REPUBLIQUE DU BENIN

Université d'Abomey- Calavi
(UAC)

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
(FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE :

« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT
(EDP)
FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Thèse de doctorat pour l'obtention du grade de docteur de l'Université d'Abomey-Calavi

Codes de dissimulation langagière des pratiques corruptives en milieu universitaire béninois

Présentée par :
GAGA Finagnon André

Sous la direction du :

Dr. Albert TINGBE-AZALOU,
Maître de conférences des Universités/CAMES

&

la co-direction du :

Dr. Cyriaque Coovi SESSOU AHODEKON
Maître de conférences des Universités/ CAMES

Jury

Président : M. **Maxime da CRUZ**, Professeur Titulaire, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Rapporteur : M. **Albert TINGBE-AZALOU**, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)
Membres :
1- M. **Faustin Séri DEDY**, Maître de Conférences, Université Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
2- M. **Adolphe KPATCHAVI**, Maître de Conférences, Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

Soutenue le 26 décembre 2015
Mention : Très honorable

REPUBLIQUE DU BENIN

Université D'Abomey- Calavi (UAC)

Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)

ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE :
« ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT
(EDP)
FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE
OPTION : SOCIOLOGIE DU DEVELOPPEMENT

Thèse de doctorat en vue de l'obtention du grade de docteur de l'Université d'Abomey-Calavi

Sujet

Codes de banalisation langagière de la persistance des pratiques corruptives dans les universités nationales du Bénin

Réalisée par :
GAGA F. André

Sous la direction de :

Dr. Albert TINGBE-AZALOU,
Maître de conférences des Universités/
CAMES

et

la co-direction de :

Dr. Cyriaque C. S. AHODEKON
Maître de conférences des Universités/
CAMES

Année académique : 2014-2015

SOMMAIRE

DEDICACE……5

REMERCIEMENTS…….. 6

DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES……..8

LISTE DES TABLEAUX ……10

LISTES DES CARTES, FIGURES ET GRAPHIQUES……..11

LISTE DES PHOTOS ……..12

RESUME……...13

ABSTRACT……..14

FAAJIKUMANTɛ̀ (DENDI CINɛ̀)……15

XÓSƐ̀SINXWÈ NA (FƆNGBE)……16

INTRODUCTION GENERALE ……..17

PREMIERE PARTIE : Considérations théoriques, méthodologiques et caractéristiques des espaces de recherche ……..27

INTRODUCTION PARTIELLE…… ……28

CHAPITRE 1 : Considérations théoriques ……29

CHAPITRE 2 : Considérations méthodologiques et présentation du cadre de la recherche...71

CONCLUSION PARTIELLE……103

DEUXIEME PARTIE : Monographie de la corruption en milieu universitaire ……....104

INTRODUCTION PARTIELLE.....105

CHAPITRE 3 : Codes langagiers déterminatifs de la corruption ……106

CHAPITRE 4 : Manifestations de la corruption en milieu universitaire ……...132

CHAPITRE 5 : Stratégies de corruption développées par les acteurs universitaires …...164

CONCLUSION PARTIELLE.....186

TROISIEME PARTIE : Dimensions sociolinguistiques de la corruption……188

INTRODUCTION PARTIELLE…….189

CHAPITRE 6: Enchâssement sociolinguistique de la corruption ……190

CHAPITRE 7: Construction de la corruption en milieu universitaire ……...227

CHAPITRE 8 : Perspectives sur la lutte contre la corruption en milieu universitaire …..254

CONCLUSION PARTIELLE…….279

CONCLUSION GENERALE…….280

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES……....287

ANNEXES……...303

TABLE DES MATIERES……...337

DEDICACE

A vous mes parents : Anatole GAGA et Alphonsine HOUEDJIHOUNDE ;

A mon généreux donateur, Thomas AKPO.

REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma profonde gratitude à tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à l'accomplissement de cette recherche.

Je tiens à remercier particulièrement mon Directeur de thèse, Dr. Albert TINGBE-AZALOU, Maître de Conférences, pour la possibilité qu'il m'a offerte de bénéficier de son encadrement scientifique. De même, mes remerciements vont à l'endroit de mon Co-directeur de thèse, Dr. Cyriaque Coovi SESSOU AHODEKON, Maître de Conférences, pour les remarques pertinentes et la correction approfondie du texte.

Mes pensées s'adressent également à tous les enseignants de l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Culture et Développement » et au personnel administratif, pour l'encadrement scientifique.

Je profite de cette occasion pour remercier mon frère aîné, BIO Joliot Simplice, pour ses conseils et son soutien financier. Je n'ai pas oublié tes bienfaits.

Je me réjouis des contributions qui ont enrichi ce travail, de l'appui des assistants du Professeur Albert TINGBE-AZALOU et par ricochet des collaborateurs du laboratoire CEPAD qui ont joint leurs efforts aux miens pour une meilleure appréhension de la corruption en milieu universitaire.

A toute ma famille: Anatole alias ''le général civil'', Alphonsine alias ''la jeune'', Claude, Pascal, Igar, Olivier, Arnaud, Gertrude, Dieudonné, Aurel, Herman, Marie Grâce. Je vous dis merci pour le soutien inconditionnel, financier, moral et spirituel. Cette thèse est le résultat de vos sacrifices.

J'aimerais exprimer mes sincères gratitudes à tous mes amis et proches: Ernest, Jean, Timothée, Modeste, Léopold, Jacques, Maman Marius, Constance, Paulin, Jacques, Jules, Solange, Gertrude, Mireille, Ferdinand, Marius, Prospère, Emerson, Roukyath,

Rihanath, Valentin, Branly, Jacqueline, Alphonse, Donatien, Aimé, Innocent, Rosaire, Clément, Pascal, Vivien, Maxime pour vos diverses contributions.

DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES

ALCRER : Association de Lutte Contre le Racisme, l'Ethnocentrisme et le Régionalisme ;

ANLC : Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption ;

BUE : Bureau d'Union d'Entités ;

CADES : Comité d'Action pour le Développement de l'Ethique et du Social ;

CACE : Cercle Artistique et Culturel des Etudiants ;

CMVP : Cellule de Moralisation de la Vie Publique ;

CNSS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale ;

COGHERES : Comité d'Organisation de la Gestion de l'Hygiène, de l'Environnement et de la Restauration ;

CRF : Chambre des Représentants de la FLASH ;

CUA : Centre Universitaire d'Adjarra ;

DBSU : Direction des Bourses et Secours Universitaires ;

ENS : Ecole Normale Supérieure ;

FASEG : Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;

FLASH : Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines ;

FMI : Fonds Monétaire International ;

FONAC : Front des Organisations Nationales Anti Corruption ;

FOSU : Force de l'Ordre et de la Sécurité Universitaire ;

JNC : Journée Nationale contre la Corruption ;

ILACI : Institut de la Langue Arabe et de la Culture Islamique ;

IGE : Inspection Générale d'Etat ;

IPC : Indice de Perception de la Corruption ;

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique ;

OLC : Observatoire de Lutte contre la Corruption ;

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement ;

ONG : Organisation Non Gouvernementale ;

ONU : Organisation des Nations Unies ;

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement ;

SONACOP: Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers ;

TI-Bénin: Transparency International Bénin;

UAC : Université d'Abomey-Calavi ;

UCAE : Union Culturelle et Artistique des Etudiants ;

UNSEB : Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin ;

UOE : Union Olympique des Etudiants.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I: Synthèse des données mises en exergue dans le cadre conceptuel 37

Tableau II: Effectifs d'informateurs interrogés après la collecte de données empiriques 81

Tableau III: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés fɔn 107

Tableau IV: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés baatɔnu 112

Tableau V: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés dendi..... 114

Tableau VI: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés gun 117

Tableau VII: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés tori 120

Tableau VIII: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés yoruba..... 122

Tableau IX: Les expressions de légitimation dans le jargon estudiantin 125

Tableau X: Champ lexical mobilisé dans la désignation la corruption 131

Tableau XII: Présentation synoptique des faits et cas de corruption 157

Tableau XIII: Classement des services d'activités et filières de formation au niveau du campus d'Abomey-Calavi 161

Tableau XIV: Classement des services d'activités et filières de formation au niveau du Campus d'Adjarra 162

Tableau XV: Classement des services d'activités et filières de formation au niveau du Campus de Parakou..... 163

Tableau XVI : Matrice de diagnostic stratégique liée au système corruptif 259

Tableau XVII : Grille de lecture..... 312

Tableau XVIII : Grille d'observation..... 313

Tableau XIX: Organisation du temps de la recherche 328

Tableau XX: Tableau de bord et/ou de correspondance 330

LISTES DES CARTES, FIGURES ET GRAPHIQUES

Liste des cartes :

Carte n° 1: Quartiers environnants du Campus d'Abomey-Calavi (CAC)..... 89
Carte n° 2 : Localisation géographique des sites prospectés sur le campus d'Abomey-Calavi..... 90
Carte n° 3: Quartiers environnants du Centre Universitaire d'Adjarra..... 97
Carte n° 4: Sites prospectés au Centre Universitaire d'Adjarra..... 98
Carte n° 5: Quartiers environnants de l'Université de Parakou..... 101
Carte n° 6: Sites prospectés au Campus de Parakou..... 102

Liste des figures :

Figure n° 1 : Cadre conceptuel..... 46
Figure n° 2: Schématisation des modèles théoriques d'analyse utilisés et adaptés à la problématique de la recherche 85
Figure n° 3 : Communication autour de la négociation des pratiques corruptives 233
Figure n° 4 : Contextualisation du modèle de Lasswell aux échanges corruptifs..... 234

Liste des graphiques :

Graphique n° 1: Représentations de la corruption chez les acteurs universitaires..... 134
Graphique n° 2 : Causes de la corruption sur les campus selon les informateurs rencontrés 164
Graphique n° 3: Proportions des objets de négociation corruptive..... 215
Graphique n° 4: Opinions sur la corruption universitaire 245

LISTE DES PHOTOS

Photo n° 1: Entrée de l'Université d'Abomey-Calavi 95
Photo n° 2: Plaque du Centre Universitaire d'Adjarra 97
Photo n° 3: Entrée du Centre Universitaire d'Adjarra 97
Photo n° 4: Entrée principale de l'Université de Parakou 101
Photo n° 5: Message de sensibilisation des usagers du campus au sujet de la gratuité des inscriptions 141
Photo n° 17: Etudiants en rang pour valider l'inscription académique 169

RESUME

Le phénomène de la corruption a connu un regain d'intérêt au Bénin ces dernières décennies, parce qu'il est devenu endémique et s'est surtout généralisé dans tous les secteurs de la vie sociale. Malgré la disponibilité d'un arsenal juridique anti-corruption, la croisade constamment répétée des gouvernants et la mobilisation de plus en plus forte de la société civile béninoise, la corruption a persisté. C'est dans ce contexte de persistance que la présente recherche a été orientée vers les universités nationales du Bénin afin de porter un regard transversal et profond sur la banalisation discursive de la corruption dans les organisations publiques. L'hypothèse qui a fait la centralité du cadre théorique postule que les dynamiques langagières liées à la corruption en milieu universitaire dépendent, pour une large part, des besoins communicationnels éprouvés par les acteurs en jeu, des enjeux avoués ou latents et des représentations sociales du phénomène.

Pour soumettre cette hypothèse générale à l'épreuve des faits, cette thèse a mis en évidence, sur le plan méthodologique, les techniques et outils propres à une recherche qualitative. Ainsi, les données ont été recueillies sur la base de la recherche documentaire, des entretiens individuel et collectif et de l'observation directe. Le modèle d'analyse stratégique inspiré de Crozier et Friedberg (1981), le modèle fonctionnaliste de Lasswell (1948) et l'approche métaphorique de Lakoff et Johnson (1980) ont permis d'analyser les données collectées.

Les résultats de l'enquête de terrain ont abouti à la conclusion qu'il existe un jargon métaphorique de la corruption utilisé par les acteurs universitaires pour négocier les pratiques illicites. Ce jargon tire parti d'une part, des expressions et/ou proverbes issus des langues nationales et, d'autre part, des codes typiquement estudiantins. Les expressions ainsi utilisées, assurent chez les acteurs en interaction autour des services universitaires, des fonctions communicatives et protectrices rendant discret le phénomène. Au vu donc du diagnostic stratégique fait à partir des universités prospectées, cette thèse met en exergue la professionnalisation de la lutte contre la corruption comme une perspective susceptible de réduire ce mal qui est continuellement débattu et combattu sans succès.

Mots clés : Corruption, stratégies, codes, université, Bénin.

ABSTRACT

Corruption has regained much interest during these last decades in Benin because it has become endemic and has spread upon every part of social life. In spite of the existence of an anti-corruption legal arsenal, the frequent crusade from the political authorities and the crescent rally of the Civil Society in Benin, the phenomenon of corruption has persisted even more. It's in regard to that context of persistency that the present research is orientated towards the national universities so as to get a transversal and deep insight of the discursive trivialization of corruption in our public organizations. The hypothesis which served in the theoretical frame of the study states that the linguistic dynamics related to corruption in the university context depend majorly on the communicational needs of the interacting actors, the expressed and latent interests and the social understanding of the phenomenon.

In order to submit this hypothesis to the factual verification, the methodological approach of this thesis is based on the techniques and tools of a qualitative research. The data have then been collected on the basis of a documentary research, individual and collective interviews and a direct observation. The model of strategic analysis inspired from Crozier and Friedberg (1981), the functionalist model of Lasswell (1948) and the metaphorical approach of Lakoff and Johnson (1960) helped to analyze the collected data.

The results of the field-based investigation inferred that there is a metaphorical jargon in common usage among the actors of the University for negotiating illegal practices. This jargon sourced not only from the phrases and/or proverbs found in local languages but also from codes produced by students themselves. Those phrases serve both communicative and protective purposes among the actors interacting in the university services. Considering the strategic diagnosis elicited from the investigated universities, this thesis highlights the professionalization of the fight against corruption as a perspective likely to reduce this plague which has for a long time been discussed and unsuccessfully dealt with.

Key words: Corruption, strategies, codes, university, Benin.

FAAJIKUMANTÈ (DENDI CINÈ)

Kpãnta ŋmɛnɛ àlaamari bara hɛifɔ́ ká ń nà laakari yeeti à gà Benɛ gãnna jiiri dubu kɔkɔ̀rɔ̀ yo wɔ̀; àzama à bɛrɛ musiiba ká à nà gɔrɔkasinɛ gbeidɔɔ hãŋà yo kulu bɔ̀tɔ̀. Nna mɔ̀yaasi ká ń nà àsariya siriyani guruje di kuna, gominãti gbeiteeri yo ŋmɛnɛ sɛsɛrɛ ká dirà ka duka nam, gãnna gɔrɔkasinɛ guruje igbe yo tunuyo ka kɛi, kpãnta ŋmɛnɛ àlaamari cí hɛifɔ́ ká à kɔ̀kɔ̀i. Saabu dí gànna nɔ̀ beiyoceejiyo wɔ̀ bara nn nà à zeeri Benɛ gãnna couyo dɔɔ beeri yo kuna mà dua ka dia hɛiya di filfilko nnà, mɛtɛ yaasi boroo senni di zayo, igbɛ gbeidɔɔ yo kuna. Iri tamaayo kuna ǹ mà cí kpãnta haraka mɛɛcinɛ yo bara à tɛɛkpɛ yo guuri hɔnnɛntɛ ɔu tukuntɛ yo ga, nna à ŋmɛnɛ alaama ŋmaani ŋmaani yo yaasi, bara nɔ̀ lasabu fɔ̀, lassabu di mà duka bara beiyoceejiyo di fumbɛ.

Dɔktora tila wɔ̀ musiiba gure fɔ di walafiyo tɛɛ, nna ázansi dimidimi yo, zaŋà ya nɔ̀: tilà yo fàtífàtíyo ; mɛɛcinè tàyo boroo dɔ̀ɔ nna luurà dàmyo nà hɛɛkà à himà béíyo kpaarɛ tɛɛ.

Hísáábiyo kayo ń nɔɔ, kɔkɔsɔ kɔkɔsɔ yo bannà, zéérìyo Crosier nna Friedberg (jíírí: 1981); Lasswell (jíírí : 1948) kà dukà nàm Lakoff nna Johnson (jíírí : 1980), waato ń ŋmɛnɛ béiyoceejiyo kɔkɔsɔ yo ázansi ŋmaani ŋmaani yo gà. Béiyoceejìyo di cibàyo kà, couyo dɔɔ bééri gbeiteeri yo nna counze yo gónnà mɛɛcinè yo káyo ń kpãnta ŋmɛnɛ alaamari díráu tɛɛ nna ń haraka yo kuna. Mɛɛcinɛ yo dí coroo gono gãnna cinɛyo nna taada yo kuna nɔ̀, nŋayo nna yaasi yo fefei si ǹ binni. Yaasi binɛ bara nɔ̀ senni tukuntɛ ka à sú nàm bɔ́rɔ̀ ŋmǎní mà fahímà cífɔ̀, hɛikà àà tɛɛ kpantà tɛɛkpɛ yo bìnní, couyo dɔɔ beeri gbeitɛɛyo dɔɔ yo kuna. Senni tukuntɛ ɔu yaasi cɛrɛ di bàrà ǹ sɛ nɔ̀ kpɛrɛ, ń mɛɛcinɛ yo nna ń haraka yo kuna. Dɔktora deweniya tila wɔ bara nɔ̀ tɔ̃ntɔ̃ni, guruje gudaa fɔ̀ di hini gà, muusiba ká à sei nna kpaara ká baamɛi gà senni tɛɛ ko gà hòŋù di, mà cí hɛifɔ ká à zobu ká dɛrɛ kulukulu.

Mɛɛcinɛ ciriciri yo : Kpántà, tɛyoazansi, sennitukuntɛ, couyo dɔɔ beeri, Benɛ gãnna.

XÓSÈSINXWÈ NA (FƆNGBÈ)

Nùɖúɖònùmɛ́ wá yìtà ɖò xwè gudó tɔ̀n élɔ́ lɛ́ mɛ̀. Đó é wá nyíkàn bó gbákpé nùwátɛ́n e gbɛ̀tɔ́ kó ɖé lɛ́ bǐ. Sɛ́n e gbɛ́ nùɖúɖònumɛ̀ lɛ́ ɖè, gàn lɛ kplé agùn bó tínnumɛ̀ ná kpó tòví bénɛ́ɛ̀ tɔ́n lɛ́ dídà dó lìzàxá nǔ mɔ̀hún lɛ́ ká ɖè cóbɔ̀ nùɖúɖònumɛ́ ɔ ká fɔ́n bó ɖò asá tlɛ́n wɛ̀. Asádlɛ́ndlɛ́n énɛ́ sín yɛ̀kànmɛ̀ wè nùdòbíbá élɔ́ tíìn ɖè bó kpàntà kplɔ́nyiji nú alavɔ̀ Benɛ́ɛ̀ tɔ́n lɛ́. É ká ná zɔ́n bɔ̀ è na nyìnukún kpɔ́n akpá ɖeɖě xwé nù nɔ́ gósín lɛ́ e bó ká ná lìntàmɛ̀ yìdò dó lee è mɔ̀ nɔ sɔ́ nùɖúɖònùmɛ̀ dó ylɔ́ nùɖé ɖò azɔ̀wátɛ́n axɔ́sú tɔ̀n lɛ́ ă kpó jí. Nǔ citè bó yí bà do ná e mì sɔ́ e wɛ́ nyí ɖɔ̀ xógó e nɔ̀ zán dó ɖɔ̀xó dó nùɖúɖònùmɛ̀ wú ɖò kplɔ́nyiji nú alavɔ́ e nɔ́ sɔ́n ɖò akpá gege xwé ɔ, nù e ɖò ayimɛ̀ bɔ̀ è ɖò na ɖɔ́ wɛ́ e ji, nù e ɖónukún wɛ̀ è ɖè e kabí nù nahǔn e è sɔ́ nǔ ɔ dó mɔ́ ná e.

Bó ná gbèjé nù mɔhùn kpɔ́n ɔ, wemà élɔ́ zán nyɔ̀wá kpó nùdòbíbá walɔ́ e ɖè nù kpíkpé tɔ́n e kpó gbɔ̀n tùtò bó wà nùxwé mɛ̀. Wèmá e kó tíìn lɛ́ e mɛ́, nùkànbyɔ́ gbɛ̀tɔ́ ɖòkpó kàbí mɛ̀ gege kpó nùkún dó kpɔ́n nǔ kpó mɛ́ wɛ̀ è kpɔ́n bó cyán nǔ e jí è wà azɔ̌ dó lɛ́. Nùwalɔ́ e è zăn dó gbéjé nù e jí è w'azɔ̌ dó e nyí nùgbèjékpɔ́n titèùngbe lìnlìn Crozier kpó Friedberg (1981) tɔ̀n, nùwálɔ̀ Laswell (1948) tɔn kpó tùtò Lakoff kpó Johnson (1980) tɔ̀n kpó.

Nù e tɔ́nsín nùdòbibá ɔ mɛ́ ɖò vivɔnu e wɛ́ nyí ɖɔ̀ azɔ̌wátɔ́ kplɔ́nyijì nú alavɔ tɔ̀n lɛ́ ɖó acàgbè yětɔ́n dó nùɖúɖò nù mɛ̀ jí. Acàgbè lɛ kàbí lǒ lɛ́ nɔ́ tɔ́nsín anɔ̀núgbé lɛ́ mɛ̀ ɖò akpá ɖé xwé. Akpá ɖevo xwé ɔ, gòflɛ́mɛ̀ ɖélɛ́ tíìn bó nyí kplɔ́nyiji nú alavɔ̀ tɔ̀n. Xógbè énɛ́ lɛ́ e mɛ̀ lɛ́ nɔ́ zán e nɔ́ nyí xóɖíɖɔ́ kpó wibanú nǔ kpó tɔ́n. Nùdó e mì bà gbɔ̀n kplɔ́nyiji nú alávɔ lɛ e zɔ́n bɔ̀ wèmá élɔ́ xlɛ́ ɖɔ̀ zà lixá nuɖúɖo nu mɛ̀ nyí azɔ̌ bɔ̀ è hén ɔ, é ná ɖèkàn kpó nú nùɖùɖò nu mɛ̀ éé ɖò tè bó gbɛ̀ kɔ̀lɛ bó gbɛ́ ɖùɖéjí má ná e.

Xógó tàjí : nùɖúɖònùmɛ̀, nùwàlɔ́, acàgbè, kplɔ́nyiji nú alavɔ̀, Benɛ́ɛ̀.

INTRODUCTION GENERALE

La corruption est un phénomène de société qui fait l'actualité nationale et internationale. En effet, aucun pays au monde n'est véritablement épargné de ses conséquences. Ainsi, depuis quelques années, ce problème est en ligne de mire (Gray et Kaufmann, 1998) et occupe une place assez importante dans les débats menés par les acteurs sociaux aussi bien dans l'espace public que dans l'espace privé. Du coup, « *tout le monde en parle et en discute avec une prolixité qui enlève au sujet sa substance* » (Adoun et Awoudo, 2008 : 15). On pourrait alors se poser la question de savoir comment le phénomène est devenu un sujet de vif intérêt dans le temps et dans l'espace. Pour tenter de répondre à cette préoccupation, il est utile de proposer un historique du phénomène en étude qui soit respectivement fondé sur l'ordre mondial, africain puis béninois[1].

Si l'historien a répugné longtemps s'aventurer dans les sentines de la République (la corruption en l'occurrence), sous l'effet de la crainte, surtout que lui manque, dans un domaine où la dissimulation est la règle, la documentation qui lui permette de statuer à bon escient, de jauger et de comprendre (Jeanneney, 2001) ; le philosophe, en ce qui le concerne, a commencé très tôt à renseigner sur l'origine de la corruption. *L'apologie de Socrate* (Platon, traduit par Chambry, 2009), l'un des récits fondateurs de la philosophie avait fait mention du phénomène dans un sens proche de celui de la « perversion » de l'âme (Krück, 2011). Il s'est agi là de Socrate qui, accusé d'avoir corrompu la jeunesse, fut condamné en 399 av-JC à boire de la ciguë. Mais, s'il est vrai que le discours et le méta-discours philosophiques (Krück, Ibid.) ont largement éclairé la pensée humaine, il n'en demeure pas moins que c'est dans la religion que les premiers énoncés relatifs à la

[1] Parler d'un historique de la corruption est trop ambitieux lorsqu'on sait que la corruption est un phénomène multidimensionnel qui varie même à l'intérieur des échelles référentielles choisies ici (mondiale, africaine et béninoise). C'est à défaut de trouver un concept qui nous permettrait de rappeler certaines périodes déterminantes qui ont influencé le phénomène de la corruption, que le choix a été porté sur le concept « historique ».

corruption ont été consignés[2]. Il faut rappeler ici que non seulement le phénomène est lourd de connotation morale (Alt et Luc, 1997) mais qu'il est aussi justifié par des contextes théologiques bien précis. C'est dans ce contexte que l'infidélité à Dieu a été présentée comme un acte de corruption (Ezoua, 1999). Ainsi, la désobéissance d'Adam et d'Eve ayant conduit au péché originel (Genèse 3) et l'adoration des « faux dieux » par les Israélites (1Rois, 17 et 18) constituent des cas de corruption dans la Bible. L'approche qui a permis à la religion et à la philosophie d'aborder la notion de la corruption repose fondamentalement soit sur des entités théologiques (Dieu, âme, foi, croyance, désobéissance à Dieu, sacrifice, sanction divine, adoration, nouvelle alliance…) ou soit sur des variables métaphysiques (morale, éthique, justice, esprit, responsabilité, respect des règles…).

Par ailleurs, « *le sujet de la corruption a évolué en lien avec les préoccupations sur le développement* » (Zagainova, 2012 : 7). C'est ainsi que dans les années 60 et 70 se sont développées des théories de légitimation de la corruption dont les grandes figures étaient entre autres Tilman, Huntington aux Etats-Unis, contrairement à la France où les travaux sur la corruption étaient peu abondants (Alt et Luc, 1997). Selon ces auteurs qui ont défendu une posture fonctionnaliste, la corruption est consubstantielle à la modernisation des sociétés en mutation pour laquelle elle joue un rôle d'intégration. En termes clairs, elle permettrait aux acteurs marginalisés par le système politique en place d'avoir accès à certaines faveurs dont bénéficiaient exclusivement les proches du gouvernement. Pour ces théoriciens de la légitimation, elle disparaitrait après que le processus de développement eut terminé. On était en plein dans une justification de la corruption dans les pays en voie

[2] Selon Stückelberger Christoph, professeur d'éthique à la faculté de théologie de l'Université de Bâle, dans une recherche (disponible sur le site www.globethinet) portant sur '*'La Bible au sujet de la corruption ;* il existe douze (12) arguments tirés de la foi chrétienne pour lutter contre la corruption. Ces arguments sont mis en évidence par les passages suivants : Exode 23 :8, Exode 18 :21, Jean 3 : 20-21, Matthieu 28 :18, Luc 12 : 42-49, Galates 5 :1, Timothée 6 :10, Proverbes 16 : 8, Ezéchiel 22 :12, Matthieu 26 :15 -27 :5, Psaume 85 :11, Genèse 2 :15, Actes 8 :18-24 et Matthieu 6 :9.

de développement. A la fin des années 1970 et début 1980, la théorie de légitimation de la corruption fut remise en question par les faits, car la corruption n'épargnait pas les pays développés. L'affaire du Watergate était un exemple palpable (Zagainova, Ibid.)[3]. Le phénomène apparaissait désormais dans les discours publics comme un fait mondial qui n'est l'apanage d'aucune catégorie de pays (pays développé ou non).

De plus, l'intensification de la lutte contre la corruption au niveau international correspond à la fin de la guerre froide et au fait que plusieurs pays ont fait le choix de l'économie de marché (Bio Tchané et Montigny, 2000). C'est ainsi que la montée du néo-libéralisme des années 1990 dans les pays occidentaux va influencer les réflexions portant sur la corruption. La libre concurrence du marché et la démocratie étaient prônées. Néanmoins, les leçons tirées de l'échec des schémas de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International à propos des ajustements structurels (à l'endroit des pays en voie de développement) ont amené les grandes institutions financières occidentales à mettre dorénavant l'accent sur la bonne gouvernance. A partir des années 2000, la corruption s'est internationalisée avec le flux des échanges commerciaux reliant pratiquement tous les continents du monde. Dans ce contexte, l'ampleur des trafics internationaux crée le brouillage entre les pistes de trafic de drogue et celles de la fraude fiscale et donne un coup d'accélérateur à la corruption (Alt et Luc, Ibid.). Cette situation a donné lieu à plusieurs débats sur les dispositifs anti-corruption et sur la possibilité d'établir des coopérations

[3] L'affaire du Watergate est un scandale politique qui a bouleversé les Etats-Unis de 1972 à 1974. En effet, tout a commencé par un cambriolage du siège du parti des démocrates. L'arrestation des cinq cambrioleurs par la police avait révélé qu'ils portaient sur eux des micros d'espionnage et des numéros de la Maison-Blanche. Après un séjour relativement court en prison, les cambrioleurs ont bénéficié d'une liberté conditionnelle. Mais, l'enquête des journalistes Carl Bernstein et Bob Woodward ainsi que celle du sénateur Sam Erwin ont levé le voile sur des pratiques illicites et graves au sein de l'administration du Président d'alors, Richard Nixon : bandes magnétiques d'enregistrements illégaux, financement de la réélection de Nixon, blanchiments d'une importante somme d'argent, corruption politique. Toutes ces révélations ont obligé le Président Nixon à démissionner en 1974.

juridiques internationales. A ce titre, des recherches sociologiques (à visée holistique), anthropologiques (d'appréhension des ressorts socioculturels de la corruption), économiques (sous forme d'état des lieux), en sciences politiques (pour jauger les indicateurs et dynamiques institutionnelles), juridiques (de renforcement des mécanismes anti-corruption), linguistiques (pour cerner l'enchâssement langagier des transactions corruptives) se sont multipliées avec pour seul but de mieux comprendre la corruption. Abordée premièrement par la religion, récupérée par la philosophie, la corruption est devenue une question de développement d'ordre mondial qui mobilise presque que toutes les disciplines, de plus en plus dans une approche transversale pour des solutions théoriques et pratiques. Indépendamment donc des efforts internationaux, des pots-de-vin d'une valeur de mille milliards de dollars sont versés chaque année avec une estimation de 2600 milliards de dollars engloutis dans la corruption.

Comme dans beaucoup de domaines de l'histoire africaine, les relations internationales ont influencé la question de la corruption sur le continent. On repère cela au travers de l'Etat néo-patrimonial, de l'influence des institutions de Bretton Woods et dans une moindre mesure, des coulisses de la françafrique ; qui constituent des jalons aussi bien historiques que thématiques d'analyse de la réalité sociopolitique. En effet, le néo-patrimonialisme est un concept de Jean-François Médard qui s'appuie sur les formes de domination élaborées par Weber pour expliquer l'Etat en Afrique. Selon les tenants de cette notion, les Etats africains vivent un dualisme normatif marqué par une bureaucratie, héritage de la colonisation qui se trouve être noyée dans une domination traditionnelle de type patrimonial. Il est question de l'Etat patrimonial postcolonial où le bien public et le bien privé ne se distinguent pas. Ce concept offre la possibilité de comprendre le comportement de certaines élites qui transforment l'Etat en une propriété privée afin de régner sans limite comme un roi et de jouir arbitrairement des ressources dont dispose

l'Etat. L'Etat, pour ainsi dire est « privatisé » par les dirigeants politiques qui accumulent les pouvoirs (Blundo et Médard, Ibid.). Conséquemment, l'opacité devient la règle d'or dans la gestion des ressources, toutes situations qui font le lit de la corruption. Il faut noter que la nature néo-patrimoniale des Etats africains a causé aussi chez les administrateurs un fourvoiement comportemental. Autrement dit, ils se perdent entre les normes bureaucratiques imposées par leurs milieux de travail et les normes socioculturelles dotées d'une légitimité traditionnelle. Pour Olivier de Sardan (Ibid.), c'est cette divergence qui justifie le fait que la corruption soit condamnée dans les discours et tolérée dans les pratiques quotidiennes. Cette réalité telle que décrite, constitue l'une des conséquences de la colonisation. A partir de cet instant, le néo-patrimonialisme mérite d'être évoqué lorsqu'on cogite sur la corruption en Afrique. Il n'est pas toujours favorable aux actions anti-corruption qui sont, pour la plupart du temps conçues pour répondre aux modèles bureaucratiques[4] et non pour résoudre les effets pervers découlant d'une divergence systémique des pays africains (normes endogènes versus normes exogènes).

L'évocation des institutions financières néolibérales dans cette thèse tient du rôle qu'elles ont eu à jouer en matière de la lutte contre la corruption dans certains pays africains au cours de la période post-démocratique (Eyebiyi, 2013). En effet, la période démocratique a connu beaucoup de scandales financiers, contrairement à celle des régimes marxistes où l'accès aux ressources de l'Etat était réservé à quelques membres proches du régime politique en place. Mais les idéaux politiques et économiques (liberté des peuples et la promotion de la propriété privée) qui ont émergé dans les années 1990 ont permis à plusieurs acteurs sociaux de s'impliquer davantage dans la gestion des biens publics. Parallèlement, les faits de corruption ont augmenté. C'est dans ce contexte que les instituions financières internationales (la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire

[4] Les dispositifs anti-corruption ne sont parfois qu'une imitation de ce qui se fait dans les pays du Nord.

International, par exemple) dans leur souci d'inscrire les pays africains dans l'ordre économique mondial et surtout de voir les aides à eux allouées bien gérées, ont proposé la bonne gouvernance comme un moyen de lutte contre la corruption. Dès lors, la plupart des programmes et projets provenant des pays du Nord tiendront compte de la bonne gouvernance comme une condition d'accès aux aides extérieures. Cette période a aussi vu souffler le vent des mobilisations étatiques et civiles contre la corruption en Afrique (surtout dans l'espace francophone), comme c'est le cas au Bénin avec la création du comité SOS Corruption en 1995, la création de Cellules de Moralisation de la Vie Publique (CMVP), l'installation de l'antenne de Transparency International (TI) en 1996, la création du FONAC en 1998, etc. On s'est aperçu que les institutions internationales (financières dans le cas d'espace) ont contribué à la compréhension de la corruption en Afrique. Malgré leur influence, les flux financiers illicites en provenance de l'Afrique sont estimés aujourd'hui à près de 50 milliards de dollars par an[5].

Il en est de même de la françafrique qui n'est pas sans avoir d'impact sur le problème débattu dans le cadre de la présente thèse. Née de la volonté de certains chefs d'Etat africains de garder des liens privilégiés avec la France dans la période après les indépendances, le concept « France-Afrique », a été utilisé pour la première fois par l'ancien président ivoirien Félix Houphouët-Boigny en 1955. En ce qui concerne, le néologisme « Françafrique », il est rendu populaire par François-Xavier Verschae dans son essai titré *La Françafrique, le plus long scandale de la République*. En effet, « *il s'agissait pour la France, après la décolonisation officielle d'adapter le mode de domination coloniale en le transformant en un système de clientélisme international, associant des partenaires inégaux, la France, l'Etat-patron, et les Etats africains, Etats-*

[5] Cette information est extraite de l'entretien n° 16 accordé par l'Ambassadeur Nigérian Segun Apata, au magazine Afrique Renouveau, dans sa parution de décembre 2013.

clients » (Transparency International, 2002 : 29)[6]. Aujourd'hui, loin des anciens « réseaux Foccart »[7] et en dehors de la connotation péjorative que prend la notion à cause des dénonciations panafricanistes, il faut souligner que plusieurs scandales politico-financiers ont vu le jour à travers les relations instaurées par la « Françafrique » (c'est l'exemple de l'affaire Elf des années 1994).

En rappelant ces contextes historiques, nous n'avons aucunement la prétention de dédouaner les pays africains (surtout francophones) vis-à-vis des pratiques de corruption qui ont cours chez eux, mais c'est pour offrir une vue panoramique sur la problématique relative au phénomène en Afrique. Du reste, l'unanimité se fait aujourd'hui sur le fait que la corruption est entrée dans une phase de banalisation et de généralisation sur le continent. Qu'en est-il alors du contexte béninois ?

En fait, le Bénin, souvent cité comme un modèle de démocratie dans le contexte africain (Tingbé-Azalou, 2010), vit le phénomène de la corruption qui le freine dans son élan de développement. Déjà, au lendemain de son accession à la souveraineté internationale acquise le 1er Août 1960, les autorités politiques d'alors évoquaient dans leurs différents discours, ce phénomène qui constituait pour eux, un obstacle majeur pour l'équilibre sociétal[8]. A partir de la tenue de la Conférence des Forces Vives de la Nation en 1990 ayant conduit le pays vers la démocratie, le gouvernement de la République du Bénin a manifesté son intérêt de s'attaquer au problème de la corruption. Il s'est engagé dans un processus visant à garantir la transparence dans la gestion des biens publics (République du Bénin, 2007). C'est dans cette perspective que plusieurs actions ont été menées par des

[6] Ce passage est extrait de l'avant propos du livre écrit par Giorgio Blundo et Jean François-Médard.
[7] Expression utilisée pour désigner les réseaux mis en place par Jacques Foccart en Afrique et en France, afin d'assurer le bon fonctionnement de la Françafrique.
[8] Le gouvernement de l'ancien Président AHOMADEGBE avait pris les premières mesures de lutte contre la corruption en dénonçant le 14 mars 1964, au cours d'une conférence publique, les faits de corruption commis par les agents de l'Etat (FONAC et RTI, 2006) ; Rapport de communication portant sur le titre *: La lutte anti-corruption au Bénin (son importance et institutionnalisation de la journée contre la corruption).*

organisations publiques et privées qui sont toutes soutenues par un arsenal juridique (Nansounon, 2011). Ces efforts ont été aussi renforcés par une panoplie de réflexions, notamment lors des ateliers de formation, des colloques, des séminaires qui prendront par la suite, la forme d'un ouvrage, d'un article, d'un manuel, d'un rapport d'étude, d'un documentaire radiophonique et/ou télévisé, etc. Aujourd'hui, tellement la mobilisation autour du phénomène est forte au Bénin qu'il s'est créé presqu'un « marché de la corruption» animé par une société civile soucieuse de redorer son blason[9], une presse foisonnante concurremment en quête d'audimat et des gouvernants obligés d'intégrer ledit problème dans leurs discours afin de se conformer aux exigences des partenaires techniques et financiers.

Il existe donc une volonté de tous les acteurs tant politiques que civils de lutter contre la corruption, quoique les processus et les motivations individuelles qui sont à la base, diffèrent d'un acteur à un autre. Toutefois, le phénomène de la corruption prend de plus en plus de l'ampleur et ce, malgré les discours pleins d'entrain, les commissions et structures créées, les lois et règlements adoptés. Les résultats obtenus depuis les années 1960 jusqu'à nos jours ne sont pas à la hauteur des attentes. C'est la preuve que le gouvernement et les différentes organisations anticorruption éprouvent d'énormes difficultés face à ce défi de développement. Selon un état des lieux présenté par l'Observatoire de Lutte contre la Corruption (2009), le phénomène s'est étendu à presque tous les secteurs de la vie publique du pays, y compris l'enseignement supérieur où des formes de petites corruptions ont cours dans les universités (Eyebiyi, 2013). Pourquoi, jusque-là, l'opinion publique ne s'est- elle pas lancée dans des dénonciations à l'encontre

[9] Depuis quelques années, la société civile béninoise a commencé par être fragilisée par les revirements politiques que pratiquent certains de ses membres qui la quittent pour le gouvernement. Au départ, ils ont généralement d'entrain pour travailler. Mais après, ces acteurs perdent la voix une fois qu'ils sont nommés à un poste ministériel. Depuis lors, la société civile est dénoncée par nombre d'acteurs sociaux comme le nouveau chemin qui conduit au gouvernement. La stratégie bien connue des béninois consiste à beaucoup dénoncer pour être enfin calmé par une nomination gouvernementale.

du monde éducatif comme elle l'aurait fait pour les autres domaines tels que la douane, la santé, la justice, est-on tenté de s'interroger? En réponse à cette question, Temple et Petrov (2004) ont expliqué que l'attention est moins portée sur la corruption en milieu éducatif parce que le processus et l'impact du phénomène sur ce secteur sont originaux et peu abordés dans les travaux de recherche. C'est donc pour découvrir l'originalité de la corruption en milieu universitaire à partir de ses ressorts sociolinguistiques que cette recherche porte sur le sujet : *Codes de banalisation langagière de la persistance des pratiques corruptives dans les universités nationales du Bénin.* Dans ce cadre, deux universités ont été prospectées : il s'agit de l'Université d'Abomey-Calavi (où le Campus d'Abomey-Calavi et le Centre Universitaire d'Adjarra sont choisis) et l'Université de Parakou (plus précisément le campus de Parakou).

En se fondant sur le postulat qu'il existe une relation étroite entre la pensée, le langage et la manière d'agir, une attention particulière a été accordée au jargon de la corruption afin d'appréhender les processus de négociation de la corruption ainsi que la spécificité des énoncés utilisés par les acteurs. Il est en effet question d'un jargon de la corruption qui est constitué de plusieurs codes langagiers dont le déploiement à travers les discours, manifeste les dynamiques sociolinguistiques en cours dans les universités nationales du Bénin. La facilitation langagière de la corruption en milieu universitaire constitue dès lors l'objet de la présente recherche. Cet objet repose sur trois variables explicatives : la corruption est construite dans les codes langagiers de facilitation et/ou banalisation, à partir des stratégies développées par les acteurs en jeu et au profit de certains facteurs favorables liés au fonctionnement du système universitaire. Les codes langagiers sont en effet des mots, expressions et/ou proverbes notés lors des entretiens accordés aux informateurs dans l'espace universitaire. Pour les analyser, deux niveaux différents ont été retenus : d'un côté celui du mode argumentatif qui débouche sur les

configurations idéologiques relatives à la corruption, et, de l'autre, celui du vocabulaire, qui rend compte de l'enchâssement symbolique de la corruption (Blundo et Olivier de Sardan, 2001). Cet excercice ouvre une fenêtre sur les perceptions sociales. Compte tenu du caractère crypté des énoncés relevés, nous avons eu recours à l'approche métaphorique de Lakoff et Johnson (1980) afin de cerner les sens littéraux/littéraires (manifestes/inexprimés). De même, partant du fait que la corruption n'existe pas sans stratégies corruptives, le modèle d'analyse stratégique inspiré de Crozier et Friedberg (1981) et le modèle de Lasswell (1948) ont été aussi utilisés. L'avantage qu'offrent ces modèles réside dans le fait qu'ils ont permis d'analyser les dynamiques langagières qui entourent les transactions corruptives.

Afin de mieux présenter les résultats de la recherche, le présent document a été structuré en huit chapitres regroupés en trois parties. La première partie est consacrée aux cadres théoriques et méthodologiques, la deuxième partie aux résultats et la troisième partie prend en compte la discussion des résultats. Cependant, la question de curiosité scientifique qui a suscité l'intérêt de cette thèse est la suivante : en quels termes se négocient les pratiques de corruption sur les campus d'Abomey-Calavi, de Parakou et au Centre Universitaire d'Adjarra?

PREMIERE PARTIE : Considérations théoriques, méthodologiques et caractéristiques des espaces de recherche

INTRODUCTION

Cette partie a pour objectif de poser les jalons théoriques et méthodologiques sur lesquels s'est érigée la présente thèse afin que les problématiques antérieures portant sur le domaine en étude soient inventoriées. Elle a permis de mettre en lumière aussi bien l'itinéraire qui a guidé les étapes de cette recherche que la monographie des cadres prospectés. Elle est structurée en deux chapitres.

Le premier chapitre a fait d'abord le point des débats qui se font autour de la corruption en se fondant sur une démarche comparative permettant de dégager la convergence et la divergence des idées développées par les auteurs. Ensuite, il s'est focalisé sur la construction sociolinguistique de la corruption qui se donne à voir comme un fait à conquérir sur les préjugés sociaux, à construire par la raison scientifique et à constater dans les interactions discursives (Bachelard, 1967). Enfin, s'appuyant sur les entretiens exploratoires, ce chapitre a abordé à titre illustratif et pour renforcer la problématique élaborée, les codes de facilitation de la corruption qui sont utilisés de façon banale dans les milieux de formation du capital humain, principalement dans les universités nationales du Bénin.

Le deuxième chapitre a porté une attention particulière sur la démarche méthodologique empruntée pour conduire la recherche et sur la présentation du cadre de la recherche. On y retrouve notamment les données relatives à la phase de la conception de la recherche, à l'obersvation, à la présentation et à l'analyse des informations recueillies sur le terrain à savoir le Campus d'Abomey-Calavi, le Centre Universitaire d'Adjarra et le Campus de Parakou.

Chapitre 1 : Considérations théoriques

Les spécialistes de la corruption s'accordent souvent à reconnaître que les pratiques parallèles ne sont pas l'apanage d'un système au détriment d'un autre. Cela revient à dire que ce phénomène a la propriété de s'adapter à toutes les organisations, quelles que soient leurs natures. La corruption apparaît en fait, comme une réalité multiforme et dynamique qu'il faille cerner à partir des bases théoriques claires. A la lumière de ces considérations, il serait donc important de problématiser le sujet de recherche afin de mettre en exergue les constats, le problème et les éléments théoriques susceptibles d'éclairer le phénomène étudié. Autrement dit, ce chapitre pose les bases théoriques du travail. Il présente l'objet de la recherche (la construction sociolinguistique de la corruption en milieu universitaire), le cadre conceptuel mobilisé pour l'expliquer ainsi que la dimension dans laquelle la recherche est inscrite.

1.1. Problématique

1.1.1. Constats

La corruption est considérée par certains acteurs sociaux et ceci à travers le monde, comme un bon moyen pour aboutir à des intérêts personnels (Gaga et Ouassa Kouaro, 2014). Suivant la diversité des enjeux et des réalités propres à chaque système et à chaque pays, elle prend une forme particulière. Ainsi, l'idée largement partagée selon laquelle la corruption serait le propre des pays en voie de développement, est aujourd'hui nuancée car ledit phénomène constitue aussi une préoccupation majeure pour la communauté internationale. C'est ce qui peut justifier l'allégation de James Wolfensohn citée par FONAC (1998) qui soutenait que la corruption est un problème global, qui existe dans tous les pays, à des niveaux différents et qu'elle a une dimension internationale que la Banque Mondiale doit prendre en compte en collaboration avec d'autres institutions.

En effet, le Bénin, un Etat de l'Afrique de l'Ouest qui a pour vision à l'horizon 2025, de construire « *un pays phare, un pays bien gouverné, uni, de paix, à économie prospère et compétitive, de rayonnement culturel et du bien être social* » (République du Bénin, 2000 : 112), se voit inhiber dans son élan de développement par le phénomène de la corruption. Il n'est point besoin de démontrer en dehors des classements actuels l'ampleur de ce mal qui déstabilise l'équilibre social en ôtant aux uns (la majorité, 80%) le minimum social commun et en conférant aux autres (la minorité, 20%) le maximum individuel (Adoun et Awoudo, 2008). L'Indice de Perception de la Corruption (IPC) publié en 2012 par Transparency International classe le Bénin au 94e rang sur 183 pays, avec une note de trois sur dix (3/10), lui attribuant la 14e place en Afrique (PNUD, 2012). De même, en deux mil treize (2013), le Bénin était inéligible pour bénéficier du Compact du Millénium Challenge Account des Etats-Unis d'Amérique du fait de la non validation de l'indicateur ‘’maîtrise de la corruption’’.

Subséquemment, le secteur de l'enseignement qui occupe une place prépondérante dans les politiques publiques de développement et des stratégies de réduction de la pauvreté axées sur le renforcement du capital humain, se trouve être aussi menacé par le phénomène de la corruption (OLC, 2009). Sur un effectif total de trois cent trente-trois personnes enquêtées dans le cadre d'un état des lieux effectué sur le secteur de l'enseignement par OLC, 78% des enquêtés reconnaissent l'existence de la corruption dans le secteur de l'enseignement contre 21,32% qui pensent le contraire (Ibid.). Il y a donc, pour ainsi dire, des acteurs qui font des échanges plus ou moins clandestins leur permettant d'obtenir des avantages que l'application des règles en vigueur n'aurait pas permis d'avoir (Mény, 1992) en milieu universitaire. Les entretiens réalisés lors des travaux de Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) sur le sujet de recherche ont révélé qu'il existe, à travers les interactions entre usagers et prestataires de services universitaires

des formes de corruption telles que le trafic d'influence, le piston, le patronage, l'abus de confiance, la concussion, le chantage, le pot-de-vin, pour ne citer que ceux-là. De tels constats peuvent bien justifier le fait que les universités nationales du Bénin soient devenues des espaces de sensibilisation sur l'hydre qu'est la corruption (les annexes n°2 et 3 en sont des illustrations).

1.1.2. Problème

La République du Bénin a connu une pluralité d'actions de lutte contre la corruption, surtout à partir de la première décennie post-démocratique où les institutions financières internationales ont fait de la lutte contre la corruption une méthode de bonne gouvernance (Eyebiyi, 2013). Pourtant, le contraste entre la stigmatisation discursive du phénomène et l'extension des pratiques qui en relèvent (Olivier de Sardan, 1996), est toujours d'actualité. A l'évidence, on pourrait donc admettre qu'en dépit des dispositions juridiques et des nombreuses actions menées par les organisations publiques et privées, la corruption persiste.

Au nombre des organisations, il faut citer entre autres, les institutions publiques comme la Cellule de Moralisation de la Vie Publique (CMVP, créée par décret n°96-579 du 19 décembre 1996), l'IGE et les organisations de la société civile telles que FONAC, ANC, AlCRER, SOCIAL WATCH Bénin, Nouvelle Ethique, OLC, UNAMAB, Alliance Pour la Refondation de la Gouvernance en Afrique et ANLC. Ces organisations sont soutenues par des textes de loi dont la Convention des Nations Unies contre la corruption, la Convention de l'Union africaine sur la Prévention de la Corruption adoptée à Maputo le 11 juillet 2003, la Constitution du 11 décembre 1990 (en ces articles 35, 37, 52, 75, 136 et 138) et la loi numéro 2011-20 du 12 octobre 2011, portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin.

Il y a par ailleurs, l'institutionnalisation de la journée du 8 décembre comme journée de la lutte contre la corruption et les dénonciations publiques faites par la société civile, qui constituent des actes non moins négligeables dans la lutte contre la corruption. Cependant, sans avoir l'ambition d'établir ici le cadre juridique et institutionnel de la lutte contre la corruption au Bénin, nous proposons quelques événements majeurs qui situent les contextes dans lesquels les actions de répression ci-dessus citées ont émergé.

En effet, après l'accession de la République du Bénin à sa souveraineté internationale (1960), la question de la corruption commençait déjà à se poser comme une préoccupation majeure pour tous les gouvernants qui se sont succédé dans l'histoire. C'est ainsi que chaque régime politique avait été confronté à ce phénomène. Il faut signaler que,

> *« au lendemain de la révolte populaire du 28 octobre 1963, la commission exceptionnelle d'enquête, mise sur pied par les nouvelles autorités, a établi un rapport très accablant en matière de détournement de biens publics par le Président Maga et ses collaborateurs* » (Adoun et Awoudo, 2008 : 361).

C'est ainsi que le Président AHOMADEGBE avait publiquement évoqué aux Béninois, le 14 mars 1964, les pratiques de corruption qui ont cours avec le régime qui l'a précédé. En 1970, ''l'affaire Kovacs'' était venue confirmer l'ampleur de la corruption au Bénin et démontrer la responsabilité des hommes politiques d'alors[10]. De même, sous la Révolution (1972-1990), les comptes rendus des conseils des ministres mentionnaient fréquemment des cas de détournement de biens publics et de concussion.

Dans les années 1990 (avec l'avènement du Renouveau démocratique), plusieurs commissions ont vu le jour sur initiative de l'exécutif. On peut citer entre autres : la commission AHOUANSOU, du nom de son Président, un universitaire et la commission AMOUSSOU KPAKPA du nom de son Président qui est un magistrat.

[10] L'affaire Kovacs porte le nom d'un homme d'affaire franco-polonais dont les actes de corruption avaient sali les hommes politiques béninois.

Mais avec ces différentes commissions rien n'avait pratiquement changé ; bien que les cas de corruption aient été traités plus ouvertement (Nansounon, 2001). En 1992, l'importance de l'affaire dite ''Cissé'' défraye la chronique. C'était la première fois qu'un homme politique passait sur le banc des accusés pour crimes économiques au Bénin. Les conséquences financières et sociales des détournements de biens publics devenaient beaucoup plus graves au point où le Président Mathieu KEREKOU créa en 1996, la cellule de la moralisation de la vie publique. Ainsi, cette cellule de moralisation focalisait plus ses actions sur les services du trésor et des impôts, sans oublier la douane.

Dans la période allant de 2000 à 2013, les plus importants cas de corruption sont entre autres: l'affaire du sable glucosé en 2002, le dossier dénommé '' 70 milliards'' ou l'œuvre de la commission AHANHANZO, l'affaire BOA en 2003, l'usage de faux vu de la tour en 2003, l'implication du groupe TITAN dans la campagne électorale du Président Mathieu KEREKOU en 2005, le dossier de déversement de gasoil de mauvaise qualité dans les réservoirs de la société Oryx, le troublant gré à gré à la CNSS en 2005, l'affaire SONACOP en 2006, l'affaire du jardin de New York en 2006[11], les affaires d'ICC services et consorts, du port sec d'Allada, de l'avion présidentiel, des turbines à gaz d'Allègléta, de la CENSAD et celle de la construction du siège de l'Assemblé Nationale (de l'ère du régime du changement), qui ont tous d'une manière ou d'une autre bouleversé l'ordre socioéconomique voire politique du pays. N'est-ce pas cet état de choses qui a justifié la marche verte contre la corruption, initiée par le président Boni YAYI lors de son premier quinquennat?

C'est dans ces contextes qu'un arsenal juridique très fourni de lutte contre la corruption a vu le jour. Or, les universités d'Abomey-Calavi et de Parakou étant des

[11] Cf. Adoun et Awoudo (2008), qui ont décrit la plupart de ces affaires de corruption.

institutions publiques, la loi n° 2011-2 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en Républiques du Bénin s'applique d'office à elles. Pour opérationnaliser ladite loi, chaque entité du système universitaire se l'approprie à travers ses grilles de sanctions. Malgré tous ces efforts qui ont commencé depuis les années 1960 jusqu'à nos jours, le phénomène de la corruption semble perdurer comme une hydre. Du coup, l'effet attendu de ces différentes mesures institutionnelles et juridiques anti-corruption est peu reluisant.

En outre, la corruption étant perçue comme une pratique contre éthique, le souci de ne pas se faire remarquer amène plusieurs acteurs à avoir recours à un « langage spécialisé » et/ou « crypté » (Djob-Li-Kana, 2013). L'encodage et le décodage deviennent ainsi la règle du jeu discursif. Fondamentalement, ils affectent à certains énoncés un autre sens pour voiler l'objet de leurs discours (à visée corruptrice). Les mots sont donc employés au sens littéral pour servir de couverture au sens réel. A ce niveau précis, la finalité est d'inviter à une faveur illicite ou de solliciter une rétribution indue. Cette dynamique langagière se déploie chez certains usagers et prestataires de services des universités nationales du Bénin qui utilisent des codes langagiers tels « *il faut venir en venant* », « *comment es-tu venu ?* », « *éteins le feu* », « *c'est un parent* », « *c'est ton enfant* », « *il a la main* », « *il détient le code* », « *il sait traiter le dossier* », « *il connaît le circuit* », « *tu es allé le voir pour ton cas* ? », « *on ne masse pas une bosse les mains vides* »… pour corrompre. Ces énoncés constituent des non-dits qui banalisent la corruption dans le système universitaire. Selon nos entretiens exploratoires, les expressions ci-dessus énumérées sont quotidiennement utilisées dans les campus publics parcourus (Abomey-Calavi, Adjarra et Parakou) sans que personne ne soit offusqué. Il est donc constaté qu'à l'université, une institution d'éducation et de formation du capital humain, le langage de facilitation de la corruption est mis en exergue. Or, si quelqu'un devrait mieux

percevoir le danger que porte ce mécanisme de banalisation langagière de la corruption et de camouflage des acteurs qui y participent, c'est l'intellectuel (universitaire et étudiant). Pourtant, c'est encore dans les établissements où sont formés les cadres indispensables au développement du Bénin, qu'il se développe tout un jargon crypté de négociation des pratiques illicites.

A partir de là, l'analyse de ces tournures relatives à la corruption constituerait un exercice susceptible de fournir des matériaux empiriques aux politiques anti-corruption. L'appréhension des interactions discursives est ainsi considérée comme la démarche qui permettra de mieux étudier la corruption en milieu universitaire, car, sans communication, les acteurs de la corruption ne sauraient organiser les pratiques illicites : les discours autour de la corruption renseignent sur les contextes d'élocution et portent en eux des sens à découvrir. Mieux, certains déterminants structurels, économiques, politiques et socioculturels de la corruption, transparaissent dans des supports expressifs utilisés sur les campus prospectés. C'est la raison pour laquelle, nous avons mené dans le cadre de cette thèse, une recherche socio-anthropologique qui analyse la corruption à partir des données linguistiques.

La question de recherche qui se dégage est la suivante : comment les facteurs sociolinguistiques véhiculent-ils des enjeux et des dynamiques favorables aux pratiques corruptrices dans les universités nationales du Bénin ? Face à une telle problématique axée sur les ressorts sociolinguistiques, les hypothèses ont été formulées afin de soumettre le cadre conceptuel élaboré à l'épreuve des faits observables.

1.2. Les hypothèses

Nous avons formulé une hypothèse générale et des hypothèses spécifiques.

1.2.1. Hypothèse générale

Comme hypothèse générale, nous postulons que les pratiques corruptives en milieu universitaire béninois sont déterminées par des facteurs contextuels, politiques, économiques et socioculturels porteurs d'enjeux pour les acteurs en présence dont les codes de dissimulation langagière constituent des supports expressifs.

1.2.2. Hypothèses spécifiques

Les hypothèses spécifiques sont au nombre de trois :

HS_1 : la corruption en milieu universitaire est banalisée par des pratiques langagières provenant des proverbes béninois et d'un jargon estudiantin;

HS_2 : les acteurs en jeu développent des stratégies communicationnelles favorisant la fréquence des faits de corruption ;

HS_3 : la mobilisation des codes langagiers de facilitation de la corruption varie en fonction de l'enjeu discursif des acteurs.

1.3. Les objectifs

1.3.1. Objectif général

Cette recherche vise à analyser les caractéristiques, les fondements et les implications de la corruption en milieu universitaire au moyen des codes langagiers qui la facilitent chez les acteurs en jeu.

1.3.2. Objectifs spécifiques

Ils sont au nombre de trois et se présentent comme suit :

OS_1 : inventorier les pratiques langagières qu'utilisent les usagers et prestataires de services universitaires pour banaliser la corruption;

OS_2 : répertorier les stratégies communicationnelles que développent les acteurs du système universitaire pour corrompre ;

OS_3 : catégoriser les codes langagiers de facilitation de la corruption à partir de l'objet des négociations corruptives et des enjeux visés par les acteurs en interaction.

Tableau I**: Synthèse des données mises en exergue dans le cadre conceptuel**

Objectifs spécifiques	**Hypothèses spécifiques**	**Indicateurs**	**Variables**
1- Inventorier les pratiques langagières qu'utilisent les usagers et prestataires de services universitaires pour banaliser la corruption;	La corruption en milieu universitaire est banalisée par des pratiques langagières qui procèdent des proverbes béninois et d'un jargon estudiantin;	- La régularité des énoncés ; - déterminatifs de la corruption ; - les perceptions sociales de la corruption ;	Terminologies liées aux faits corruptifs ; proverbes de facilitation de la corruption ; phrases codées (interrogatives ou affirmatives) de sollicitation et d'agrément des services immérités ; connaissance du phénomène de la corruption, images descriptives issues des discours d'acteurs ; contexte d'énonciation des codes langagiers déterminatifs de la corruption ; cadre des interactions discursives.
2- Répertorier les stratégies communicationnelles que développent les acteurs du système universitaire pour corrompre ;	Les acteurs en jeu développent des stratégies communicationnelles favorisant la fréquence des faits de corruption ;	- La nature et l'importance des interactions illicites au sein des campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou; - la présence/diversité des acteurs de la corruption ;	Stratégies communicationnelles développées par les acteurs de la corruption ; les logiques corruptionnelles ; mécanismes de négociation des avantages indus ; jeux et enjeux des acteurs en présence ; les rapports de pouvoir entre corrompus,

			corrupteurs et courtiers de la corruption ; moyens utilisés dans les échanges corruptifs.
3- Catégoriser les codes langagiers de facilitation de la corruption à partir de l'objet des négociations corruptives et des enjeux visés par les acteurs en interaction ;	La mobilisation des codes langagiers de facilitation de la corruption varie en fonction de l'enjeu discursif des acteurs.	- La pluralité des services universitaires ; - existence de plusieurs acteurs ; - usage différencié des codes langagiers.	La variation géographique des codes langagiers ; la diversité des services rendus au sein des universités investiguées ; l'enjeu de chaque acteur universitaire et la finalité des échanges.

Source : **GAGA, 2015**

1.4. Délimitation thématique

La question de la corruption peut être abordée dans divers domaines d'acquisition du savoir. Toutefois, la présente recherche se veut être à l'interface de la sociolinguistique et de la socio-anthropologie du développement. On pourrait ajouter que cette recherche tire son origine des conclusions de Blundo et Olivier de Sardan (2001: 114) qui ont démontré qu'il existe une sémiologie de la corruption dans laquelle « *les mots rejoignent les discours dans une même entreprise de banalisation* ». Or, cette banalisation de la corruption ne se manifeste qu'à travers le langage « crypté » et/ou « codé » des acteurs (Djob-Li-Kana, 2013) ; d'où l'importance d'une analyse métaphorique axée sur le cadre conceptuel de Lakoff et Johnson (1980) ainsi que sur le modèle fonctionnaliste de Lasswell (1948) qui permettent de mieux cerner les ressorts sociolinguistiques de la corruption en milieu universitaire.

Ainsi, les systèmes de valeurs, les codes langagiers et les stratégies qui favorisent la corruption seront mis en évidence. Les variables issues de la collecte des données seront aussi présentées suivant les paliers économiques, sociaux, politiques, environnementaux, culturels et technologiques (ESPECT) afin d'élaborer les perspectives de la présente thèse.

1.5. Clarification conceptuelle et cadre conceptuel de la corruption en milieu universitaire

Il s'agit de préciser d'une part, le sens des concepts à employer dans le cadre de cette recherche et d'autre part, de mettre en exergue l'articulation de sens contenu dans les variables évoquées dans les hypothèses (Formarier et Poirier-Coutansais, 1986).

1.5.1. Clarification conceptuelle

Trois concepts clés sont clarifiés dans cette rubrique. Il s'agit des concepts de corruption, de codes et de l'adjectif langagier utilisé dans le groupe de mots « codes langagiers ».

En effet, la corruption est une pratique aussi vieille que l'humanité, rencontre-t-on dans certains écrits.

Même si, « *en d'autres époques ou en d'autres lieux, les sciences sociales se sont intéressées directement à la corruption, de l'empire romain, ou de l'empire byzantin à l'Europe de l'Est communiste et post-communiste, des machines politiques contrôlant les villes américaines aux sociétés méditerranéennes* » (Olivier de Sardan, 1999 : 97),

c'est entre le XV et le XVIIIème siècle, notamment avec les philosophes dont Machiavel (1525) que le phénomène de la corruption a commencé par être mieux abordé par les travaux scientifiques. Reste que le phénomène est devenu particulièrement problématique dans les pays africains aux lendemains des indépendances où, la mauvaise gestion économique de la plupart des Etats suscitait beaucoup de réflexions chez les scientifiques et, surtout dans la période d'après la crise mondiale des années 80 où les malversations liées aux crédits venant des pays du Nord étaient dénoncées. Dans son acception étymologique, le concept de corruption, qui provient du latin corruptio, se définit comme une dénaturation, une dépravation ou une altération du langage, du goût ou de jugement. Ainsi, le substantif corruptio vient lui-même du verbe latin ‘’corrompere’’ qui veut dire altérer, pervertir ou rendre mauvais. En dehors de cette première origine, plusieurs auteurs

et organisations ont défini le concept à partir des approches juridique, morale, politique et/ou économique. Toutefois, *« au sens général, la corruption consiste à utiliser une charge publique pour son profit personnel* » (Gray et Kaufmann, 1998: 7).

Klitgaard (1997 : xviii) souligne qu'« i*l y a corruption lorsqu'un individu place de manière illicite ses propres intérêts au dessus de ceux des gens et des idéaux qu'il s'est engagé à servir* ». Elle réside pour l'auteur dans les actes qui se détournent de la règle en vigueur. Pour Adoun et Awoudo (2008 : 64), qui se sont référés à Agnès Campbell, la corruption s'apprécie comme « *l'abus du pouvoir public pour obtenir un profit personnel*». Mény (1992) la définit, en ce qui le concerne, comme « un échange plus ou moins clandestin qui permet d'obtenir des avantages que l'application des règles en vigueur n'aurait pas permis d'avoir ». Selon l'auteur, elle procure des passe-droits.

Les Nations-Unies (2004 : 17-18) en procédant à une pénalisation des actes liés à la corruption ont établi le caractère infractionnel :

> « *au fait de promettre d'offrir ou d'accorder à un agent public, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles* » et « *au fait pour un agent public de solliciter ou d'accepter, directement ou indirectement, un avantage indu, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin d'accomplir ou de s'abstenir d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles* ».

Il s'est agi là d'une approche juridique de définition de la corruption qui part de l'acte posé pour appréhender le phénomène. Selon Adoun et Awoudo (Ibid.) la petite corruption encore appelée corruption épisodique est celle qui sévit surtout dans les rangs des agents de l'administration des finances, des services d'impôts et des domaines et de la douane. Par contre, la corruption institutionnelle

> « se manifeste à travers la passation des marchés publics, les pots-de-vin, les grosses commissions, le dévoiement des procédures d'octroi de marchés, les appels

> d'offres truqués, la passation anormale de marchés de gré à gré avec comme acteurs des responsables de l'administration publique et des entrepreneurs du secteur privé : c'est la corruption publique ».

La corruption systémique est le type de corruption qui se pratique au niveau de la classe dirigeante, des médias, des institutions de contre-pouvoir, de la société civile voire des institutions internationales. On peut donc déduire qu'à chaque domaine de la vie sociale correspond un type de corruption.

Sur le plan de l'importance de l'acte illicite, une corruption est qualifiée de grande lorsqu'elle se pratique par les élites au pouvoir, les décideurs ou même les cadres moyens c'est-à-dire ceux qui s'occupent de la gouvernance d'un pays ou d'un système ; alors qu'on parle de petite corruption lorsque les acteurs corrupteurs sont de petits fonctionnaires ayant un pouvoir décisionnel faible. Autrement dit, la grande corruption s'insère dans une dynamique d'accumulation tandis que la petite corruption pose un problème de survie (Transparency International, 2000). La distinction entre corruption passive et active tient de la position occupée par le corrupteur et le corrompu dans le marchandage de l'acte illicite. Dans la situation où le fonctionnaire exige ou sollicite des biens, avantages ou promesses pour accomplir ou s'abstenir d'accomplir un acte qui relève normalement de sa fonction, les spécialistes de la question parlent de la corruption passive. Mais lorsqu'un acteur social propose des biens, avantages ou promesses à un fonctionnaire pour qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte lié à sa fonction, on parle d'une corruption active.

Dans un autre contexte, on traite une corruption de législative lorsque les législateurs ou les politiciens marchandent leurs positions pour voter une loi ou la rejetée, ceci souvent contre ceux qui les ont placés à leurs postes. A contrario, la corruption administrative intervient lorsqu'un fonctionnaire prend un pot-de-vin pour accorder un

marché à un particulier ou quand il accepte des biens pour protéger un opérateur économique qui n'est pas en règle vis-à-vis de ses obligations fiscales.

En ce qui nous concerne, la corruption dans le cadre de cette recherche, consiste dans l'ensemble des manières d'agir, observées chez les acteurs du système universitaire consistant à accorder des services illicites en vue d'obtenir des avantages personnels (matériels ou immatériels). Il est, tout de même, une équivoque qu'il est impérieux de lever dans cette partie. C'est le fait que certaines voix tendent à limiter la corruption à son aspect économique.

Pour notre part, la corruption en milieu universitaire ne renvoie pas à cette acception, comme d'aucuns s'attendraient à le lire. Il faut plutôt entendre dans le présent travail par ce concept, le fait qu'un acteur place de façon illicite ses propres intérêts au dessus de ceux des gens et des idéaux qu'il s'est engagé à servir (Klitgaard, 1997). Tout acte aussi petit ou aussi grand soit-il, explicite ou implicite, matériel ou immatériel qui correspondrait au critère mis en évidence par cette définition est rangé dans la corruption. On pourrait être plus explicite en disant qu'il n'est pas question ici d'une corruption marchande mais plutôt de pratiques de petite corruption qui ont cours dans les universités nationales du Bénin et les faits que Olivier de Sardan (1999) évoque sous le vocable de « *complexe de la corruption* ». Ce sont des pratiques qui ne correspondent pas à la corruption au sens juridique du terme mais qui développent une certaine ressemblance avec cette dernière. Pour illustrer l'idée, l'auteur a cité le népotisme, les abus de pouvoir, le délit d'ingérence, les détournements de fonds et malversations diverses, le trafic d'influence, la prévarication, les délits d'initié, les abus de biens sociaux. Au vu de ces considérations et surtout dans le souci de ne pas tomber dans une subjectivité inopérante ou de reproduire simplement les opinions de « sens commun », une distance a été prise

vis-à-vis des positions fortement moralistes et des discours publics très passionnés. Dès lors, que peut-on comprendre par l'expression « codes langagiers » ?

En fait, définir l'expression tout entière, revient d'abord à donner la signification de chaque énoncé, avant d'établir ensuite le lien sémantique qui les unit. Le concept de code est autant utilisé en sciences juridiques, en sociologie qu'en linguistique. Néanmoins, chaque domaine dissipe toute équivoque sur l'usage qu'il en fait. Au plan juridique, le code est défini comme un *« ensemble de lois ordonnées regroupant les manières qui font partie d'une même branche du droit (ainsi C.civ., C. com., C. pén., C. pr. Civ.*» (Guillien et al., 2003 : 111). La définition sociologique se rapproche quelque peu de celle qui est donnée en droit. Selon Grawitz (2000) le code vient du mot latin « codex » qui signifie livre, tablette à écrire. En sociologie, il est utilisé pour désigner un ensemble de préceptes (écrits ou non), socialement approuvés et garantis par un système de sanctions (code civil, code professionnel). Le même document ajoute à ce niveau qu'il prend aussi le sens d'un système de signes conventionnels (codes de la route) ou un répertoire des signaux utilisables et de règles à observer en les combinant. Ce dernier sens conduit sur le sentier de la linguistique.

Au plan linguistique, « *un code est un système de signaux (ou de signes, ou de symboles) qui, par convention préalable, est destiné à représenter et à transmettre l'information entre la source (ou émetteur) des signaux et le point de destination (ou récepteur)* » (Dubois et al., 2001 : 90). Ces mêmes auteurs préciseront que le code est un système de transformation de la forme d'un message en une autre forme qui permet la transmission du message. C'est ce dernier usage qui rend compte de la connotation qui est donnée à ce concept dans le présent document. Autrement dit, nous entendons par code des pratiques langagières qui ne se donnent pas facilement à décrypter car leur compréhension procède d'un décodage.

Par ailleurs, l'adjectif langagier est employé ici, comme le synonyme de linguistique. Mais sans aller dans les spécificités de l'usage de l'adjectif « langagier », il convient de préciser qu'il est fondamentalement associé au concept « code » pour désigner ce qui est relatif au langage. En un mot, l'expression « codes langagiers » est utilisée dans le sens où Djob-Li-Kana (2013) qui parle de « discours spécialisé », « de registre crypté » et ou de « langage connoté » pour mettre en évidence le jargon particulier et atypique de la corruption dont la compréhension nécessite une certaine initiation. Dans le discours des acteurs des universités investiguées, il existe donc des énoncés dont l'usage est à cheval entre le sens littéral et le sens communiqué pour assurer la discrétion chez ces derniers. Ces codes langagiers sont des expressions voilées. Ils peuvent être aussi rapprochés de ce que Meunier (2007) qualifie de « pratiques clandestines » pour décrire les usages langagiers de nature secrète et ritualisée observés chez les écoliers dans la cour de recréation (injures, rapportages, etc.). Autrement dit, comment pouvons-nous comprendre qu'on demande à celui qui jouit parfaitement de ces deux mains, s'il a ''*la main* ''? Ou qu'on invite un acteur à ''*éteindre le feu''*, alors qu'il n'y aucun incendie?

1.5.2. Cadre conceptuel de la corruption en milieu universitaire

La problématique de la corruption en milieu universitaire peut être abordée de diverses manières. Toutefois, en inscrivant l'objet de recherche dans une approche transversale où se côtoient la sociolinguistique et la socio-anthropologie du développement, un contexte de sens se dégage et mobilise plusieurs variables explicatives. Ainsi, en se fondant à la fois sur les données « émiques » obtenues lors de nos travaux de diplôme d'études approfondies (DEA) et sur les hypothèses formulées dans la présente thèse, l'on comprend que l'appréhension du phénomène de la corruption est indissociable de celle des pratiques langagières, des stratégies mises en œuvre pour négocier les

avantages immérités et des facteurs institutionnels favorables aux actes illicites. Le schéma 1 présente les composantes du cadre conceptuel.

Figure n° 1 : Cadre conceptuel

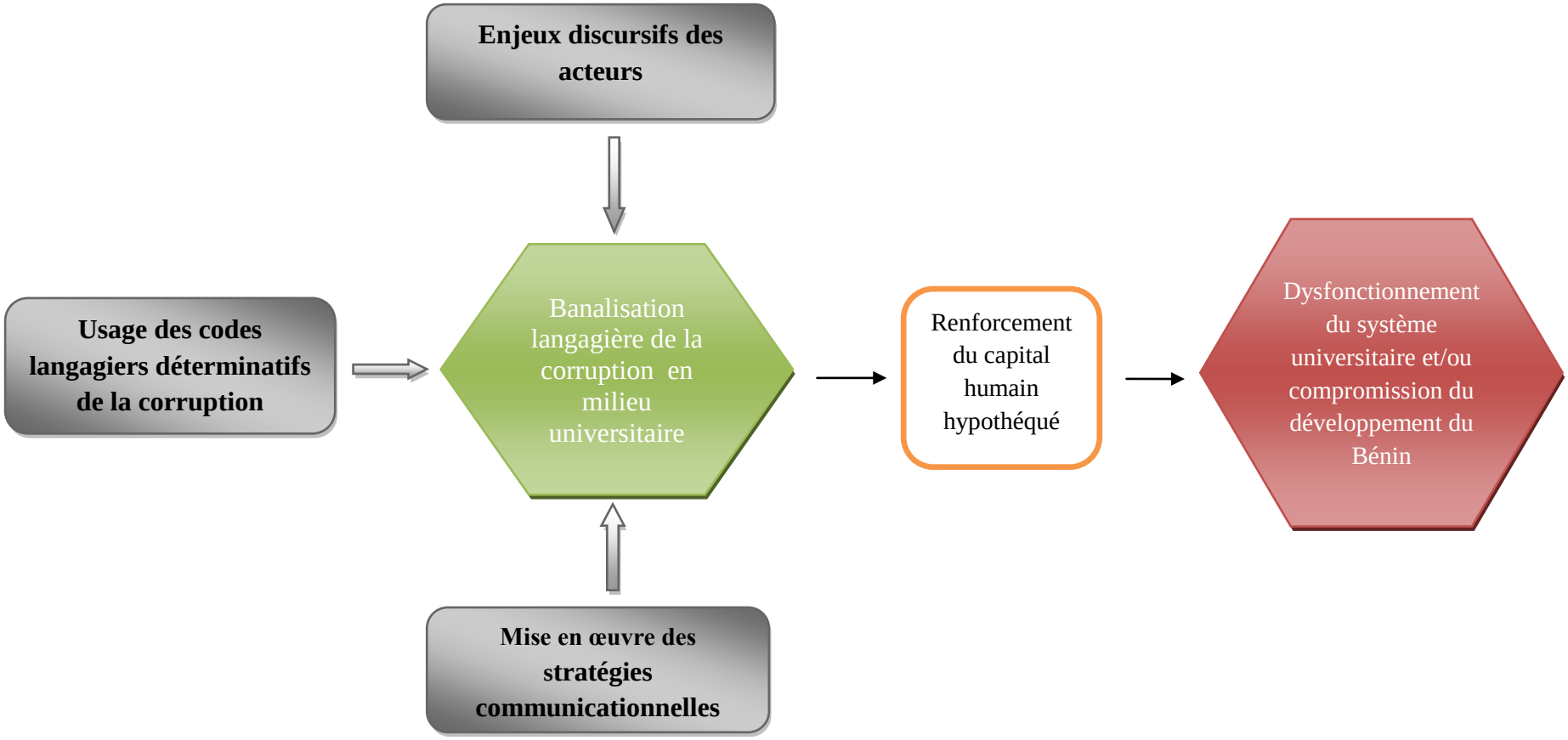

Source : **données de terrain, 2014**

Légende :

: Facteurs expliquant le problème

: Conséquence

Commentaire de la figure 1:

Les pratiques de corruption en milieu universitaire sont déterminées, en général, par des facteurs contextuels, politiques, économiques et socioculturels. Or, chacun de ces facteurs est porteur d'un enjeu qui amène l'acteur universitaire à développer des mécanismes de facilitation des pratiques illicites. C'est dans cette dynamique contextuelle, que le recours à la sémiologie de la corruption (en termes d'enjeux discursifs des acteurs, de stratégies communicationnelles et d'usage des codes) participe à la fréquence et à la facilitation du phénomène.

Toutefois, il est important de noter que les variables concourant à la corruption en milieu universitaire, influent sur le renforcement du capital humain, l'une des missions de l'université. Ainsi, l'avenir du système universitaire et celui du pays pourrait être hypothéqué car, il n'y a pas de développement sans un bon capital humain. Or, la corruption compromet directement ou indirectement la qualité du capital humain.

De même, si l'on fait une interprétation au second degré, avec l'appui des modèles métaphorique, stratégique et lasswellien, on se rend compte que le phénomène de la corruption est enchâssé dans des stratégies discursives qui assurent la discrétion et l'efficacité des acteurs en jeu (corrompu, corrupteur et courtier de la corruption).

1.6. Etat de la question

Il s'est agi ici, de faire d'abord le point des écrits existants ; ensuite de procéder à un tri de ceux qu'on a jugés essentiels pour la problématique de la corruption en milieu universitaire et enfin d'articuler les différentes thèses défendues par les auteurs retenus. Deux sous-parties structurent le contenu de l'état de la question, notamment la revue de littérature et l'originalité de la recherche.

1.6.1. Revue de littérature

Au début de cette rubrique, un accent particulier est mis sur la relation qui existe entre la langue, la culture et la pensée. En effet, cette trilogie a nourri pendant longtemps, de grands débats en sciences cognitives, mettant ainsi en dialogue les philosophes, les sémioticiens, les linguistes, et dans une certaine mesure, les sociologues. C'est le lieu de rappeler quelques-uns avant d'aborder l'objet de la recherche.

C'est d'abord Von Humboldt cité par Leroux (2006) qui place le langage humain au centre du fonctionnement du corps social. Selon le modèle théorique de Humboldt, le langage est ce qui rend possible la formation par l'homme d'un monde conceptuellement articulé dans lequel viennent prendre place toutes ses activités. Autrement dit, pour appréhender la pensée d'un individu et connaître sa culture, il faut étudier ses comportements langagiers.

Dans la même orientation théorique, Benvéniste (1966) cité par Malamoud (1971 : 654) a souligné que :

> *« le langage se réalise toujours dans une langue, dans une structure linguistique définie et particulière. Langue et société ne se conçoivent pas l'une sans l'autre… Par la langue, l'homme assimile la culture, la perpétue ou la transforme. Or comme chaque langue, chaque culture met en œuvre un appareil spécifique de symboles en lequel s'identifie chaque société* ».

On voit donc que la langue joue un rôle déterminant dans les interactions qui lient l'homme à sa société. Fort justement, elle peut être approchée comme un moyen d'investigation en vue de comprendre une communauté, un groupe, pour ne citer que ceux là. Mais comment le sens émerge-t-il des expériences individuelles ou collectives des hommes ?

C'est à cette question que tente de répondre l'ouvrage de Peter et Luckmann (1996) dans ''*La construction sociale de la réalité''*. Pour ces deux auteurs, la réalité de la vie quotidienne se construit à partir des subjectivités. Mais pour que les subjectivités accèdent à une objectivité rendant ainsi disponibles des savoirs dans le temps et indépendamment des individus qui les ont produits, les hommes ont recours au langage. Le langage permet alors, à partir des signes qui le composent de se détacher de la subjectivité de chaque individu. Ainsi, la vie quotidienne se base sur des schémas de pensées (ou typifications) qui naissent dans les échanges sociaux et qui créent finalement un stock commun de signifiants et de solutions dans lequel chacun puise pour organiser ses énonciations et pour répondre aux problèmes qui se posent à lui. Ces différentes théories nous permettent-elles de comprendre la corruption ?

A ce sujet, les travaux de Nansounon (2001) ont démontré qu'une sémiologie populaire comportant un jargon codé utilisé par les conducteurs de taxi et les agents de contrôle favoriserait la corruption à Parakou. Ainsi, l'auteur met en corrélation la corruption et quelques variables sociolinguistiques qu'il est important d'analyser, si l'on veut vraiment lutter contre la corruption au Bénin.

Djob-Li-Kana (2013) abonde dans le même sens que Nansounon, en faisant une analyse métaphorique du jargon de la corruption tel qu'il se déploie chez le fonctionnaire camerounais. Selon l'auteur, le discours tenu par les acteurs de la corruption est « spécialisé » du moment où, « *c'est un discours dont le contenu référentiel et certaines caractéristiques phraséologiques sont immédiatement reconnus par le grand nombre comme étrangers à leur expérience commune* » (Ibid., 4). Ce discours s'appuie sur la métaphore qui permet aux fonctionnaires de créer un cadre d'expérience de la transaction financière ; lorsqu'ils font usage des expressions telles que « bien parler» ou « bouger les poches », etc. A priori, ces expressions n'ont rien à voir avec l'argent ; mais leur sens

communiqué est relatif à la demande d'un présent. Autrement dit, pour monnayer des services, les fonctionnaires camerounais utilisent un « langage crypté », connu des initiés et méconnu des non-initiés. De l'analyse des données, Djob-Li-Kana précise que les expressions collectées se rapportent aux métaphores discursives, mécaniques et alimentaires.

Comme on le constate, la problématique de la corruption a souvent fait l'objet de plusieurs débats qui se contredisent ou se complètent. L'apport de Akoun et Ansart (1999 : 120) clarifie davantage le phénomène lorsque ces auteurs précisent qu'en « *un sens plus général que l'on trouve chez les philosophes comme Machiavel et Montesquieu, la corruption sociale suggère l'altération généralisée des institutions et leur détournement à des fins privées* ». En effet, c'est en 1525 que Machiavel a abordé la problématique de la corruption à travers l'*Histoire de Florence.* Les Médicis[12] ont attribué à Machiavel la charge d'écrire une histoire de Florence. C'est ainsi que le philosophe, tout en prenant le contre pied de la thèse des humanistes pour qui, le rôle de l'historien est de présenter les grands exemples de vertu dans le but de faire naître des ambitions aussi grandes parmi leurs contemporains, a marqué une différence en évoquant le déclin de Florence. L'objectif de Machiavel fut de mettre en évidence la manière dont la corruption a mis Florence en déclin. L'opérationnalisation de cet objectif le conduisit à critiquer les lois qui ont amené les hommes à privilégier leurs intérêts personnels au détriment des intérêts collectifs.

Klitgaard (1997) s'est intéressé aux stratégies à mettre en œuvre pour combattre la corruption dans les Etats ou systèmes où cette dernière sévit. Selon l'auteur, pour combattre la corruption, il faut la penser en termes de système et non en termes d'individus. Il définit la corruption (C) comme étant égale au Pouvoir Monopolistique (M),

[12] Les Médicis (en italien Médici) sont une famille de banquiers italiens qui domina Florence du XVe au XVIIIe siècle.

plus le Pouvoir Discrétionnaire des fonctionnaires (D), moins la Responsabilité (R). Ce qui renvoie à la formule C = (M + D) – R, qu'il explique comme ceci : si quelqu'un jouit d'une situation monopolistique au regard d'un bien ou d'un service et détient le pouvoir discrétionnaire de décider de qui en bénéficie ou non ; si de surcroît cet individu n'a de compte à rendre à personne, alors la corruption est quasiment inévitable. Pour lui, il est impérieux de rechercher avec sang-froid les moyens de réduire les situations monopolistiques, de limiter et clarifier le pouvoir discrétionnaire et d'accroître la transparence lorsqu'on a pour mission de lutter contre la corruption. Ainsi, l'auteur s'est appuyé sur l'expérience relative à la campagne magistrale lancée par le juge Plana pour nettoyer l'administration des impôts aux Philippines (Bureau of Internal Revenue-BIR), pour dégager une politique de lutte contre la corruption axée sur : la mise en place d'un nouveau système d'évaluation des performances, la collecte d'informations sur la corruption et le châtiment rapide des hauts responsables convaincus de corruption.

En ce qui concerne les stratégies de lutte contre la corruption, l'auteur prend appui sur l'échec de Rafiq Shabir, embauché pour éradiquer la corruption dans l'Organisation Nationale de l'Alimentation dans la province de Ruritanie pour élaborer, à partir de là, les moyens de lutte suivants : distinguer entre aspects « manifestes » et « stratégiques » de la lutte contre la corruption ; rechercher les soutiens politiques ; s'assurer du soutien de l'opinion anti-corruption ; en finir avec la culture de la corruption dans l'organisation ; avoir une action positive; lier les mesures anti-corruption à la mission principale de l'organisation et trouver un monsieur « propre » et le soutenir. Il faut souligner par ailleurs qu'une analyse des calculs économiques et une analogie établie avec le domaine de la santé ont élucidé les idées de l'auteur.

Pour Alt et Luc (1997), le respect de la règle de droit est un moyen conséquent dans la lutte contre la corruption. Néanmoins, dans la pratique, les moyens juridiques et

institutionnels sont limités. Selon les auteurs et en partant de l'exemple de la France, le besoin d'augmenter les ressources des partis politiques afin de compenser le déclin du militantisme, l'apparition de spéculateurs en politique et le transfert de compétences aux collectivités territoriales sans mise en place des contre pouvoirs sont autant de causes profondes qui expliquent les écarts constatés. Ils ont également souligné, que la concentration des pouvoirs (entre l'exécutif et le législatif, par exemple) crée une dilution des responsabilités à laquelle les dispositions juridiques s'intéressent rarement. Or, cette situation favorise des comportements tels que le cumul des mandats dans la vie politique et le gouvernement des entreprises, l'accroissement du pouvoir discrétionnaire chez les élus, le détournement des associations, l'opacité des revenus et des patrimoines, etc., véritables facteurs favorables à la corruption.

De plus, l'ampleur des trafics internationaux qui a occasionné à la fois le développement des zones de forte corruption et la dérégulation des marchés financiers, n'est pas sans constituer un obstacle pour l'application de la loi en matière de la lutte contre la corruption. Pour Alt et Luc, ces échanges mondiaux qu'ils soient économiques ou politiques, embrouillent les circuits empruntés par le trafic de drogue, le terrorisme, la fraude fiscale et la corruption. En conséquence, un accent particulier a été mis sur les progrès de la coopération judiciaire internationale qui sont dérisoires, selon le constat fait par ces auteurs. Ces progrès limiteraient les crimes internationaux organisés s'ils sont renforcés. Il a été également mis en évidence ce que doit être le rapport entre le pouvoir politique et la justice, car « *tant que le pouvoir politique conservera une influence significative sur le fonctionnement de la justice, les délinquants qui en sont proches nourriront un sentiment d'impunité* » (Alt et Luc, 1997 : 120).

Tchané et Montigny (2000) ont montré la nécessité de lutter contre la corruption à travers l'ouvrage: *Lutter contre la corruption : un impératif pour le développement du*

Bénin dans l'économie internationale. Dans cet ouvrage, les auteurs ont expliqué qu'il n'y a pas d'autre alternative à la bonne gestion des affaires publiques et privées que la lutte contre la corruption. Le niveau de la corruption influence celui de la pauvreté. Pour ces derniers, lorsque la corruption touche à l'appareil étatique d'un pays, elle crée un manque de confiance entre les citoyens et les institutions en place ; ce qui est à même de favoriser après des tensions sociales. Les deux auteurs ont reconnu tout de même les efforts que font les institutions de Brettons Wood dans la lutte contre la corruption. Toutefois, ils ont tiré l'attention des lecteurs sur le blanchiment d'argent qui constitue aussi un mal contre lequel il faudrait lutter. A l'issue de leurs analyses, ils concluront que la réussite de toutes ces luttes améliorerait les conditions macro-économiques, les investissements et par ricochet le développement des pays aux équilibres économiques fragiles.

Kostanyan (2003) a réalisé une étude sur *La corruption dans le Sud-Caucase.* Il a fait le constat selon lequel la corruption n'épargne aucun pays de la planète, mais que la région du Sud-Caucase est particulièrement touchée par ce fléau qui constitue un obstacle pour son développement politique et économique. En effet, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie se retrouvent aux dernières places dans le classement établi par la Banque Mondiale. Le type de corruption qui sévit n'est cependant pas « la petite corruption » mais « la grande corruption » qui, selon l'auteur, « intervient dans le cadre de ventes aux enchères d'entreprises ou d'appels d'offres pour tel ou tel chantier de construction, lors de la nomination d'officiels de haut rang, pour s'assurer une bonne position ou une situation de monopole pour certaines opérations financières et commerciales, ou lors des campagnes et consultations électorales, etc. ». Pour Kostanyan, le passé soviétique ne suffirait pas pour expliquer cette situation comme bien de gens le pensent, mais il faut au contraire interroger la situation géographique de la région, qui attire les Etats puissants (surtout dans le cas de l'Azerbaïdjan), l'abondance des ressources énergétiques, ainsi que la faiblesse de

l'Etat et les insuffisances de la législation, en dépit des multiples déclarations d'intention des autorités en place. S'il est vrai, comme l'a souligné Kostanyan qu'aucun pays n'est en marge des faits de corruption, il n'en demeure pas moins que le phénomène est transversal à tous les paliers de la vie socio-économique.

Doumbia (1992) a observé la persistance de la corruption dans le secteur du transport en Côte-d'Ivoire. Il réalisa que la corruption est devenue un phénomène banal qui s'est transformé en une culture où la tradition apparaît comme l'un des déterminants de sa généralisation. L'auteur a démontré par ailleurs, que la petite corruption améliore certes les conditions de vie des bénéficiaires, mais les avantages restent limités et sélectifs à un groupe au détriment de la grande majorité. Pour les binômes transporteurs/policiers, la corruption est un acte de solidarité et une stratégie de survie. Enfin, Doumbia proposera de rechercher les solutions de la corruption dans les consciences collectives et non à travers les dispositifs législatifs.

Dommel (2003) dans son ouvrage *Face à la corruption, Peut-on l'accepter ? Peut-on la prévenir ? Peut-on la combattre ?*, partage avec le lecteur ses expériences d'ancien président de la section française de Transparency International, sur la corruption et les moyens d'y faire face. Après avoir mis en évidence le travail de Transparency, qui par le biais de la publication annuelle de son Indice de Perception de la Corruption (IPC) a contribué à informer et sensibiliser le public sur ce fléau, l'auteur accorde un intérêt particulier aux différents rôles que doivent jouer les acteurs tels que les pouvoirs publics, les milieux d'affaires et la société civile dans ce combat. Dans son analyse, il a fait ressortir que l'harmonisation des dispositions normatives est cruciale. Par contre, le juridisme constitue, à ses yeux, un piège à éviter à tout prix. La société civile a donc un rôle majeur à jouer dans la lutte contre la corruption qui est devenue l'une des pierres d'achoppement au développement économique des nations. Tout en s'intéressant à la

France, à travers les cas de corruption qu'ils pratiquent hors des frontières françaises, l'auteur recommande au terme de son ouvrage d'intégrer la lutte contre la corruption dans une politique d'ensemble.

En observant la société française, Mény (1992), a démontré que la corruption touche considérablement le palier politique. En effet, le pantouflage chez les hauts fonctionnaires, le cumul des mandats ainsi que l'offre des exceptions et des arrangements dans l'administration créent un climat favorable à la corruption de la République française. De même, les opinions pessimistes des Français qui font état de ce que tous les hommes politiques sont compromis, développent chez ces derniers une certaine passivité par rapport au phénomène. L'auteur s'appuie aussi sur les auteurs comme Aristote, Montesquieu, Machiavel et Rousseau, pour souligner que la corruption politique s'entendait comme des transformations liées aux modes de gouvernement, notamment la dictature, la monarchie et la démocratie. Selon cette acception « c'est la dégénérescence des institutions plutôt que le comportement des acteurs qui attire l'attention ». Toutefois, Mény a précisé que dans les sociétés contemporaines occidentales ou non, la corruption politique a pris un sens beaucoup plus étroit et désigne « *une forme d'échange social, secret, par lequel des détenteurs de pouvoir (politique et administratif) monnayent, sous une forme ou une autre, le pouvoir ou l'influence qu'ils exercent en vertu de leur mandat ou de leur fonction* ». Pour lui, l'on ne pourrait réellement comprendre les ressorts de la corruption à la française sans mettre en lumière les traits de la culture politique, les mécanismes institutionnels et les habitus qui en sont à la base. Il tire de ses réflexions l'invite suivante: « *plus que d'une réforme de l'Etat, la France a besoin de changer ses mœurs politiques* ».

Par ailleurs, le travail ethnographique de Thomi (2013) apporte un éclairage scientifique sur les pratiques que le sens commun de la société grecque aurait sans doute qualifié de corruptionnelles, mais qui ne sont pas désignées comme telles par leurs propres

acteurs. A partir des recherches menées sur *L'articulation morale de la petite corruption à la grande dans les discours populaires grecs,* l'auteur a conclu que les informateurs atténuent leur part de responsabilité morale dans la petite corruption (corruption routinière, moins blâmée par la morale populaire) en présentant leur participation comme une contrainte liée aux circonstances. Ainsi, renvoyer les demandes d'hébergement en échange d'un pourcentage informel sur les loyers perçus; embaucher préférentiellement un candidat membre d'un réseau de solidarité ou faire jouer ses contacts familiaux pour être affecté dans une région prédéterminée dans le cadre du service militaire grec, sont autant d'actes justifiés par la morale des enquêtés. La petite corruption qui apparaît dans le langage des locuteurs comme un arrangement de bon sens, devient fonctionnelle et pardonnable. Par contre, Thomi souligne que les représentations grecques n'ont aucune excuse pour la grande corruption c'est-à-dire le « *dorodokia* » qui signifie (véritable corruption).

Dans un contexte religieux, Ezoua (1999) s'est intéressé, en ce qui le concerne, aux actes de corruption qui ont cours dans la société et surtout dans l'Eglise africaine. Pour lui, la corruption est un « cancer » qui s'est infiltré désormais dans la maison de Dieu[13]. Mais avant qu'elle soit pratiquée par les chrétiens dans leurs différents services et à l'Eglise, elle constituait déjà un problème majeur dans les sociétés africaines. L'auteur considère ainsi la colonisation comme la période qui a favorisé la corruption en Afrique, car « avec le croisement des deux cultures, l'argent s'est implanté partout et définitivement sur la terre africaine. Il est devenu indispensable ». De même, les indépendances africaines ont marqué l'ère de l'amplification des pratiques de corruption ; du moment où, après le passage des colonisateurs, « les nouveaux locataires noirs pillent et exploitent sans vergogne les populations ». Selon Ezoua, c'est l'amour de l'argent qui a conduit les hommes, voire les

[13] En comparant la corruption à un « cancer », Ezoua (1999) rejoint Wolfensohn cité par Zagainova (2012) et Favarel-Garrigues (2009). Tous ces auteurs postulent que la lutte contre la corruption doit être le point nodal de toute politique de développement ; en ce sens que le phénomène constitue une menace aux plans économique, social, politique, voire culturel (religieux) pour tous les pays du monde.

chrétiens à avoir régulièrement recours à la corruption. Cependant, si dans la Bible l'infidélité et la désobéissance à Dieu sont perçues comme des actes de corruption, il faut noter avec l'auteur que ledit phénomène se manifeste dans l'Eglise africaine à travers les couples de concepts suivants : la partialité et les injustices sociales, l'immoralité et le sexe, la malhonnêteté et le vol, la cupidité et l'extorsion. Pour avoir des hommes intègres, il a conseillé de suivre le modèle de Joseph (qui a pu fuir le péché en refusant l'offre de la femme de son maître Potiphar, qui voulait qu'il couche avec elle) et celui de Néhémie, « un homme de prière et d'action » qui a entrepris de profondes réformes afin d'amener le peuple juif à devenir fidèle à Dieu.

En ce qui concerne les réformes à entreprendre dans les sociétés pour lutter contre la corruption, Ezoua propose de se repentir, d'instaurer la discipline, de faire signer des engagements d'anti-corruption, d'amener les fidèles à poser des actes délibérés de refus de la corruption, de créer un comité national chrétien de lutte contre la corruption et d'enseigner à payer les impôts.

L'Association Nigérienne de Lutte contre la Corruption (ANLC-TI, 2004), pour appréhender le phénomène de la corruption dans l'éducation nationale, ses manifestations et les perceptions du public, a mené une enquête dans le milieu scolaire et universitaire à Niamey auprès d'un échantillon de 500 personnes. Les résultats de l'enquête ont révélé que la corruption dans l'éducation, est considérée comme très répandue comparée à d'autres secteurs. Pourtant, la majorité des personnes interviewées (au nombre desquels, des étudiants, des professeurs, des parents d'élèves et des fonctionnaires du système éducatif) jugent que la corruption dans l'éducation est moins grave que dans les autres secteurs, parce que le phénomène se déroule seulement au début et en fin d'année scolaire. L'étude a permis de comprendre que la définition de la corruption et des lois qui

l'interdisent et la sanctionnent au Niger ne sont pas bien comprises par la majorité des personnes enquêtées et ce, pour tous les niveaux d'instruction confondus.

Dans une recherche menée sur *La corruption dans l'enseignement supérieur : enseignements tirés de la situation dans des États de l'ex-Union soviétique,* Temple et Petrov (2004) ont fait une monographie de la corruption universitaire. Pour les deux auteurs, la corruption est endémique en Russie et en Azerbaïdjan. Dans ces pays, l'habitude du troc qui prévalait à l'ère du communisme s'est très vite transformée en une corruption normalisée et généralisée à telle enseigne que dans les universités russes, la majorité des étudiants soit amenée à obtenir des diplômes par la corruption. La forme de corruption universitaire la plus répandue est le pot-de-vin qui est versé comme l'« économie parallèle » de l'enseignement supérieur. Plusieurs causes culturelles sont à la base de la corruption dans le supérieur. Temple et Petrov ont souligné entre autres facteurs les faibles salaires, le poids du système d'enseignement supérieur de type soviétique, le substitut aux fonds publics et l'état d'esprit des citoyens qui procèdent du *blat* (piston), un héritage de la période soviétique. Les deux auteurs ont aussi évoqué, en ce qui concerne les cas de corruption que certains professeurs des universités sont engagés par des parents d'étudiants pour encadrer des étudiants hors du cadre universitaire. De même, des cours particuliers se proposent aux candidats à l'admission dans le supérieur. Il a été aussi mis un accent particulier sur les étudiants fainéants qui achètent de bonnes notes pour réussir ; toutes choses qui participent à la corruption. Quel est donc la place des acteurs de la corruption dans les débats menés autour de ce phénomène ?

Lenglet (2007) apporte une réponse retentissante à cette question en s'intéressant aux rôles et méthodes des corrupteurs professionnels. En effet, il met en relief les conséquences dudit phénomène en soulignant qu'« *en France, la corruption alourdit de 20% à 30% environ le coût des marchés publics. Ce qui représente une dépense indue de*

l'ordre de 30 milliards d'euros par an pour la collectivité » (Ibid., 289). Ces pourcentages constituent l'une des preuves de l'existence du mal dont les causes souvent évoquées par les observateurs et les institutions sont entre autres : la mondialisation économique, la déréglementation, la privatisation accélérée, l'intensification de la concurrence sauvage et des flux financiers et la banalisation des pratiques corruptives impunies. Cependant, l'auteur a relevé que les efforts des observateurs ainsi que les rapports d'étude ont souvent un point en commun : ils décrivent la corruption sans mettre en évidence l'acteur central, « l'intermédiaire ». Or, démontre-t-il, les mallettes pleines de billets ne se sont jamais portées toutes seules ; les comptes bancaires ne s'ouvrent non plus d'eux-mêmes et mieux, les directeurs d'entreprise ne contactent, presque jamais, directement le fonctionnaire ou l'élu pour lui proposer de falsifier un appel d'offres. Pour lui, il existe bien des acteurs de l'ombre dont le rôle est différent de celui des « porteurs d'enveloppes » : ce sont des professionnels. Ils préparent la corruption, la planifient et la réalisent. Ils interviennent généralement dans les communes, dans les administrations et les entreprises privées… Mais, ils ont des méthodes pour réussir leurs opérations. Leur première démarche consiste à sélectionner les corrompus potentiels selon leur intérêt pour les clients présents et futurs. Après cette sélection, ils étudient l'environnement social et professionnel de ces derniers sans oublier de connaître leurs talons d'Achille et leurs qualités.

Subséquemment à cette méthode, ces derniers mettent en place des filatures, des écoutes téléphoniques, des scénarios et des approches personnelles, comme techniques pour atteindre leur but. Pour anticiper sur les futures missions, les entremetteurs multiplient ingénieusement les relations sociales. A partir de cet instant, la corruption devient une profession où l'imagination de l'intermédiaire lui fait gagner des affaires auprès de sociétés très puissantes. Le facteur essentiel qui caractérise le corrupteur professionnel c'est le fait qu'il soit indépendant dans ses opérations. Enfin, pour stopper cette nouvelle profession

qui connaît un essor remarquable, Lenglet propose de renforcer la lucidité des citoyens et de travailler pour une consolidation éthique de la législation.

La plupart de ces réflexions ont ainsi décrit le phénomène de la corruption en mettant en évidence ses conséquences et en proposant des stratégies d'une lutte efficace. A côté d'elles, il y a des travaux qui ont fait un état des lieux du phénomène dans le contexte béninois.

En effet, Adoun et Awoudo (2008) ont ouvert les dossiers dits « classés », relatifs à la corruption au Bénin de 1990 à 2006. Après avoir fait une radioscopie de la corruption au lendemain de l'accession du Bénin à la souveraineté internationale, ces deux auteurs ont fait un travail d'historien en rappelant à la mémoire du lecteur, à partir de leurs investigations, les faits et scandales suivants : la bombe SONACOP, l'affaire BOA, le dossier d'implication du groupe Titan dans l'élection de l'ancien Président Mathieu Kérékou, le troublant gré à gré à la CNSS, l'affaire du sable glucosé et le scandale dit ''Usage de faux vu de la tour''. Avant de conclure leurs propos, ils ont démontré que la lutte contre la corruption au Bénin ne peut réussir indépendamment de la lutte contre l'impunité.

Okanla (2001) quant à lui, a fait une analyse à la fois synchronique et diachronique des efforts législatifs de la lutte contre la corruption entreprise depuis la Conférence Nationale de 1990 et des usages qui en sont faits après six (06) ans. L'auteur a d'abord situé la place de la corruption dans la faillite de l'économie et de la morale durant les dix-sept (17) années du régime militaro-marxiste, avant de décrire ce que sont devenus les textes anti-corruption dans la pratique. Au terme de ses réflexions, Okanla conclut que « *les résultats n'ont pas été à la hauteur des espoirs de 1990* » (Okanla, 2001 : 10). Certes, il y a eu, soulignait-t-il, le procès d'Amadou Cissé et consorts, mais l'opinion est restée sur

sa faim quand à l'espoir suscité par les promesses de faire rendre gorge aux fossoyeurs de l'économie nationale. Parmi ceux qui s'étaient visiblement enrichis sous l'ancien régime, très peu ont été mis en examen et ceux qui le furent ont été relâchés peu après. Selon l'auteur, le remarquable consensus créé à la suite de la Conférence Nationale s'est considérablement affaibli. Ainsi, la corruption au quotidien, dans l'Administration à travers les dessous de table et sur les routes du pays à travers le "racket en uniforme", a pris une telle proportion qu'elle suscite de plus en plus la réprobation publique. Face à cet état de choses, Okanla pense que la prise en compte des textes anti-corruption par le gouvernement sera sans doute nécessaire.

De même, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption (OLC, 2009) a réalisé un état des lieux sur la corruption au Bénin en faisant une analyse sectorielle à partir de la douane, la police/gendarmerie, l'enseignement, la santé, l'impôt, les marchés publics, les mairies et les médias. Ce livre révèle que la corruption est un fléau qui semble s'augmenter en proportion des efforts faits pour l'endiguer, avec pour principale cause l'impunité. La douane est le secteur le plus touché par ce phénomène. En conclusion, il a été souligné dans ce livre que la corruption a une influence négative sur la croissance économique et ceci en dépit des stratégies de lutte.

En écho à la recherche précédente, Eyebiyi (2013) va s'appuyer sur les cas concrets de corruption économique et partir de la systématisation de la corruption au Bénin pour analyser les actions menées par les mouvements citoyens de lutte contre la corruption. Au début de son article, il situe le contexte socio-politique dans lequel le phénomène s'est généralisé en rappelant que la fin du marxisme-léninisme et l'accession au renouveau démocratique ont été à la base de l'amplification de la corruption, dans plusieurs pays d'Afrique subsaharienne. En partant de quelques faits de corruption dans les administrations publiques (où la privatisation des services publics a atteint un niveau

permettant au dispensateur de rançonner facilement les usagers) et dans le domaine de l'enseignement supérieur (où la captation de rentes chez les responsables d'amphithéâtre dans les universités aux dépens de leurs condisciples est d'actualité)[14], l'auteur a réalisé que ledit phénomène prend de l'ampleur au Bénin.

Mais au-delà de cette amplification inquiétante et de cette banalisation sociale du mal, Eyebiyi a reconnu qu'il existe une société civile qui essaie d'apporter sa réponse. Cette mobilisation civile, s'il faut surtout évoquer comme il a été question dans le texte, tire sa légitimité de la vision des institutions économiques néolibérales qui, dans les périodes post-démocratiques, ont proposé la lutte contre la corruption comme un instrument de bonne gouvernance. Face donc à la complexité du débat, l'auteur prend une distance vis-à-vis des discours passionnés pour stipuler que la lutte contre la corruption est demeurée une rente pour certains acteurs de la presse et de la société civile. Elle est aussi, un indicateur de l'échec d'un Etat « régulateur » mais « dérégulé» (selon les concepts utilisés par l'auteur pour apprécier le rôle de l'Etat dans la généralisation de la corruption au Bénin). En termes clairs, il faut retenir avec Eyebiyi (2013) que le projet de lutte contre la corruption est partagé entre la fin de ses leurres et la concrétisation de ses lueurs.

Ces études ont le mérite d'aborder la question de la corruption dans le contexte béninois tout en mettant en exergue le niveau dudit phénomène dans les prestations de services publics. Les travaux de Blundo et Olivier de Sardan (2007) et de Bako-Arifari (2006) ont relevé ce défi heuristique. Après avoir parcouru la littérature grise relative à la corruption au Bénin, Bako-Arifari dans son article portant sur *La corruption quotidienne au Bénin* (études et travaux n°43), affirme que les ouvrages scientifiques sur ledit

[14] L'auteur a mis en évidence, à ce sujet, les faits suivants : l'affaire SONACOP, les cas de transhumance politique et les pratiques corruptives au quotidien dans les domaines de la santé (avec les sages-femmes qui peuvent offrir une attention affable aux parturientes quand celles-ci leur donnent de petits cadeaux lors des consultations prénatales, par exemple), de la justice (avec l'affaire des frais de justice criminelle).

phénomène sont en nombre limité. En dehors de quelques mémoires de maîtrise, l'auteur inventorie les écrits culturalistes, diplomatiques et de vulgarisation, les rapports d'expertise et les rapports d'enquête qui rendent compte de la corruption en termes de production scientifique. Aussi, analyse-t-il les mécanismes de la corruption dans les secteurs des transports et de la douane, de la santé, des marchés publics ; avant de conclure que c'est le dysfonctionnement de l'appareil administratif qui sert de levain aux pratiques corruptrices.

Dans une *Synthèse de l'atelier ''corruption et bureaucratie'',* Blundo et Van Beek (2002) ont procédé à un traitement transversal et comparatif des facettes du phénomène corruptif en Afrique subsaharienne. Ainsi, ils ont abordé huit (08) contributions qui sont entre autres : la gestion officieuse des communes urbaines et le racket des usagers dans les services publics, en particulier la police routière et la douane au Mali ; la corruption dans les relations entre le personnel médical et les usagers de la santé au Cameroun et en Côte d'Ivoire; les détournements au sein d'un programme de coopération bilatérale au Sénégal; le système complexe des pots-de-vin et des commissions au sein des marchés publics au Tchad; les relations ambiguës entre la presse privée/gouvernementale et l'État ghanéen; et enfin les perceptions de la fonction publique de la part des jeunes diplômés béninois. Selon le rapport, la corruption en Afrique est un problème de société. Partant de là, la plupart des débats mis en exergue à ce propos ont expliqué que les mesures législatives ne pouvaient pas constituer une solution adéquate de lutte contre la corruption. Par contre, la prise en compte des opinions publiques est nécessaire.

Par ailleurs, Olivier de Sardan (1996) met en évidence les systèmes de valeurs et les codes culturels favorables à la corruption en Afrique. L'auteur part d'un constat et d'un contraste qui justifient l'intérêt qu'il accorde à la recherche. En fait, il a souligné que la corruption est souvent débattue dans les conversations privées, mais qu'elle n'est pas, pour cela devenue un objet d'étude chez les sociologues et anthropologues, notamment

francophones. Ce constat sera renforcé par un contraste : la corruption est stigmatisée dans les interactions discursives mais les pratiques qui en relèvent connaissent une extension. C'est donc cette complexité de la question qui l'a amené à soutenir la thèse selon laquelle « *sans connaissance ni compréhension en profondeur de comment et pourquoi la corruption fonctionne, toute campagne de lutte contre la corruption est vouée à l'échec* » (Ibid., 98).

Pour expérimenter cette posture épistémologique, il s'est fixé pour objectif de faire une restitution aussi fine que possible des systèmes de valeurs et des codes culturels qui justifient la corruption chez les acteurs et qui participent à sa banalisation. Ainsi, l'auteur fait asseoir son analyse sur sept thèses abordant respectivement le complexe de la corruption, la généralisation de la corruption, le contraste entre la récrimination et l'ampleur des pratiques de corruption, le rapport entre la stigmatisation et la sanction du phénomène, l'aspect cumulatif et expansionniste de la corruption, l'absence de corrélation entre l'ampleur de la corruption et les types de régime politique et le caractère fluctuant de la frontière entre les pratiques relevant du complexe de la corruption et la corruption elle-même. Pour Olivier de Sardan, il existe en Afrique certaines pratiques usuelles qui tirent parti des logiques de négociation, du courtage, du cadeau, du devoir d'entraide de réseau, de l'autorité prédatrice et de l'accumulation redistributrice en dépénalisant les actes juridiquement répréhensibles. Ces pratiques relèvent le plus souvent du complexe de la corruption, parce que n'étant pas la corruption elle-même ; mais finissent par conduire à la corruption ou par l'alimenter. Bien que l'auteur ait souvent fait référence aux pays du Sahel dans son travail, il est parvenu à un principe heuristique d'ordre africain dont les politiques anti-corruption devraient tenir compte : la souscription aux normes officielles d'origine européennes reposant sur l'impartialité de l'Etat et l'intérêt général coexiste avec un comportement de soumission aux normes sociales qui privilégient « le respect des

intérêts personnels et factionnels ». Cette réalité plonge le bureaucrate africain dans une divergence systémique en termes de normes comportementales le conduisant à la fois, au respect de l'intérêt général et à la reproduction des faits qu'il dénonce.

Le mérite de Le Meur (2000) est de resituer le phénomène de la corruption dans sa complexité, ses multiples facettes, ses zones d'ombre et ses contradictions en optant pour une approche empirique à vocation comparative. Il procède à une ouverture méthodologique au sujet des recherches relatives à la corruption. Pour ce faire, l'auteur fait appel à Blundo et Olivier de Sardan (2007) qui, dans le préambule de leur ouvrage ont démontré qu'une approche de terrain de type ethnographique de la corruption amène à explorer d'une part, des pratiques illégales et donc difficilement accessibles et à couper d'autre part la corruption des formes ordinaires de sociabilité. En conséquence, l'auteur propose de croiser les sources et les méthodes en mobilisant des outils divers dans le cadre d'un éclectisme raisonné. La rencontre de différentes disciplines et la contextualisation rigoureuse des pratiques et représentations observées ont conduit le chercheur à faire une comparaison plutôt qu'une généralisation hâtive. La richesse des données empiriques issues de ces études est indiscutable. Néanmoins, elles n'ont pas fait des comportements langagiers leurs principales variables à observer.

C'est dans ce contexte que le mémoire de Cather (2001) dont le sujet est : *Problématique de la corruption entre agents de contrôle routier et conducteurs de Parakou*, nous apporte un nouvel éclairage important. A travers ses résultats, l'auteur soulignera que le phénomène de la corruption existe au Bénin à des modalités et degrés différents et se caractérise surtout par une généralisation et une banalisation dans tous les secteurs de l'administration publique. En outre, nous retiendrons de ses travaux qu'il existe une sémiologie populaire de langages codés que conducteurs et agents de contrôle mettent en exergue pour légitimer la corruption.

Au regard de la revue de littérature, la corruption apparaît comme un obstacle de développement dont l'éradication nécessite une connaissance en profondeur de comment et pourquoi elle fonctionne (Olivier de Sardan, 1996). C'est dans cette logique que s'inscrivent les travaux présentés ci-dessus qui ont abordé la question sous divers angles (économique, politique, social, culturel...).

1.6.2. Originalité de la recherche

Face à la multiplicité des problématiques scandant ledit phénomène, la présente thèse s'inscrit dans le prolongement des travaux de Djob-Li-Kana (2013), du point de vue de la description qu'il a faite des codes de négociation de la corruption dans le discours social camerounais. Néanmoins, contrairement à la démarche adoptée par l'auteur consistant à considérer l'administration dans sa globalité, cette recherche porte sur le secteur de l'enseignement supérieur. Ainsi, le jargon de la corruption tel qu'il se déploie dans les discours des usagers et prestataires de services universitaires est analysé. De façon précise, une attention particulière est accordée au jargon de facilitation de la corruption dans le but de dégager ce qui le différencie des autres pratiques discursives à caractère corruptif observées dans les administrations béninoises ou sur les axes routiers entre les couples administrateur/administré ou policier/conducteur de taxi. En dehors du décryptage des codes langagiers de la corruption, l'accent a été mis sur les stratégies et les différents actes de corruption qui sont rencontrés en milieu universitaire. La finalité de la recherche est de mettre à la disposition des organisations de lutte contre la corruption des matériaux empiriques sur lesquels elles s'appuieront pour proposer des solutions adaptées à la réalité.

1.7. Justification du sujet et du cadre de la recherche

1.7.1. Le choix du sujet

Les raisons qui ont motivé le choix de ce sujet sont de deux ordres : les raisons subjectives et les raison objectives.

- **Raisons subjectives**

La corruption est si importante au Bénin qu'en tant que citoyen nous n'échappons pas à ses conséquences. Il n'est point besoin de démontrer son ampleur en dehors de nos expériences vécues. Nous avons été victime de la corruption plus d'une fois, mais nous évoquerons seulement deux cas, pour éviter de tomber dans une exemplification ennuyeuse. En effet, nous avions postulé à un avis de recrutement pour le poste de sociologue au sein d'un projet portant sur le développement local. Bien qu'après les études de dossiers, nous ayons été retenu comme le seul sociologue sur la liste des personnes sélectionnées, notre nom a été du jour au lendemain rayé de la liste en faveur d'un étudiant en troisième année de philosophie qui, selon nos investigations était un neveu du coordonnateur du projet.

Par ailleurs, nous avons travaillé au sein d'une équipe pluridisciplinaire pour concevoir un projet pour lequel nous étions d'office membre. Mais après que les organisateurs eurent disposé des fonds alloués au projet, ils nous ont écarté de telle sorte que les nouveaux bénéficiaires sont devenus des personnes qui n'étaient pas impliquées dans les travaux de conception dudit projet.

- **Raisons objectives**

Reconnue par les Nations Unies comme un problème grave, sinon une véritable menace pour la stabilité et la sécurité des nations, du fait qu'elle sape les institutions, les

valeurs démocratiques, éthiques et la justice en compromettant le développement durable et l'état de droit (Nations Unies, 2003), la corruption est devenue un mal transnational presque insoluble. Malgré les efforts législatifs, économiques et politiques planifiés de part et d'autre du globe, le phénomène ne cesse de prendre d'ampleur.

Ainsi « *le Bénin aurait perdu au minimum, dans les multiples malversations coordonnées au niveau des entreprises publiques, dans les fausses privatisations, dans les diverses falsifications, dans le pillage systématisé des ressources publiques etc., entre 500 et 1000 milliards de francs CFA (entre 765 millions et 1,5 milliard d'euros au cours des dix dernières années* » (Adoun et Awoudo, 2007 : 356).

Il y a donc lieu d'approfondir les réflexions sur cette question qui met l'Etat béninois à l'épreuve des défis de développement, afin d'amoindrir les conséquences négatives causées par ledit phénomène.

Dans ce cadre, cette thèse fournira des éléments d'explication sociolinguistique susceptibles d'aider les politiques de lutte contre la corruption à réduire ledit phénomène, à défaut de le supprimer d'un seul coup.

1.7.2. La densité morale et l'attractivité de l'UAC et de l'UP comme critère de choix du cadre de la recherche

L'Université d'Abomey-Calavi est un pôle attractif du point de vue de la diversité des formations qu'elle offre, de la disponibilité de ses établissements publics dont les inscriptions sont presque gratuites et des opportunités dont elle dispose en termes d'allocations universitaires et de validité des diplômes universitaires sur le plan international.

En effet, le nombre d'étudiants inscrits est passé de 30.414 en 2003 à 81.948 en 2013 et atteindra selon les prévisions faites par le service des statistiques de l'UAC, un effectif de 186.147 étudiants en 2020. En moyenne, 73% des nouveaux bacheliers

s'inscrivent à l'UAC[15]. Par conséquent, la densité des usagers et prestataires de service du Campus d'Abomey-Calavi a engendré un flux important de demandes et d'offres de service autour des domaines tels que : les inscriptions, les évaluations, les bourses académiques, le logement, la restauration, le transport, la culture et le loisir, le sport et les organisations estudiantines. Or, l'unanimité se fait aujourd'hui sur le fait que la corruption se développe souvent plus vite, là où la demande en services publics est élevée et surtout quand le dispositif administratif de délivrance de ces derniers traîne. C'est à la lumière de cette conjecture que naît notre intérêt à comprendre comment la corruption se perçoit et s'alimente chez les futurs cadres des administrations béninoises.

Nous nous positionnerons dans la logique selon laquelle, pour réussir la lutte contre la corruption au Bénin et particulièrement dans les administrations publiques et privées, il serait important de chercher à comprendre le phénomène à des niveaux beaucoup plus profonds c'est-à-dire dans ses paliers en profondeur selon la formule de Gurvitch (1975). Du moment où la plupart des travaux portant sur la corruption ne se consacrent généralement qu'aux secteurs de l'économie, de la justice, de la santé…, une diversification du cadre de recherche serait enrichissante. C'est l'une des raisons pour lesquelles le choix est porté sur le Campus d'Abomey-Calavi, le Campus de Parakou et le Centre Universitaire d'Adjarra. Une collecte de données a été faite sur ces trois sites. Avant de passer à la présentation des résultats qui découlent du terrain, il convient de décrire d'abord les considérations d'ordre méthodologique qui ont jalonné la recherche.

Par ailleurs, le choix de l'Université de Parakou tient du fait qu'elle est non seulement la deuxième université publique du Bénin, mais qu'elle permet aussi de faire une comparaison des codes langagiers de facilitation de la corruption utilisés dans différents milieux sociolinguistiques au Bénin (fɔn, tori, gun, yoruba, dendi, baatɔnu). De

[15] Cette information a été rendue disponible par le Service des statistiques de l'UAC, 2013

même, après quatorze ans d'existence de cette université, l'effectif des apprenants qui s'y trouvent (17.849 en 2014 venant de toutes les communes du septentrion voire de la zone méridionale du Bénin) et la diversité de ses établissements de formation (14 formations d'enseignements professionnel et classique), l'UP apparaît comme un des cadres appropriés pour observer les pratiques corruptives en milieu universitaire. La diversité des tournures corruptives inventoriées lors des entretiens exploratoires ont aussi motivé le choix définitif de ce campus.

Il ressort du premier chapitre que la corruption préoccupe plusieurs domaines scientifiques (l'économie, la sociologie, l'anthropologie, le droit, la linguistique, les sciences de l'éducation…). C'est ce qui explique la diversité des approches évoquées dans la revue de littérature dont le but est d'améliorer la compréhension de cette hydre qu'est la corruption. Eloigné des considérations normatives, ce chapitre qui s'achève ici, a permis de passer en revue les écrits relatifs à la corruption en général et à une sociolinguistique de la corruption en particulier. Ainsi, renforcée par les entretiens explorateurs, la partie théorique de cette thèse fait mention de la banalisation langagière de la corruption qui elle-même se généralise. C'est donc pour mieux cerner les déterminants de cette banalisation langagière autour de laquelle se construit le problème, que le deuxième chapitre a été consacré à la présentation de la démarche méthodologique adoptée ici.

Chapitre 2 : Considérations méthodologiques et présentation du cadre de la recherche

Les difficultés éprouvées dans la conduite d'une recherche relèvent, en dehors des a priori philosophiques, de la méthode (Grawitz, 1993). Cette dernière se présente souvent comme le premier obstacle aux projets visant à produire des connaissances scientifiques. C'est ce qui justifie le fait que tout chercheur a conscience de mettre en œuvre une méthode, pour aboutir à la représentation la plus exacte d'un phénomène de la vie sociale ou physique et pour traduire une conception théorique en une activité pratique, en la technique qui convient le mieux à l'expression, à la communication et au développement de cette conception (Moscovici et Buschini, 2003).

Conséquemment à ces considérations, il a été adopté une démarche méthodologique qui s'articule autour de la présentation des opérations, techniques et outils utilisés au cours de la collecte des données, du traitement des données et de l'analyse des résultats. Le cadre de la recherche est aussi présenté dans ce chapitre.

2.1. Nature de la recherche

La recherche est essentiellement de nature qualitative en raison de l'objet à investiguer (les codes langagiers) et des variables explicatives découlant des objectifs à vérifier (pratiques langagières de facilitation de la corruption, stratégies communicationnelles de contournement des principes moraux et la mobilisation différenciée des tournures corruptives). Au vu de ces variables précitées, il a été adopté une démarche d'enquête de terrain qui appelle à une analyse qualitative des matériaux. De fait, le sens des codes langagiers en usage, les jeux de contournement des principes de bonne conduite chez les acteurs ont fait l'objet d'une présentation et d'une analyse systématique. Le terrain a été intensif car, la corruption ne se donne pas à voir à première vue, du fait de

la discrétion qui la caractérise. Il arrivait d'entrer dans les interstices du système universitaires pour avoir des informations. Dans ce contexte, ce sont des connaissances in situ, contextualitées, transversales, visant à rendre compte du point de vue de l'acteur, des représentations ordinaires, des pratiques usuelles qui sont produites (Olivier de Sardan, 2003).

En revanche, pour élaborer un Indice de Perception de la Corruption adapté aux campus prospectés et présenter quelques tendances empiriques en termes de pourcentage dans le document, l'approche mathématique a été utilisée. Il s'est agi de l'opinion des informateurs qui a été quelque peu mesurée (Couvreur et Lehuede, 2002) au moyen des scores affectés aux variables retenues et quelques tableaux à doubles entrées ainsi que des diagrammes.

2.2. Techniques et outils de collecte des données

2.2.1. Les techniques de collectes des données

Pour recueillir les données, plusieurs techniques ont été choisies à savoir, la revue documentaire, l'observation directe, l'entretien semi-directif et le focus group.

2.2.1.1. La revue documentaire

Elle a consisté à rechercher les documents existants sur la question de la corruption dans plusieurs structures. A cet effet, plusieurs centres de documentation et services ont été visités. Il s'agit entre autres, du secrétariat du FONAC, de l'Institut Français, du centre de documentation de la FLASH, du centre de documentation de l'ONG ALCRER, la bibliothèque centrale de l'UAC et le centre de documentation de l'Université de Parakou. Il a été recherché, à travers ces centres de documentation et services, des informations

relatives aux causes de la corruption, à ses manifestations de la corruption et aux stratégies nationales et/ou sectorielles de la lutte contre ce phénomène au Bénin.

Les informations issues de ces sources documentaires ont permis de faire un point sur les grands débats en cours sur le caractère historique et culturel de la corruption, les mécanismes que développent les usagers et prestataires de services publics et les mécanismes de réduction de la corruption dans chaque secteur de la vie socio-économique du pays.

2.2.1.2. L'observation directe

Cette technique s'est révélée très utile lorsqu'il a été question de voir de façon systématique les manières dont les prestations de services se font sur les campus investigués et surtout de décrire les dynamiques corruptives qu'on observe chez les acteurs en jeu. A partir de cette technique, les mécanismes que les anciens étudiants mettent en œuvre pour corrompre les nouveaux étudiants, les démarches que suivent les courtiers de la corruption en milieu universitaire ou encore les mécanismes d'affiliation aux réseaux d'aide sont appréhendés. De même, l'observation directe a consisté à suivre des colloques (organisés par les institutions telles que CADES, FONAC, ANLC, ALCRER, CHAIRE UNESCO…) ; des émissions radiophoniques et télévisées (sur la Radio Univers, l'ORTB, Canal 3, Golf TV…) et l'actualité par le biais de la presse écrite (Journal le Héraut, le Matinal, le journal Akôwé de l'UP…).

En un mot, cette technique offre la possibilité de faire une description fidèle des interactions corruptives qui ont cours dans les campus où cette recherche a été menée. L'observation a été aussi matérialisée par des illustrations photographies présentées dans le document.

2.2.1.3. L'entretien semi-directif

Ce type d'entretien est utilisé à l'endroit des usagers des campus (principalement les étudiants) et des prestataires de services notamment le personnel administratif, les enseignants, les agents des institutions en charge de la lutte contre la corruption ; dans le souci de cerner les représentations qu'ils se font de la corruption et d'inventorier les pratiques langagières qui légitiment la corruption dans les universités nationales du Bénin. La mise en œuvre de l'entretien a permis de parcourir les différentes thématiques de la recherche qui sont entre autres, les connaissances autour du phénomène de la corruption, les perceptions sociales liées à la corruption, les stratégies des acteurs, les facteurs institutionnels favorables à la corruption et les actions anti-corruption. Par ailleurs, les mesures de lutte contre la corruption qui sont développées aussi bien sur le plan national que sur le plan sectoriel (l'enseignement supérieur) sont mises en exergue à partir de cet outil de collecte des données.

Pour optimiser les informations, il a été utilisé de façon complémentaire un enregistreur vocal numérique et un cahier de notes. Le point des données issues des entretiens a été journellement fait. Dans ce même contexte, les éléments sonores seront systématiquement transcrits au retour du terrain, au jour le jour.

2.2.1.4. Le récit de vie

Ce type d'entretien est utilisé à l'endroit des responsables d'amphithéâtre, des responsables de mouvements syndicaux (UNSEB, FNEB, FNEUP, UNEUP et UNEB), des membres de BUE (qui sont impliqués dans le fonctionnement des universités qui ont servi de cadre pour la recherche) ainsi que les victimes de la corruption. Ici, c'est l'ancrage subjectif de ces différents acteurs qui est visé, notamment les logiques qu'ils développent autour de l'« aide » ou du « service rendu », des énoncés fréquemment

entendus dans les discours au sein de l'espace universitaire. L'autre intérêt pour lequel le récit de vie est choisi dans le cadre de cette recherche est de mieux connaître le fonctionnement des « réseaux » qui alimentent les pratiques illicites et de cerner les relations de cause à effet qui se conçoivent autour de la manifestation de la corruption. La construction des identités « narratives » (associatives voire professionnelles, pour ce qui correspond aux groupes cibles visés ici) (Brun, 2003), a permis de faire la lumière sur les acteurs en jeu dans les campus ciblés.

2.2.1.5. Le focus group

La variété des opinions et sentiments des acteurs (Thibeault, 2010) sur la corruption a été étudiée grâce à cette technique d'entretien. Ainsi, les mécanismes de la corruption, les codes langagiers et les intérêts qui sous-tendent les transactions corruptives chez les catégories d'acteurs en interaction sur les sites prospectés sont appréhendés. L'accent a été mis sur les différentes perspectives des acteurs suivants : des moniteurs de différents départements (afin d'éviter des connivences restrictives des informations recherchées par rapport à la thématique en étude) ; des étudiants et des étudiantes groupés séparément en fonction sexe (pour respecter le principe de l'homogénéité) ; des responsables syndicaux et d'amphithéâtre (pour collecter des données sur les avantages parallèles et les mages de manœuvre de ces derniers dans le système universitaire). Il y a eu au total quatre séances de focus group réunissant 6 à 12 personnes pour une moyenne de 90 minutes par séance, dans le but d'engager des discussions sur les pratiques parallèles observées sur les campus prospectés[16].

[16] La corruption étant un phénomène chargé de considérations morales et difficilement saisissable du point de vue de la discrétion dont fait preuve les acteurs qui la pratiquent ; nous avons opérationnalisé ce concept en parlant régulièrement de « pratiques parallèles », de « pratiques corruptives » ou de façon émique d' « aide » et de « services illicitement rendus ». Ces différents énoncés ont favorisé une intercompréhension lors des entretiens.

2.2.2. Les outils de collecte des données

Les outils de collecte des données sont réalisés en fonction des techniques de collectes des données évoquées ci-dessus. Ainsi, compte tenu du caractère transversal des informations à recueillir, il a été élaboré entre autres les outils suivants : une grille de lecture, un guide d'entretien semi-structuré et une grille d'observation.

2.3. Echantillonnage et techniques de traitement des données

Cette partie comporte les points suivants : le groupe cible, la technique d'échantillonnage et les techniques de traitement des données.

2.3.1. Groupe cible

Dans la population mère composée de tous les usagers des campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou, des prestataires de services et des acteurs institutionnels impliqués dans la lutte contre la corruption, il a été dégagé le groupe cible composé, notamment d'étudiants, d'acteurs de l'administration universitaire, d'usagers ''passagers'', des acteurs des institutions en charge de la lutte contre la corruption, des responsables syndicaux et de regroupements ethniques des universités qui ont servi de cadre d'étude. Les raisons qui ont présidé au choix de ces derniers se présentent comme suit :

1. les étudiants : ils constituent les principaux usagers des universités. Selon nos entretiens exploratoires, les étudiants appartiennent pour la plupart du temps à l'une des trois catégories empiriques définies par Miller et al. (2000) c'est-à-dire qu'ils sont, soit des « *victimes de la corruption* », « *des sources de la corruption* » ou des « *complices* ». Subséquemment, le choix porté sur eux se justifie par leurs positions dans les pratiques corruptives et la diversité des informations qu'ils sont capables de fournir selon qu'ils soient acteurs passifs, actifs, facilitateurs ou des victimes. De

même, ils sont aussi les premiers à être concernés par les questions de la corruption en milieu universitaire, en ce sens que leur intégration dans le système universitaire les oblige à demander des services, à finalité corruptive ou non, dans plusieurs domaines à savoir : les inscriptions, les allocations, le transport, la restauration et les évaluations. Une attention particulière a été accordée aux étudiants qui pouvaient nous renseigner sur les codes langagiers déterminatifs de la corruption issus du fɔngbè, du baatɔnum, du dendi cinɛ̀, du gungbè, toligbè, du éɖé yoruba et du jargon estudiantin, les langues béninoises retenues pour cette thèse[17]. Ce groupe cible est composé d'étudiants, de responsables de classe et de responsables syndicaux ;

2. le personnel administratif des campus : il est pris en compte dans notre groupe cible en raison de sa responsabilité qui réside dans l'organisation des offres et des demandes de services sur le campus. Son choix repose sur son degré d'implication dans les prestations de services dans le système, ou de sa connaissance du phénomène abordé. Il est inclus ici, à volonté, les agents de sécurité et d'entretien des infrastructures universitaires. Parmi eux, il a été choisi ceux qui, à partir de leurs tâches quotidiennes ont une connaissance plus ou moins claire du fonctionnement de l'administration universitaire et de ses rouages ;
3. les usagers ''passagers'' qui viennent sur le campus pour demander de façon ponctuelle un service (par exemple, un fonctionnaire qui vient pour retirer une

[17] L'intérêt porté aux six langues béninoises c'est-à-dire le fɔngbé, du baatɔnum, le dendi cinɛ̀, le gungbè, le toligbè et le éɖé yoruba tient non seulement au fait que notre ambition scientifique est de fournir un matériau diversifié en termes de codes langagiers afin de dégager les facteurs culturels spécifiques à chaque groupe linguistique ; mais aussi du fait qu'on retrouve un sur trois (1/3) usagers et prestataire de services universitaires qui parle le fɔngbé à l'Université d'Abomey-Calavi ; le toligbé, le gungbè, le éɖé yoruba en ce qui concerne le Centre Universitaire d'Adjarra ; le baatonum et le dendi cinɛ̀ à l'Université de Parakou. En dehors donc du français qui est parlé officiellement dans les centres universitaires ci-dessus cités, ces six langues béninoises servent aussi de moyen de communication chez les acteurs qui ne sont pas en situation pédagogique.

attestation, un diplôme, ou un usager qui vient prendre des informations sur les programmes de formation du campus) ;

4. les journalistes des presses universitaires : pour écrire des articles ou faire des émissions radiophoniques, ils font des investigations sur plusieurs sujets dont la corruption. Leurs différentes archives ont enrichi l'annexe de cette thèse.
5. les acteurs (internes et externes) des institutions en charge de la lutte contre la corruption (CADES de l'UAC, l'ALCRER, l'ANLC, le FONAC…) : ils sont importants pour la recherche, en raison des activités qu'ils mènent pour lutter contre ledit phénomène et surtout pour leurs différentes connaissances sur la question. Ils ont fourni des informations statistiques et sectorielles et l'actualité sur la manifestation de la corruption au Bénin ;
6. les responsables des mouvements syndicaux et de regroupements sociolinguistiques des universités d'Abomey-Calavi et de Parakou: dans l'exercice de leurs différentes tâches, ces acteurs sont souvent amenés à défendre quotidiennement les intérêts de leurs adhérents. Du coup, ils ont parfois la chance d'être au courant des informations dites ''secrètes'' du système universitaire. C'est à l'aune de cet atout qu'ils sont pris en compte en tant que groupe cible. Le guide d'entretien élaboré à leur endroit est destiné à produire des données relatives aux différents rouages de la corruption universitaire, notamment le mode opératoire des ''réseaux'' de corruption.

2.3.2. Technique d'échantillonnage

La présente recherche a couvert le Campus d'Abomey-Calavi, le Centre Universitaire d'Adjarra et le Campus de Parakou. Elle s'est déroulée sur une période de trois ans et a touché quatre catégories d'informateurs, notamment les usagers du campus (constitué majoritairement des étudiants), les prestataires (le personnel administratif et les

enseignants), les usagers ‘’passagers’’ et les acteurs des institutions en charge de la lutte contre la corruption choisis suivant la technique de choix raisonné et celle de la « boule de neige » utilisée à la phase des entretiens exploratoires pour identifier les acteurs clés capables de mieux renseigner sur le jargon estudiantin de la corruption, les faits y afférents et enfin pour permettre de préparer les séances de focus group[18].

La technique de choix raisonné qui est fondée sur le jugement (Sanséau, 2005) a été utile dans la sélection des campus publics[19] devant servir de cadre d'étude, des prestataires de services, des acteurs institutionnels de lutte contre la corruption et des responsables d'étudiants. Au niveau du choix des campus, les critères mis en évidence sont ceux de la densité et de la diversité : nous avons préféré des campus publics qui ont un grand effectif d'usagers et de prestataires afin d'accroître d'une part, la chance d'interviewer des informateurs qui ne seront pas obligés de fournir des informations « sur mesure » pour protéger les réseaux de pratiques parallèles auxquels ils appartiennent et, d'autre part, d'augmenter la probabilité à observer beaucoup de pratiques de corruption. Le critère de diversité s'inscrit dans une approche géographique et linguistique visant à collecter et à comparer des codes variés de facilitation de la corruption. En outre, les prestataires de services ont été choisis sur la base du critère de validité : les répondants retenus à ce niveau sont des acteurs du système universitaire qui ne nous sont pas imposés par les agents administratifs et dont les expériences professionnelles (sur le plan académique ou administratif) sont susceptibles d'enrichir la présente recherche.

Dans la même logique, les acteurs institutionnels approchés sont ceux qui travaillent sur la corruption et surtout ceux qui ont déjà effectué des travaux portant sur l'un des campus retenus pour cette thèse. En outre, dans le choix des étudiants, il est

[18]- La préparation des focus group lors des entretiens exploratoires se focalise sur la négociation de la disponibilité des interlocuteurs à interroger et les conditions de la tenue des séances.

privilégié deux critères : la maîtrise des codes estudiantins de négociation des pratiques parallèles et l'ancienneté d'au moins un an dans le campus (nous estimons que la durée de l'immersion d'un acteur dans un système lui permet de mieux connaître ce dernier dans son fonctionnement et son dysfonctionnement. Surtout que les pratiques corruptives sont souvent mues par des stratégies discrètes et des codes implicites).

Au nombre des sites prospectés au sein des différents campus choisis, il y a la ''FLASH, ''le restaurant U'', le '' bâtiment D'', l'amphi A_{1000} FASEG et la coupole de ILACI au Campus d'Abomey-Calavi ; l'amphi DGAT, le service de scolarité et l'amphi TP au Centre Universitaire d'Adjarra ainsi que le Bâtiment abritant les presses universitaires, le Bâtiment ''B'' des associations syndicales, la Faculté d'Agronomie et la salle 19 à l'Université de Parakou. Le choix de ces sites tient du fait qu'ils sont fréquemment occupés pour beaucoup d'activités et connaissent une certaine densité relative à la demande de services. Il en est ainsi des locuteurs fɔn (pour ce qui concerne les sites d'Abomey-Calavi), gun, tori et yoruba (pour le Centre Universitaire d'Adjarra) ; les locuteurs baatɔnu et dendi (pour l'Université de Parakou) qui sont retenus du fait qu'ils sont plus représentatifs dans les cadres prospectés.

De plus, il a été pris en compte la conclusion de Savoie-Zajc (2007) qui, pour aider à construire un échantillonnage scientifiquement valide proposait, que l'échantillon et le processus d'échantillonnage soient établis en cohérence avec les positions épistémologiques, théoriques et méthodologiques de la recherche entreprise. C'est pourquoi la technique du point saturation (Deslauriers, 1991) a été mise en pratique afin de préciser l'effectif des enquêtés atteint à la fin du terrain. Il convient de préciser qu'il ne s'est pas agi d'une saturation théorique (Glaser et Strauss, 1967) où, c'est quand les thématiques issues de la collecte n'apportent plus grand-chose à la théorie en création que l'enquêteur arrête d'interviewer ; mais plutôt d'une saturation empirique. Comme l'ont

souligné Mukamurera et al. (2006) en citant Pourtois et Desmet (1997 : 121) *« la saturation est atteinte lorsqu'aucune donnée suffisamment nouvelle ne ressort des derniers entretiens ou observations pour justifier une augmentation du matériel empirique* ». C'est à partir de cet instant qu'on dira que l'échantillon est représentatif au sujet des « processus sociaux » pour préciser le nombre d'enquêtés touchés par la recherche (op. cit.).

Etant donné qu'il s'agit d'une recherche qualitative, la taille de l'échantillon a été définie à la fin de la collecte des données de terrain. Ainsi, la mise en application du principe de la saturation empirique a permis d'interviewer cent quatre-vingt-cinq (185) personnes contre 200 informateurs prévus au départ comme taille de l'échantillon à enquêter. Le tableau II présente les effectifs mis en exergue dans cette thèse.

Tableau II: **Effectifs d'informateurs interrogés après la collecte de données empiriques**

Effectifs / Catégories d'informateurs	Nombre d'informateurs prévus	Nombre d'informateurs effectivement enquêtés par catégorie	Pourcentage d'informateurs effectivement enquêtés par catégorie d'acteurs (%)
Etudiants en cycle	75	68	49,19
Usagers « passagers » des universités nationales	25	23	
Journalistes (presses écrite et parlée) prestant dans l'espace universitaire	11	11	5,95
Personnels administratif	16	12	6,49
Enseignants et monieturs	18	18	9,72
Responsables d'amphithéâtre	19	19	10,27

Responsables syndicaux	10	10	5,41
Agents d'entretien et de sécurité	11	11	5,95
Acteurs (externes) des institutions en charge de la lutte contre la corruption	7	7	3,78
Acteurs internes de lutte contre la corruption (les membres du CADES)	8	6	3,24
Total	200	185	100

Source : **données de terrain, 2015**

2.3.3. Méthodes de traitement et d'analyse des données

Les informations documentaires et les données empiriques sont traitées en procédant à l'analyse de contenu des informations obtenues. Pour ce qui est de l'analyse de contenu, *« il s'agit d'un effort d'interprétation qui se balance entre deux pôles, d'une part, la rigueur de l'objectivité, et, d'autre part, la fécondité de la subjectivité* (Bardin, 1977 cité par Wanlin, 2007).

De la même façon, il a été utilisé dans le cadre de cette recherche les applications de Microsoft office (Word, Excel) pour le traitement de textes et la réalisation de tableaux ainsi que les logiciels de langue tels qu'IPAKIEL, CHARIS SIL et SIL DOULOS, pour le traitement des données linguistiques. La transcription des expressions issues des langues nationales (fɔngbè, baatɔnum, torigbè, dendi cinɛ̀, gungbè et éɖé yoruba) s'est faite à l'aide de l'alphabet des langues nationales béninoises mis au point par le Centre National de Linguistique Appliquée (CENALA), 6ème édition. A la suite du choix de cette plaquette, les tons bas / ̀ /, haut / ́ /, modulé / ̌ /, descendant / ̂ / ont été marqués.

Par ailleurs, la triangulation est mise en œuvre dans cette recherche pour deux objectifs précis: réduire autant que possible les biais afin de renforcer l'objectivité des données produites et fournir une meilleure explication du phénomène en étude. En se mettant dans la logique que la corruption en milieu universitaire est un sujet sensible qui peut susciter chez les acteurs enquêtés la réticence ou des réponses intéressées et/ou passionnées, une analyse croisée des sources d'informations a été faite. De la même façon, la corruption n'étant pas un phénomène directement observable, il convient de recouper les informations « […] *afin de ne pas être prisonnier d'une seule source* » (Olivier de Sardan, 1995). Ainsi, les « groupes invisibles » (Op. cit.) identifiés dans le cadre de la recherche seront pris en compte. Il s'agit ici des agents d'entretien, de sécurité et dans une certaine mesure quelques « entremetteurs » des acteurs institutionnels qui sont à même de faire varier les points de vue sur l'objet de recherche.

2.4. Modèle d'analyse

Le modèle d'analyse est la représentation figurée d'une réalité. En tant que tel, il opérationnalise la problématique en définissant les principales catégories de l'observation. A la lumière de cette définition, nous avons compris que le choix d'un modèle d'analyse ne se fait pas au hasard. Le modèle d'analyse stratégique emprunté à Crozier et Friedberg (1981), l'approche linguistique de la métaphore (Lakoff et Johnson, 1980)[20] et le modèle de Lasswell (1948) semblent présenter un grand intérêt pour la présente recherche. La combinaison de ces trois modèles d'analyse théoriques a permis d'appréhender les constructions sociolinguistiques de la corruption dans les universités nationales du Bénin.

[20] Pour Lakoff et Johnson (1980), nos catégories linguistiques et cognitives sont métaphoriquement structurées. En termes clairs, les mots que nous utilisons pour rendre compte de nos expériences sociales sont liés à des métaphores.

- Le modèle stratégique a permis d'identifier les acteurs et de décrire les stratégies qu'ils développent pour pratiquer la corruption. Il a aussi servi, d'une part, à définir les circonstances d'usage des codes langagiers déterminatifs de la corruption et à dégager d'autre part les différents intérêts qui justifient les logiques corruptrices chez les acteurs. A partir de ce modèle, le jeu des acteurs (corrompus, corrupteurs et courtiers/facilitateurs de la corruption) autour des négociations parallèles a été analysé.
- L'approche théorique de la métaphore a permis d'abord de décrypter les pratiques langagières qui légitiment la corruption dans les campus investigués ; ensuite d'identifier les représentations qui justifient les pratiques corruptives ; enfin de définir les valeurs socioculturelles qui sont au fondement de la corruption dans le secteur de l'enseignement supérieur. De même, les sens propre et littéral des expressions et l'intentionnalité qu'elles véhiculent ont été mis en lumière.
- Le modèle fonctionnaliste de Lasswell a l'avantage de faire ressortir les facteurs qui interviennent dans le processus de communication entre corrupteur et corrompu ou entre le trio corrupteur, corrompu et courtier de la corruption. A partir de la grille des cinq (05) questions que propose ce modèle (qui, quoi, à qui, par quel moyen, avec quel but) les variables relatives aux caractéristiques de l'émetteur, du récepteur, du canal utilisé, de l'environnement physique de la communication, de l'intention des acteurs en jeu et des résultats attendus du processus de communication sont appréhendées. Ce modèle offre en un mot, des outils d'analyse variée des échanges de type corruptif. L'usage des trois modèles d'analyse théoriques

offre donc l'opportunité de faire une analyse transversale des données empiriques.

Figure n° 2: Schématisation des modèles théoriques d'analyse utilisés et adaptés à la problématique de la recherche

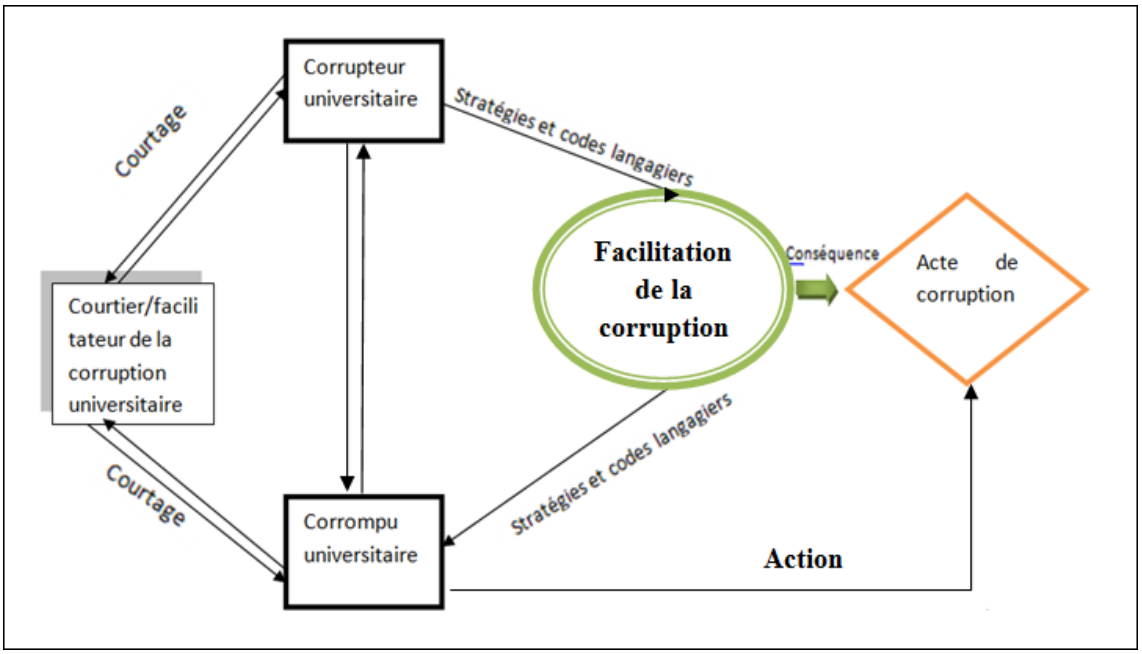

Source : **données de terrain, 2015**

La figure n°2 met en lumière les rapports sociaux et communicationnels qui se développent entre les acteurs de la corruption. Il faut souligner que les trois acteurs présents sur le schéma interagissent les uns sur les autres. Ainsi, s'il est donc vrai que le corrupteur a besoin du corrompu pour avoir accès à un bénéfice indu ou une remise illicite, il n'en demeure pas moins que le recours au facilitateur est nécessaire dans le marchandage des transactions corruptives. Néanmoins, chaque acteur doit développer des stratégies communicationnelles ou non s'il tient à atteindre ses objectifs, du moment où la pluralité des acteurs appelle à une divergence d'intérêts. C'est dans ce contexte que les codes langagiers sont utilisés pour faciliter la commission des pratiques corruptives. En somme, toutes les tractations qui se développent entre les acteurs en jeu ont pour finalité de rendre effectif le mécanisme corruptif mis en place.

2.5. Synthèse de la démarche méthodologique

La démarche méthodologique a présenté de façon concise l'itinéraire suivi pour confronter les énoncés théoriques aux faits observés et, partant pour atteindre les objectifs fixés. Etant donné que « *les articulations de l'approche méthodologique peuvent varier en fonction de la spécificité de la recherche effectuée* » (Ogouwalé et al., 2014 : 78) il a été privilégié dans le présent cadre, les exigences d'une enquête de terrain afin de cerner les ressorts sociolinguistiques de la corruption en milieu universitaire. La présentation de la démarche méthodologique a tourné autour de deux axes cycliques : la conception et le terrain. Ces deux phases trouvent, en ce qui les concerne, leur ancrage dans une « *documentation variée* » et une « *enquête de terrain diversifiée* » (Tingbé-Azalou, 1987).

2.5.1. La conception

La conception est la phase initiale qui a permis d'élaborer le protocole de recherche. Elle a conduit à la documentation sur la problématique abordée. A travers cet exercice, le sujet de la thèse a été mieux formulé ; ce qui a fait la lumière sur les théories appropriées à l'analyse et par ricochet, les concepts clés qui permettront de mieux conceptualiser le phénomène tel qu'il existe et se manifeste. C'est aussi à ce niveau que les outils de collecte de données ont été élaborés.

2.5.2. Le terrain

Le terrain prend dans le présent contexte, le sens de tous les procédés qui ont favorisé la collecte et l'analyse des données. Selon le chronogramme établi à cet effet, l'enquête de terrain s'est déroulée sur une période de huit mois. Au cours de cette période le guide d'entretien et la grille d'observation sont fortement utilisés. A la suite (et même au fur et à mesure de l'avancement) de la collecte de données, nous avons procédé au dépouillement des informations qui repose sur le codage du matériau (les données

importantes sont étiquetées et surlignées) et leur classement (les mêmes unités de sens ont été regroupées sous des thématiques bien précises). Il y a bien évidemment une analyse de contenu qui est renforcée par les modèles métaphorique, stratégique et lasswellien. Cette dernière est faite après un tri thématique, une catégorisation des représentations sociales liées à la corruption et une théorisation sur la base des données « émiques ».

Au-delà du développement fait sur ces deux grandes phases qui ne s'excluent pas l'une de l'autre (il y souvent eu un va-et-vient entre collecte de données et analyse), il convient d'aller dans les détails afin de présenter les mécanismes et outils respectifs. La présente thèse vient à la suite des travaux du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) menés au cours de l'année académique 2012-2013 sur le sujet : *Les codes langagiers dans la problématique de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi.* Considérées comme des acquis non moins négligeables, les données issues du DEA ont été exploitées et renforcées par d'autres informations utiles afin de traiter le sujet de façon transversale et approfondie.

2.6. Présentation du cadre de la recherche

2.6.1. Historique de l'Université d'Abomey-Calavi

L'Université du Dahomey, actuellement appelée Université d'Abomey-Calavi a été fondée en 1970. Cinq ans après sa fondation (1975), elle était appelée Université Nationale du Bénin (UNB). Mais, avec la création de la seconde université publique du Bénin en 2001, elle devient Université d'Abomey-Calavi (UAC). C'est une institution publique dotée d'une personnalité juridique et d'une autonomie financière. Elle est chargée d'assurer la formation du capital humain, de contribuer à la recherche scientifique et par ricochet au développement économique du pays.

Elle regroupe les campus et centres universitaires d'Abomey-Calavi, de Cotonou, de Dangbo, de Ouidah ainsi que plusieurs unités d'application et de production. Elle comprend des facultés, écoles, instituts, centres de recherche, laboratoires et bibliothèques. L'UAC est placée sous la tutelle du Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur**.** Toutefois, il importe de mentionner avant de poursuivre qu'à l'instar des campus d'Adjarra et de Parakou, la présente recherche s'est faite sur le Campus d'Abomey-Calavi.

2.6.2. Monographie du Campus Universitaire d'Abomey-Calavi

Le Campus Universitaire d'Abomey-Calavi est le principal et le tout premier campus universitaire de la République du Bénin. Situé dans le premier arrondissement de la commune d'Abomey-Calavi, il couvrait une superficie de 600 ha à sa fondation qui est réduite aujourd'hui à 90 ha. Le Campus d'Abomey-Calavi est limité au Nord par le quartier Bidossessi, au Sud par le quartier Togoudo, à l'Ouest par Zogbadjè et à l'Est par Topkazougbo. Par ailleurs, soulignons qu'il est clôturé le long du périmètre qu'il couvre et dispose de trois portes d'entrée, notamment deux grands portails et un portillon situé du côté de Zogbadjè pour favoriser l'accès au campus. En ce qui concerne sa morphologie physique, du moins à partir des observations, il est subdivisé en trois zones à savoir : une zone des résidences universitaires, une zone des administrations (même si cette zone abrite par endroits des salles de cours) et une zone des amphithéâtres. Les espaces tels que la ''FLASH et ''le restaurant U'' dans la zone administrative, ''le bâtiment D'' dans la zone des résidences universitaires et ceux de l'amphi A_{1000} FASEG et la coupole de ILACI dans la zone des amphithéâtres constituent les sites de la recherche. La carte n°1 présente la situation géographique du Campus d'Abomey-Calavi.

Carte n° 1: Quartiers environnants du Campus d'Abomey-Calavi (CAC)

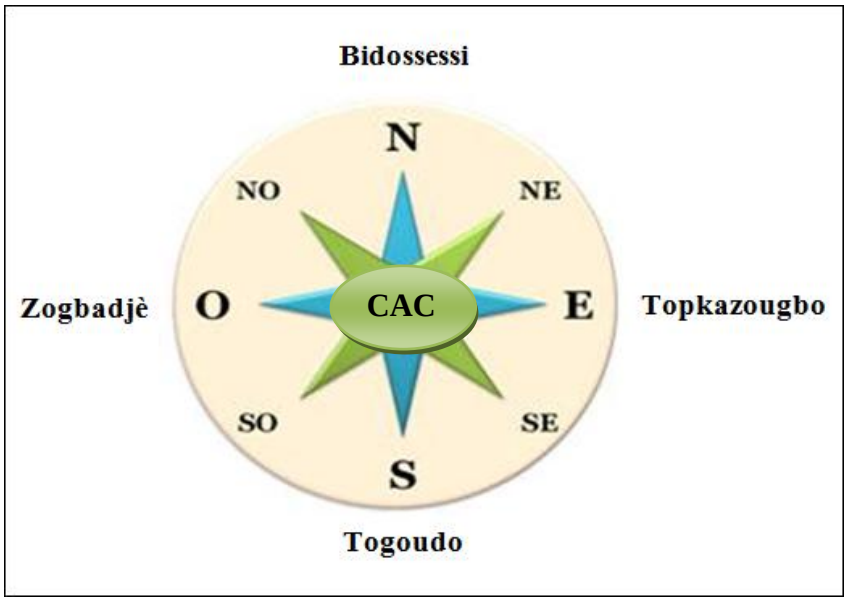

Source : **GAGA, 2015**

La carte n° 1 permet de repérer le Campus d'Abomey-Calavi à partir des quartiers qui l'entourent. Par contre la carte n° 2 met en évidence les sites au niveau desquels des observations et entretiens ont été faits.

Carte n° 2 : Localisation géographique des sites prospectés sur le campus d'Abomey-Calavi

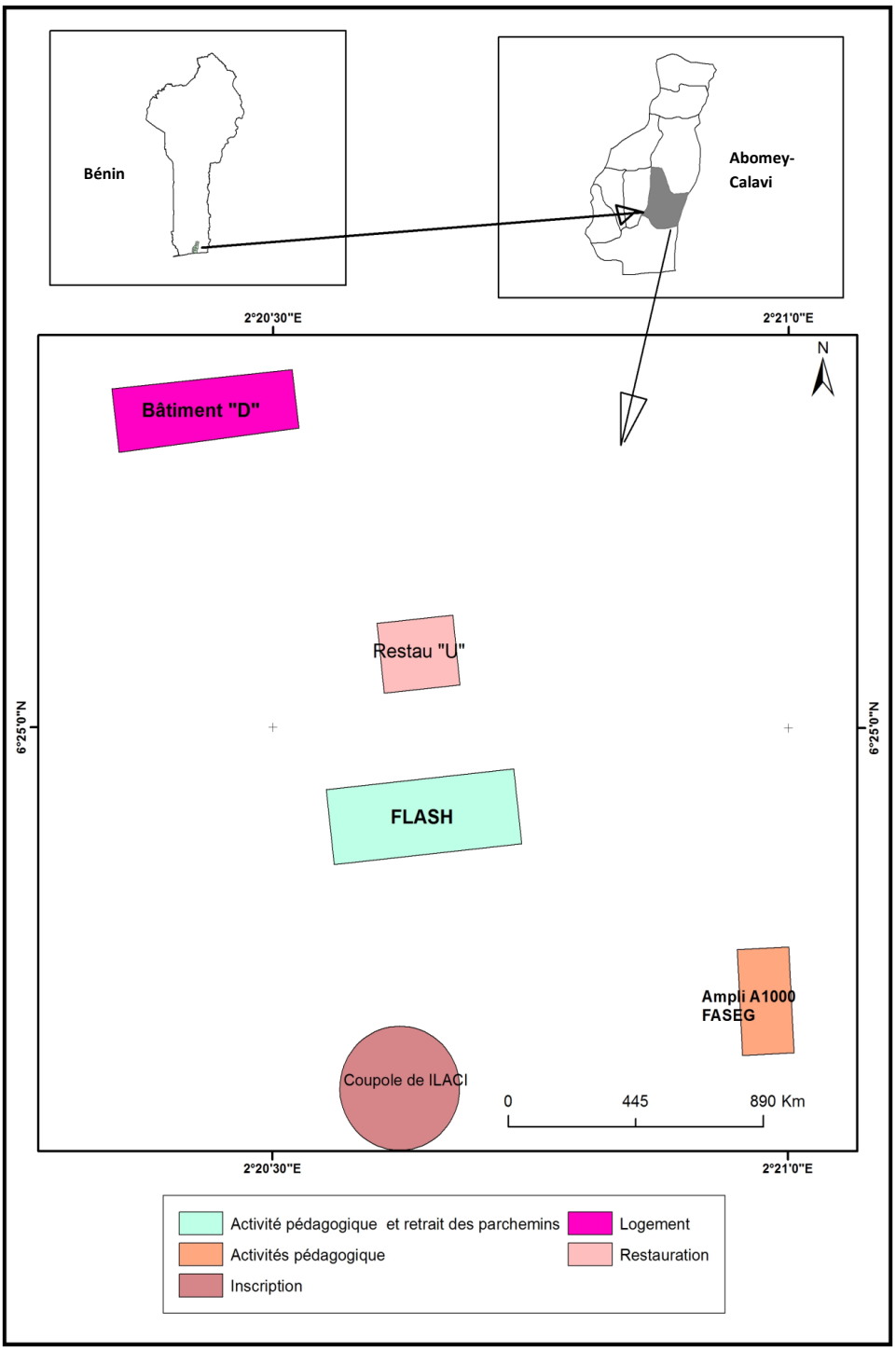

Source : **Données GPS/Lacarto/DGAT/UAC, octobre 2015**

2.6.2.1. Organes de gestion de l'UAC

L'UAC dispose de plusieurs organes qui veillent à son bon fonctionnement aussi bien à l'interne qu'à l'externe. Il s'agit entre autres des organes suivants : le Conseil

d'Université (CU), le Conseil des Chefs d'Etablissement (CCE), le Comité de Direction (CODIR), le Conseil Scientifique d'Université (CSU), le Conseil Rectoral.

2.6.2.2. Les établissements du campus d'Abomey-Calavi

Reconnu comme une institution de formation générale et professionnelle**,** le Centre Universitaire d'Abomey-Calavi compte aujourd'hui cinq (5) facultés, deux (2) écoles et un institut qui sont énumérés comme suit : la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA) ; la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) ; la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ; la Faculté des Sciences et Techniques (FAST) ; la Faculté de Droit et des Sciences Politiques (FADESP) ; l'Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM) ; l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC) et l'Institut de la Langue Arabe et de la culture Islamique (ILACI). Il est utile de mentionner que certains établissements développent des partenariats qui permettent aux étudiants de poursuivre facilement leurs formations dans des établissements autres que ceux d'origine.

2.6.2.3. Les données sociodémographiques

2.6.2.3.1. Quelques statistiques sur le flux des entrées et sorties d'étudiants

Dans son statut de première université du Bénin, l'Universitaire d'Abomey-Calavi détient le plus grand effectif d'étudiants. Cet effectif ne cesse d'augmenter d'année en année après l'inscription des nouveaux bacheliers[21]. Selon le Service des Statistiques de l'UAC (2013), « *le taux de croissance moyen annuel du nombre des étudiants inscrits à l'UAC entre 2002 et 2012 est de 10,0% alors qu'il est de 10,8 % en ce qui concerne le nombre des inscriptions au cours de la même période* ». Cependant, il est nécessaire de

[21] Nous tenons à évoquer que presque toutes les statistiques que nous avons mises en évidence dans cette rubrique proviennent des données mises en ligne par le Service des Statistiques de l'UAC, 2013 sur le site http://www.uac.bj/accueil/index.php/université/statistique.

lever l'équivoque qui subsiste entre le nombre d'étudiants de l'UAC et le nombre des inscriptions. En effet, la possibilité qu'offre l'université aux étudiants de faire une double inscription amène certains d'entre eux à s'inscrire doublement dans une formation professionnelle et dans une faculté ou soit dans deux filières différentes d'une même faculté. Cet état de choses accroît le nombre des inscriptions et non l'effectif des étudiants du campus.

En outre, le Service des Statistiques de l'UAC (2013), a offert une lecture synoptique de l'évolution des effectifs en mentionnant que le nombre d'étudiants inscrits à l'UAC est évalué à 81948 au cours de l'année académique 2011-2012. Selon les mêmes travaux, ce nombre passera à 90798 en 2013, à 100605 en 2014, à 111470 en 2015 et à 123509 en 2016. En moyenne, 73% des nouveaux bacheliers s'inscrivent à l'UAC.

2.6.2.3.2. Regroupements estudiantins et mouvements syndicaux dans l'espace universitaire

Le Campus d'Abomey-Calavi est, dans une certaine mesure une arène ; en ce sens qu'elle connaît, dans son fonctionnement, la présence de plusieurs syndicats qui entrent quotidiennement en interaction autour des intérêts propres à chacun (ces intérêts sont latents ou apparents). Il existe entre autres, l'Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin (UNSEB) ; la Fédération Nationale des Etudiants du Bénin (FNEB) et l'Union Nationale des Etudiants du Bénin (UNEB). En outre, il est dénombré des organisations telles que le Bureau Directeur du Comité des Résidences (BD-CR), le Bureau de Coordination des Comités de Lignes (BCCL), l'Ensemble Artistique et Culturel des Etudiants (EACE) qui participent, d'une manière ou d'une autre, à la gestion des résidences universitaires, du transport et des activités culturelles et sportives du campus (Clatos, 2011). Le Centre des Œuvres Sociales Universitaires (COUS) contrôle, quant à

lui, les activités liées à la restauration, au transport, à l'hébergement, au sport ; bref à tout ce qui se rapproche du socioculturel au sein du campus.

Pour ce qui est des associations estudiantines, soulignons que la provenance d'un même espace géographique, le partage de la même langue et parfois l'appartenance à une même doctrine religieuse, constituent des variables dominantes autour desquelles s'agrègent les étudiants. Il convient de citer à ce niveau les associations suivantes : l'Association des étudiants Idaasha ; le Front des Etudiants pour le Développement du Nord (FREDEN) ; l'Association des Etudiants pour le Développement de Klouékanmè ; l'Association des Etudiants pour le Développement d'Ifangni ; l'Union des Etudiants Nagot d'Abomey-Calavi ; l'Association des Étudiants de la Commune de Bantè ; la Fédération des Etudiants de la Commune de Savalou (FECOSA) ; l'Association des Étudiants Otammari du Bénin ; le Bureau Directeur du Collectif des Étudiants de la commune d'Adja Ouèrè ; la Fédération des Etudiants du Département du Plateau ; l'Association des Etudiants Ressortissants de la commune de Djidja ; le Groupement Artistique, Folklorique et Culturel Fon du campus et le Rassemblement des Etudiants pour le Développement de l'aire Shabè. Chacune de ces associations organise périodiquement des rencontres, à l'intérieur (le jardin ''U'' y abrite la majorité des rencontres) comme l'extérieur du campus, pour discuter des défis et enjeux liés aux études universitaires et surtout des questions d'ordre politique et culturel.

Il existe, d'un autre côté, des associations à caractère religieux et parfois politique qui cohabitent avec celles citées ci-dessus. Ces associations mènent généralement leurs activités sur les terrains de foot, de basket-ball et aussi souvent dans le jardin ''U''. Au nombre de ces dernières, il y a entre autres : le groupe IYF, la Communauté Musulmane des Etudiants du Campus de l'UAC (ACCEEMU), la communauté évangélique des étudiants du campus de l'UAC, la communauté des étudiants chrétiens du groupe

Renouveau Charismatique, la communauté catholique des étudiants du campus (EMMAÜS) et le regroupement des étudiants de la FCBE.

2.6.2.4. Typologie des demandes et offres de services universitaires

Le fonctionnement du Campus d'Abomey-Calavi repose sur des prestations de services universitaires. En fait, les usagers du campus expriment selon les besoins, des demandes auxquelles répondent les prestataires de services. Tel se présente le schéma à l'intérieur duquel se résout régulièrement chaque année l'équation demande/offre de services dans le campus.

De façon générale, les offres et demandes tournent autour des domaines suivants : les activités académiques (inscriptions, cours et évaluations des étudiants, délivrances des parchemins, etc.), les allocations universitaires (les bourses et secours universitaires), les bourses académiques, le logement, la restauration, le transport, la culture et loisir et le sport. Les prestations de services impliquent souvent une mobilisation d'équipes formées pour ces différentes causes qui, se déploient sur plusieurs sites pour satisfaire les demandes exprimées. On affecte les amphithéâtres pour les cours, la scolarité et l'administration des facultés pour les parchemins, la coupole d'ILACI pour les inscriptions, l'arrêt bus pour le transport, les trois restaurants du campus pour la restauration, la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU) pour les allocations et les terrains de football, de basketball et de handball pour les activités sportives. La photo 1 présente la devanture de l'Université d'Abomey-Calavi.

Photo n° **1: Entrée de l'Université d'Abomey-Calavi**



Source : **La Nouvelle Tribune, 2015** [22]

2.6.3. Monographie du Centre Universitaire d'Adjarra

Dans le but de s'autonomiser après douze (12) ans de vie en location, le Centre Universitaire d'Adjarra (CUA), ex UP/FLASH Porto-Novo, s'est délocalisé en se séparant du point de vue spatial de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) de Porto-Novo. D'une ville de l'Ouémé à l'autre, le Centre Universitaire d'Adjarra comme son nom l'indique, se situe dans la commune d'Adjarra et plus précisément dans l'arrondissement de Mèdédjonou, village de Alladakô (entre Houègbo et Djavi). Il est limité au Nord par Gboko, au Sud par Djavi Alladakô, à l'Est par Tshemè et à l'Ouest par Drogbo. Quand bien même, les activités académiques ont commencé depuis l'année 2012 avec les entités de la deuxième année d'Anglais et de Sociologie-Anthropologie, le CUA a été officiellement créé le douze mai deux mil treize (12 mai 2013) par l'arrêté ministériel n°219/MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/ST-REGIE du treize mai deux mil treize (13 mai 2013). Il s'étend sur une superficie de vingt (20) hectares.

Par ailleurs, le CUA comporte trois (3) filières de formation à savoir : la Sociologie-Anthropologie du Département de Sociologie-Anthropologie (DS-A), la Géographie du Département de Géographie et Aménagement du Territoire et puis

[22] - http://www.lanouvelletribune.info/benin/societe/24603

l'Anglais du Département d'Anglais. En ce qui concerne les statistiques liées aux inscriptions de l'année académique 2014-2015, on dénombre 3878 étudiants inscrits (soit 2829 femmes et 1049 hommes). De même, le CUA dispose de douze (12) groupes pédagogiques qui fonctionnent (chaque filière comprend 4 années d'enseignement), de cinq (05) amphithéâtres et d'un bloc administratif avec quelques locaux servant de bureaux administratifs. L'organisation administrative repose sur les services suivants : le cabinet du doyen (le CUA dispose d'un doyen), le Secrétariat Général, le Service de Comptabilité, le Service de Scolarité et le Service du matériel.

A côté du fonctionnement administratif, il existe également une organisation estudiantine dont le but est de défendre les intérêts des étudiants. Il s'agit entre autres du Bureau d'Union des Etudiants (BUE) qui a pour organes spécialisés la Force de l'Ordre et de la Sécurité Universitaire (FOSU), le Scout Universitaire, le Cercle Artistique et Culturel des Etudiants (CACE), la Croix rouge universitaire ; le Bureau Sectoriel des Universitaires (BSU) qui est composé du CODE, de l'Union Culturelle et Artistique des Etudiants (UCAE), de l'Union Olympique des Etudiants (UOE) ; puis l'Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin (UNSEB) qui coordonne les activités menées par la Brigade Rouge (BR), le Comité d'Organisation de la gestion de l'hygiène, de l'environnement et de la Restauration (COGHERES). Il est également donné de constater que dans le souci de lutter contre les activités illicites, les étudiants ont installé des organes de contre-pouvoir tels que la Chambre des Représentants de la Flash (CRF) qui contrôle les actions du BUE et le CUE qui supervise les actions du BSU.

L'espace universitaire est aussi animé par des groupes religieux comme le Groupe Biblique Universitaire (GBU) et le groupe Islamique ; des groupes ethniques ou associations communales à savoir, l'Association des Etudiants Ressortissants du Mono-Couffo (ASERMOC), le Mouvement des Elèves et Etudiants des Campus d'Adjarra pour

le Progrès (MEECAP), la Fédération des Etudiants Ressortissants de la Vallée de l'Ouémé (FERVO). Sur le centre universitaire on rencontre majoritairement les groupes sociolinguistiques suivant : fɔn ; tori ; gun ; yoruba ; nago ; sêto ; ouémè ; mina, etc. Les photos 2 et 3 présentent ledit site.

Planche n°1 : **Images du Centre Universitaire d'Adjarra**

Photo n° 2: Plaque du Centre Universitaire d'Adjarra



Source : **Cliché GAGA, 2015**

Photo n° 3: Entrée du Centre Universitaire d'Adjarra



Source : **Cliché GAGA, 2015**

En dehors de la carte géographique qui permet de situer les sites sur lesquels la collecte de données s'est faite, les photos présentées ci-dessus permettent de mieux connaître le Centre Universitaire d'Adjarra. Ainsi, les cartes 3 et 4 s'inscrivent dans ce même projet de présentation de la situation géographique.

Carte n° 3: Quartiers environnants du Centre Universitaire d'Adjarra

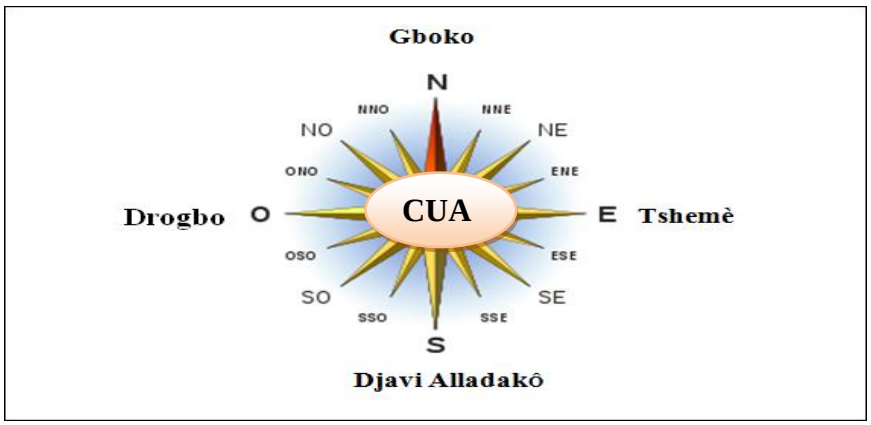

Source : **GAGA, 2015**

Contrairement à la carte 3 qui renseigne sur l'environnement externe du Centre Universitaire d'Adjarra, la carte 4 marque les sites de collecte de données à l'intérieur de ce dernier.

Carte n° 4: Sites prospectés au Centre Universitaire d'Adjarra

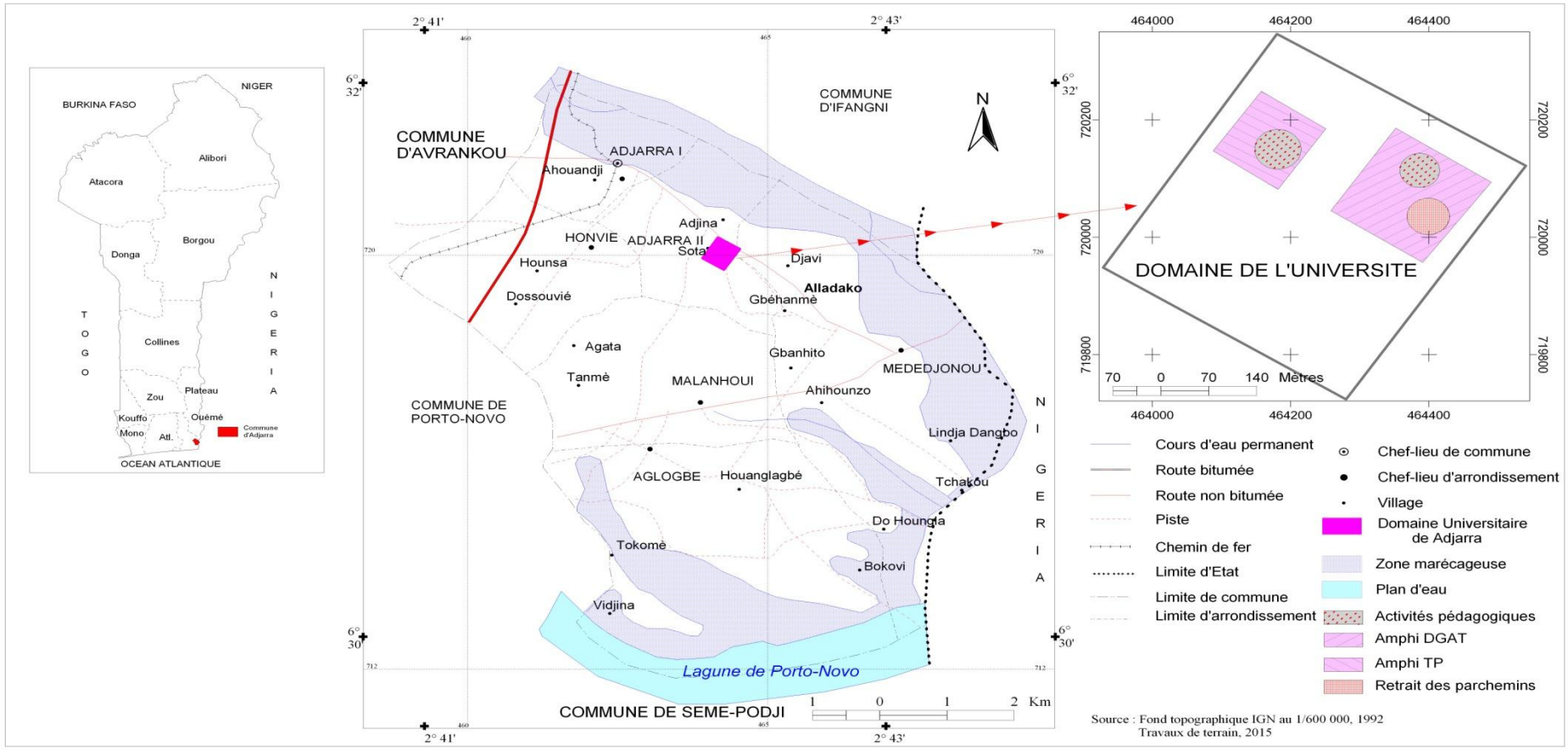

Source : Fond topographique IGN au 1/600 000,1992
Travaux de terrain, 2015

2.6.4. Monographie de l'Université de Parakou

L'Université de Parakou a été créée en septembre 2001 par le décret n° 2001-365 du 18 septembre 2001 portant création et organisation de deux Universités Nationales en République du Bénin, l'Arrêté n°2001-091/MESRS/SG/SP du 19 octobre 2001 et l'Arrêté n°2010-371/MESRS/CAB/DC/SGM/CT-J/DRH-DRFM/SA du 06 décembre 2010 définissant son organisation et son fonctionnement (République du Bénin, 2014). En effet, l'Université de Parakou est le deuxième établissement d'enseignement supérieur à caractère public au Bénin qui soit doté d'une personnalité morale et d'une autonomie administrative et financière. Elle a trois missions précises à savoir : la formation ; la recherche et la prestation de services (Université de Parakou, 2008). Sur le plan géographique, elle est située au Nord par le quartier Liima, au Sud par Banikanni, à l'Est par Ladji Farani et à l'Ouest par Arafat. Sa devise est énoncée comme suit : Doctrina Lumen Humani Generis Est. L'Université dispose depuis le 27 février 2014 d'un conseil Universitaire comme organe de gouvernance composé des représentants du corps professoral, des étudiants, du ministère de l'enseignement supérieur et des autorités politiques locales.

Après quatorze (14) ans d'existence, l'Université de Parakou s'est étendue en termes d'annexion de centres universitaires (situés généralement dans les zones centrale et septentrionale du Bénin) et d'ouverture de nouvelles filières. C'est ainsi qu'on peut dénombrer à ce jour sept (07) établissements de formation professionnelle et six (06) facultés classiques de formation générale (République du Bénin, 2014). Au nombre des établissements de formation professionnelle de l'Université de Parakou, on peut citer entre autres :

- la Faculté d'Agronomie ;

- l'Institut Universitaire de Technologie ;
- la Faculté de Médecine ;
- l'Ecole Nationale Supérieure des Sciences et Techniques Agronomiques de Djougou (ENSTA-Dj);
- l'Ecole Nationale Supérieure de Natitingou ;
- l'Ecole Nationale Supérieure d'Aménagement et de Gestion des Aires Protégées (ENSAGAP) de Kandi ;
- l'Ecole Nationale de la Statistique, de la Planification et de la Démographie (ENSPD) de Tchaorou ;
- École Nationale Supérieure Agro-pastorale (ENSAP de Gogounou).

Il y a aussi, en ce qui concerne les facultés classiques :

- la Faculté de Droit et de Science Politique (Parakou) ;
- la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (Parakou) ;
- la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) ;
- la Faculté des sciences Economiques et de Gestion (FASEG) ;
- la Faculté de Droit et de Science Politique (FDSP) de Tchaorou ;
- la Faculté des Sciences et Techniques de Natitingou (FAST-Natitingou).

L'effectif des étudiants de l'Université de Parakou croit d'une année académique à une autre. Cet effectif qui était de 13.853 étudiants en 2012 est passé à 15.541 en 2013 et à 17.849 en 2014 (République du Bénin, 2014). Selon le service de la division statistique de l'Université de Parakou, le campus de Parakou abrite à la date du jeudi seize avril deux mille quinze, un effectif de 14.853 étudiants inscrits[23]. Mais au niveau de l'encadrement académique de ces étudiants, il se pose le problème des missions d'enseignements ; malgré

[23] Cette donnée statistique a été recueillie lors de l'entretien exploratoire accordé par le chef statisticien du service de la scolarité de l'Université de Parakou.

les efforts qui sont faits pour redresser les contraintes, notamment avec les nouveaux recrutements d'enseignants (Université de Parakou, 2014). En dehors des problèmes académiques et logistiques que vit l'établissement, l'UP est animée par plusieurs associations syndicales à savoir : la FNEUP (Fédération Nationale des Etudiants de l'Université de Parakou ; l'UNEUP (Union Nationale des Etudiants de l'Université de Parakou ; l'UNSEB (Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin) ; la Police Universitaire. Entre outre, il dispose de la presse écrite Akôwé qui a pour rôle d'informer les usagers et prestataire aussi bien dans l'enceinte et à l'extérieur de l'institution (les populations de Parakou) ; d'une scolarité centrale et d'une infirmerie pour les questions de santé. De même, l'UP est aussi dotée d'organes délibérants (le Conseil d'Université et le Conseil Scientifique de l'Université) et d'organes consultatifs à savoir, le Comité de Direction (CODIR) ; le Conseil des chefs d'Etablissement (CCE) ; le Conseil Rectoral (CR) et d'un organe exécutif qu'est le rectorat (République du Bénin, idem.). Enfin, il est nécessaire de souligner que la collecte des données s'est faite sur le campus de Parakou, pour ce qui concerne ladite université. La situation géographique de l'Université de Parakou est présentée à travers les cartes 5 et 6 ainsi que la photo 4.

Carte n° 5: Quartiers environnants de l'Université de Parakou

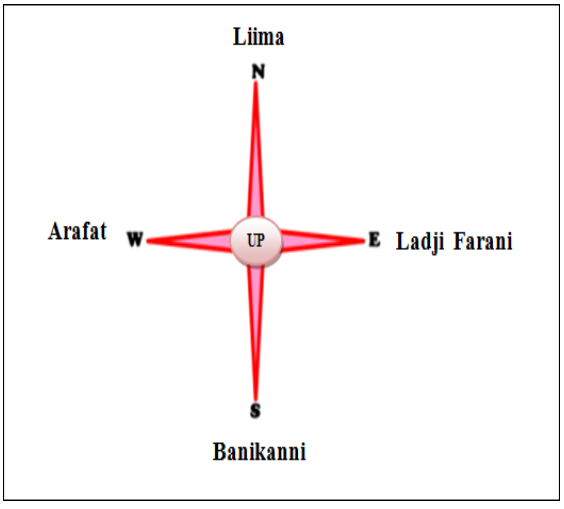

Source : **GAGA, 2015**

Photo n° 4: Entrée principale de l'Université de Parakou



Source : **GAGA, 2015**

La carte 6 situe les zones où les données ont été collectées au Campus de Parakou.

Carte n° 6: Sites prospectés au Campus de Parakou

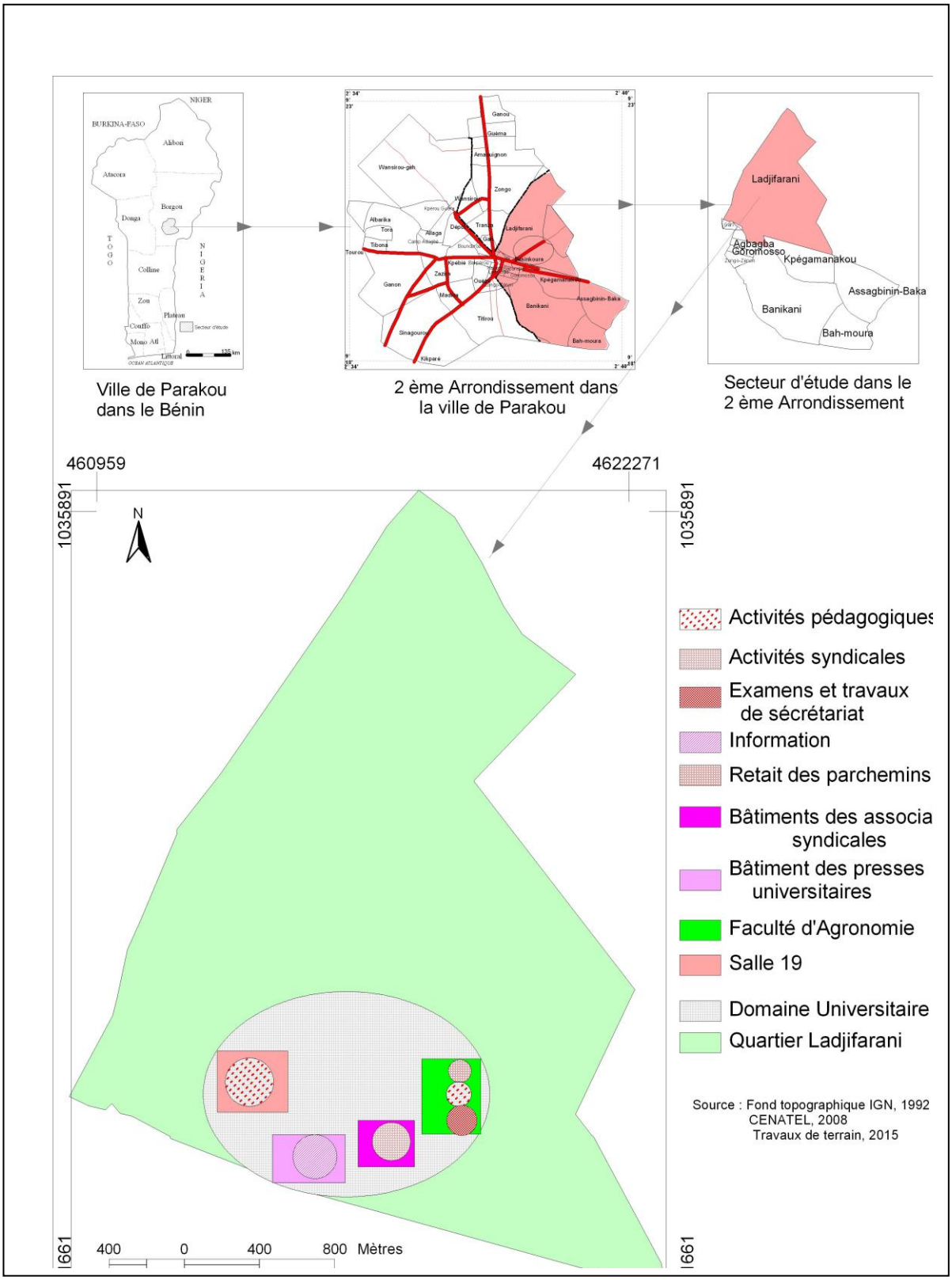

Source : Fond topographique IGN, 1992
CENATEL, 2008/Travaux de terrain, 2015

CONCLUSION

Le phénomène de la corruption a fait l'objet de plusieurs travaux scientifiques. Les uns ont cherché à étudier son influence sur l'économie des pays dans lesquels cette hydre se manifeste (Mauro, 1995 ; Klitgaard, 1997 ; Mény 1997) ; tandis que les autres se sont intéressés à la question de la réinvention de la lutte contre la corruption (Eyebiyi, 2012) et de l'approche à utiliser (Ezoua, 1999 ; Transparency International, 2002), pour ne citer que ceux là. Néanmoins, il faut souligner qu'en dehors des écrits de Blundo et Olivier de Sardan (2001), de Djob-Li-Kana (2013), il y a peu de travaux qui sont faits aujourd'hui sur l'aspect communicationnel de la corruption. C'est pour combler ce vide que la présente thèse s'est focalisée sur les codes langagiers de négociation de la corruption qui circulent en milieu universitaire. Etant donné que l'un des objectifs majeurs est d'analyser les expressions et tournures déterminatives de la corruption, la recherche s'est appuyée sur une démarche qualitative. Ainsi, il a été accordé du prix à la saturation empirique pour retenir la taille de l'échantillon.

Par ailleurs, le choix des cadres de recherches tels que le campus d'Abomey-Calavi, le Centre Universitaire d'Adjarra et le Campus de Parakou, répond à l'ambition de mettre en parallèle aussi bien les matériaux collectés en langues maternelles que les expressions issues du jargon estudiantin. De fait, un accent est mis sur la dynamique des acteurs universitaires autour de la négociation des pratiques corruptives.

DEUXIEME PARTIE : Monographie de la corruption en milieu universitaire

INTRODUCTION

Cette deuxième partie a pour objectif de présenter les expressions et tournures utilisées en milieu universitaire pour parler de la corruption ou pour la négocier ainsi que les stratégies développées par les acteurs en jeu. Elle est subdivisée en trois chapitres.

Le premier chapitre (chapitre 3) fait un inventaire des codes langagiers déterminatifs de la corruption. Cet inventaire des tournures de banalisation de la corruption est fait dans six différentes langues nationales (le fɔngbè, le gungbè, le torigbè, le éɖé yoruba, le baatɔnum, le dendi cinɛ̀) et dans le jargon estudiantin (français). Dans le chapitre 4, les manifestations de la corruption dans les campus investigués ont été présentées. Ce dernier fait la lumière sur quelques pratiques corruptives observées sur les campus parcourus. Enfin, le cinquième chapitre a décrit les différentes stratégies développées dans le cadre des pratiques corruptives. Il s'est agi de deux types de stratégies : les stratégies discursives et les stratégies non discursives.

Chapitre 3 : Codes langagiers déterminatifs de la corruption

Travailler sur la corruption comme objet d'étude est une tâche complexe et délicate car les recherches portant sur cette dernière sont plus difficiles à mener que sur les sujets moins ‘’chauds’’ (Olivier de Sardan, 1996). Mieux, les pratiques de corruption sont souvent dissimulées aux chercheurs. Par conséquent, *« pour éviter l'impasse ethnocentrique, une piste pourrait être celle d'explorer la sémiologie populaire de la corruption : restituer, dans leur contexte d'énonciation et d'expression, les mots et les gestes qui désignent et entourent les actes corruptifs* » (Blundo et Van Beek, 2002 : 2).

En effet, la collecte des codes langagiers utilisés par les prestataires et demandeurs de services illicites dans l'espace universitaire, est un exercice qui fait la lumière sur les ancrages sociolinguistiques de la corruption. Ici, un inventaire de ces derniers est fait en fonction des groupes sociolinguistiques choisis dans le cadre de cette recherche.

3.1. Les codes langagiers de légitimation de la corruption selon le groupe sociolinguistique des enquêtés

Plusieurs terminologies, proverbes et/ou phrases (affirmatives ou interrogatives) sont utilisées quotidiennement pour légitimer la corruption dans les universités nationales du Bénin, sans que les acteurs qui en font usage ne s'en aperçoivent comme tel. Ils trouvent généralement leur cadre de manifestation dans les rapports entre demandeur et offreur de services, et ceci dans les secteurs d'activités liés à la restauration, au transport, aux allocations universitaires, au logement, aux évaluations des connaissances, à la délivrance des diplômes et attestations, aux bourses académiques, aux inscriptions, etc. Les données recueillies dans ce cadre sont présentées dans des tableaux, en fonction des sept langues choisies à savoir, le français, le fɔngbè, le dɛndi cinɛ̀, le baatɔnum, le gungbè, le torigbè et le éɖé yoruba.

3.1.1-Les codes langagiers chez les enquêtés fɔn

Le tableau III présente les codes langagiers de facilitation de la corruption collectées en langue fɔn.

Tableau III: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés fɔn

N°	Codes langagiers	Significations en français	Acteurs en jeu	Contexte d'élocution ou symbole
01	Nyà cé wè mè ; Vì cé wè mè ; ɑsì ce wè mè ; mè ce wè mè ; } wílíbó n'i:	C'est mon ami ; C'est mon enfant ; C'est ma femme ; C'est une connaissance ; } Prends soin de lui.	Facilitateur/courtier de la corruption	Sociabilité (demande d'un passe-droit)
02	Fì é fù é wè xè nɔ́ w'adɔ nyí	L'oiseau ne tisse son nid qu'au pied d'un arbre épris de sûreté.	corrupteur	Recherche d'avantages/sociabilité
03	A tùn xó ɖé	Tu en sais quelque chose !	Corrompu/courtier de la corruption	Secret
04	Và ɑmì ɖó nu n'ii	Passe-lui de l'huile à la bouche.	Autre acteur du système	Motivation
05	Mè mètɔn nɔ ɖò atín jí nú é	On ne peut pas avoir un parent sur un arbre et consommer des fruits verts.	corrupteur	Recherche de profit

	nɔ ɖù xélú ǎ			
06	Nyà yè, d'ǎlɔ̀ ɑkpomè nú xó ɔ́ ná nyɔ́ ɖuɖɔ	Débourse quelque chose pour que l'affaire soit réglée.	Corrompu	Demande de rétribution
07	E nɔ ɖó myɔ ɖ'akpɑ bó nɔ́ jì wǎnvú ǎ	On ne pourrit pas quand on est à côté du feu.	corrupteur	Favoritisme/sociabilité
08	Alɑdàgbɔ́ nɔ́ ɖù ɑlɑdàmɑ wè	Le cabri d'Allada broute l'herbe d'Allada.	Corrompu	Profit (Discours de légitimation des avantages indus)
09	Mi bà nuɖé nú mì bó	Glissez-moi quelque chose.	Corrompu	Demande d'une rétribution
10	Gbě ɖě mè xɔ̀ dɔ́ ɔ́ mè wè xɔ̀ nɔ ɖù nǔ ɖè	L'agouti mange l'herbe qui lui a servi de refuge.	Corrompu	Profit (discours de légitimation des avantages indus)
11	Alɔ̀ ɖò vǒ nɔ́ dɛ̀n kpó ǎ	On ne masse pas la bosse les mains vides.	Corrompu	Demande d'intérêt personnel

12	Nè ɑ zɔ̀n gbɔ̀n bó wá ?	Comment es tu venu?	Corrompu	Conditionnement à une transaction corruptive
13	Mè jí ɑ gbɔ̀n bó wá fí ?	Qui as-tu vu avant de venir ici ?	Autre acteur du système/corrompu	Interrogation relative à la recommandation/patronage
14	Sɔ́ ɑwǐnnyà ɖó wèmájí !	Pose le caillou sur ton dossier !	Corrompu	Motivation (rétribution corruptive)
15	A tùn mɛɖé ɖò fí à ?	Connais-tu quelqu'un ici ?	Autre acteur du système/courtier de la corruption	Sociabilité/favoritisme
16	Alɔ té wè mì ná ɖùnǔ ɔ́ ná?	Avec quelle main allons-nous manger la chose ?	corrupteur	Recherche de raccourci
17	A ɖǒ ɑlɔ̀ ɖò fí à?	As-tu la main ici ?	Autre acteur du système/corrompu	Facilitation/connaissance
18	Nè e nɔ kànxwébyɔ́ gbɔ̀n dò fí?	Comment est-ce qu'on vous salue ici?	Corrupteur	S'informer des procédés informels
19	Mɔ̀ jɛ́n mì ná nɔ̀ à?	Allons-nous rester comme cela?	Corrompu	Réclamation de la

				rétribution
20	E nɔ ɖó vodúnnɔ̀ gègé bɔ̀ ayìkún nɔ hù dó mɛ ǎ	On pourrait pas avoir plusieurs prêtres vodoun et manquer du haricot.	Corrupteur	Profit lié à un proche
21	Nú a jàwě ɔ́, ma wɔ̀n mì ó mɛ̀	En venant, ne m'oublie pas.	corrompu	Quémandage
22	Bà nùɖě ní yě, bóní é ná xòkàn xá wè	Trouve quelque chose pour eux pour qu'ils t'aident.	Autre acteur du système	Avantage indu
23	Blǒ nùɖé	Fais quelque chose	corrompu	Transaction/marchandage
24	ɑlɔ towe ɖìgà à ?	Est-ce que tu as une longue main ?	Autre acteur du système /corrompu/courtiers de la corruption	Sociabilité/ relations personnelles
25	Blǒ é ɖó	Arrange-le.	Courtier de la corruption	Manducation
26	A ka bló é dó à ?	Est-ce que tu l'as arrangé ?	Courtier / autre acteur du système	Manducation
27	Bà nùɖé n'ii	Trouve lui quelque chose	Courtier / autre acteur du système	Manducation
28	Nú a bló nǔ yètɔ́n ɖo	Si tu arranges vite leurs situations, ils ne croient pas en tes manœuvres.	Corrompu/courtier de la corruption	Clientélisme

	bléwún ɔ́ , é nɔ ɖì nú ă			
29	Bĕ nù ɖó jì tɔ́n	Mets les choses sur lui	Courtier / autre acteur du système	Manducation/rétribution
30	**N**ŭ ɖokpó ɔ́ wè mì kó nyí, kpɔ́n bó ɖɔ̀ kpódó é kpán	Nous sommes déjà les mêmes, il faut donc voir dedans.	Corrupteur	Négociation fondée sur la sociabilité
31	A tùn xó ɖé	Tu sais quelque chose (ou tu as connaissance de l'autre parole)	Corrompu/courtier de la corruption/corrupteur	Secret
32	Dŏ agbàn n'ii, bónú ní yáwŭ flín wè	Fais lui des colis pour qu'il te libère vite	Courtier / autre acteur du système	Manducation
33	Dŏ ajì ɖé, ní má tɔ́n sín mè	Fais des trucages pour que je m'en sorte.	Corrupteur	Manœuvre corruptrice

Source : **données de terrain, 2014**

3.1.2-Les codes langagiers chez les enquêtés baatɔnu

Tableau IV: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés baatɔnu

34	Ba kura sunu sɔ̃ni naɑsum ten gawe	On ne saurait monter sur l'éléphant et avoir les pieds à terre.	Corrupteur	Sociabilité/faveur illicite
35	A kperu sɔndiwo !	Pose un caillou sur la chose !	Corrompu	Motivation (rétribution corruptive)
36	Win bii wa	C'est ton enfant.	corrupteur	Négociation
37	A nɔ ba du keo	Mets la main dans la poche.	Corrompu	Demande d'une rétribution
38	Bɑ kurɑ niki biɑ mɔ̀, kpɑ a kɑ dɛka gɔra mɔ	On ne doit pas avoir les doigts et se gratter le corps avec un bâton.	Corrupteur	Sociabilité/faveur illicite
39	Ye kom kɑ kusu dobi kɛ̃ yakɑsɔ n sanɔ n ka nɛ guwɑ wuma kpɑrɔ	Il vaut mieux que je donne mon mil à ma poule à la maison qu'à la perdrix dans la brousse.	corrompu	Favoritisme fondé sur la sociabilité.
40	Wara dorɑ wɑ u yĭna	Qui se départira de là où il y	corrompu	Profit

		a la douceur ?		
41	Mi bɑ yə̂ru sɔri mi yã ta radi	Le mouton mange là où on l'attache.	Corrompu	Profit (discours de légitimation des avantages indus)
42	Nbà sureru ra kã man kum mim yɛ̃m	Qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ?	Corrompu	Profit
43	Wɑrɑ koo win gbee swaa nɔn dwa wɛ̃	Qui va doigter le chemin de son champ avec la main gauche ?	Corrompu	Intérêt
44	Wii ɑ mɔ wiyɑ ɑ rɑkɑ woo kanɛ	On ne se vente qu'avec celui que l'on a.	Corrupteur	Sociabilité

Source **: donnée de terrain, 2014**

3.1.3-Les codes langagiers chez les enquêtés dendi

Tableau V: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés dendi

45	Mɔ́ dáábù à gà	Ferme les yeux sur ça !	Corrupteur	Invite au secret et à la complaisance
46	Áá báa jíí méɲè	Il veut le beurre de karité.	Courtier/autre acteur du système	Manducation (phrase désignant métaphoriquement la corruption)
47	Ǹ mà Kàmmè dàm ziba	Mets la main dans la poche.	Corrompu/courtier de la corruption	Rétribution corruptive
48	Déé ǹ gó kà móó kà (dendi de Parakou)	En venant il faut venir.	Courtier de la corruption/corrompu	Négociation de la rétribution corruptive
49	Tílàsì bɔ̀rɔ́ bà ŋmɑɑ !	L'homme doit manger !	Corrompu	Manducation
50	Kàmmè kɔ́ɔ̀gɔ̀ sù bànnɑ́ cenni	On ne masse pas le dos les mains vides.	Corrompu	Quémandage/rétribution
51	Á góórù !	Pique-moi !	Corrompu	Quémandage/rétribution
52	Bɔ̀rɔ́ kà à gónnà fɔ̀ɔ́nɔ̀ kpàási à gòbù sínkà déŋì	Celui qui gagne l'amitié du singe ne peut pas avoir son bâton accroché à	Corrupteur/corrompu	Sociabilité/ contacts personnels

	túúri g'à	un arbre.		
53	Déé góóbàrà nà súbù ŋmɑɑ, hundekoni yo kpei isɑ nɔ	Quand le feu gagne la forêt, c'est vers la rivière que les animaux de la forêt se dirigent.	Corrupteur	Sociabilité
54	Sú yéé kítɛ̀ kàmmɛ̀ kɔ́ɔ̀gɔ̀	Ne reviens pas les mains vides.	Corrompu	Quémandage/rétribution
55	Súúrù ká tónnì zá gàású gà	Enlève la pierre de la calebasse	Corrupteur	Négociation d'un passe-droit
56	Kàmmɛ̀ fɔ̀ sú féìyɔ́rtɔ̀ zú	Un seul doigt ne mange une sauce gluante (l'entraide sans mesure s'impose).	Corrupteur	Solidarité
57	Á mɛ́ bɔ̀tɔ̀ jíí	Passe de l'huile sur ses lèvres.	Courtier de la corruption/ autre acteur du système	Manducation
58	Bɔ̀rɔ́ sú dundu tɔ̀ɔnù à mɛ́ ná bìí	On ne peut pas griller l'igname sans avoir la bouche noire.	Corrompu	Profit
59	Á sú hínì kó híllì kɔ̀tɔ̀yo bɔ̀rɔ́ fɔ̀ mɔ̌ waɑ́ kàmkàm	Je ne peux me permettre de tenir les cornes d'une vache pour que quelqu'un	Corrompu	Avantage indu / discours de banalisation des pratiques illicites

		d'autre soit en train de traire.		considérées comme des avantages professionnels
60	À mɛ́ yéyànì	Rafraîchis sa bouche.	Courtier de la corruption/autre acteur du système	Manducation
61	Hɛ́ifɔ̀ tɛ́ mɛ́ɛ́!	Fais quelque chose !	Corrompu	Manducation
62	Ǹ mà á jǒló	Il faut le corrompre.	Coutier de la corruption/ autre acteur du système	Incitation à la corruption
63	Ǹ fɔ́ɔ́yo gó	Voici ta salutation.	Corrupteur	Versement d'un pot-de-vin
64	Déé mɛ́ ŋmɑɑ sé mɔ́ mà hàwéi	Quand une bouche mange, les yeux en sont témoins (autrement si tu me donnes ma rétribution, tu auras aussi satisfaction).	Corrompu	Secret/ accord verbal autour des pratiques parallèles
65	Sé ǹ mà tónnì tɛ́kɛ̀ tákàlá gà	Tu dois lester ton dossier.	Corrompu	Quémandage
66	Sé irí'm (iri mà) díyà cɛ́rɛ̀	Il faut qu'on se voit.	Corrupteur/corrompu/courtier de la corruption	Marchandage

67	Áwó sé ǹ mà hɛ́ifɔ̀ tɛ̀	Non, tu dois faire quelque chose.	Corrompu/courtier de la corruption	Réclamation d'une rétribution
68	Á bɔ̀rɔ́ ǹ bà ŋmɑɑ	Mon gars, tu dois manger.	Corrupteur	Transaction/motivation
69	Tɑ́, harì bìí nɔ̀ɔ́rù go	Tiens, voici l'argent de l'eau fraîche.	Corrupteur	Récompense/rétribution/transaction

Source : **données de terrain, 2014**

3.14-Les codes langagiers chez les enquêtés gun

Tableau VI: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés gun

N°	Codes langagiers	Signification de l'expression	Acteurs en jeu	Contexte d'énonciation ou symbole
70	Nǔkan ɖée mɛ̀ axɔ̀ nɔ dɔ́ ù mɛ̀ axɔ nɔ ɖùnǔ té	L'agouti mange dans la brousse dans laquelle il dort	Corrompu	Manducation
71	Tántɔ̀ ma vɛ́ mì bɔ̀ dòtɔ̀ ná vɛ́ mì	On ne peut pas m'interdire à la fois l'eau de la rivière et l'eau de la maison !	Corrompu	Logique de légitimation de la corruption

72	Ní é jè mɔ̌ nyè na yí ce sɔ́n emè	Si ça devient ainsi, je vais prendre ma part dedans.	Courtier de la corruption /corrompu	Recherche de commission
73	Ní avɔ̀ dɔ̀n nyɛ̌ví, nyɛ̌ví ná dɔ̀n kàn	Lorsque le pagne tire une aiguille, à son tour l'aiguille tire la corde.	Courtier de la corruption /corrompu	Profit
74	dɔ̌ nùɖé emè bó!	Mets quelque chose dedans.	Corrompu	Quémandage
75	Na wè mǐ ná basí dó?	Qu'allons-nous faire?	Corrupteur/courtier de la corruption	Possibilité de contournement
76	hɔngàn mɔnɔ tò mɛsí bɔ̀ ye nɔ dɔ́ hɔnta	On ne peut pas avoir la clé d'une porte et ne pas pouvoir y entrer.		Obligation d'avantage indu pour celui qui a une connaissance dans un système donné (tournure utilisée pour négocier un avantage illicite).
77	Alɔ̀ɖé wè nɔ klɔ́ alɔ̀ɖé	C'est à avec une main qu'on lave l'autre main.	Corrupteur	Sociabilité
78	Alɔ̀ tata mɔnɔ dɔ̀n kpó	La main vide ne masse pas une bosse.	Corrompu	Quémandage
79	Mɔ̌ ján wè mǐ ná nɔ̀ yà ?	Allons-nous rester comme ça ?	Corrompu	Réclamation d'une rétribution
80	Mɛ mɛtɔn mɔnɔ tò atín jí bɔ̀ ye nɔ̀ ɖù atín sínsɛn aglwé	Celui qui a une connaissance sur un arbre ne consomme pas des fruits verts	Corrupteur/ corrompu	Sociabilité (Personnalisation du service public)

81	A ɖo alɔ̀ yù ?	As-tu la main ?	Courtier de la corruption/ autre acteur du système	Sociabilité /favoritisme
82	Xó towe sínnyé bè	Ton cas est critique hein!	Courtier de la corruption	Transaction (pour susciter la peur- une influence psychologique chez l'acteur qui cherche un raccourci lors une situation difficile)
83	Kpɔ́n nǔɖé bo basí bó	Faites quelques chose.	Courtier de la corruption/corrompu	Quémandage
84	Ma sú alìlɔ́ blóo	Il ne faut pas obstruer la voie.	Corrompu	Quémandage (Inviter l'interlocuteur à tenir ses promesses afin de bénéficier d'éventuels services illicites).
85	A mɔ̀ mì wè yù ?	M'as-tu vu ?	Corrompu	Favoritisme/ Transaction (possibilité de négociation corruptive)
86	A wɔ̀n mì blóo	Il ne faut pas m'oublier.	Corrompu	Quémandage (demander une récompense)
87	Zě agàn ɖó wěma towe jí	Mets le caillou sur ton dossier (leste ton dossier).	Corrompu	Motivation (Rétribution corruptive)
88	E dèn gbáwú mɛ wɛ̀ é nɔ hù ma	Ça tue quand ça traîne.	Corrompu	Réclamation active de la rétribution
89	Đuɖu ma dén tò gbɔ̌glàn mè	Le mouton a toujours quelque chose à ruminer.		La sollicitation d'un passe-droit nécessite toujours un intérêt matériel ou immatériel à accorder au préposé
90	Fi xe ye sìn gbɔ̌ dó wè é nɔ ɖù amà tè	C'est là où on attache le mouton qu'il mange.	Corrompu	Profit (discours de légitimation des avantages indus)

Source : données de terrain, 2014

3.1.5-Les codes langagiers chez les enquêtés tori

Tableau VII: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés tori

N°	Codes langagiers	Signification de l'expression	Acteurs en jeu	Contexte d'énonciation ou symbole
91	ɛmɛ ɖé zènú drán íi né mɔsɔ́	C'est celui qui perd qui trouve.	Courtier de la corruption/corrompu	Transaction (inviter le corrupteur à risquer)
92	Né é jà gbǒ ɖó mitɔn mè, níí kùn do mítɔn mè	S'il pleut chez vous, qu'il goûte chez nous.	Courtier de la corruption/autre acteur du système	Quémandage
93	Alɔ ɖemú mí ná do ɖù tíi ?	Avec quelle main manger cela ?	Corrupteur	Négociation (s'informer sur les possibilités de contournement des règles)
94	Nífánlɔ̀ o wàzé, nɔzɔn blébútè do wa	En venant me voir, viens au complet.	Corrompu	Quémandage (demande de récompense illicite)
95	Namú o zɔ̀n do wa?	Comment es-tu venu?	Corrompu/autre acteur du système	Courtage/marchandage (s'informer sur les capacités matérielles ou immatérielles du demandeur de service)
96	Jaale bɔ̀ò mɔ wà ná ò	Pardon fais le pour moi.	Corrupteur	Négociation
97	Mí dè íi é trɔn	Il vient de chez nous.	Autre acteur du système/ courtier de la corruption corrompu	Sociabilité
98	Afɔtún téɛ kpetè	Ton pied est long.	Autre acteur du système	Connaissance ou appartenance à un « réseau » de pratiques et transactions

				illicites (réseautage corruptif)
99	Alɔ tɛ́ɛ kpetè	Ta main est longue.	Autre acteur du système	Connaissance ou appartenance à un « réseau » de pratiques et transactions illicites (réseautage corruptif)
100	Mí ní anɔ́ íinɛ̀ móɔ, mi bɔ̀ɛ̀	C'est notre sein qui la nourrit, aidez le.	Corrompu	Sociabilité
101	Ɛmɛ mɛtɔn ma nɔ́ atín ji jǎn ye mɔ́ ɖú aglóé	On ne peut pas avoir une connaissance sur un arbre et consommer des fruits verts.	Corrupteur/corrompu	Sociabilité
102	Alɔ tata ma bá atàn	On ne prend pas le vin de palme les mains vides.	Corrompu	Obligation rétributive
103	Mi bɔ̀ò lóò	Aidez-moi.	Corrupteur	Négociation de faveur indue
104	A ɖècó gò íi ǔn gbò adɔ̀ dò	Tu es notre seul espoir.	Corrupteur	Négociation de faveur indue (Pour flatter le préposé)
105	ǔn din ná zè agǎn do wémalɔ́ ji	Je veux mettre le caillou sur le papier.	Corrupteur	Marchandage
106	Alɔ̀ tata ma dɔ̃nxú kɔn	Les mains vides ne font pas le massage.	Corrompu	Rétribution
107	Myɔ nukún dò móɔ ɖò e´ma ló ovɔ̌ji	Fermes les yeux là-dessus et aide moi ce n'est pas gratuit.	Corrupteur	Secret/ complicité

Source : **données de terrain, 2014**

3.1.6-Les codes langagiers chez les enquêtés yoruba

Tableau VIII: Les expressions de légitimation de la corruption chez les enquêtés yoruba

N°	Codes langagiers	Signification de l'expression	Acteurs en jeu	Contexte d'énonciation ou symbole
108	Fún mi ní ǹkan	Donne quelque chose.	Corrompu/ courtier de la corruption	Rétribution
109	She èyí fún mi, kìí she oore ɔfɛ́	Fais-moi ça, ce n'est pas gratuit.	Corrupteur	Marchandage
110	Shé àpkò ɛ wúwo	Ta poche est lourde.	Corrompu/ courtier de la corruption	Marchandage
111	ɛ ràn mí lɔ́wɔ́	Aidez-moi.	Corrupteur	Demande de faveur
112	Má she wá lɔ́wɔ́ lásán	Ne reviens pas les mains vides.	Corrompu/courtier de la corruption	Exhortation à apprêter une rétribution
113	Gba èyí ki o fi ra keedii	Prends ça pour prendre de crédits.	Corrupteur	Récompense corruptive
114	èyin nìkan ni a gbé ojú lé lí a fi èyì tì	Vous êtes notre seul recours.	Corrupteur	Marchandage

115	èló lo ní?	Tu as combien ?	Courtier de la corruption	Marchandage
116	O mɔ bóshe ma ńlɔ	Tu sais comment ça se passe.	Courtier de la corruption/corrompu	Marchandage
117	Aìí ni ɛni ini ni abɛ ɔsan kaa mɔ ɔsan kikàn	On ne peut pas avoir les nôtres sous l'oranger et prendre de fruits non mûrs.	Corrupteur/corrompu	Sociabilité
118	Kí la le she ?	Qu'est-ce qu'on peut faire.	Corrompu	Demande d'une voie de contournement de la règle
119	Shé o ní ɛsè ní ilè	As-tu les pieds sur terre.	Corrompu/ courtier de la corruption/Autre acteur du système	Connaissance ou appartenance à un « réseau » de pratiques et transactions illicites
120	A kò leè jɛ arán bàtà kí atún máa rin lésè lásán	On ne peut pas être cordonnier et marcher sans chaussure.	Corrupteur/corrompu	Sociabilité
121	Gbé n'kan si ôrí ìwé	Mets quelque chose sur le papier.	Corrompu/courtier de la corruption	Invite à lester un dossier
122	Ɔmɔ wa ni à ní látí shéé fun un	C'est notre enfant, nous devons lui faire ça.	Corrupteur/corrompu/autre acteur du système	Sociabilité

123	A kòtilɛ̀ le jɛ ohun tí ó dára ju ilé wa lɔ	On ne doit que bien manger dans sa maison.	Corrompu	Profit (légitimation des avantages indus)
124	Ni ilé wá lá lé gbara wa bó shé yɛ	On ne peut qu'être bien accueilli chez soi.	Corrompu/ Autre acteur du système	Connaissance ou appartenance à un « réseau » de pratiques et transactions illicites
125	A kì í jɛ oniwosan ki atun maa she àárɛ̀	On ne peut pas être guérisseur et tomber malade.	Corrompu	Profit (légitimation des avantages indus)
126	Fi ekpo kun ètè rɛ̀	Passe de l'huile sur ses lèvres.	Courtier de la corruption/autre acteur du système	Motivation
127	Kòyá kí ɔmɔ olówó di àbìyà	Il est rare qu'un descendant de riche soit pauvre.	Corrompu	Dans le contexte de négociation des pratiques parallèles, cette expression renvoie aux privilèges illégaux

128	A kìí ni ɛni ni likpo giga kaa tun jiya	On ne peut pas avoir une haute personnalité et souffrir.	Corrupteur/corrompu/autre acteur du système	Népotisme/ Sociabilité

Source : **donnée de terrain, 2014**

3.1.7-Le jargon estudiantin (en langue française)

Tableau IX: Les expressions de légitimation dans le jargon estudiantin

N°	Codes langagiers	Acteurs en jeu	Contexte d'élocution de l'expression ou symbolisme associé aux codes langagiers
129	Peut-on faire autrement ?	Corrupteur	Négociation de l'acte corruptif
130	Nous sommes toujours ici. C'est vous qui disparaissez une fois que vous obtenez ce que vous cherchez.	Corrompu /courtier de la corruption	Quémandage
131	Parle bien en parlant.	Courtier de la corruption/ corrompu	Marchandage
132	Fais quelque chose pour moi, chef !	Corrupteur	Rétribution
133	On va te voir ça.	Corrompu/coutier de la corruption	Situation irrégulière (Négociation de l'acte corruptif)
134	Respo, prends ça.	Corrupteur	Expression qui accompagne

			l'investissement corruptif (dette sociale)
135	As-tu la main?	Courtier de la corruption/ corrompu	Situation irrégulière (Recherche des « réseaux » de transactions et pratiques illicites)
136	Il faut venir en venant.	Courtier de la corruption/corrompu	Quémandage
137	Gère-moi ce dossier/Gère moi ça.	Corrupteur/autre acteur du système	Sollicitation d'une faveur indue
138	Ne me laisse pas comme ça.	Corrompu /courtier de la corruption	Quémandage
139	Il détient le code sûr (il connaît le code).	Corrupteur/autre acteur du système	Recommandation
140	Remets les briques !	Corrompu /courtier de la corruption	Quémandage (rétribution corruptive)
141	Vous ne venez pas voir les gens à temps.	Corrompu/autre acteur du système	Négociation (renseigner sur la possibilité de contournement des règles)
142	Es-ce que tu connais le circuit ?	Courtier de la corruption/ corrompu	Connaissance /« réseaux » de transactions illicites
143	Comment es-tu venu?	Corrompu	Marchandage corruptif

144	Chef, c'est toi mon dernier espoir hein !	Corrupteur	Marchandage
145	Considère que c'est déjà fais.	Corrompu	Promesse après une rétribution indue
146	Mon gars , tu ne peux pas être là et nous allons souffrir.	Corrupteur	Sociabilité
147	Est-ce que tu es allé voir quelqu'un pour ton dossier ?	Courtier de la corruption/ acteur de l'Université	Possibilité de contournement de la règle
148	Suis-moi ce dossier.	Corrompu	Tractation corruptive
149	Je lui ai traité le dossier.	Courtier de la corruption/corrompu	Opération corruptive
150	Il faut chercher à être dans de bonnes mains.	Autre acteur du système	Intégration/réseautage
151	Il est dans de bonnes mains sur ce campus.	Autre acteur du système	Corporatisme/protection
152	Il est dans le réseau.	Corrupteur/autre acteur du système	Courtage (Connaissance et/ou « réseaux » de transactions et pratiques illicites)
153	Il connaît les réseaux.	Corrupteur/autre acteur du système	Courtage (Connaissance et/ou « réseaux » de transactions et pratiques illicites)
154	Il est dans le circuit.	Corrupteur/autre acteur du système	Courtage (« réseaux » de transactions et pratiques illicites)
155	Il peut d'aider parce qu'il traite avec le(s) boss	Corrupteur/autre acteur du	Recommandation

	ici.	système	
156	Il n'est pas n'importe qui, c'est un boss, confie lui le dossier !	Corrupteur/autre acteur du système	Recommandation (Complimenter pour demander un service illicite)
157	Va le voir pour ton dossier là, il connaît (maîtrise) la maison.	Corrupteur/autre acteur du système	Recommandation
158	Ce n'est pas ici qu'on va discuter de ça, passe me voir à la maison.	Corrupteur/autre acteur du système	Discrétion
159	Grand frère, vous devez faire quelque chose pour moi car l'heure est grave.	Corrupteur	Sollicitation d'une faveur indue
160	Dépose un caillou mon gars pour que ton papier là sorte vite.	Corrompu/courtier de la corruption	Quémandage (rétribution corruptive)
161	Trouve-moi quelque chose afin que j'aille voir ceux qu'il faut voir, pour toi.	Corrompu /courtier de la corruption	Motivation (rétribution corruptive)
162	Tu te gênes déjà trop.	Courtier de la corruption	Courtage (conditionnement psychologique pour inciter quelqu'un à entreprendre une négociation corruptive)
163	Mets la main dans la poche pour que je touche celui qui traite ce dossier.	Courtier de la corruption	Marchandage (proposition d'une solution de facilité)
164	Tu as les moyens pour t'en sortir dans cette boîte.	Autre acteur du système /Courtier de la corruption	Marchandage (proposition d'une solution de facilité)

165	Fais un geste pour le jeune qui t'a aidé.	Autre acteur du système	Transaction /rétribution
166	Ne pars pas comme ça, sinon prochainement tu n'auras personne pour gérer ton cas.	Corrompu/ autre acteur du système	Quémandage/rétribution
167	Trouve quelque chose pour aller le saluer au bureau.	Autre acteur du système /Courtier de la corruption	Invite à une transaction illégale
168	Grand frère je suis en danger et c'est sur vous que je compte beaucoup.	Corrupteur	Négociation de l'acte corruptif (demande d'un service illicite)
169	Il faut me voir ce dossier.	Courtier de la corruption	Courtage
170	Fais un geste pour que ton papier soit vite parapher.	Courtier de la corruption/corrompu	Quémandage

3.2-Modalités d'usage des codes langagiers

Selon les interlocuteurs, les codes langagiers sont utilisés dans le cadre universitaire de trois différentes manières. Premièrement, ils servent de réservoir dans lequel les étudiants puisent des tournures propres au jargon estudiantin de la corruption. Deuxièmement, ils sont parfois traduits et transportés littéralement en français lors des transactions corruptives. Troisièmement, ils sont évoqués dans l'une des langues maternelles ci-dessus citées pour introduire ou conclure la négociation des passe-droits. Ainsi, pour qu'ils soient efficaces, ajoutaient certaines personnes interviewées (52 informateurs sur 185), *« il faut pouvoir le dire dans la langue maternelle de celui avec qui tu fais ta négociation »*. Pour d'autres, évoquer une expression déterminative de la corruption dans sa langue maternelle est une stratégie car « cela *permet de montrer à son interlocuteur qu'on est son frère et qu'on parle déjà la même langue* ». Il faut déduire de là que l'usage du code en langue maternelle s'enchâsse dans la logique qui voudrait que l'acteur social aide les membres des réseaux dans lesquels il se retrouve (familial, sociolinguistique, politique, religieux…), s'il tient à profiter d'eux à son tour.

En outre, les informations relatives aux contextes d'élocution des expressions ci-dessus énumérées restent tributaires des données « émiques ». Mais pour préciser les symboles auxquels ces codes langagiers renvoient, nous avons fait référence aux travaux de Blundo et Olivier de Sardan (2001) qui ont démontré que la grande majorité des termes et tournures couramment utilisés pour parler de la corruption, la condamner ou la légitimer peuvent être regroupés en six registres tels que la manducation, la transaction, le quémandage, la sociabilité, l'extorsion et le secret.

Tableau X: Champ lexical mobilisé dans la désignation la corruption

Langues béninoises / concepts	Fɔngbè	Tɔri gbè	Gungbè	Dendi cinè	Baatɔnum	Edé yorùbá
Corruption	Nù ɖú ɖò nù mè	Nu ɖu lo nú mè	Nǔ ɖù tò nǔ mè	Kpántà/ Banna ziba	-Nɔn gum tinni/ Nɔ̃biru kam dim/ Nɔn gɔrɔ/ a bohru nɔnma dukéyo/Mukuru fɛɛbu	ìmɔ̀ (ìmù) ti ara ɛni nìkan / ìshe ɔwɔ́ kúdúrú/ gba ǹkan jɛ ní ɔ̀nà àìtɔ́/ ìgba owó ìbɔ̀lè tàbí èhìn
Vol	Ajò	Ajò	Ajò	Zeytɛrɛ	Gbɛ̃na	alɔ́ni lí ɔwɔ́ gbà
Détournement	Nùwlodù	Alé du lo mè ji o	Alɔ xo sɔ na mè/alɔ lɛ na nù	Maasu ka dãm ziba	Dam dibu/ wɔ bi ya dibu	ìkówójɛ́/ ìyí ǹkan kpadà
Escroquerie	Mɛblèɖu	Mè tafu tafu	Ahizi	Kɔmyo	Taki/wararu	ìgba ǹkan ní ɔ̀nà àìtɔ́

Source : données de terrain, 2014

Chapitre 4 : Manifestations de la corruption en milieu universitaire

Se présentant comme un phénomène caché, souvent discuté par des acteurs sociaux sur la base des « on-dit », la corruption ne saurait être directement appréhendée. A partir de cet instant, pour la cerner, il serait intéressant de commencer par analyser les pratiques corruptives qui y relèvent. Le présent chapitre s'inscrit donc dans cette logique. En effet, il s'agit d'inventorier, dans un premier temps, les représentations de la corruption en milieu universitaire ; ensuite de mettre en évidence les faits de corruption liés à chaque campus investigué.

Cette démarche consistant à faire une description des pratiques corruptives pour mieux comprendre la corruption, répond au souci de produire des données qui soient en phase avec la réalité. A la fin de ce quatrième chapitre, il est établi un indice de perception de la corruption en milieu universitaire. Le but de cet exercice est de classer les entités les plus corrompues ainsi que les secteurs d'activités indexés ; à partir des points de vue des personnes enquêtées.

4.1-Les représentations sociales et logiques d'acteurs autour de la corruption en milieu universitaire

4.1.1. Représentations sociales des acteurs

Trois types de logiques d'acteurs résument les données recueillies au sujet de la manière dont les personnes interviewées perçoivent la corruption.

D'abord, la plupart de nos enquêtés soit 64 % (sauf les enquêtés qui ont eu des positions ambivalentes) perçoivent la corruption comme un fait amoral c'est-à-dire contre-éthique. Pour eux, elle « cause des injustices », « freine », « bloque », sans qu'on ne sache, les universités de s'épanouir. C'est « *une mauvaise maladie liée à l'insatiabilité de*

l'homme et *qui salit ceux qui la contractent »,* confiait un étudiant interviewé dans le jardin universitaire. Les acteurs rencontrés, qui ont été victimes de ce phénomène social l'ont simplement blâmé dans leurs discours.

Ensuite, s'il est vrai que la corruption est vue de la majorité des informateurs comme une pratique anti-morale, il n'en demeure pas moins que d'autres informateurs (20%) la perçoivent comme un « *moyen de facilitation des choses* », dans un système disent-ils *« contaminé et habitué à ce genre de choses* ». Comme le témoigne un interlocuteur rencontré au Campus de Parakou: « *la corruption ne peut pas cesser. Qu'est-ce que vous voulez ? Si tu n'as pas de parrain dans cette université, tu es laissé pour compte et tu as tous les problèmes de ce monde. Si tu ne veux pas subir ce sort, il faut te connecter à un réseau, forcément. Celui qui n'a personne ne peut que subir la corruption*».

Enfin, la corruption est perçue comme le jeu de ceux qui disposent d'un quelconque pouvoir au sein de la communauté universitaire (cette position est soutenue par 16% de nos informateurs). Il peut s'agir des autorités administratives ou des personnes qui ont soit une parfaite connaissance du système ou une connivence avec les responsables à divers niveaux. C'est donc à ce niveau qu'intervient la logique de familiarité, d'intérêt, d'entraide et/ou les solidarités confessionnelle, politique et sociolinguistique. Cet état de fait est corroboré dans les expressions suivantes : « *avoir quelqu'un dans le circuit* », *« avoir la main* » et « *détenir le code* ». Toutes ces expressions mettent ainsi en évidence les conditions dans lesquelles les offreurs et demandeurs de services (corrompus et corrupteurs) bénéficient de façon illicite de biens ou services dans les campus investigués. Au nombre des groupes cibles chez lesquels se développent les deux derniers types de perceptions, il y a notamment les courtiers de la corruption et les usagers ‘’passagers’’ du Campus.

Le graphique suivant illustre davantage les différentes représentations des acteurs interviewés.

Graphique n° 1: Représentations de la corruption chez les acteurs universitaires

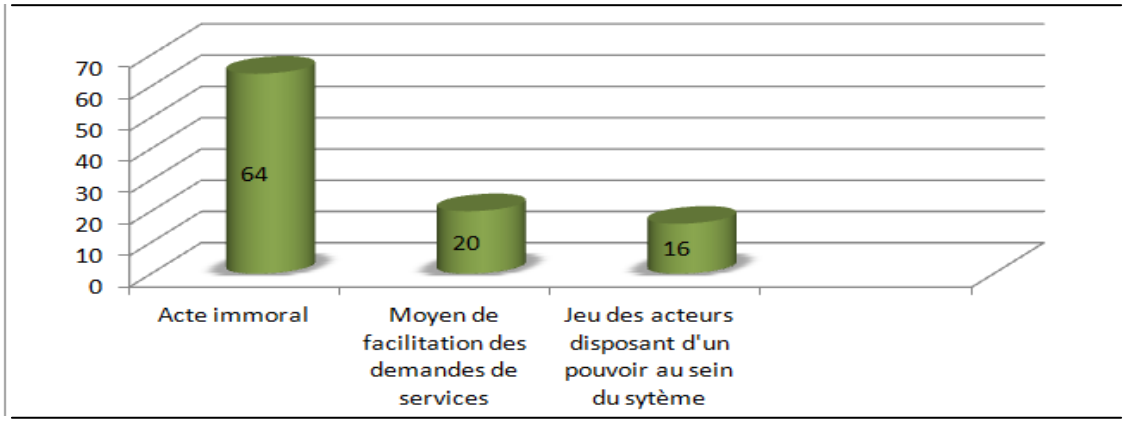

Source : **donnée de terrain, 2014**

4.1.2. Champ sémantique de la corruption en milieu universitaire

Les données « émiques » sur la corruption universitaire révèlent quelques images, qu'il nous semble utile d'évoquer ici. Selon les perceptions sociales de la corruption en milieu universitaire, il existe quatre images qui permettent de structurer les discours recueillis. On distingue la corruption comme un « domino », la corruption comme la « main », la corruption comme un « code » et la corruption appelée « dossier ».

4.1.2.1. La corruption universitaire comme un « domino »

Relevant du domaine des actes illicites, le recours à la corruption implique de la part des acteurs, une discrétion. Cette dernière se remarque dans les expressions '' codées'' qui sont utilisées dans les échanges. C'est le cas notamment du terme « domino » qui renvoie à la corruption vue comme un jeu. Dans le discours social, ce terme tire son origine de l'expression « dó ajì » qui signifie « jouer au domino ». Du point de vue métaphorique, celui qui sait jouer au domino dans l'espace universitaire est cet acteur dont on reconnaît la

dextérité lorsqu'il s'agit de recourir à des intermédiaires capables de ''frauder''. Ainsi, le domino devient une image qui représente le phénomène de corruption dans le langage de la corruption, un langage voilé.

4.1.2.2. La corruption comme une « main »

Pour qualifier le corrompu ou le courtier de la corruption à l'aune de sa célérité ou de sa maîtrise du rouage corruptif, plusieurs acteurs utilisent l'image de la « main ». Ainsi, dira-t-on en fɔn à un acteur universitaire: « *a ɖǒ alɔ̀ ɖò fí à?* » (as-tu la main ici), pour lui demander s'il a des connaissances (corruptibles) ici. Dans ce contexte sociolinguistique, le terme ''main'' cesse de désigner l'organe humain de préhension pour représenter la corruption du point de vue des facilitateurs capable de fournir des services clandestins. En clair, la main renseigne sur l'existence d'une relation fondée sur le népotisme (la personne rompue) dans le système universitaire. On dit en torigbè d'un étudiant qui a su profiter d'un personnel administratif important du campus qu'il a « la main longue » *(alɔ téɛ kpetè*).

4.1.2.3. La corruption vue comme un « code »

Le code renvoie dans cette représentation à tout ce qui est crypté. Tel qu'il est difficile de voir les acteurs de la corruption en action dans l'espace universitaire, c'est de la même manière qu'il est difficile d'identifier les ''réseaux'' de la corruption (les acteurs de la corruption opèrent incognito). Autrement dit, chez certains enquêtés, la corruption universitaire repose sur un code qu'il faut avoir. Ainsi, quand quelqu'un a le code, il peut toucher facilement les corrompus et les courtiers de la corruption afin que ces derniers lui accordent des passe-droits. La connaissance du code met en évidence la connaissance des

réseaux de corruption et les mécanismes y afférents. En se fondant sur les différentes données recueillies à ce propos, on s'aperçoit que la corruption relève du domaine du décodage ou du décryptage.

4.1.2.4. La corruption représentée comme un « dossier »

Lorsqu'un moniteur ou un personnel administratif demande de l'aide pour un « dossier qu'il a avec quelqu'un d'autre », il faut avoir à l'esprit qu'il parle d'une affaire illicite, mieux d'un cas de corruption. Le terme « dossier », ne prend nullement dans un tel contexte, l'acception d'un ensemble de pièces administratives qui établissent légalement l'identité ou encore d'un ensemble d'informations personnelles écrites ou non (de quelqu'un) (Encarta, 2009) ; mais il se rapproche plutôt du terme « affaire ». Avoir un dossier avec quelqu'un, c'est avoir une affaire, un cas de corruption avec ce dernier. Il ne fait pas de doute que le « dossier » est le signifiant qui cache bien la corruption (signifié) dans le discours social déterminatif de la corruption en milieu universitaire.

4.2. La morale anti-corruptrice à l'épreuve des faits à l'université

En considérant les données empiriques, l'on s'aperçoit que la corruption est un fait qui se heurte, a priori, à la conscience collective. C'est d'ailleurs ce qui justifie les jugements négatifs que certains informateurs collent aux pratiques dites corruptrices.

Toutefois, des signe-témoins relevant des pratiques corruptrices à l'Université d'Abomey-Calavi sont légion. Avant de mettre en exergue les faits de corruption qui ont lieu lors des prestations de services, une série de questionnements est évoquée ici, afin de présenter d'abord une vue synoptique du problème abordé. En effet, combien de fois n'est-il pas arrivé à un usager du Campus, d'embaucher illicitement au restaurant, à l'arrêt bus ou encore au retrait des allocations, un ami ou un frère dans un rang déjà formé; tandis que les personnes qui sont venues plus tôt peinent encore à gagner une place à la queue ?

Combien d'autorités se sont abstenues de recommander des proches, en dépit de leurs statuts, à d'autres personnes pour qu'on arrange soit des notes ou que les dossiers de ces derniers soient acceptés sans qu'ils ne remplissent les conditions d'éligibilité ? N'y a-t-il pas toujours des étudiants et surtout des fonctionnaires en course pour acquérir d'éventuels diplômes qui donnent de l'argent pour bénéficier de la complaisance des examinateurs ou pour réussir sans suivre les cours ? Qu'est-ce qui est en œuvre lorsque les diplômes et relevés qui sont restés bloqués pendant longtemps, sortent miraculeusement en un laps de temps, après que l'étudiant a confié le dossier à quelqu'un dans ''le circuit''? Tous ceux qui perçoivent des allocations ou obtiennent des résidences universitaires sont-ils en droit de les avoir ? N'arrive-t-il pas souvent que des responsables à divers niveaux s'immiscent dans les élections syndicales en donnant de l'argent pour que tel candidat soit élu plutôt que tel autre?

Voilà autant de questions qui se dégagent des entretiens conduits à l'endroit des informateurs. L'ampleur et l'existence de la corruption se trouvent être mises en évidence dans les propos d'un responsable d'amphithéâtre qui affirmait : « *on est tellement moulé dedans, qu'on ne se rend pas compte que nous faisons de la corruption* ». Dans le cadre de ces entretiens, les enquêtés se sont présentés dans un cas ou dans un autre comme des victimes ou des instigateurs de la corruption.

4.2.1. Quelques faits de corruption liés au site du Campus d'Abomey-Calavi

En matière de recherche sur la corruption, où le chercheur est habituellement dans l'incapacité d'observer le processus en train de se produire ; il dépend largement des déclarations que lui font des informateurs, et la documentation ou autres données dont il dispose à l'appui de ces dires (Temple et Petrov, 2004). Dès lors, les faits de corruption

inventoriés dans la suite du travail découlent des entretiens et observations réalisés au Campus d'Abomey-Calavi.

4.2.1.1. Au niveau des résidences universitaires

Selon nos informateurs, la corruption se manifeste sous trois formes au niveau des résidences universitaires :

- la corruption permet à certains étudiants de disposer des cabines dans les périodes supposées d'inactivité notamment pendant les vacances universitaires. Ces derniers peuvent jouer dans ce cas sur leurs contacts familiaux avec les agents du Centre des Œuvres Universitaires et Sociales ou avec des acteurs universitaires qui, disent-ils ont « la main au rectorat ». Les stratégies développées par les bénéficiaires consistent à fermer la porte de ces cabines les jours ou à éteindre les lumières de ces dernières la nuit. A ce propos, un enquêté nous confiait que « *l'essentiel est de trouver où dormir la nuit sans que les gens ne sachent que la cabine est occupée par quelqu'un* » ;
- des résidants peuvent aussi en complicité avec certains concierges embaucher des amis pour une rétribution comprise entre 1000 et 15.000 FCFA, selon la durée et les modalités de la négociation ;
- les pratiques de la corruption proviennent parfois des courtiers de la corruption (responsables d'étudiants ou syndicaux, agents d'entretien, etc.) qui prennent de l'argent auprès des revendeurs de cabines pour les aider à trouver beaucoup de cabines, lesquelles cabines sont acquises au nom des étudiants qui n'en avaient pas réellement besoin.

4.2.1.2. Au niveau du ‘’restaurant universitaire (Restaurant ‘’U’’)

Les acteurs en jeu ici sont entre autres : les étudiants, les agents du Comité d’Ordre, de Discipline et d’Epanouissement des étudiants (CODE) et les cuisinières du restaurant. Deux formes de corruption se dégagent :

- les embauches entre étudiants d’une part, entre étudiants et agents CODE et entre agents CODE et les cuisinières du restaurant d’autre part. Au lieu d’intégrer le rang pour se retrouver à l’intérieur du restaurant, certains étudiants adoptent des stratégies de contournement fondées sur l’utilisation des sachets qu’ils remettent à un camarade qui se chargera de l’expédier par la fenêtre. C’est souvent dans cette situation que les étudiants se retrouvent à plus de deux plats normalement admis ;
- dans une autre circonstance, la corruption permet à certains usagers du Campus d’aller chercher directement leurs plats à la cuisine ; toutes situations qui sont contraires aux règles de fonctionnement du restaurant. Dans cette situation, lesdits acteurs mettent en exergue soit leur relation avec tel ou tel autre responsable du restaurant ou leur statut au sein d’une organisation du Campus.

4.2.1.3. Faits de corruption au niveau des inscriptions universitaires

Les prestations de services liées aux inscriptions mobilisent plusieurs acteurs. Il y a entre autres les étudiants, les agents inscripteurs travaillant à ILACI, les états major (parmi lesquels figurent les courtiers) et les représentants du rectorat. Les pratiques parallèles se présentent comme suit :

- le recours au piston apparaît dans certaines interrelations autour des inscriptions. En effet, certains étudiants se refusent d’intégrer les rangs au nom des affinités qu’ils ont avec certains agents inscripteurs ou CODE (agents de sécurité qui sont là pour mettre de l’ordre dans les activités d’inscription) qui viennent les dispenser de

l'ordre s'appliquant à tous. L'objectif poursuivi par les corrupteurs ici, est d'arriver à se faire établir plus facilement ou plus vite la carte d'étudiant. Les stratégies qui mettent les couples demandeurs/donneurs d'aide en interaction, tournent autour des coups de fil lancés dans les alentours de ces lieux pour signaler leur présence ou même parfois des consignes laissées auprès d'autres agents afin que ceux-ci soient transmises à la personne indiquée. L'espoir de bénéficier de 1000 ou de 2000 FCFA auprès du corrupteur motive plus certains agents inscripteurs à mettre leur intelligence en branle pour contourner les agents contrôleurs du rectorat qui sont sur les lieux. La communication avec son vis-à-vis est le plus souvent gestuelle (des clins d'œil). Les phrases qui accompagnent souvent ces genres de services sont entre autres : « laissez-le, celui là c'est mon frère », « laissez-la, c'est ma sœur » ou encore « il est avec moi » ;

- les étudiants présentant l'air d'un nouvel étudiant et surtout les étudiants fonctionnaires sont quelquefois victimes de corruption ou ont recours à la corruption pour accélérer le processus d'inscription. A ce niveau, certains agents CODE savent tenir les langages qui facilitent la négociation. C'est le cas des expressions suivantes : « *je ne vous vois pas en train de faire le rang fofo* », « *vous êtes plus grand que ça* », *« donne ce que tu as », « tu as combien sur toi fofo* », *« tata, tu n'es pas fatiguée de rester debout pendant longtemps* ». Parfois, le bord de la coupole d'ILACI est une place de choix qui se marchande ; car, celui qui y est assis ne tarde plus à entrer pour finaliser son inscription. Mais, les coûts des transactions de ces services varient en fonction de la capacité du bénéficiaire et de la vigilance des agents contrôleurs.

Il est intéressant de noter néanmoins que les mécanismes de corruption qui se développent lors des inscriptions constituent des menaces pour lesdites opérations

(ralentissement du processus, personnalisation des services rendus, escroquerie des nouveaux étudiants…). Conscients de cela, les autorités administratives ont réalisé un message de sensibilisation à l'endroit des usagers de l'université. La photo suivante permet de lire son contenu. La photo 5 présente un message de sensibilisation adressé à l'endroit des usagers de l'UAC au sujet de la gratuité des opérations de retrait de fiche de préinscription, de carte d'étudiant et de prise de photos numériques.

Photo n° 5: Message de sensibilisation des usagers du campus au sujet de la gratuité des inscriptions



Source : cliché, GAGA 2014

Cette affiche est suspendue devant le rectorat annexe. Elle se retrouve aussi à l'entrée du campus d'Abomey-Calavi (à l'extrême droite du portail) et sur tous les campus de l'Université d'Abomey-Calavi.

4.2.1.4. Au niveau de la FLASH

A partir des informations recueillies, on peut souligner que la FLASH connaît plusieurs formes de corruption. Il s'agit entre autres :

- des groupes de moniteurs en complicité avec certains responsables d'étudiants qui s'organisent pour « aider » des étudiants (surtout les étudiants fonctionnaires) à

s'acheter de bonnes notes[24]. Ils sont désignés par nos informateurs sous le vocable de « réseaux». Ils promettent le succès à leur demandeur de service ;

- Il arrive que certains enseignants ou responsables administratifs fassent usage du patronage en appuyant l'élection des responsables d'étudiant pour avoir, par la suite, la main mise sur leurs amphithéâtres ;
- la corruption peut également se produire à travers le piston qui permet à certains intermédiaires, responsables d'étudiants ou syndicaux de retirer des parchemins aux étudiants dans le besoin moyennant de l'argent ;
- la corruption passive se manifeste aussi à travers les comportements illicites des étudiants (majoritairement des fonctionnaires) qui donnent des présents à certains enseignants ou moniteurs pour bénéficier des avantages particuliers, que ce soit par rapport au trucage des notes pour l'admission en année supérieure ou l'arrangement des soutenances (la rédaction et la programmation y figurent) ;
- la vente contraignante de fascicules non « publiés » par certains enseignants ; alors qu'en la matière, un cours polycopié ne peut être vendu par un enseignant dans l'espace universitaire qu'à condition qu'il soit édité ;
- l'organisation frauduleuse des Travaux Dirigés (TD) par des moniteurs, à l'extérieur des campus de l'Université d'Abomey-Calavi contre de l'argent (entre 1000 FCFA à 3000 FCFA), alors qu'ils sont censés les faire contre zéro franc, à l'intérieur des campus en complicité avec les titulaires des matières qu'ils assistent. De fait, ces TD deviennent de véritables espaces de corruption, en se sens que pour intéresser les étudiants qui y ont pris part à ne plus s'absenter et attirer les autres à venir aux prochaines séances, ces moniteurs abordent 20 à 40 % des questions que comporte l'épreuve de la session en cours. Cette stratégie de motivation consistant à évoquer

[24] Le concept « aide » et le verbe « aider » sont fréquemment utilisés dans l'espace universitaire pour voiler les pratiques illicites qui y ont cours. A cet effet, l'assistant ou le responsable d'amphithéâtre ne dira pas qu'il a falsifié la note d'un condisciple afin que ce dernier réussisse ; mais il dira qu'il l'a aidé à réussir.

d'avance quelques questions prévues pour l'examen, amène beaucoup d'étudiants à se trouver les moyens de participer aux TD. Pour ceux qui n'ont pas les moyens d'y prendre part comme l'enquêté A. S. des sciences juridiques, « *il faut vite se rapprocher de ceux qui ont participé afin de photocopier ce qu'ils ont fait* ». Ainsi, une petite estimation de la rente que pourrait faire un assistant qui organise un TD apparaît comme suit : pour un TD organisé à 1000 FCFA dont le nombre d'étudiants est 100, par exemple, l'organisateur a 100.000 FCFA. Si le TD est à 1500 FCFA, son organisateur perçoit 150.000 FCFA.

Or, selon nos informateurs, il y a des TD qui peuvent coûter jusqu'à 2000 FCFA, en fonction de ce que le cours est difficile à comprendre ou que cette matière fait souvent reprendre la majorité des étudiants. En ce qui concerne le nombre de participants, c'est la politique communicationnelle adoptée par l'organisateur au cours, tantôt caractérisée par l'intimidation, tantôt consistant à reporter sine die certaines préoccupations des apprenants, qui détermine l'effectif. Aux dire de certains responsables d'amphithéâtre rencontrés, les effectifs rencontrés à ces TD varient de 50 à 500 personnes[25]. Cet intérêt rentier dont profitent certains assistants/ moniteurs explique la multiplication des TD qui font au maximum 4 heures de temps, dans les alentours du campus, à l'approche des examens. Néanmoins, il faut mentionner que cet état de choses est plus développé dans les entités suivantes : la FLASH, la FAST, FASEG et les Sciences juridiques ;

- la vente de fascicules non publiés ou livres imposés aux étudiants sous forme de support de cours. Ce comportement qui est prohibé par la déontologie de la fonction enseignante (Annexe n°4 portant sur la lettre de rappel n°407-2014/FLASH/UAC/D/VD/SGE du Doyen de la FLASH), persiste en dépit des mises

[25] Ce sont les responsables d'amphithéâtre qui gardent le plus souvent la liste de présence à ces TD.

en gardes faites les autorités administratives. Mais à côté de cette persistance, on note le fait que pour intimider, certains enseignants conditionnent la réussite des étudiants à l'achat de ces documents. Pour contourner les dispositifs administratifs interdisant la vente imposée de documents, certains des enseignants camouflent le rôle central qu'ils jouent dans l'opération. Désormais, ce ne n'est plus l'enseignant qui vend ou qui désigne l'étudiant qui doit lui assurer la vente, mais c'est à l'opératrice de saisie (ou tenancier) d'un centre commercial qui multiplie les fascicules, les tamponne et assure la vente. Du coup, c'est toujours l'abus du pouvoir qui est mis en évidence mais par personne interposée (l'enseignant se cache derrière le tenancier ou l'opératrice de saisie d'un centre commercial) ;

- de même, il nous a été rapporté lors des entretiens que des enseignants prennent des dons en espèces ou en nature chez des étudiants pour leur faciliter le passage en année supérieure et les appuyer dans la rédaction/soutenance du mémoire (Annexe n°5). Ces différents délits entretiennent considérablement la corruption en milieu universitaire.

4.2.1.5. Au niveau de l'amphi A1000 FASEG

Les formes de pratiques illicites qui se manifestent dans ce cadre sont liées majoritairement aux cours et aux évaluations. Au nombre des formes de corruption évoquées par les personnes interrogées, il faut citer : le trafic d'influence, le harcèlement, le pot-de-vin, le patronage, la concussion et la commission. Ces formes de corruption mettent en interaction les enseignants, les responsables d'amphithéâtre et les étudiants en cycle. Ainsi, le harcèlement permet à certains enseignants ou à certains étudiants de profiter des étudiantes. Comme nous rapportait une étudiante : « *à cause de ce professeur, je ne prends plus place devant pour suivre les cours ; car, chaque fois qu'il m'apercevait au cours le jour, il n'arrête pas de m'appeler et de m'écrire des messages la nuit* ». En effet, il s'agit souvent des enseignants ou des assistants qui menacent l'étudiante d'offrir

son intimité au risque d'échouer. Il convient de préciser que l'aide d'un courtier de la corruption (étudiant lambda ou responsable d'amphithéâtre) est sollicitée dans ce cas pour jouer le rôle d'entremetteur.

Les pots-de-vin ont cours lors des compositions de fin de semestre où les surveillants baissent de vigilance lorsqu'ils reçoivent de l'argent auprès de certains candidats. Un enquêté nous rapportait que « *chez les femmes c'est encore mieux, car, elles jouent quant à elles sur leurs beautés ou font parfois des yeux doux aux surveillants pour les rendre impuissants par rapport à leurs rôles* ».

4.2.1.6. Faits généraux à toutes les entités du campus

En dehors des faits de corruption qui sont spécifiques à certains sites, il existe d'autres qui ont un caractère transversal, en ce sens, qu'ils se manifestent indifféremment dans plusieurs domaines et entités du campus. On peut citer à titre d'exemple, le patronage souvent observé chez certains prestataires de services (enseignants, personnel administratif) qui s'entremettent dans les élections au niveau des Bureaux d'Union d'Entités (BUE) et des syndicats estudiantins. Le mode opératoire consiste à abuser de leur statut dans le système pour imposer la candidature de tel ou tel autre étudiant ; ou parfois contraindre d'autres candidats à renoncer à leur candidature. Il arrive aussi que la candidature de certains acteurs soit bloquée pour que ces derniers n'accèdent pas aux postes désirés, rapportaient certains responsables d'étudiants.

Il y a lieu de constater également, que la commission qui consiste à percevoir un pourcentage pour un service rendu, a cours lors des réclamations de notes (après l'affichage des résultats). En effet, si les réclamations sont organisées pour restaurer ou corriger les notes mal reportées, les copies mal traitées et les cas défaillants, il n'en demeure pas moins que c'est la période de prédilection où les tractations corruptives

relatives au passage en année supérieure prennent de l'ampleur. On peut retrouver sur ce plan, des responsables d'amphithéâtre ou certains secrétaires généraux d'entité ayant « la main » ou connaissant « le code » qui « aident » des étudiants pour que les notes de ces derniers soient arrangées illicitement. Ces genres d'opérations se font en complicité avec des moniteurs ou parfois certains enseignants qui couvrent les pratiques illicites en échange de l'argent, du sexe ou d'autres récompenses immatérielles.

Pour certains répondants, il existerait des « réseaux » qui arrangent l'Unité d'Enseignement (UE) contre une somme allant de 10.000 à 50.000 FCFA suivant le contexte et l'instigateur (première session ou session de rattrapage, fonctionnaire, étudiant lambda, étudiant boursier ou secouru, etc.). Selon les données de terrain, ces types de réseau existent dans la quasi-totalité des entités de formation des universités nationales du Bénin. L'annexe n°6 a fait mention de cette forme de pratique illicite à la Faculté de Droit et de Science Politique (FADESP). A ce propos, un responsable d'amphithéâtre nous confiait que seuls les fonctionnaires et les étudiants boursiers sont souvent les plus offrants. Lorsque les acteurs en jeu disent que « le dossier est bien traité », alors il faut comprendre par là que, le cas de corruption s'est déroulé sans anicroche. Il s'agit donc du trucage de notes. En nous inscrivant dans la continuité de ce qui est dit jusqu'ici, citons pêle mêle quelques cas de corruption, notamment la situation des surveillants de sessions qui prennent de l'argent pour fermer les yeux sur les cas de tricherie ; des responsables de résidences universitaires qui favorisent des embauches en échange de faveurs de la part des résidents et la situation des responsables qui accordes des bourses d'excellence ou des avantages immérités aux étudiantes courtisées ou à des proches plutôt qu'aux méritants.

En outre, l'une des formes de corruption dont on parle le moins sur le campus mais qui est évoquée par certains interlocuteurs se trouve être le trafic d'influence. Dans ce contexte, nous avons interviewé des assistants qui ont confié avoir été corvéables à merci

avant que leurs dossiers de monitorat ne soient acceptés dans leurs domaines respectifs. Pourtant, aucun texte réglementaire en vigueur sur le campus ne légitime les comportements ci-dessus cités.

Enfin, il se manifeste une forme de corruption que nous passons souvent sous silence : il s'agit du photocopillage massif des œuvres intellectuelles dans les centres commerciaux de l'Université d'Abomey-Calavi. Comme l'a souligné Beaud (1998), « *cette pratique s'est généralisée dans les établissements d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres, au point que la possibilité même pour les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire correctement est aujourd'hui menacée* ». En effet, l'UAC ne fait pas exception à ce constat. Ainsi, en dehors de la duplication des fascicules de cours, des manuscrits d'exposés et des mémoires, vient celle des livres. Or, la loi n° 2005-30 du 10 avril 2006 relative à la protection du droit d'auteur condamne toute reproduction ou contrefaçon des œuvres d'auteurs à des fins commerciales (articles 8, 108, etc.). C'est à ce titre que ce comportement prend la forme d'un acte corruptif.

A l'instar des pratiques de corruption évoquées un peu plus haut, ils se manifestent d'autres formes au sein de l'UAC, qui procèdent de la codification et du décodage. Généralement, elles ont cours dans les filières où les copies ne se corrigent pas sur-place et sont convoyées aux domiciles dans correcteurs. S'appuyant sur la possibilité de réceptionner les enveloppes chez soi, avec la marge de manœuvre de prendre parfois plus de temps pour la correction, certains « réseaux de la corruption » en milieu universitaire conçoivent des « codes » à leurs membres ; lesquels sont utilisés sur les copies de composition dans le souci de faciliter leur identification. Les codes les plus suspectées à la FLASH sont par exemple : la signature des feuilles de compositions par une parenthèse à la fin de la dernière phrase portant les initiales du nom et prénoms (parfois de l'identifiant conventionnel du réseau) du candidat ou portant des symboles et abréviations qui n'ont

rien à voir avec les consignes de l'épreuve; le remplissage fantaisiste de l'en-tête des feuilles de composition qui s'appuie sur un énoncé autre que celui qui est utilisé de tous pour renseigner; le soulignement fantaisiste du titre « réponse aux questions » souvent suivi d'une rature de la première et la dernière ligne de composition… Tous ces codes ont une caractéristique en commun : ils sont évolutifs, circonstanciels et sont vite identifiables par les membres de ces « circuits » parallèles.

Néanmoins, certains moniteurs nous ont confié que parfois, c'est l'étudiant lui-même qui marque sa copie du signe particulier, parce qu'il n'a pas bien travaillé afin que de corrompre le futur correcteur de la feuille (s'il parvenait à le détecter). Autrement dit, l'étudiant(e) anticipe sur la question que lui poserait éventuellement le correcteur en ces termes : comment reconnaîtrai-je ta copie ? Le procès verbal de l'assemblée générale des enseignants de la FLASH (Séance du 28/05/2013) a pris en compte cette « mauvaise »[26] pratique dans les points débattus à l'ordre du jour (Annexe n°7). Toutefois, ce sur quoi ce procès ne s'est pas attardé, c'est la question de la complicité, car il n'y aurait pas des étudiants signataires (stratégiques) de copie sans un complice qui ait déjà reçu son pot-de-vin. En clair, il n'y pas de corrupteur sans corrompu ou vice versa. Il ne peut en être autrement parce que le cadre relationnel qui se présence ici est fortement utilitariste et entretenu par des acteurs rationnels dont l'objectif de chacun est de maximiser sa satisfaction (Cahuc, 1993).

4.2.2. Quelques faits de corruption liés au Centre Universitaire d'Adjarra

Les faits de corruption décrits ci-dessus se manifestent aussi, à peu de choses près, au Centre Universitaire d'Adjarra pour deux raisons fondamentales. La première tient du fait que ce centre fonctionne à l'image du campus d'Abomey-Calavi dont il dépend

[26] L'adjectif « mauvais » est utilisé dans ce procès verbal de l'assemblée générale des enseignants de la FLASH pour désigner tous les comportements irréguliers qui ont cours à la FLASH en cette période.

administrativement. La deuxième raison se justifie dans les observations empiriques qui ont permis de noter que les dynamiques estudiantines (établissement de divers réseaux, organisations estudiantines, discours et logiques), ne varient pas trop d'un site à un autre. Ce qui varie, par contre, c'est l'ampleur des pratiques de corruption qui sont fonction de l'effectif de chaque site et aussi de l'existence de tel ou tel autre service. Afin d'éviter une répétition, l'accent sera plus mis ici sur les faits de corruption qui sont plus récurrents.

Contrairement donc à la thèse de Treisman (2000) qui soutient que le niveau d'instruction favoriserait chez les acteurs sociaux une dissociation entre l'espace public et l'espace privé qui dépersonnaliserait les services rendus et réduirait par ricochet la corruption ; « l'université pour sa part, ne se trouve pas épargnée par les pratiques donnant lieu à des actes éventuels de corruption » (Eyebiyi, 2013 :14). Les entrevues faites avec les acteurs rencontrés et l'observation directe des activités au sein du Centre Universitaire d'Adjarra, révèlent l'existence de plusieurs faits de corruption, notamment, le harcèlement, les avantages indus, la commission et l'escroquerie qui ont cours lors des prestations de services (examens/sessions, délivrance des parchemins, inscription académique, attribution des bourses, déroulement des cours…). Le harcèlement dont il est question ici se développe entre étudiants. Selon les entretiens à nous accordés, il existe des responsables d'amphithéâtres qui font des pressions psychologiques sur des étudiantes afin de tenir des rapports sexuels avec elles. Ces responsables intimideraient leurs victimes en se présentant comme des « personnes impliquées dans les travaux de secrétariat » c'est-à-dire capables de faire échouer ou de faire réussir à volonté. A ce propos, le cas évoqué par plusieurs informateurs, au cours de l'année académique deux mil quatorze est celui d'un responsable d'amphithéâtre de la géographie qui aurait longtemps terrifié des étudiantes avant d'être interrompu par le Bureau d'Union d'Entité d'Adjarra.

Dans le registre des avantages indus, l'on retrouve des responsables d'amphithéâtre qui ponctionnent leurs condisciples lorsqu'il s'agit de faire des photocopies de cours. En effet, ces derniers profitent de la rareté des photocopieuses sur le site d'Adjarra pour faire des copies avec un surcoût de 5 FCFA à 15 FCFA appelé « *arrondissement* » dans les discours émiques. L'accumulation de ces « *petites* » sommes d'argent régulièrement obtenues auprès d'un effectif non moins négligeable (au moins 50 étudiants demandent ce genre de service plusieurs fois par semaine) constituent une source de revenus des responsables d'amphithéâtre. Certains informateurs ont rapporté qu'en dehors de ce surcoût, la recherche de profit les amène quelquefois à faire des polycopies incomplètes. A ce sujet, l'enquêté N. A. rapportait ce qui suit : « *l'année passée, l'un de nos responsables d'amphi nous remettait régulièrement des photocopies tachetées d'encre noire qu'il refusait de reprendre. Il n'a cessé de se comporter de la sorte, qu'après que nous étions allés nous plaindre à la chambre des responsables de la FLASH qui l'a mis en garde* ».

La commission a cours quant à elle, dans la période d'attribution des allocations universitaires. Ici, les corrupteurs tirent parti de la situation de certains étudiants qui souhaiteraient profiter d'une allocation universitaire (secours ou bourses) alors qu'ils sont frappés par leur âge. Cet enjeu transforme plusieurs étudiants en des facilitateurs occasionnels qui « *aident à avoir la bourse sur la base d'un quota partagé entre l'étudiant, celui qui l'aide et le complice de la DBSU* [27]». L'un des mécanismes les plus utilisés à ce niveau est celui de la falsification des diplômes afin de corriger les critères qui auraient pu désavantager le corrupteur (âge, écart raisonnable entre l'obtention du BEPC et le BAC, moyenne requise pour entrer en possession des allocations universitaires). L'annexe n°8 met en lumière l'existence de ces formes de pratique corruptive. Cependant, s'il est révélé par plusieurs interlocuteurs que cette forme de corruption repose sur une rétribution, il faut

[27] La DBSU est définie comme la Direction des Bourses et Secours Universitaires.

souligner que le mode de réparation varie suivant deux types de contrat. Le premier type de contrat est celui là qui voudrait que l'étudiant accepte de remettre entièrement son premier secours ou sa première bourse à ses entremetteurs afin de disposer des deux autres. Pour d'autres informateurs (propos que nous classons dans la seconde forme de contrat), le demandeur de service illicite doit payer régulièrement trente pourcent (30%) de son allocation à l'étudiant qui l'a aidé contre vingt pourcent (20%) à l'agent de la DBSU, jusqu'à la fin de sa formation. Dans ce dernier cas, l'échange s'apparente à une rente dont bénéficient les facilitateurs de la corruption (étudiant qui aide et l'agent de la DBSU) qui prennent régulièrement leur « part » sur l'allocation perçue illégalement.

Dans la même logique, on peut évoquer le détournement et l'escroquerie, des pratiques apparentées à la corruption qui reposent sur l'appropriation de biens. Dans l'espace universitaire, il s'agit de l'argent qui est détourné ou volé lors des réclamations de notes et de la vente de documents (les ouvrages que les enseignants confient en quantité suffisante aux responsables d'amphithéâtre afin qu'ils les vendent à leurs condisciples). Du fait que les réclamations faites par les étudiants du centre universitaire d'Adjarra sont recensées sur ledit site et transférées au Campus d'Abomey-Calavi pour le traitement, le transfert devient un moment favorable à la corruption. Aux dires de certains interlocuteurs, on note à ce propos, non seulement la falsification des reçus (attestant que l'étudiant a fait une réclamation), mais aussi le vol des frais de réclamation qui ne sont plus intacts à la destination. Dans le même registre, l'on retrouve des responsables d'amphithéâtre qui commettent des larcins lorsque des enseignants leur confient des documents (publiés ou non) à vendre. Ainsi, le rôle de responsable-distributeur se transforme rapidement en responsable-détourneur. Comme l'a souligné l'enquêté E. O. : « *il y a eu ici des responsables d'amphithéâtre qui avaient momentanément disparu l'année passée pour avoir bouffé l'argent des professeurs* ».

Ces faits de corruption sont renforcés par des cas qui éclairent davantage la manifestation de la corruption en milieu universitaire.

4.2.3-Pratiques corruptives à l'Université de Parakou

Il a été constaté de façon globale, après la collecte des données, que les pratiques corruptives ne varient pas significativement d'un centre universitaire à un autre. C'est la raison pour laquelle, il est établi ici un parallèle entre les faits observés à l'Université d'Abomey-Calavi et celle de Parakou. Le rapprochement est fait donc à l'aune de la pratique qui prend d'ampleur ou qui est fréquente (selon les informateurs rencontrés) à l'Université de Parakou et qui présente une légère différence de degré à l'UAC.

En effet, les informateurs rencontrés ont majoritairement affirmé que les pratiques corruptives sont répandues au niveau des inscriptions universitaires et des dépôts de dossiers pour les allocations universitaires. L'une des manifestations de cet état de choses réside dans le fait que certains « anciens étudiants » profitent du manque d'information des « nouveaux étudiants » pour leur usurper des frais disent-ils d'inscription alors que ledit processus est gratuit. Pour les acteurs rencontrés, cette forme d'usurpation varie de 2.000 à 10.000 selon le degré de crédulité de la victime. De même, lors de la première vague du dépôt des dossiers pour les allocations universitaires, les étudiants ont souvent le choix entre deux entrées : l'une officielle mais très lente et l'autre illicite, rapide et payante. Pour les acteurs qui ont renseigné sur ledit phénomène, au niveau de la première entrée, une somme de 500 est réclamée pour faire entrer rapidement l'étudiant alors qu'au niveau de la deuxième porte (officielle) les étudiants poireautent et sont parfois renvoyés pour le lendemain ; toutes situations qui les contraignent à payer le dessous-de-table de 500 FCFA pour vite faire le dépôt.

Il a été également évoqué lors des entretiens qu'ils existent encore plusieurs responsables d'amphithéâtres qui surenchérissent le prix des documents de cours polycopiés au nom de l'effort de déplacement qu'ils font. Ainsi, ce qui fait la différence de cette pratique, c'est que contrairement aux légers arrondissements à des francs près observé à L'UAC, certains responsables d'étudiants de Parakou créent sur le prix réel une marge allant de 20% à 50 %. Pour l'informateur B.R. rencontré au centre de documentation de l'UP : « *il arrive dans ma filière (Droit) par exemple, que les responsables vendent un document photocopié de 100 pages à 2000 FCFA* ».

Un des faits de corruption qui est sur le point de causer (au mois d'avril 2015 où nous étions repartis sur le terrain) une implosion au sein des organisations syndicales à l'UP, est l'affaire du ''fameux détournement'' d'une somme d'un million (1.000.000 FCFA) offert par un parti politique à l'Union Nationale des Etudiants de l'Université de Parakou (UNEUP). En effet, s'il n'y a sans doute, aucune raison objective de stigmatiser les associations syndicales comme étant plus fortement touchées par les pratiques corruptives, il apparaît par contre que l'immixtion politique dans leur fonctionnement est à la base des pratiques illicites à savoir, le patronage, le détournement et la politisation de l'espace universitaire. Comme la souligné le secrétaire de la Fédération Nationale des Etudiants de l'Université de Parakou : « *il y a trois partis politiques qui sont représentés au sein de l'UNEUP ou de la FNEUP (la FCBE, l'Alliance soleil et ABT). Et dès lors qu'un politicien de ces partis vient dans la zone pour des actions politiques, nos membres vont prendre de l'argent chez ce dernier au nom du groupe. Dans un autre cas, c'est un duo ou un trio du groupe qui va chercher l'argent* ». De ce discours, on peut déduire que les associations entretiennent des rapports politiques qui ne sont pas anodins lorsqu'on sait que la réception de l'agent de la main d'un ''politicien'' n'est pas sans contrepartie. La dangerosité de cette question a suscité un regain d'intérêt chez les rédacteurs du journal

écrit le Héraut (2014) qui lui ont consacrée une page descriptive (annexe n° 9 de ce document).

En ce qui concerne les examens, la majorité des étudiants et personnels administratifs interviewés ont fait allusion à la fuite d'épreuve. Le cas le plus cité est celui de 2007 où une affaire de fraude et de tricherie a été à la base de l'exclusion de 66 étudiants, de la suspension de 5 enseignants et de l'avertissement d'un Doyen. Pour les personnes enquêtées, les bouleversements engendrés par cette situations entre enseignants, étudiants et recteur ; ont fait que depuis lors, les fuites d'épreuves se gèrent discrètement au sein des entités où elles ont lieu et des mesures correctives telles que la proposition d'épreuve de substitution sur-le-champ sont prises pour éviter que les échauffourées de même acabit que les évènements de deux mil sept (2007) ne se reproduisent.

4.3. Les cas de corruption

Les faits de corruption présentés ici se dégagent des données empiriques (particulièrement des entrevues). Dans ce sous-titre, deux cas ou récits seront présentés afin d'illustrer les faits qui sont mis en évidence ci-dessus. Il est aussi important de mentionner que les récits ne comportent pas des précisions sur l'identité des personnes enquêtées, parce que l'anonymat a été la condition sine qua non, suite à laquelle ces expériences individuelles ont été racontées.

4.3.1. Le quitus conditionné

Il s'agit, en effet, d'un étudiant qui a soutenu un master à l'EPAC. Il raconte son cas où il a été victime d'un trafic d'influence de la part de son directeur de mémoire. Les faits sont rapportés comme suit :

Encadré n° 1:

J'ai préparé mon master sous un enseignant que j'appréciais beaucoup parce qu'il ne mettait pas beaucoup de temps pour corriger mes documents. Ainsi, j'avais pu soutenir à temps. Un mois après ma soutenance, j'avais intégré les corrections qui m'ont été faites en vue de déposer la version définitive sans laquelle je ne pouvais pas retirer mon diplôme.

C'est là que tout commence par se compliquer pour moi. En effet, sans que mon directeur de mémoire ne m'ait dit à l'avance que je devrais produire des articles scientifiques à partir de mon mémoire, j'ai été étonné d'entendre qu'il m'a laissé une consigne au secrétariat. On m'a dit en effet, que je faisais partie de ceux qui doivent déposer deux manuscrits d'article scientifiques, écrit au nom du maître de mémoire, avant que la correction de mon mémoire de master ne soit acceptée.

Puisque c'était une contrainte pour moi, j'ai cherché à rencontrer les autres qui sont sur la même liste que moi, qui m'ont parlé d'un aîné auprès de qui je devrais me former à ce type de rédaction. Je suis actuellement sur le deuxième article. Bon, ça ira ! Mais, si je finis, c'est sûr qu'il ne m'aura plus.

Propos d'un étudiant de l'EPAC rencontré dans la cours du campus.

Il s'agit dans cet encadré d'un cas de trafic d'influence. En effet, dix répondants ont confié qu'après leur soutenance de mémoire (licence, maîtrise et master), leurs maîtres avaient exigé d'eux la rédaction obligatoire d'un article scientifique qui porterait, dans l'un ou l'autre des cas, leurs noms et celui (ceux) de (s) encadreur(s) ou exclusivement les noms de(s) encadreur(s) ; condition sine qua non pour entrer en possession du quitus.

4.3.2-Abus de pouvoir dans la direction d'un mémoire

L'enquêtée P. A. est une étudiante inscrite dans l'un des départements de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH). Elle a été victime d'un abus de pouvoir. Son récit est présenté dans l'encadré suivant :

Encadré n° 2 :

Après ma quatrième année, mon département m'a attribuée un maître de mémoire avec qui j'allais travailler pour rédiger mon mémoire de maîtrise. Quand j'ai pris connaissance de la liste des attributions des maîtres, je l'ai rencontré. De notre échange, il m'a demandé de faire obligatoirement un stage dans un centre situé à Cotonou qui travaille sur le sujet que j'ai choisi ; ce que je fis. C'est ainsi que j'ai fait six (6) mois de stage pendant lesquels, j'ai demandé et obtenu trois (03) rencontres avec lui pour me faire corriger mon cadre théorique de recherche. Il a si bien joué son rôle en donnant des orientations et en faisant des observations après lesquelles, il m'autoriserait à collecter les données.

Mais un jour, il me fait appel sur le campus. Et quand nous nous sommes rencontrés, il me disait qu'il y a un problème par rapport à mon sujet en ces termes : « *il y a un mois et demi de cela, l'un de mes amis avec qui j'avais étudié est venu me voir avec un sujet semblable au tien. C'est un ancien qui veut vite soutenir pour avoir une promotion dans son ministère. De plus il est ton aîné parce qu'il a fini la quatrième année bien avant que tu n'aies le BAC. Et puisque je ne souhaite pas que deux étudiants travaillent sur le même thème, sous ma direction ; je te propose de changer de sujet. Tu me fais une proposition de sujet que tu m'envoies, Ok* ? ». J'étais abattu de m'apercevoir que tous les efforts consentis pour faire mon stage, en complicité avec mon maître étaient vains et qu'il fallait tout recommencer à cause de leur affaire ''d'anciens copains''. J'ai passé deux (02) mois sans mettre pied sur le campus. Le jour où j'ai repris mon courage pour revenir demander d'après lui au département, on m'a dit qu'il a une soutenance qui allait commencer dans peu de temps et que je pouvais aller la suivre afin de le voir à la sortie. Ce que je fis. A ma grande surprise, j'ai vu projeter un sujet qui disait presque exactement ce sur quoi je travaillais. En plus, les hypothèses n'étaient pas différentes de celle de mon ancien document. J'ai donc compris que c'est le monsieur en faveur de qui mes travaux m'ont été arrachés.

Tout ça m'a énormément affectée et je n'ai plus envie de m'efforcer pour quelqu'un d'autre. Si vous m'avez vu ici aujourd'hui monsieur, c'est pour faire la demande de ma licence afin de chercher quelque chose d'autre à faire.

Propos de l'enquêtée P. A. rencontrée à côté de la fenêtre de la scolarité FLASH.

L'encadré n° 2 renseigne sur un cas d'abus de pouvoir de la part d'un enseignant qui aurait voulu faciliter la tâche à l'un de ses « promotionnaires» en arrachant les travaux d'une étudiante qu'il estime capable de reprendre un nouveau sujet, pour les remettre à son condisciple.

Tableau XII: Présentation synoptique des faits et cas de corruption

N°	**Pratiques de corruption**	**Acteurs impliqués**	**Contexte de manifestation (-) et mode opératoire (*)**	**Moyens de facilitation de la pratique**	**Conséquences**
01	- Le piston ; - le copinage	- Prestataires de services (agents inscripteurs, personnel administratif) ; - Usagers des campus investigués (étudiants en cycle et/ou fonctionnaires, responsables des mouvements syndicaux…) ; - Acteurs hors des campus investigués (acteurs politiques, parents…)	-La délivrance des attestations, des diplômes, des cartes (d'étudiants et de CENOU) ; - le choix de moniteurs au sein des départements ; -Attribution de bourses et de résidences universitaires ; *Intimidation et/ ou influence, discrétion.	-Matériel et immatériel : ▪ usage des relations (recommandation politique, familiale ou connaissance) ; ▪ verser des pots-de-vin	- doctorants recrutés sans profil requis ; -étudiants inscrits hors délai et sans une présentation physique ; - moniteurs incompétents recrutés au détriment des plus compétents ; -inscription fantaisiste des étudiants absentéistes aggravant le taux d'échecs à l'université.
02	Le harcèlement (moral, physique-sexuel)	-Enseignants ; - Moniteurs ; -Etudiantes ; -Courtiers de la corruption universitaire.	- déroulements des activités pédagogiques (cours, examens, oraux) *intimidation *Attaques psychologiques répétées ; *Abus sexuel; *Abus de pouvoir.	▪ position au sein du système (statut d'enseignant, bras droit de tel ou tel autre doyen ou chef de département et/ou assistant de tel enseignant influent).	- changement de filière chez les étudiantes -étudiantes abusées sexuellement ; - échec universitaires chez certaines étudiantes ; - abandon des cours chez plusieurs étudiantes.

03	Le patronage	-Enseignants ; -Personnel administratif ; - Politiciens	- Election des responsables d'amphithéâtre ; -Election de responsables des mouvements syndicaux ; * incitations à des mouvements de grève sur les campus ; * imposition de la candidature de tel étudiant contre tel autre	▪ Moral : pression, menace, dissuasion, etc.	-Responsables protégés après avoir détourné les frais de sortie pédagogique et de polycopies ; -Responsables travaillant comme taupes politiques ou administrative; -fuite d'épreuves ; - Responsables d'étudiants favorisés pour devenir universitaires.
04	Le pot-de-vin	-Moniteurs ; -Secrétaires de départements ; -Enseignants ; -Etudiants en cycle/fonctionnaires ;	- Période de réclamation de notes ; - Période des examens ; -Préparation de soutenance; - -Complicité de certains enseignants ; *Marchandage de notes ; *réseautage corruptif ; *discrétion ; *courtage universitaire.	▪ Matériel et immatériel: somme d'argent ; sexe, relations personnelles ; - stratégies discursives pour quémander.	- Notes truquées ; -Baisse du niveau des étudiants ; -Inconscience professionnelle ; - Mémoires et thèses commandités (totalement écrits par quelqu'un d'autre) ; -Achat de notes ; -enseignants désavoués ; -complaisance dans les activités pédagogiques.

05	le trafic d'influence	- Enseignants ; -Etudiants ; -Personnels administratifs ; -Fonctionnaires-étudiants.	- Préparation de la soutenance ; -Demandes de services hors Campus ; *intimidation.	▪ Moral : -Intimidation ; -Conditionnement de la collaboration scientifique	- Frustrations ; -Abandons des activités scientifiques ; -Médisances
06	Pantoufle/prévarication	- Enseignants ; - Personnel administratif (agents des bibliothèques, agents des services universitaires…).	- Délivrance des services académiques ; - Délivrance des services académiques ; *Accumulation de postes (publics et privés)	-immatériel : abandon des obligations professionnels dans les universités ; -engagements complètements délégués.	-bureaux tardivement ouverts et fermés avant l'heure de la fermeture ; -cours mal expliqués pas certains assistants non suivis pas les titulaires du cours ; -actes de délinquance pédagogique.

Source : résultats de l'enquête de terrain, 2015

Ce tableau permet d'inventorier les formes élémentaires de la corruption qui ont cours dans les universités nationales du Bénin à savoir, le harcèlement, l'abus de confiance, les avantages indus, le chantage, la commission, la concussion, le népotisme, le patronage, le piston, le pot-de-vin et le trafic d'influence.

4.3.3. Indice de perception de la corruption adapté aux campus prospectés

Le présent Indice de Perception de la Corruption constitue une ébauche d'outil de comparaison dont le but est d'établir un classement des entités et domaines de services universitaires, selon les perception du degré des pratiques illicites qui s'y trouvent. La démarche adoptée dans ce cadre s'inspire, dans une certaine mesure, de la méthodologie de l'ONG Transparency International (2002).

Primo, les entités et les domaines d'activités des campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou ont été inventoriés. Secundo, une cinquantaine d'acteurs privilégiés (responsable d'amphithéâtre, personnels administratifs, acteurs institutionnels de lutte contre la corruption ayant fait des travaux sur l'un de ces campus, des étudiants témoins ou victimes de pratiques corruptives) ont été sélectionnés à l'aune de leurs statuts et expériences d'informateurs clés. Tertio, nous avons procédé à une pondération des variables à mesurer à travers des questions qui sont posées aux informateurs. De façon pratique, au niveau des domaines de services universitaires, les scores mis en exergues sont : pratiques corruptives nulles (0) ; basses (1) ; élevées (2) ; très élevées (3). Mais avant d'aller là, il a eu au préalable une opérationnalisation du concept « corruption » afin que tous les répondants aient la même compréhension des questions à eux posées. Ainsi, pour monnayer la corruption à partir des données « émiques », nous avons régulièrement parlé en termes de « *faire des affaires* », de « *rendre service à quelqu'un* », « *de pratiques parallèles* » et d'« *aider des étudiants contre des biens matériels et immatériels* ». Les informations obtenues ont fait l'objet d'un traitement systématique qui s'est basé sur les points attribués par les personnes enquêtées. Les résultats issus de ces opérations se présentent dans les tableaux comme suit.

Tableau XIII: **Classement des services d'activités et filières de formation au niveau du campus d'Abomey-Calavi**

Campus d'Abomey-Calavi (CAC)		
Rang	**Services universitaires**	**Scores totalisés/en points**
1er	Activités relatives au dépôt de dossiers et au retrait des allocations universitaires	**131**
2e	Cours, examens et travaux de secrétariat	**113**
3e	Services liés aux inscriptions universitaires	**110**
4e	Services demandés au niveau des différentes scolarités (attestations, diplômes, relevés de notes…)	**108**
5e	Services rendus au niveau des administrations (les chefs de départements, les doyens, le personnel de rectorat et du rectorat annexe)	**105**
6e	Services liés aux restaurants universitaires	**95**
7e	Processus de préparation et de soutenance des mémoires	**70**
8e	Transport	**63**
9e	Services rendus au niveau des centres de documentation	**21**
Filières de formation		
1er	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)	**19**
2e	Faculté de Droit et de Science Politique (FADESP)	**9**
3e	Ecole Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM)	**8**
4e	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)	**5**
5e	Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)	**4**
6e	Faculté des Sciences et Techniques (FAST)	**3**
7e	Faculté d'Agronomie	**2**
8e	Institut de la Langue Arabe et de la Culture Islamique (ILACI)	**0**
8e ex	Institut Confucius	**0**

Source : **données de terrain 2015**

Commentaire : l'analyse du tableau n°11 laisse transparaître qu'au niveau des services rendus à l'UAC, les activités relatives au dépôt de dossiers et au retrait des allocations universitaires sont plus taxées de corruption (131 points); tandis que les services rendus au niveau des centres de documentation le sont moins (21 points). En ce qui concerne les filières de formation, la FLASH a été beaucoup plus dénoncée et occupe de ce fait la première place des entités les plus corrompues avec un point 19 sur 50 (19/50).

Tableau XIV: Classement des services d'activités et filières de formation au niveau du Campus d'Adjarra

Campus d'Adjarra		
Rang	**Services universitaires**	**Scores totalisés/en points**
1er	Examens et travaux de secrétariat	**110**
2e	Activités relatives au dépôt de dossiers et au retrait des allocations universitaires	**98**
3e	Cours et gestion des amphithéâtres	**90**
4e	Services demandés au niveau de la scolarité (attestations, diplômes, relevés de notes…)	**83**
5e	Restaurant universitaire	**78**
6e	Services liés aux inscriptions universitaires	**72**
7e	Services rendus au niveau des administrations (les chefs de départements, les doyens, le personnel de rectorat et du rectorat annexe)	**65**
8e	Processus de préparation et de soutenance des mémoires	**58**
9e	Transport	**07**
Filières de formation		
1er	Département de Sociologie-Anthropologie	**23**
2e	Département de Géographie	**19**
3e	Département d'Anglais	**08**

Source : **données de terrain, 2015**

Commentaire : au Campus d'Adjarra, les résultats issus des différentes perceptions des interlocuteurs varient de ceux de l'UAC, aussi bien du point de vue des services universitaires que des filières. En additionnant ainsi les scores obtenus par chaque service, celui relatif aux examens et travaux de secrétariat réunit le point le plus élevé (110) alors que le transport universitaire apparaît comme le domaine le moins corrompu (07). La lecture qu'on peut faire de ces chiffres, réside dans le fait que le passage en année supérieure constitue un véritable enjeu pour les étudiants parce que celui-ci détermine l'éligibilité aux allocations universitaires. Or, le transport, non seulement est un secteur d'activité récent sur ce campus, donc les acteurs n'ont pas encore eu le temps d'y développer des comportements illicites.

Du classement des filières sur la base du choix unique et justifié qu'ont fait les personnes interviewées, on retient que le département de Sociologie-Anthropologie est la filière la plus corrompue des trois autres avec 23 personnes sur 50 qui ont développé cette même perception. Selon les 23 répondants, les pratiques corruptives les plus fréquentes qui ont cours dans cette filière sont entre autres : le favoritisme, le trafic de notes, le pot-de-vin et le harcèlement sexuel.

Tableau XV: Classement des services d'activités et filières de formation au niveau du Campus de Parakou

Campus de Parakou		
Rang	**Services universitaires**	**Scores totalisés/en points**
1er	Examens et travaux de secrétariat	**123**
2e	Cours et gestion des amphithéâtres	**118**
3e	Activités relatives au dépôt de dossiers et au retrait des allocations universitaires	**101**
4e	Services liés aux inscriptions universitaires	**97**
5e	Services demandés au niveau de la scolarité (attestations, diplômes, relevés de notes…)	**94**
6e	Services rendus au niveau des administrations (les chefs de départements, les doyens, le personnel de rectorat et du rectorat annexe)	**85**
7e	Services liés aux restaurants universitaires	**73**
8e	Processus de préparation et de soutenance des mémoires	**62**
9e	Transport	**20**
10e	Services rendus au niveau des centres de documentation	**07**
Filières de formation		
1er	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)	**14**
2e	Faculté de Droit et de Science Politique (FADSP)	**12**
3e	Faculté de Médecine (FM)	**10**
4e	Faculté d'Agronomie (FA)	**06**
5e	Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FASEG)	**04**
6e	Ecole Nationale de Formation des techniciens Supérieurs en Santé Publique et Surveillance Epidémiologique (ENATSE)	**03**
7e	Institut Universitaire de Technologie (IUT)	**01**

Source **: données de terrain, 2015**

Commentaire : l'analyse du tableau n°13 fait ressortir qu'à partir des 50 personnes qui ont donné leurs points de vue sur le niveau de corruption dans les filières, les examens et travaux de secrétariat viennent en tête avec 123 points. De plus, 14 personnes sur 50 ont retenu la FLASH comme l'entité la plus corrompue. Toutefois, il conviendrait de prendre tous ces chiffres avec des pincettes ; du moment où ni la diversification des personnes choisies pour cet exercice, ni encore moins l'anonymat dans lequel les réponses ont été données, n'excluent pas la marge d'erreurs. D'autant qu'« *on peut se demander si des interlocuteurs aussi différents mesureront la corruption à l'aune des mêmes valeurs éthiques et morales* » (Blundo, 2007 : 5). Néanmoins, force est de constater qu'en tant que phénomène de société, la corruption est construite à partir des stratégies.
Le chapitre 5 fait donc une description approfondie de ces dernières.

Chapitre 5 : Stratégies de corruption développées par les acteurs universitaires

Le présent chapitre répond à la question : comment les corrupteurs et les corrompus coordonnent-t-ils habillement leurs actions pour contourner les règles et les dispositifs de contrôle moraux liés aux prestations de service dans les universités nationales du Bénin? Pour répondre à cette question, les causes de la corruption sont analysées ; ensuite les acteurs en jeu ainsi que leurs logiques sont identifiés; enfin, les stratégies de corruption sont répertoriées.

5.1. Causes et ampleur de la corruption selon les enquêtés

5.1.1. Les causes de la corruption

Selon les enquêtés, les causes des pratiques parallèles en milieu universitaire sont majoritairement, entre autres : la paresse des étudiants (26,22 %) ; la banalisation de l'existence du phénomène (21, 25 %) ; la cupidité des responsables d'étudiants (16,11%) ; le désir d'être bien vu par les autorités (13 %) ; la non assistance financière des moniteurs (8,2 %) ; les échecs massifs des étudiants (7 %) ; l'impunité des acteurs de la corruption surtout quand il s'agit des enseignants (5 %) ; les autres facteurs (3, 22 %). Les tendances découlant de ces opinions sont présentées dans le graphique 2.

Graphique n° 2 : Causes de la corruption sur les campus selon les informateurs rencontrés

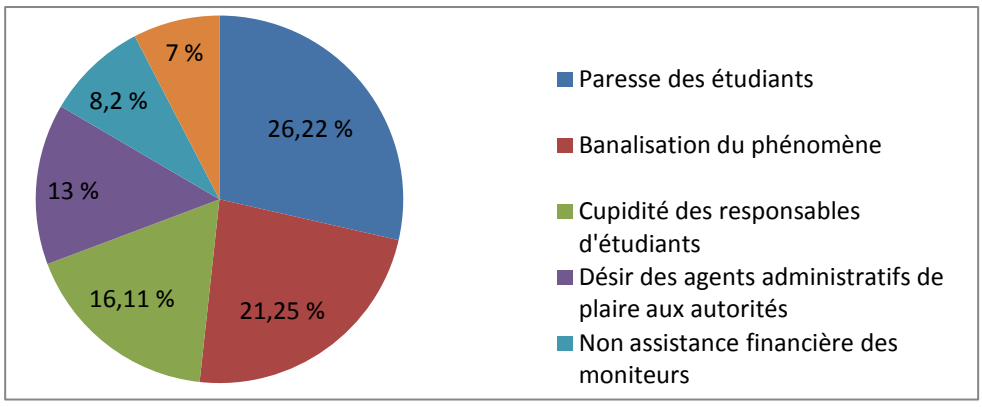

Source : données de terrain, 2015

Le graphique n°2 démontre que la paresse des étudiants (26,22%) apparaît comme la plus importante cause de la corruption, tandis que l'impunité des acteurs de la corruption vient comme le déterminant qui a le faible coefficient (5 %). Au-delà des causes évoquées par les informateurs, il paraît important d'interroger ce que Okanla (2001) désigne par l'environnement de la corruption où les valeurs culturelles générales font du phénomène soit un délit ou soit une forme de débrouillardise. Autrement dit, le statut du débrouilleur camoufle bien les habiletés véreuses des acteurs.

La corruption dans les universités nationales du Bénin est aussi, pour une large part, tributaire de la culture de la récompense qui voudrait qu'on donne régulièrement de cadeaux à un enfant après qu'on l'a commandé ; tous ces comportements institutionnalisent plus tard la recherche de sanctions indues dans la délivrance de service chez l'individu et dans n'importe quel espace (public ou privé). C'est ce qui se dégage des propos de l'informateur E. O. qui disait lors d'un entretien : « *un enfant à qui l'on donne régulièrement les piécettes restantes chaque fois qu'on lui demande d'aller acheter quelque chose tant en faire une règle absolue dans son lieu de service quand il grandit* ».

Il est aussi intéressant de noter ce qu'il convient d'appeler « *pressions sociologiques*[28] » aux termes de Adoun et Awoudo (2008 : 292), en fonction de laquelle, lorsqu'une personne est prestataire de service sur le campus, ces parents lui confient ‘’ses frères’’ du village, de religion, de parti politique qu'elle est tenue d'aider quel que soit son statut au sein du système universitaire. Ces constats viennent corroborés les travaux de Blundo et Olivier de Sardan (2007 : 124) qui démontraient déjà que : *« dans tous les cas,*

[28] Ces auteurs utilisent le concept de « pressions sociologiques » pour expliquer qu'au Bénin, dès que s'agit d'appliquer la loi à un contrevenant, ce sont les interventions, les supplications et les arrangements (coups de fils, visites des parents et amis) qui viennent freiner le processus judiciaire. Mais, ils auraient pu parler de « pressions sociales » en lieu et place de sociologique ; du moment où le phénomène qu'ils décrivent n'a pas été modelé par une théorie sociologique.

la pression des proches ou des pairs oblige l'intéressé à abandonner ses éventuels scrupules éthiques personnels anti-corruption pour céder à une éthique de groupe qui privilégie les services ou la redistribution ostentatoire ».

En outre, la posture théorique de Lavallée et al. (2008) qui a montré qu'un individu s'accommode et participe au développement de la corruption une fois qu'il est pris dans l'engrenage, semble aussi bien apporter la lumière sur les causes dudit phénomène. En effet, les personnes enquêtées dans l'espace universitaire ont presque tous le sentiment que la corruption est systémique au Bénin et qu'ils en ont été déjà victimes ailleurs ou même sur le campus. A partir de cet instant, le fait d'avoir à l'idée que la corruption soit une règle plutôt qu'une exception (Blundo et Médard, 2002)[29] inciterait davantage les acteurs universitaires à recourir aux moyens illicites pour régler les situations difficiles auxquelles ils sont confrontés dans ledit secteur.

5.1.2. Facteurs institutionnels favorables à la corruption

Etant donné que la corruption n'est pas souvent le résultat d'un seul déterminant, il devient impérieux de cerner les facteurs institutionnels qui lui sont favorables en milieu universitaire afin d'éclairer la problématique abordée dans cette recherche. Ainsi, à la lumière de Blundo (2007 : 20) qui a constaté que « *certains éléments de la gestion routinière au sein des administrations et services publics " accueillent" et facilitent les pratiques corruptives* », on énumérera ici quelques causes de la corruption liées au fonctionnement des universités parcourues.

[29] Ce constat est extrait de la page 15 de « La corruption en Afrique francophone », avant-propos de l'ouvrage de Transparency International (2002) écrit par Giorgio Blundo et Jean François Médard.

5.1.2.1. Dispositif de traitement des cas de corruption

Le rôle de l'administration rectorale, en ce qui concerne la lutte contre la corruption, est de mettre sur pied un système de traitement des cas de corruption. A travers ce système, elle pourra sanctionner les acteurs de la corruption et mettre en exergue les stratégies de réduction dudit phénomène. On constate cependant, qu'il n'existe pas une base de données sur les cas de corruption que les différents rectorats auraient traités. Cela porte à croire que le fait n'existe pas sur les campus. Or, tous les acteurs interviewés dans le cadre de cette recherche ont reconnu le caractère fréquent et persistant de la corruption à l'UAC et à l'UP. Il n'a jamais manqué dans les systèmes investigués des acteurs qui pratiquent le favoritisme dans la notation des examens, des enseignants réputés pour le harcèlement[30], des étudiants donneurs de présents en échange de faveurs illicites, de responsables d'amphithéâtre patronnés par les acteurs administratifs, etc.

De plus, il y a le fait que les grilles de sanction élaborées à l'endroit des étudiants (où la corruption n'est sanctionnée que sur la base de la tentative de corruption) ne sont pas connues de tous les étudiants. Or, la vulgarisation de la sanction relative aux pratiques parallèles et son application sont déterminantes dans les politiques anti-corruption.

5.1.2.2. Le favoritisme dans la manière d'employer

Il est beaucoup d'acteurs (agents d'entretien, agents d'inscription, concierges, restauratrices et responsables syndicaux) qui ont bénéficié de leur poste sur la base du copinage et du favoritisme. Dans un très grand nombre de cas, ces acteurs se croient bien protégés pour mener des activités malhonnêtes. Il suffit que celui qui les a placés demeure dans le système. Le langage caractéristique à travers lequel on peut les reconnaître

[30] Le harcèlement fait partie des formes élémentaires de la corruption, énumérées dans *Le Petit Robert*, Code pénal, Convention des Nations-Unies.

s'énonce comme suit : « *c'est nous qui avons la maison* ». Ainsi, la conscience d'être protégé accroît à la fois leur pouvoir et leur marge de manœuvre.

Il se dégage de ce constat deux conséquences majeures. Dans un premier temps, ces acteurs qui sont conscients d'être en sécurité n'ont plus trop peur des conséquences qu'engendrerait leur écart de comportements. Dans le second cas, ils sont souvent traités avec complaisance quand bien même ils sont découverts comme des contrevenants. Ils tirent leur imperturbabilité (pouvoir) des contacts familiaux dont ils disposent (il est le cousin/cousine de tel ou de tel autre doyen ou chef de département voire tel recteur) et de leur appartenance à un groupe politique ou sociolinguistique jugé fort dans le système. Cet état de choses peut mettre en cause toute volonté de lutte contre la corruption dans les universités publiques du Bénin.

5.1.2.3. La file des usagers

S'il convient de mentionner que les files d'attente apparaissent parfois inévitables dans la prestation de certains services tels que les inscriptions à l'UAC , il ne faut pas pour autant perdre de vue l'analyse selon laquelle elle pousse certains acteurs universitaires à la corruption. Ainsi que le démontre Klitgaard (1997) à travers ce qu'il a appelé le « mémento des économistes », la corruption serait aussi utile à quelque chose ; dans la mesure où elle permet par exemple de contourner les files d'attente auxquelles les acteurs sont confrontés avant que des biens et services ne leur soient alloués. Mais contrairement aux travaux de Blundo et Sardan (2001) qui ont présenté la file d'attente comme une situation développée stratégiquement dans les administrations pour « prendre en otage » le temps des usagers et offrir ensuite une accélération personnalisée et payante du service ; le cas de l'UAC tient beaucoup plus à l'effectif des nouveaux bacheliers à inscrire chaque

année[31]. A l'Université de Parakou, les files d'attente s'observent lors des opérations de dépôt de dossiers pour les allocations universitaires (surtout pour les premières vagues de dépôt) et aux heures de restauration. On peut donc déduire qu'à côté de l'aspect stratégique des files d'attente (sciemment provoquées), c'est l'effectif des campus publics qui crée les situations de contournement.

Ce point de vue devient plus évident lorsqu'on sait que le processus de retrait des parchemins (relevés de note, attestations et diplômes) à la scolarité de la FLASH et la programmation des soutenances (dans certaines facultés) durent parfois un (1) à cinq (5) mois ; parce que le nombre de demandeurs de services est assez élevé. Dans ces circonstances, la moindre conjoncture qui intervient (urgence pour postuler à tel ou tel autre concours, voire à s'inscrire dans un cycle doctoral), amènent les usagers des campus à chercher des raccourcis. Ainsi, naissent certaines formes de corruption. La photo 17 illustre davantage la réalité des files d'attente.

Photo n° 6: Etudiants en rang pour valider l'inscription académique



Source : **Cliché GAGA, 2014**

[31] Selon le rapport de gestion académique présenté par l'équipe rectorale en 2014, les services d'inscription ont enregistré au total 100 492 personnes pour le compte de l'année académique 2013-2014.

5.1.2.4. Traitement des moniteurs des différents départements

A l'Université d'Abomey-Calavi comme à l'Université de Parakou en passant par le Centre Universitaire d'Adjarra, un constat important a été fait : les assistants et/ou moniteurs travaillant dans les différents départements n'ont pas un salaire à la fin du mois. Or, ils y passent la majeure partie de leur temps à effectuer plusieurs travaux dont majoritairement ceux liés au secrétariat lors des examens et les travaux dirigés. Pourtant, ces derniers ont des obligations financières à assumer et sont très souvent tentés par des étudiants-fonctionnaires qui leur proposent des offres corruptives.

Dans ce contexte de tentations corruptives renforcé par l'absence d'émoluments devant venir de l'administration pour le temps consacré aux activités académiques, cette catégorie d'acteurs universitaires devient une proie facile à la corruption. Comme l'a souligné déjà Seka (2013) dans son modèle théorique de transfuge, la capacité des étudiants (précisément des moniteurs ici) à faire des comparaisons entre les niveaux de bien être des intellectuels à commencer par leurs encadreurs et ceux qui souvent ont à peine des brevets élémentaires et insolemment riches du fait de la corruption (ou des affaires comme on peut l'entendre dans le langage vulgaire), peut les amener à aller aussi aux pratiques illicites. On déduit donc qu'il est nécessaire de proposer aux assistants un salaire d'efficience comme le recommandent souvent les économistes afin de combattre la corruption.

5.1.2.5. Le « privilégisme » ou corruption légalisée entre personnel administratif et responsables d'étudiants

De nombreux informateurs ont fait noter l'existence de plusieurs faveurs accordées de façon informelle aux responsables d'amphithéâtre, aux secrétaires syndicaux ou aux moniteurs qui concourent à la corruption. En effet, il s'agit des « pratiques informelles » (Blundo et Olivier de Sardan, 2002) qui voudraient qu'après la proclamation des résultats

d'une année académique par exemple, des responsables d'amphithéâtre et secrétaires généraux aient la possibilité de négocier auprès de certains chefs de département, le passage de leurs condisciples déclarés inadmissibles. A ce propos, un membre de Bureau d'Union d'Entités (BUE) affirmait à Adjarra que : « *les présidents des mouvements syndicaux négocient souvent pour certains étudiants qui allaient échouer si personne ne fait rien pour eux* ». Il ajoutait que « *c'est l'un des devoirs d'un président sur le campus* ».

Ainsi, s'il est vrai que cette pratique n'est pas souvent connue du grand public ou ne s'organise incognito qu'avec des responsables administratifs ''complaisants'', il n'en est pas moins qu'elle permet à plusieurs étudiants de passer en année supérieure. Un des mécanismes qui est aussi mis en branle à ce niveau, lorsqu'on s'en tient à l'entretien à nous accordé par un responsable d'amphithéâtre de la Faculté des Sciences Agronomiques (FSA), consisterait à envoyer un enseignant défendre auprès de l'administration le cas des étudiants qui sont sur le point de reprendre l'année académique. Ce phénomène de légalisation de l'acte corruptif a aussi cours lors des examens où ce sont les surveillants des examens universitaires qui déplacent parfois des étudiants brillants de leurs places pour les installer à côté d'un président de tel bureau estudiantin où tel autre afin qu'ils les aident à tricher. Pour l'un des membres du BUE/FLASH du Campus d'Abomey-Calavi, *« c'est normal que les membres des bureaux soient aidés de temps en temps, car, nous n'avons pas le temps de lire les cours avec notre cahier des charges. L'aide à l'examen est l'une des faveurs qu'on nous accorde lorsque les surveillants nous reconnaissent* ». On peut alors déduire que toutes ces pratiques légalisent les activités irrégulières à l'université. De ce fait, la corruption passe de la frontière de l'illégalité (Svensson, 2005) à celle de la légalité où les passe-droits sont négociés à l'aune du statut des acteurs en présence.

Enfin, les demandes d'indulgence qui ont cours dans certaines filières où après l'échec de l'apprenant, celui-ci demande à ce qu'on lui accorde une faveur exceptionnelle, participent également du « privilégisme »[32].

5.1.2.6. Processus de recrutement des nouveaux enseignants à l'université

Le recrutement des enseignants du supérieur comme la plupart des recrutements à la fonction publique découle d'un processus de longue haleine**.** Comme l'a souligné un enseignant de la FASEG, « *il faut ne pas espérer jouir de son recrutement ici, en moins de deux ans* ». Et même s'il est vrai que le rappel vient souvent comme une épargne réconfortante qui permet de relever, chez certaines recrues des défis sociaux (achat d'une parcelle, construction de son carré, achat d'un véhicule…), il n'en est pas moins qu'un an sans salaire constitue un vrai calvaire pour d'autres. Or, dans le même temps, ces enseignants ont des responsabilités à assumer et surtout sont exposés à des offres corruptives de la part de certains usagers des universités. N'est-ce pas dans ces contextes que certains enseignants (nouvellement recrutés) cèdent-ils aux tentations de corruption ?

Parallèlement à la théorie des incitations qui stipule que la faiblesse des salaires chez un fonctionnaire engendrerait chez ce dernier une logique de compensation légitime ou un sentiment de banalisation des pratiques corruptives (Flatters et MacLeod, 1995) ; c'est le caractère « temps » qui est mis en évidence dans le présent cadre. Autrement dit, la durée du premier salaire chez les universitaires les rendrait plus vulnérables aux tentatives corruptives, au cas où ils n'avaient pas d'autres sources de revenus.

[32] Ce concept a été emprunté aux travaux de Blundo et Olivier de Sardan (2002) pour conceptualiser la logique sociale qui fait mention de ce que toute fonction administrative et par extension tout statut même précaire au sein d'un service public conduisent à des prérogatives de type « avantages de fonction ». Ce concept permet de présenter quelques cas de privilèges qui débouchent dans certaines universités publiques sur une corruption organisée.

5.1.3. Ampleur de la corruption

Les perceptions liées à l'ampleur de la corruption dans les universités publiques au Bénin constituent des données dont on ne saurait s'écarter dans l'appréhension dudit phénomène. En effet, près de 95 % des personnes interrogées ont déclaré que la corruption existe et serait répandue à l'université. Il ne fait pas de doute que dans les différents discours des informateurs, les soupçons de corruption étaient régulièrement évoqués comme des preuves de corruption.

Par contre, plus de 49 enquêtés sur 185 (surtout dans le rang des étudiants) ont confié que les pratiques de corruption qui ont cours sur les campus ne sont pas aussi nocives que ce qui s'observe dans les autres domaines de la vie socio-économique tels que la douane, la justice et la santé. La quasi-totalité des acteurs qui partagent cette opinion considèrent la corruption comme un simple moyen de survie et un moyen de réussir dans « la boîte » c'est-à-dire à l'université dans le jargon estudiantin.

5.2. Acteurs, logiques et stratégies de corruption

Les logiques varient d'une catégorie d'acteurs à une autre. Elles influencent également les stratégies que développent les acteurs en jeu.

5.2.1. Les acteurs en jeu autour du phénomène corruptif

Il s'agit ici de faire la lumière sur les acteurs en jeu autour du phénomène corruptif, tout en décrivant les différents jeux que chacun d'entre eux développe au sein du système universitaire pour atteindre ses objectifs.

5.2.1.1. Les courtiers de la corruption dans le système universitaire

Comme il est donné de constater dans d'autres systèmes, sur les campus investigués « *les pratiques relevant de la corruption utilisent largement les courtiers, dans tous les*

sens de ce terme » (Olivier de Sardan, 1999 : 102). En effet, ce sont des intermédiaires venant de différentes franges du système universitaire à savoir : les mouvements syndicaux, la classe estudiantine, le personnel d'entretien et de sécurité et le corps des enseignants. Selon les acteurs interviewés, on y retrouve des responsables d'amphithéâtre (à plus de 40 %), des responsables syndicaux (22%), des agents d'entretien et de sécurité (18%), des secrétaires de départements et des enseignants (10%) et autres acteurs (9%). Certes, ils ont des statuts et rôles différents dans le système, mais ils ont une caractéristique commune qui réside dans le fait qu'ils connaissent bien le système et développent des familiarités avec certains responsables administratifs. Pour parler d'eux, les informateurs rencontrés ont mis en évidence leurs qualités et habiletés à travers les phrases suivantes : « *ils ont la main* », « *ils connaissent le code* », « *ils savent jouer le domino* », « *ils sont dans le circuit* »[33]. Leur rôle est de chercher à l'individu en situation, la personne salvatrice qui pourra régler son problème, sinon « *traiter le dossier* » ou « *gérer le cas* », selon les expressions utilisées par les acteurs interviewés. De même, ils assurent l'échange des biens matériels et immatériels entre corrompus et corrupteurs.

5.2.1.2. Les corrupteurs

Le corrupteur est celui qui corrompt dans le souci d'obtenir un service ou une faveur indue. Par exemple pour retirer sa carte d'étudiant ou se faire arranger des notes dans une Unité d'Enseignement (UE). Contrairement aux courtiers de la corruption qui proviennent des groupes déjà connus, les corrupteurs peuvent appartenir à la catégorie des usagers des campus ou de celle des prestataires de services universitaires. Tout compte fait,

[33] Toutes ces expressions sont souvent utilisées au sens figuré par les enquêtés. Au sens propre, l'expression « avoir *la main* » signifie selon nos informateurs, avoir une connaissance à qui les cas de corruption peuvent être soumis ; l'expression *« savoir jouer à ce domino »* veut dire que l'individu sait truquer et « être dans le circuit » signifie appartenir à une instance de décision sur le campus ou faire partir de l'une des équipe de gestion des travaux académiques.

ces types d'acteurs jouent un rôle stratégique plus ou moins circonstanciel : l'intérêt du moment enclenche l'action de corrompre.

5.2.1.3. Les corrompus

Les corrompus sont ici, des acteurs du système qui acceptent ou exigent des présents et avantages personnels lors des prestations de services. Comparativement à ce qui a été dit un peu plus haut des corrupteurs, les corrompus proviennent, dans le contexte de ce travail, de la classe des prestataires dans les établissements publics.

5.2.2. Logiques d'acteurs

5.2.2.1. Logiques des courtiers de la corruption

Les courtiers de la corruption sont la plupart du temps dans les logiques d'interface, de marchandage, de renforcement de la sociabilité, de survie et de ponction pécuniaire. Ils s'inscrivent dans la logique d'interface pour rapprocher deux pôles importants du système : les acteurs qui ont le pouvoir de résoudre les problèmes universitaires (quelles que soient leurs complexités) et les acteurs qui sont dans le besoin d'aide. La logique relative à la sociabilité, en ce qui la concerne, permet aux courtiers de s'assurer une mobilité sociale au sein du système. Il faut faire remarquer que la plupart des courtiers sont des acteurs qui ont une certaine ancienneté dans les campus et surtout qui sont la plupart du temps à la fin de leur cycle universitaire. Ce sont des acteurs qui, généralement bénéficient soit de leur dernière allocation universitaire ou n'en prennent plus. Cet état de choses les amène à développer une logique de survie où les ponctions faites sur les affaires illicites les aident à subvenir aux besoins existentiels.

5.2.2.2. Logiques des corrupteurs

Les corrupteurs sont dans les logiques utilitaires de type recherche d'intérêts, sécurisation des efforts cognitifs et/ou académiques, fiabilité et efficacité des groupes d'aide, intégration des groupes sociolinguistiques et des réseaux d'aide du système universitaire. Pour ces acteurs, l'essentiel est d'avoir une solution à ses problèmes.

5.2.2.3. Logiques des corrompus

Plusieurs logiques caractérisent les acteurs corrompus. Il s'agit entre autres des logiques de clientélisme, de mobilité sociale et de renforcement des relations sociolinguistiques, stratégiques et économiques. Au-delà de tout, il faut mentionner que ce sont les faveurs, les dons et biens qui conditionnent selon le cas, la passivité ou l'activité dans la négociation de l'acte corruptif chez les corrompus et les corrupteurs. Autrement dit, comme se demanderait tout acteur porté par un quelconque utilitarisme ; qu'est-ce que je gagne en posant cet acte ? Voici donc, la question centrale qui détermine l'action des corrompus.

5.3. Stratégies corruptives

Les stratégies utilisées par les acteurs varient d'un acteur à un autre. Elles sont développées et mises en œuvre par les corrupteurs, les corrompus et les courtiers de la corruption universitaire pour obtenir des avantages illicites (Gaga et Ouassa Kouaro, 2013). Les propos d'un enseignant illustrent ce fait à travers ce qui suit :

« *Moi, on m'avait demandé d'aider un jour, un jeune étudiant qui reprenait la 1ère année avec deux unités d'enseignement. Mais puisque je ne faisais pas ce qu'on me demandait, mon demandeur d'aide chercha à contacter ma tante au village que j'aimais bien. C'est ainsi que ma tante m'appela quelques jours après pour m'influencer tout en décrivant combien de fois, j'avais des liens de parenté avec ce jeune homme en situation, sans le savoir* ».

En outre, la corruption est, pour une large part, nourrie par l'usage stratégique des adages, proverbes et expressions (surtout en langues maternelles) pour désigner discrètement ce que la morale condamne. Ainsi se construit entre les acteurs de la corruption, une sorte d'allégorie. C'est du moins ce que laissent comprendre les expressions suivantes : *« le mouton mange là où on l'attache* », « *comment es tu venu ici* » en fɔn, « *on ne masse pas le dos les mains vides »* en dendi, *« qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ? »* en baatɔnu. Soulignons que toutes ces phrases invitent, sans nul doute, à la corruption. Ces mécanismes langagiers sont davantage renforcés lorsque les acteurs universitaires ''francisent[34]'' leurs langues maternelles ou créent à dessein des interférences linguistiques. A partir des informations reçues sur le terrain, il a été mis en évidence quelques stratégies qui sont tributaires des témoignages obtenus. Les stratégies corruptives mises en œuvre dans l'arène universitaire peuvent être regroupées en deux catégories : les stratégies discursives et les stratégies non discursives.

5.3.1. Les stratégies discursives

L'acte corruptif découle généralement de l'interaction entre plusieurs acteurs (un corrompu, un corrupteur et parfois, un courtier de la corruption). Etant donné que « *toute la stratégie du corrompu ou du corrupteur consiste à mener la partie en face à accepter l'idée de transiger* » (Bako-Arifari, 2001), les mécanismes communicationnels se développent. Ainsi, l'art de marchander et l'usage de tournures se déploient pour convaincre son vis-à-vis. Autrement dit, la maîtrise minimale du « double langage » (le langage des normes « officielles » et le langage des pratiques « informelles ») devient une

[34] Nous avons utilisé ce néologisme pour décrire le fait que certains locuteurs transfèrent littéralement les expressions issues de leurs langues maternelles vers le français, c'est-à-dire qu'ils donnent un caractère francophone à des unités linguistiques relatives aux langues maternelles. A ce niveau, il ressort des discours émiques que la majorité des corrupteurs sont amenés à transférer littéralement les codes langagiers de leurs langues maternelles pour le français. Par ailleurs, c'est au beau milieu de la négociation de l'acte corruptif que le corrupteur commence par parler sa langue maternelle pour marquer l'appartenance au même groupe sociolinguistique ou pour dissimuler l'objet de la discussion à l'entourage - c'est aussi une stratégie corruptive.

condition (Blundo et Olivier de Sardan, 2003). Les sous-titres qui suivent renseignent davantage sur certains de ces mécanismes.

5.3.1.1. L'astuce de l'informateur sûr

C'est une méthode souvent utilisée par les courtiers de la corruption universitaire. Le mécanisme consiste à se faire passer pour quelqu'un qui détient les informations sûres tout en donnant à sa victime potentielle une fausse information dont la finalité l'obligerait à chercher un raccourci si ce dernier tient à se tirer d'affaire. C'est ce qui se dégage des propos de certains informateurs qui ont confié avoir été victimes des phrases suivantes : « *si tu es chanceux bien sûr, tes diplômes feront des mois et des mois avant de sortir comme ils peuvent aussi se perdre dans le circuit* » ; « *ce professeur ne donne pas plus que huit (8) à l'examen, c'est nous qui corrigeons avec eux* » ; « *celui qui peut régler ton cas est en voyage ; mais moi je connais un gars sûr qui est à tu et toi avec lui ; si tu veux on lui confie le dossier* » ; « *je connais des gens qui n'ont même pas pu éliminer autant de matières que toi, mais dont les cas sont réglés à l'heure où je te parle* » ou encore dans la phrase « *le monsieur m'a dit que les notes sont catastrophiques ;en tout cas, moi j'ai déjà fait mon affaire avec lui hein* ». Ce sont là des moyens qu'utilisent les acteurs convaincus de corruption, pour agir sur la psychologie de leurs victimes. Cette stratégie consiste à rassurer la victime de la véracité de l'information qui lui est donnée afin de le motiver à s'engager sur une voie parallèle.

5.3.1.2. Civilités et générosités piégées

Nombreux sont les moniteurs et enseignants qui ont confié avoir régulièrement reçus des messages téléphoniques ou des appels provenant des étudiants qui s'achèveraient par la formule standard de : « c'était juste pour vous saluer ». Or, ce comportement a priori désintéressé est souvent enchâssé dans une stratégie d'approche à finalité corruptive.

Ce sont ces mêmes étudiants qui les approchent après pour demander l'arrangement de leurs notes ou celles de leurs proches. Conséquemment à la formule du début, ils disent stratégiquement : « c'est moi qui vous écrivais souvent » ou « c'est moi l'étudiant x qui vous appelait ». Dans un autre contexte, ce sont des salutations intempestives et omniprésentes dont la finalité est de faciliter la demande de faveurs. Il est également des enseignants qui peuvent désigner plusieurs fois une seule et même étudiante pour des lectures ou des rappels de cours dans le but de la harceler. Tout comme des étudiantes qui font des clins d'œil aux surveillants d'examen afin que ces derniers les laissent tricher. Dans le cadre des soutenances (maîtrise, Diplôme d'Etudes Approfondies/Master professionnel ou thèse), certains étudiants développent la stratégie de générosité piégée qui consiste à donner des présents à leurs maîtres ou directeurs de mémoire pour les amener à vite corriger les manuscrits ou à accélérer le processus de soutenance de ces derniers.

La présente stratégie concourt au comportement que Freeman et Fraser (1966) ont qualifié de « soumission sans pression ». Selon ces derniers, dans un échange psychologique ou physique, un acteur social peut obtenir d'un sujet qu'il émette un comportement coûteux sans exercer sur lui de pression. Pour y parvenir, il aurait fallu que le solliciteur demande au préalable et de façon détournée, un service peu coûteux qui a une forte probabilité d'être accepté. Progressivement donc, le solliciteur conditionne stratégiquement son vis-vis à accepter de faire ce qu'il attend de lui en passant de façon très habile d'une demande moins coûteuse à une autre plus coûteuse (qui est celle visée). Cette théorie renseigne dans notre cadre, sur le comportement des acteurs de la corruption qui s'appuient sur les civilités et générosité piégées car, ils commencent par des actions désintéressées qui ont peu de chance d'être refusées (salutations affectionnées, clin d'œil via messages téléphoniques – qui ne sont presque jamais incognito ou anonymes) afin de

négocier finalement des faveurs illicites (actes coûteux du point de vue de l'effort à fournir ou des conséquences y afférentes).

5.3.1.3. L'interférence linguistique choisie

L'interférence linguistique est une situation où les langues entrent en contact les unes avec les autres en s'influençant alors mutuellement. Cet état de choses peut se manifester par des emprunts lexicaux, de nouvelles formulations syntaxiques, ou l'usage de deux « codes » linguistiques qui entrent en contact et s'influencent mutuellement. Dans le présent cas, les acteurs de la corruption occasionnent délibérément des interférences soit en transportant directement les expressions déterminatives de la corruption de leurs langues maternelles pour le français, ou en interrompant au beau milieu d'une phrase déjà engagée en français des codes empruntés de leurs langues maternelles. C'est ce qui se donne à voir lorsque des étudiants en situation de corruption sur les campus publics utilisent en français les expressions telles que : « *dépose quelque chose sur ton dossier* » chez les locuteurs fɔn et « *enlève la pierre sur la calebasse* » chez les locuteurs dendi pour négocier un service illicite.

Dans certaines situations, c'est la phrase qui finit par un code emprunté de la langue maternelle de l'étudiant, comme c'est le cas dans : « donne moi mon gɔ́ɔ́rɔ̀ nɔ́ɔ́rù [35]» pour inviter le corrupteur à payer la rétribution corruptive en dendi. De même, l'étudiant baatɔnu qui se retrouve en situation d'échec après l'affichage des résultats demanderait à un moniteur de la même appartenance linguistique de « *tuer le feu* », pour instiguer au favoritisme. L'objectif que poursuivent les acteurs qui ont recours à ces interférences, est de dissimuler à ceux qui les entourent l'objet de la négociation.

[35] Le concept gɔ́ɔ́rɔ̀ signifie en français kola.

Pour terminer, précisons que le simple fait d'utiliser des bribes de dialogue en langues maternelles constitue déjà une stratégie communicationnelle. Ce point de vue trouve sa justification dans le constat fait par (Ahodékon, 2010 : 163) qui soulignait qu'« *au Bénin, la majorité de la population utilise les langues nationales pour communiquer alors que lesdites langues ne sont pas utilisées dans la communication au sein des entreprises, des institutions, des administrations…* ». Les campus prospectés (Abomey-Calavi, Adjarra et Parakou) étant des établissements publics où la langue officielle de travail parlée est le français, on voit donc combien est stratégique le recours à une langue maternelle dans une conversation au sein du campus.

5.3.1.4. Conditionnement psychologique

C'est une stratégie couramment utilisée par les facilitateurs de la corruption universitaire qui consiste à dramatiser la situation de la victime pour l'obliger à demander de l'aide. A ce niveau, les facilitateurs évoquent souvent l'irrésolution du problème par le corrompu dans les premiers instants de la négociation, avant de proposer des solutions dont eux seuls ont connaissance. L'objectif visé par le facilitateur de la corruption est d'amener sa victime à faire recours à la voie de la négociation, ceci moyennant une contrepartie. Le langage caractéristique de cette stratégie apparaît émiquement dans les propos suivants : « *tɛ azɔ́ n'i* » ce qui signifie littéralement ''étaler lui le travail'' ; pour dire au sens propre '' *conditionne la victime*''. Cette manœuvre psychologique repose fondamentalement sur l'art de bien parler : il faut savoir utiliser le langage des pratiques illicites.

5.3.2. Les stratégies non discursives

Il est question à ce niveau, des habiletés qui ne s'articulent pas fondamentalement en discours. Néanmoins, les stratégies non discursives visent la même finalité que les stratégies discursives : la recherche effrénée de raccourcis et le contournement des normes procédurales (Bako-Arifari, 2006).

5.3.2.1. Stratégie de la ''bière de négociation''

La bière intervient dans la négociation des avantages indus et des biens illicitement acquis à l'université comme un moyen courant pour atteindre ses fins. En effet, le processus consiste à offrir une bière à son potentiel corrompu sous le contrôle du courtier pour fixer les termes de l'accomplissement de l'acte corruptif. Aux dires des acteurs interrogés, la bière permet de dire sans complexe ce que le corrupteur attend du corrompu. Toutefois, les rencontres de cette nature qui se font entre moniteurs et étudiants, enseignants et étudiants, responsables d'amphithéâtre et enseignants, agents d'entretien ou de sécurité et étudiants ; bref, entre usagers et prestataires de services, ne se limitent pas à la seule bière autour de laquelle les discussions se font.

5.3.2.2. Le don d'enveloppe à l'aveuglette

Etant donné que la corruption est une pratique contre éthique, agir incognito devient une règle d'or chez les acteurs en jeu sur les campus prospectés. A partir de là, toutes les stratégies susceptibles de garantir la discrétion s'avèrent utiles. C'est ainsi que corrompus et corrupteurs, en se serrant les mains dans la cour d'un campus peuvent s'échanger des enveloppes corruptives, sans que personne ne le sache. Le demandeur de service remet l'enveloppe de récompense tout en détournant l'attention de l'entourage par ce qu'il dit ou par son regard qui est tourné vers quelqu'un d'autre.

Parfois, ce sont des documents chargés c'est-à-dire dans lesquels les acteurs insèrent une enveloppe d'argent qui sont transmis au vu et au su de tout le monde. Un courtier de la corruption disait à ce propos : « *après le traitement du dossier, il arrive que je prenne ma part à partir d'un livre ou un cahier que l'individu satisfait me remet* ».

5.3.2.3. Stratégie de la ficelle maintenue

Au-delà des rétributions sporadiques, certains acteurs cherchent à créer des situations de dépendance dans lesquelles ils pourront bénéficier régulièrement des avantages illicites. Cette dépendance peut être le fait du corrupteur qui ne cessera d'intéresser le corrompu (en lui offrant par exemple des présents) après une transaction corruptive close ; ou le fait du corrompu qui accordera partiellement des faveurs indues de telle sorte que le corrupteur lui ait toujours recours. Ainsi, cette stratégie consiste à pérenniser les interrelations corruptives dans le but d'en faire des sources rentières. Nombre de pratiques mettent en lumière cette stratégie sur les campus. L'exemple des assistants qui « arrangent » en partie les mauvaises notes des étudiants « fonctionnaires » à la première session afin de garantir la rétribution de la deuxième session, s'inscrit dans cette logique. A ce sujet, un moniteur de la FLASH (l'UAC) a affirmé après le départ d'un étudiant qui se plaignait du fait que son « dossier n'était pas complètement traité [36]» ce qui suit : « *nú a bló nǔ yètɔ́n ɖo bléwún ɔ́, é nɔ̀ ɖìnú ǎ. E mà ka ɖìnú ǎ, é nɔ̀ bɛ nǔ lɛ ɖo* mɛ *jí à*» (si tu arranges vite leurs situations, ils ne croient pas en tes manœuvres. Or, quand ils ne croient pas, ils ne te remettent pas tes rentes).

De la même manière, il existe des usagers des universités publiques qui offrent régulièrement des présents à des acteurs du système universitaire, afin de maintenir les

[36] Il s'agit dans cette phrase d'une construction métaphorique où les résultats de fin de semestre sont remplacés dans le discours de l'étudiant par le mot « dossier ».

relations corruptives. Les investissements corruptifs[37] (dons de crédits à la veille d'une fête, boissons emballées, pagnes, tenues…) participent parfois de cette stratégie. En termes clairs, cette stratégie participe d'une logique de pérennisation des avantages corruptifs.

5.3.2.4. La stratégie de la toile d'araignée

Cette stratégie procède du jeu de plusieurs acteurs de corruption et s'appuie sur la complicité. En effet, elle est régulièrement mise en évidence au cours de deux processus : les examens universitaires et les travaux de secrétariat. La corruption étant favorisée en période d'examens par la connivence entre étudiant et surveillant, on ne saurait imputer exclusivement la responsabilité d'une substitution de copie ou d'une « défense en ligne »[38], par exemple à un seul acteur (uniquement le surveillant ou uniquement un et/ou des étudiants). Les cas de substitution de « copies chargées» c'est-à-dire remplies dans un cadre autre que celui de la composition avec celles effectivement utilisées par les étudiants lors de l'examen ; relèvent d'une minutieuse préparation. Car, il faudrait d'abord connaître la couleur des copies utilisées lors de l'examen ; prendre des copies vierges de même couleur auprès d'un personnel administratif ; arriver à les tamponner de telle sorte qu'elles soient identiques à celles qui sont utilisées ; et enfin les remplacer lors de la composition ou chez le moniteur/l'enseignant chargé de corriger ces dernières.

L'autre forme de la même stratégie consiste dans le fait que, la copie d'un candidat qui n'a pas du tout composé, soit intégrée dans le lot de celles enveloppées en salle après la composition. Il convient de souligner tout simplement, que le mécanisme corruptif tire

[37] Le concept d' « investissement corruptif » est emprunté aux travaux de Blundo et Olivier de Sardan (2002) qui l'utilisent pour parler des dettes stratégiques que les corrupteurs créent auprès de leurs potentiels corrompus afin de venir leur demander des services quand ils sont dans le besoin. Autrement dire, c'est le fait de préparer d'avance le terrain de la corruption.

[38] La défense en ligne désigne dans le jargon estudiantin un positionnement stratégique des étudiants lors des examens qui tienne compte de la compétence de chaque étudiant de telle sorte que les candidats bloqués soient débloqués par des « cartouches » c'est-à-dire des feuilles de tricherie qui circulent entre tous ceux qui forment ce bloc défensif. Ce mécanisme irrégulier est mieux décrit dans l'annexe n°11 du document.

parti de ce que Lazega (1994) désigne sous le vocable de « réseaux sociaux » ; lesquels sont ici plus informels que formels, plus enclins à la discrétion mais très efficaces en matière de tractation universitaire et d'opération corruptive. Autrement dit, l'action se construit à plusieurs niveaux impliquant réciproquement le (s) courtier (s) de la corruption, le (s) corrompu(s) et le (s) corrupteur (s).

D'un autre côté, la stratégie de la toile d'araignée est déployée lors des travaux de secrétariat où les acteurs qui, du point de vue des contraintes morales, ne doivent pas falsifier les notes, envoient des messages via téléphone portable. Ces messages téléphoniques portent souvent le nom et prénom(s) des étudiants à « *aider*[39] » ainsi que leurs numéros matricules dont les parcours sont comparables à des toiles tacites. En raison du fait qu'il n'est pas évident que les noms envoyés au condisciple (lors du secrétariat) se retrouvent dans les fichiers sur lesquels ce dernier travaille, les acteurs préfèrent « balancer » le même message à plusieurs personnes dans la salle de secrétariat. Mais, appelés à honorer un renvoi d'ascenseur, chacun procède de la même façon, ce qui donne lieu à des fils virtuels. C'est ce qui peut expliquer parfois les nombreuses sollicitations téléphoniques lors des travaux de secrétariat. Ces sollicitations quittent aussi souvent l'extérieur c'est-à-dire en provenance des acteurs qui ont une connaissance de ceux qui s'occupent des travaux de secrétariat. Mais dans ce cas, il s'agit juste d'un rappel stratégique d'une transaction irrégulière déjà entamée depuis la maison.

[39] Le verbe « aider » prend dans l'espace universitaire une connotation qui n'est pas tout à fait synonyme de « prêter secours à quelqu'un ». En clair, personne ne corrompt sur le campus, mais « on aide » l'étudiant. C'est un euphémisme qui renvoie souvent aux procédés illégaux en cours dans les universités (accorder des avantages indus, faire passer un étudiants de façon illicite, etc.).

CONCLUSION

Cette partie a permis d'examiner la corruption en milieu universitaire en mettant en exergue les codes langagiers de facilitation des pratiques corruptives, les faits de corruption rencontrés dans les campus investigués (Campus d'Abomey-Calavi, le Centre Universitaire d'Adjarra, le Campus de Parakou), les stratégies développées par les acteurs en jeu ainsi que les logiques de légitimation ou de condamnation qui sous-tendent la perception de chacun des informateurs. En effet, il y a une diversité des pratiques langagières autant que les stratégies utilisées. Ce fait tient de la pluralité des services sollicités et des enjeux des acteurs en interactions.

L'évocation des proverbes et tournures issus des langues nationales béninoises dans le corpus des dénominations corruptives devrait être régulièrement appréciée à l'aune du contexte ''d'emprunt communicationnel'' mis en évidence par les données collectées. Cela implique que ces proverbes ne sont pas d'office apprêtés à la corruption. En revanche, ils sont utilisés comme des moyens et, ceci dans des systèmes de codage et de décodage propres aux parties en interaction corruptive, pour négocier des pratiques illicites. Il revient alors à dire que c'est l'usage de ces derniers qui les rend très souvent évocateurs de la corruption ; et qu'ainsi, en les utilisant dans un autre contexte, ils changeront de sens. Mieux, tout le développement fait jusqu'ici pourrait être illustré par l'allégorie du couteau, un instrument intrinsèquement utilisé à la cuisine qui, au service d'un criminel, devient une arme d'assassinat. Il y a, pour tout dire, deux sens qu'il faille nuancer : le sens propre et le sens d'usage.

De fait, le choix d'une tournure, d'une expression ou d'une stratégie particulière en milieu universitaire est fonction du contexte de négociation des services indus. Enfin, il est intéressant de souligner que les mots rejoignent les discours dans une entreprise de

banalisation (Blundo et Olivier de Sardan, 2001) et/ou de sécurisation des acteurs de la corruption ; lorsque qu'on sait que le phénomène en étude est fortement chargé de considérations normatives et de fait, les pratiques qui y relèvent sont souvent cachées. Pour cela, le but visé dans la troisième partie est de cerner les ressorts sociolinguistiques de la corruption en milieu universitaire.

TROISIEME PARTIE : Dimensions sociolinguistiques de la corruption

INTRODUCTION

L'objet des parties précédentes a été d'établir une base théorique et méthodologique d'une part, de présenter les codes langagiers et les stratégies développées par les acteurs de la corruption d'autre part. L'apport de la présente partie réside d'abord dans le fait qu'elle propose une analyse sémantique des expressions déterminatives de la corruption utilisées à l'Université d'Abomey-Calavi, au centre Universitaire d'Adjarra et à l'Université de Parakou ; en s'appuyant sur un décryptage systématique des codes liés aux pratiques illicites (chapitre 5). Ensuite, elle met en évidence les mécanismes sociaux et linguistiques qui entrent en ligne de compte dans la construction de la corruption (chapitre 6).

Enfin, en se basant sur un diagnostic des différents systèmes observés, cette troisième partie établit les perspectives (chapitre 7) assorties des variables liées aux paliers ESPECT (Economique, Social, Politique, Environnemental, Culturel et Technologique). De ce diagnostic stratégique, a émergé l'idée d'une professionnalisation de la lutte contre la corruption assortie des atouts relatifs aux universités investiguées. Il s'agit fondamentalement d'une lutte anti-corruption orientée vers la formation des acteurs assermentés.

Chapitre 6: Enchâssement sociolinguistique de la corruption

Ce chapitre fait ressortir les ancrages sociolinguistiques de la corruption. Pour y arriver, un intérêt particulier a été accordé aux discours des acteurs en situation de négociation des pratiques illicites (notamment la corruption). L'idée développée ici se fonde sur le principe que le langage est indispensable à toute interaction et préexiste, s'il faut le dire, à toute action. Autrement dit, afin que les acteurs sociaux négocient avec succès et parviennent à l'acte corruptif, ils sont obligés de s'exprimer dans une langue. Cela passe par un échange d'informations mettant généralement en contact corrompu, corrupteur et parfois courtier de la corruption. Mais, la particularité des expressions souvent utilisées dans le présent cadre, est le fait qu'elles ont un caractère métaphorique et euphémique. Chaque pôle de la communication, mobilise ainsi des tournures, expressions dans le but de rendre efficace le discours de sollicitation des services indus ; en même temps qu'il a le souci de se sécuriser.

En dehors de ce mécanisme langagier développé plus amplement dans le présent chapitre, les entretiens exploratoires ont permis de comprendre que les termes mobilisés ne sont pas un fait anodin : les communicateurs ont recours à des objets connus ou à des valeurs sociales communément partagées (entraide, gratification, …) afin de faciliter la négociation corruptive. Il a été ainsi fait une analyse à la fois sémantique et lexicale des codes langagiers évoqués précédemment.

6.1-Transcription et traductions des codes langagiers de banalisation de la corruption utilisés dans l'espace universitaire

Il a été question ici de faire la transcription des codes langagiers suivie de leurs traductions littérale et littéraire. Aussi, a-il-été sélectionné et segmenté à partir du corpus de codes précédemment inventoriés, les plus évocateurs de pratiques illicites. A ce titre,

« *la segmentation permet de distinguer les termes à mettre ensemble et les termes à séparer* » (Tingbé-Azalou, 1987 : 16).

6.1.1. Les codes langagiers fɔn

Les codes langagiers décryptés sont les suivants :

- ✓ **Nù fin ɖú ɖò nù mɛ̀**

⇨ //Chose/manger/être/chose/dans//

Le fait de rechercher sa part dans toutes les affaires qu'on traite.

Valeur lexico-sémantique : le terme est conventionnellement utilisé en fɔn pour désigner le phénomène de la corruption. Il résume le caractère illicite de l'acte corruptif par le verbe manger (dú), tout en précisant que c'est dans quelque chose.

- ✓ **Nɛ̀ ɑ zɔ̀n gbɔ̀n bó wá ?**

⇨//comment/tu/marcher/passer/et/venir//

Comment es-tu venu?

Valeur lexico-sémantique : dans le langage des pratiques parallèles, celui (le corrompu ou le courtier de la corruption) qui pose cette question, ne s'attend pas à ce que son vis-à-vis lui dise qu'il est accompagné, soit qu'il est venu avec sa moto ou sa voiture. Concrètement, cette question signifie : de quoi disposes-tu pour que ta situation soit arrangée ? C'est donc la nature de la rétribution corruptive qui est voilée dans cette phrase.

- ✓ **fi é fá é wɛ̀ xɛ̀ nɔ́ w'adɔ nyì**

⇨//lieu/que/frais/PDM[40]/FOC/oiseau/HAB/faire / nid /jeter//

L'oiseau ne tisse son nid qu'au pied d'un arbre qui garantit la sûreté

[40] PDM désigne la **Particule dicto-modale**. Elle permet dans la phrase, d'insister sur l'action. Exemple : « **é »** dans la phrase « fi é fá **é** wɛ̀ xɛ̀ nɔ́ wa adɔ nyì **»/ ou « ɔ́** » dans « nú a bló nǔ yètɔ́n ɖo bléún **ɔ́**, è nɔ ɖìnú ă ».

Valeur lexico-sémantique : cette expression met l'accent sur le profit qui est comparé en fɔn à la fraîcheur (fù). Le morphème fù vient de fifù. Ce qui signifie fraîcheur et met en relief l'endroit où l'acteur pourra tirer beaucoup de profit. Utilisé dans le contexte d'une négociation corruptive, l'expression explicite que tout le monde cherche l'endroit où il pourra s'offrir des biens indus.

- ✓ **Và ɑmì ɖó nu n'ii**

⇨ //couvrir de/huile /à/bouche/lui//

Passe-lui de l'huile sur les lèvres.

Valeur lexico-sémantique : il s'agit ici d'une métaphore qui se fonde sur l'huile. En effet, cette expression traduit l'idée du graissage des lèvres. Cependant, il convient de comprendre par là que c'est une image dont la valeur d'usage équivaut à l'acte de soudoyer quelqu'un. Autrement dit, passer de l'huile sur la bouche de quelqu'un signifie émiquement offrir des biens matériels à quelqu'un pour l'empêcher de faire ce qui est de droit c'est-à-dire le corrompre (ou influencer son comportement).

- ✓ **Mè mètɔn nɔ ɖò atín jí nú é nɔ ɖù xɛ́lú ǎ**

⇨//personne/ POSS /HAB /être/ arbre /sur/pour que/on/HAB/manger/fruit vert/NEG//

On ne peut pas avoir un parent sur un arbre et consommer des fruits verts (non mûrs).

Valeur lexico-sémantique : cette expression est utilisée pour légitimer la corruption en rangeant l'acte corruptif dans les actes de solidarité. En clair, celui qui connaît quelqu'un dans une administration ne peut s'empêcher de profiter de ses avantages notamment, ceux qui ne sont pas mérités.

- ✓ **Alɑdàgbɔ́ nɔ́ ɖù ɑlɑdàmɑ wɛ̀**

⇨//Allada-cabri/HAB/manger/Allada-feuille/FOC//

Le cabri d'Allada broute l'herbe d'Allada.

Valeur lexico-sémantique : nous sommes en présence d'une image métaphorique où le cabri devient le prestataire de service à qui, on ne peut pas empêcher de chercher ses avantages illicites dans le cadre de l'exercice de sa fonction. Cette expression justifie l'écart que prend le prestataire de service des règles qui régissent sa fonction. Les acteurs corrompus l'utilisent pour justifier leur contournement des règles de fonctionnement auxquelles ils sont tenus.

- ✓ **Mɔ̀ jɛ́n mì ná nɔ̀ ǎ ?**

⇨ //ainsi / PDM/vous/FUT/rester/INTERRO//

Est-ce comme cela allons-nous rester ?

Valeur lexico-sémantique : c'est une phrase qui se prononce pour exiger de quelqu'un de l'argent. Les acteurs de la corruption l'utilisent pour demander leur part après que les services sont rendus.

6.1.2-Les codes langagiers baatɔnu

- ✓ **Nɔ̃̀biru kam dim**⇨ Nɔ̃̀bi/rukam/dim/

  ⇨//Dos/main/manger//

  Le manger du dos de la main.

  Valeur lexico-sémantique : cette expression sert à désigner le phénomène de la corruption en baatɔnu[41]. En fait, l'allusion qui est faite ici au concept « dos » renvoie à l'illégalité qui caractérise le comportement de l'acteur. Corrompre, c'est donc rechercher illicitement le manger ou un avantage personnel. Le morphème lexical sur lequel repose cette expression demeure le ''manger''.

- ✓ **Ba kura suunu sɔ̃̀ni nɑɑsum ten gawe**

[41] Contrairement au fait que les enquêtés locuteurs du fɔngbè s'entendent sur le mot conventionnel « Nùdúdónumɛ » pour désigner la corruption, nos enquêtés qui sont locuteurs baatɔnu utilisent plusieurs terminologies pour désigner la corruption : *Nɔn gum tinni* (graisser la bouche) ; *Nɔ̃̀biru kam dim* (le manger du dos de la main) ; *Nɔn gɔrɔ* (le frais d'achat du cola).

⇨ //ils/négation/éléphant/monter/pieds/terre/traîner//

On ne saurait monter sur l'éléphant et avoir les pieds à terre.

Valeur lexico-sémantique : c'est une expression métaphorique qui met le prestataire de servir dans une posture d'homme bien placé. L'image de l'éléphant renvoie à l'image de quelqu'un qui est influent ou qui détient beaucoup de relations. Par conséquent, celui qui a un parent comme enseignant, chef de service, responsable de tel ou tel autre chose, au sein d'une université ne devrait pas avoir des difficultés.

- ✓ **A kperu sɔndiwo** !

⇨ //Tu/caillou/ Poser//

Pose un caillou sur la chose !

Valeur lexico-sémantique : cette expression est souvent utilisée par le corrompu pour réclamer la rétribution corruptive. Dans la réalité, elle exprime le fait que sans un émolument, le corrompu n'est pas motivé à agir. C'est ce que démontre ce dernier au demandeur de service lorsqu'il lui fait comprendre que les pièces constitutives de son dossier peuvent voler si elles ne sont pas lestées. Autrement dit, le bon suivi vaut un coût (illégal dans le présent contexte).

- ✓ **Win bii wa**

⇨//Son/ enfant/ c'est//

C'est ton enfant.

Valeur lexico-sémantique : à ce niveau, le lien de filiation intervient dans la négociation de l'acte corruptif pour exprimer la valeur relative au devoir d'entraide. Si le prestataire de service est à même de refuser d'accomplir des services illicites à certains usagers au nom de ses prédispositions morales, le négociateur ici (le courtier de la corruption) sait que pour assouplir son conformisme, il faut l'amener à voir celui pour qui on plaide comme son fils. Ce mécanisme psychosociologique de

sollicitation tire donc parti de deux logiques. Premièrement, personne ne souhaiterait que sa progéniture échoue. Deuxièmement, celui qui détient une parcelle de pouvoir sans pouvoir le faire profiter à ses proches (aider les siens) est souvent mal vu dans la société béninoise.

- ✓ **Wara dorɑ wɑ u yĭna?**

⇨ //qui/doux/trouver/il/refuser//

Qui se départira de là où il y a la douceur ?

Valeur lexico-sémantique : cette phrase a été souvent prononcée par nos informateurs baatɔnu, toutes les fois qu'il était question d'appréhender les représentations sociales liées à la corruption. En fait, vue de près, cette pratique langagière signifie que personne ne saurait résister face aux tentatives corruptives surtout quand elles sont juteuses.

- ✓ **Bɑ kur**ɑ **niki bi**ɑ **mɔ̀, kp**ɑ **a k**ɑ **dɛka** gɔ**ra m**ɔ

⇨//ils/négation/doigts/avoir/et/tu/et bâton/gratter//

On ne doit pas avoir les doigts et se gratter le corps avec un bâton.

Valeur lexico-sémantique : utilisée dans le contexte de la corruption, cette expression signifie que celui qui a un allié ou un parent bien positionné dans une structure donnée, doit jouir du népotisme. Ce genre de discours peut engendrer la complaisance chez certains agents administratifs.

6.1.3-Les codes langagiers dendi

- ✓ **Banna ziba**

⇨ //Derrière/poche//

Corruption sur toutes ses formes.

Valeur lexico-sémantique : terme conventionnel souvent utilisé à côté de « Kpántà » pour désigner tout acte illicite en dendi. Il est utilisé, par extension, pour évoquer l'idée de la manducation, d'abus de bien ou d'escroquerie.

- ✓ **Kàmmɛ̀ kɔ́ɔ̀gɔ̀ sù bànnɑ́ cenni**

⇨//main/vide/nég./dos/tirer//

On ne masse pas le dos les mains vides.

Valeur lexico-sémantique : cette pratique langagière mentionne qu'on ne peut réussir à faire passer la douleur du dos sans appliquer un produit antalgique. La relation entre la main vide et le dos exprime dans le domaine de la corruption que l'exécution de la tâche corruptive nécessite toujours qu'une contrepartie soit accordée au corrompu. Autrement dit, la corruption a un coût.

- ✓ **Súúrù ká tónnì zá gàású gà**

⇨ //pardon/prép./cailloux/prendre/calebasse/sur//

Enlève la pierre de la calebasse, s'il te plaît !

Valeur lexico-sémantique : l'expression exprime une demande. Mais dans le contexte de négociation des avantages indus, elle prend le sens d'une demande dont la finalité est le déblocage d'une situation qu'aucun enclenchement de procédure normale ne pourrait résoudre.

- ✓ **Bɔ̀rɔ́ kà à gónnà fɔ̀ɔ́nɔ̀ kpàási à gòbù sínkà déŋì túúri g'à**

⇨//homme/qui/il/avoir/singe/ami/p.poss./bâton/nég./accrocher/ arbre/à//

Celui qui gagne l'amitié du singe ne peut pas avoir son bâton accroché à un arbre.

Valeur lexico-sémantique : l'image du singe renvoie à la relation d'amitié que peut développer un usager du campus pour protéger ses intérêts. Il ressort donc de cette expression qu'en situation difficile celui qui a de bonnes relations arrive toujours à avoir une solution légale ou illégale, plus illégale que légale.

- ✓ **Sú yéé kítɛ̀ kàmmɛ̀ kɔ́ɔ̀gɔ̀**

  ⇨//Nég./revenir/mains/sèche//

  Ne reviens pas les mains vides.

Valeur lexico-sémantique : cette expression est utilisée pour exiger la somme d'argent à payer avant qu'une faveur ne soit accordée. C'est une invite qui correspond à l'expression: « apporte ta contrepartie ».

6.1.4-Les codes langagiers en torigbè

- ✓ **Nífánlɔ̀ o wàzé, nɔzɔn blébútè do wa**

⇨ // Si / tu/venir / HAB-marcher/complet/pour/venir//

En venant me voir, viens au complet.

Valeur lexico-sémantique : dans sa morphologie, ce comportement langagier est une métaphore renvoyant au quémandage. Il repose sur l'adjectif complet qui connote la totalité. Ainsi, l'acteur à qui il est demandé de venir au complet pour négocier une pratique corruptive doit comprendre qu'on lui demande d'apporter les moyens de négociation (présents). Sans ce « lubrifiant » ou ce facilitateur, la négociation n'aboutirait pas.

- ✓ **Alɔ tɛ́ɛ kpetè**

⇨//main/POSS/atteindre//

Tu as le bras long.

Valeur lexico-sémantique : il s'agit ici des relations influentes dont un acteur universitaire peut bénéficier. Dans les systèmes en étude, on dit généralement des responsables d'amphithéâtre, des moniteurs et des secrétaires généraux qu'ils ont le bras long ; parce qu'en cas de difficulté, ils peuvent mettre à profit leurs contacts personnels pour qu'une solution soit trouvée (peu importe la légalité ou non de cette dernière).

✓ **Alɔ tata ma bá atàn**

⇨ //main/vide/NEG/prendre/vin de palme//

On ne prend pas le vin de palme les mains vides.

Valeur lexico-sémantique : cette expression traduit le fait que le service illicite ne se rend pas gratuitement. Tel que celui qui prend le vin de palme donne quelque chose en retour, de la même manière, le rapport d'échange entre corrompu et corrupteur implique une rétribution. En fait, au lieu d'exiger ouvertement un pot-de-vin à un usager du campus avec qui on partage la langue maternelle, il suffit de faire allusion à la tournure : « *on ne prend pas le vin de palme les mains vides* ».

✓ **Alɔ ɖemú mí ná do ɖù tíi ?**

⇨//main/quel/nous/INACC[42]/pour/manger/maintenant//

Avec quelle main manger cela ?

Valeur lexico-sémantique : cette formulation est similaire à la tournure relative au jargon estudiantin qui dit : « *comment allons-nous gérer le dossier* ? ». La main sur laquelle est posée la question renvoie au processus de trucage dans le sens figuré. Autrement dit, avec quelle main manger cela veut dire : comment allons nous conduire le processus de trucage/ corruptif ?

✓ myɔ nukún dò mɔ́ɔ ɖò é ma ló ovɔ̌ji

⇨//fermer / œil / pour/ voir / car /il/NEG/être/gratuit//

Fermes les yeux là-dessus et aides moi, ce n'est pas gratuit.

Valeur lexico-sémantique : c'est une invite à la complaisance et à l'action illégale. Dans ce contexte, c'est le solliciteur qui l'utilise afin d'influencer psychologiquement sur le corrompu.

[42] L'abréviation « INACC » est utilisée dans la segmentation pour désigner les morphèmes relatifs à l'**inaccompli**.

6.1.5-Les codes langagiers en gungbè

- ✓ **Ní é jɛ̀ mɔ̌ nyɛ̀ ná yí ce sɔ́n emɛ̀**

⇨//si/il/tomber/ainsi/moi/FUT/prendre/POSS/de/cela-dans//

Si ça devient ainsi, je vais prendre ma part dedans.

Valeur lexico-sémantique : cette expression s'inscrit dans le registre de la commission c'est-à-dire le langage de la négociation de la « part » qu'un intervenant reçoit dans un service illégalement rendu. Les informations collectées auprès de certains responsables d'amphithéâtre ont révélé que la mauvaise gestion des « parts » est à la base de l'implosion des « circuits/tuyaux » parallèles et du dévoilement de certains acteurs véreux des campus (tels que les réseaux de tricherie, des tuyaux de vente d'épreuves, d'escroquerie des étudiants fonctionnaires).

- ✓ **dǒ nùɖé emɛ̀ bó!**

⇨//semer/chose-quelconque/cela-dans/PDM//

Mets quelque chose dedans.

Valeur lexico-sémantique : il est question ici de la réclamation d'un geste. En clair, c'est le corrompu qui demande une motivation pour agir.

- ✓ **E dɛ̀n gbáwú mɛ wɛ̀ é nɔ hù ma**

⇨//il/durer / trop / personne/FOC/il/HAB/tuer/PDM//

Ça tue quand ça traîne.

Valeur lexico-sémantique : après l'accomplissement d'un acte illicite, les intervenants n'aiment pas que la rétribution traîne, car plus ça prend du temps, plus ils perdent le contrôle. Or, dans des affaires de ce genre, aucun acteur ne pourrait envisager une assignation en justice en cas de manquement; du moment où l'acte qui les unit relève d'un délit. Par conséquent, il ne conviendrait pas que la rétribution traîne.

- ✓ **A ɖo alɔ̀ yù ?**

⇨//tu/avoir/main/INTERRO//

As-tu la main ?

Valeur lexico-sémantique : le constat qui paraît paradoxal est le fait qu'il soit demandé à celui qui jouit bien de ses deux mains, s'il y en a. Ce paradoxe trouve une explication dans le sens figuré attribué à cette tournure. En effet, la « main » n'équivaut pas à l'organe humain de préhension mais plutôt à l'ensemble des relations personnelles que tient à jauger celui qui pose la question. Avoir donc la main, c'est avoir beaucoup de relations capables de concourir au favoritisme.

- ✓ **Fi xe ye sìn gbɔ̌ dó wɛ̀ é nɔ ɖù amà tè**

⇨//lieu/où/on/attacher/cabri/à/FOC/il/HAB/manger/feuille/à//

C'est là où on attache le mouton qu'il mange.

Valeur lexico-sémantique : il s'agit dans le présent cadre d'un discours de légitimation des avantages indus, prononcé par le corrompu pour se prémunir moralement contre tout jugement de l'acte corruptif qu'il pose.

6.1.6-Les codes langagiers en éɖé yoruba

- ✓ **Fi ekpo kun ètè rɛ̀**

⇨//mettre/ huile/ passer/lèvre/ses//

Passe de l'huile sur ses lèvres.

Valeur lexico-sémantique : le locuteur yoruba utilise cette métaphore pour exhorter à la corruption. L'huile est comparée ici à un facilitateur qui permet d'aller rapidement vers des mécanismes de contournement des normes établies.

- ✓ **A kìí ni ɛni ni likpo giga kaa tun jiya**

⇨//on/ne pas/il/avoir/personne/appartenance/ à/place/élancé/que/encore/manger/ Souffrance//

On ne peut pas avoir une haute personnalité et souffrir.

Valeur lexico-sémantique : c'est un énoncé de banalisation du népotisme. Il sous-entend dans le système universitaire que lorsqu'un étudiant a par exemple un parent à un poste de responsabilité, il peut bénéficier de certaines faveurs illégales (s'inscrire à l'université après le délai de fermeture des inscriptions sans payer d'amende ; être intégré au programme d'assistanat sans avoir le diplôme exigé à tous les autres aspirants, être exceptionnellement programmé pour plancher alors que les autres étudiants prêts pour soutenir attendent la vague de soutenances, etc.).

- ✓ **ɔmɔ wa ni à ní látí shéé fun un**

⇨//Enfant/appartenance/ insistance/on/devoir/ insistance/faire/à/ lui//

C'est notre enfant, nous devons lui faire ça.

Valeur lexico-sémantique : il est question ici d'une expression qui repose sur la sociabilité. L'intention de l'acteur (le corrupteur) qui l'utilise est de jouer sur le lien de filiation pour optimiser ses chances de réussir la négociation.

- ✓ **Shé o ní ɛsɛ̀ ní ilɛ̀**

⇨//est-ce que/ tu avoir / pieds /dans/ terre//

As-tu les pieds sur terre ?

Valeur lexico-sémantique : cette interrogation yoruba fait allusion aux relations personnelles. Elle recherche la même information que les phrases suivantes : « as-tu

le bras long ? » ; « as-tu la main ? ». Toutefois, il importe de souligner que ces formes de questions sont souvent posées pour savoir si les répondants détiennent des relations corruptives.

6.2-Catégorisation des codes langagiers et contextes d'élocution

6.2.1. Sémantique des codes langagiers

L'étude sémantique des expressions, mots et groupes de mots recueillis renvoie à l'intérêt des acteurs en jeu (usagers et prestataires de services universitaires), à la fonctionnalité du langage utilisé et aux systèmes de valeurs détournés au service de la corruption.

En dehors du fait que « *le langage permet de synchroniser les individus* » (Berger et Luckmann, 1996 : 4), les codes langagiers constituent des signes linguistiques qui dévoilent l'intérêt des acteurs : bénéficier irrégulièrement d'un bien ou d'un service. Ainsi, « *les pratiques de corruption tirent parti d'une telle logique de la négociation et du marchandage* » (Olivier de Sardan, 1999 : 101). Les acteurs en jeu mettent en évidence des expressions qui créent un espace favorable aux négociations de pratiques corruptrices, où corrompus et corrupteurs parlent peu pour tout dire. Ils récupèrent des expressions issues des langues nationales et du jargon estudiantin qu'ils utilisent en fonction de la finalité des discussions. La particularité du langage utilisé réside dans le fait qu'il est métaphorique.

Une telle réalité a été aussi appréhendée dans le secteur du transport avec les travaux de (Nansounon, 2001) qui a démontré qu'une sémiologie populaire comportant un jargon codé utilisé par les conducteurs et les agents de contrôle favorisait la corruption à Parakou.

Les codes langagiers deviennent ainsi à la fois, un moyen de communication et une stratégie de banalisation des pratiques parallèles. En jouant sur les valeurs culturelles que véhiculent certaines expressions (entraide, solidarité et générosité) prestataires de services et usagers des universités sapent la morale en rangeant la corruption dans le panier des simples gestes de gratitude. La corruption cesse alors de devenir une pratique contre-éthique pour prendre la forme d'un service rendu où la bière et l'enveloppe sont des mécanismes de renforcement des rapports d'amitié, d'appartenance sociolinguistique ou confessionnelle et familiale. Dès lors, le service personnel rendu devient simultanément comme le souligne Olivier de Sardan (1999), une exigence fonctionnelle et une exigence normative, véritable fondement de toute sociabilité.

6.2.2-Contextes d'élocution des codes déterminatifs de la corruption

Compte tenu de la diversité des enjeux, les acteurs de la corruption choisissent des expressions répondant à leurs besoins discursifs. Par exemple, les énoncés évoqués pour solliciter un service relatif à l'inscription (s'inscrire sans se présenter physiquement, par exemple) ne sont pas les mêmes que ceux utilisés pour négocier l'arrangement d'une mauvaise note ou encore, ceux auxquels tel ou tel autre acteur a recours pour exercer un trafic d'influence. On peut alors comprendre que le choix des codes langagiers varie en fonction du contexte d'élocution de ce dernier. C'est ainsi qu'un courtier de la corruption ou un dispensateur de services indus peut réclamer sa rétribution lors d'une corruption transactionnelle en ces termes : « *á ɡóórù* » (expression dendi qui signifie à peu près en français, trouve moi quelque chose) ou en fɔn : « *mɔ̀ jén mì ná nɔ̀* ǎ ?» (allons-nous rester comme cela ? C'est une invite à faire un geste). De même, il existe des expressions qui s'appuient sur les relations (familles, réseaux politiques, cercles religieux ou sociolinguistiques…) pour demander des avantages illicites à savoir, « *mɛ mɛtɔn mɔ nɔ*

tò atín jí bɔ̀ ye nɔ̀ ɖù atínsínsɛn aglwé » en gungbè (celui qui a une connaissance sur un arbre ne consomme pas des fruits verts) ou « *bɔ̀rɔ́ kà à gónnà fɔ̀ɔ́nɔ̀ kpàási à gòbù sínkà déŋì túúri g'à* » en dendi (celui qui gagne l'amitié du singe ne peut pas avoir son bâton accroché à l'arbre). Il faut souligner que ces codes langagiers mettent en évidence le fait que le prestataire de services a l'obligation d'aider afin d'être aidé à son tour. On peut donc dire que l'usage des énoncés déterminatifs de la corruption ne se fait pas au hasard, il tient compte de l'enjeu et de l'objet des échanges à faire.

Dès lors, il est intéressant de préciser que dans la communication, les différents enjeux des acteurs se greffent sur des symboliques. Ces symboliques dépendent à leur tour, d'une « morale de la corruption » (Bako-Arifari, 2006) qui se réfère aux variables suivantes : le temps, les relations avec les réseaux sociaux (sociabilité), l'argent (la bouffe-manducation), le quémandage, le marchandage, la confiance, le respect de la parole donnée, la reconnaissance sociale, l'obligation de réciprocité et le secret.

6.3-Diversité des enjeux

Les enjeux diffèrent d'un acteur à un autre, d'un service à un autre et d'une période à une autre. De fait, ce que risquerait de gagner ou de perdre un étudiant ne sera pas la même chose que chez un prestataire de services. La diversité des enjeux est aussi liée à la pluralité des services demandés : une demande de dérogation pour l'inscription ne présente pas les mêmes réalités qu'une demande d'allocations universitaires. Mais à défaut de prendre le risque d'inventorier tous les enjeux (ce qui serait un exercice fastidieux et peu réaliste), il a été mis en évidence les enjeux autour desquels se développent fréquemment les pratiques corruptives au sein des universités publiques. Il s'agit notamment des inscriptions universitaires, de l'admission en année supérieure, de la perception des allocations universitaires et de la soutenance des mémoires. Selon les données recueillies

au cours de la présente recherche, l'enjeu relatif à l'admission en année supérieure conduit majoritairement des acteurs universitaires à avoir recours aux pratiques illégales (38 % des informateurs ont évoqué cette idée). Cet enjeu est suivi de la perception des allocations universitaires (30 %), de la soutenance des mémoires (15 %), des inscriptions universitaires (9 %) et d'autres enjeux (8).

6.3.1. Les inscriptions universitaires

Les inscriptions constituent de vrais enjeux dans deux contextes : lors des inscriptions par dérogation et l'acception des dossiers dans les écoles. Il y a souvent dérogation lorsque des étudiants disqualifiés (par les échecs académiques, l'âge...) pour bénéficier d'un service universitaire, adressent une demande d'autorisation exceptionnelle ou officielle pour en bénéficier. Dans cette situation de transgression de la règle, tous les demandeurs de dérogations ne l'obtiennent toujours pas. A partir de cet instant, se donner toutes les chances d'être accepté à nouveau dans une faculté, après avoir échoué deux fois le premier cycle par exemple[43], devient un objet de tractation[44]. C'est dans un tel contexte que l'inscription devient un enjeu.

A cela, il faut ajouter le cas d'admission dans les écoles universitaires. S'il est vrai pour certaines personnes que « *les écoles sont pour les fils de riches* », c'est-à-dire « *ceux qui ont les moyens* » et que par conséquent « *on y fait du sérieux* » ; il n'en demeure pas moins que l'admission à ces dernières est serrée. Car au vu des représentations y afférentes, tout le monde voudrait envoyer son enfant à l'Ecole d'Administration et de Magistrature (ENAM) ou l'Ecole Polytechnique d'Abomey-Calavi (EPAC)… afin qu'il

[43] La règle en usage stipule que l'étudiant qui redouble deux fois de suite le premier cycle n'est plus en mesure de continuer dans l'entité où il est régulièrement inscrit, d'où la représentation « émique » qui fait de la troisième année, « *la zone de sécurité* ». C'est pour dire en effet, que l'étudiant qui fait l'effort de se retrouver en troisième année (qui marque le début du deuxième cycle), est à l'abri de toute exclusion liée à ses résultats.

[44] Dans ce cadre, certains étudiants vont rencontrer des responsables d'amphithéâtre ou syndicaux, des enseignants ou chefs de département pour négocier le retour ou l'acceptation en cycle.

soit bien formé. Mais, étant donné qu'il n'y pas de place pour tout le monde, seuls ceux qui savent « négocier » les arrangements pourront inscrire leurs fils. C'est à ce titre que se développe le recours aux réseaux de courtage depuis l'orientation des nouveaux bacheliers jusqu'à l'étude des dossiers. Ce mécanisme corruptif est mieux expliqué dans les propos d'un informateur qui affirmait que : « *même si vous êtes en position éligible pour les bourses que l'Etat attribue, il faut encore courir pour gagner votre place* ». Dans cette situation, l'inscription dans les écoles constitue un enjeu. De vastes réseaux d'escroquerie se sont ainsi installés dans plusieurs écoles. Selon plusieurs informateurs, ces courtiers vont parfois jusqu'à la maison de leur victime (les parents désireux d'inscrire leur enfant dans une école) pour leur soutirer les frais d'inscription (qui varient de 451.200 à 800.000) et les frais de course. Mais, ils disparaissent généralement avec le butin sans inscrire leurs victimes. Cette pratique est souvent récurrente à l'ENAM et à l'INEAM[45]. Pour un personnel de rectorat « *cette forme de corruption est difficile à gérer parce qu'il y a malheureusement des [collègues] enseignants qui alimentent ces réseaux de fraudeurs* ».

Les inscriptions donnent aussi lieu à la corruption, lorsque certains candidats déclarés défavorables pour faire un troisième cycle après l'étude des dossiers, ont recours au patronage pour faire pression sur les chefs de filière. Cet état de choses engendre très souvent une immixtion des hommes politiques béninois dans le secteur éducatif dont l'enjeu majeur est de faire obtenir un diplôme universitaire à leurs protégés afin que ces derniers profitent d'une promotion politique avant le départ du régime politique en place. Ainsi, ce n'est plus la formation qui est visée mais plutôt le titre (Diplôme d'Etudes Approfondies, master ou doctorat)[46].

[45] Les noms de ces écoles sont plusieurs fois revenus au cours de nos entretiens.

[46] La situation qui est ainsi décrite est favorisée par le fait que depuis ces dernières décennies, il est constaté que les nominations ministérielles tiennent de plus en plus compte d'un niveau supérieur ou égal à la maîtrise. C'est ce qui explique l'inscription de personnels des ministères dans les formations du troisième cycle.

6.3.2-L'admission

En dépit de tout, l'admission est en elle-même un enjeu chez les étudiants. Autrement dit, personne ne souhaiterait reprendre une année jalonnée de sacrifices. Mais au-delà de cette réalité, il y a les allocations universitaires (bourses ou secours) dans les facultés et la moyenne de passage (12) pour les écoles qui motivent les usagers des campus à entreprendre très souvent des démarches corruptives. Même si le motif « corruptogène » ne change pas d'une école à une faculté : conserver ses acquis ; l'objet qui fait la centralité des manœuvres corruptives varie (avoir 12 de moyenne pour passer en année supérieure dans une école et avoir 11,51 pour avoir la bourse ou simplement passer en année supérieur pour conserver sa bourse ou son secours en faculté). Ce sont là autant de raisons qui font mouvoir usagers et prestataires de services à la fin de chaque année académique. Si l'étudiant (e) de l'école ne vise pas un arrangement de sa moyenne inférieure à 12 (<12), c'est celui ou celle de la faculté qui cherchera à ce qu'on l'« aide » à réduire une ou deux Unité d'Enseignement (UE) afin qu'il passe avec reprise sans perdre son allocation universitaire.

6.3.3-Réception des allocations universitaires

Entrer à temps en possession de ses allocations universitaires afin de faire face aux besoins quotidiens, implique chez plusieurs étudiants un vrai sacrifice: passer une journée entière dans une file d'attente de plusieurs centaines de personnes pour déposer ses dossiers ou veiller toute une nuit pour espérer être servi le lendemain[47]. Plusieurs états-majors (sécurité universitaire) profitent de cette situation ardue, pour développer la concussion. Ils mettent alors sur pied des circuits de contournement des tracasseries liées au dépôt en échange d'une somme variant de mille 1000 fcfa à 2000 fcfa. Etant donné que

[47] Afin d'espérer que les dossiers soient déposés entre 9 heures et 11 heures, certains étudiants veuillent en dorment à la belle étoile sur le campus souvent de 22 heures à l'aube au niveau des bâtiments de la DBSU ou celui de Hassan II suivant le lieu de dépôt choisi par ledit service.

ces circuits parallèles réceptionnent beaucoup plus vite les dossiers que les circuits normaux, le paiement de la somme exigée devient moins un choix qu'une condition de libération.

Dans ces circonstances, la participation d'un étudiant aux pratiques corruptives en fonction de son souhait de ne pas rater les premières vagues de dépôt ; surtout quand on sait que la réclamation d'un nom oublié et/ou d'un dossier rejeté sont des risques de la dernière minute que la plupart des étudiants évitent.

6.3.4-La soutenance d'un mémoire

A la fin d'une formation universitaire, « *de la maîtrise au doctorat en passant par le DEA, chaque étudiant ou enseignant doit rédiger un mémoire rendant compte d'une recherche* » (Beaud, 1998)[48]. Cette contrainte académique constitue souvent chez les étudiants un défi majeur à relever. Dès lors, soutenir à temps un mémoire devient un véritable enjeu pour la plupart des étudiants. De la même manière, la soutenance du mémoire se transforme parfois en une urgence pour l'étudiant qui veut saisir à tout prix une opportunité (utiliser le diplôme pour postuler à tel ou tel autre recrutement dont la date butoir est imminente ; n'attendre que la soutenance pour décrocher une bourse d'études ou effectuer un voyage …).

Ainsi, pour contourner cette urgence, nombre d'étudiants en complicité avec certains moniteurs ou enseignants, enclenchent des démarches corruptives qui sont entre autres, la sollicitation ou l'agrément de présents, la facilitation des mémoires dont les auteurs commanditent la rédaction et la mise en œuvre des stratégies basées sur la pression. Ces pratiques corruptives s'accompagnent presque toujours de codes langagiers qui

[48] Au sujet des mémoires (Maîtrise, DEA, thèse) cités dans la postface du livre de Beaud (1998), nous ajouterons la licence, du fait qu'il ne soit plus toujours ce rapport de stage produit dans les écoles professionnelles mais aussi un chef-d'œuvre préparé et évalué dans les filières où sont font les recherches fondamentales. Ce document est aussi appelé « mini-mémoire » dans certaines facultés classiques.

permettent aux acteurs en jeu de communiquer (les uns estompant leur vénalité et les autres négociant le coût corruptif). C'est ainsi que la préparation, la rédaction et la soutenance des mémoires font l'objet de corruption sur plusieurs campus.

6.4- Objets et périodes favorables à la négociation des pratiques corruptives

Les objets qui interviennent dans les transactions corruptives varient d'un acteur à un autre et d'un contexte à un autre.

6.4.1-Objets de négociation des activités illicites

Les enjeux relevant de la corruption tournent selon les points de vue de nos informateurs autour des variables suivantes : le sexe, les notes d'examen (ou moyennes sexuellement transmissibles), les parchemins, l'argent, le dortoir et les inscriptions académiques.

- **Le sexe** : plus de 30 % des informateurs ont affirmé que le sexe féminin entre en ligne de compte dans les transactions corruptives dans les universités nationales du Bénin. En fait, le harcèlement est le mode de sollicitation du sexe le plus répandu même s'il y a tout de même des étudiantes qui mettent délibérément leur corps en jeu pour s'offrir des faveurs indues. Le harcèlement sexuel implique souvent l'assistance d'un courtier de la corruption qui est encore appelé entremetteur. Le rôle de ce dernier est d'assurer le marchandage. Cet état de fait conduit certains enseignants à être complaisants ou fantaisistes dans le traitement des notes et à faire preuve de favoritisme dans leurs relations avec les apprenants (les étudiantes courtisées sont dans le cas d'espèce plus favorisées que les autres étudiants de l'amphithéâtre). Les propos de l'étudiant A.G. qui nous rapportait les remontrances que l'un de ses enseignants lui a faites lors d'un cours, font la preuve de l'existence du phénomène

dans la conscience des acteurs en jeu dans l'espace universitaire. Son discours est retranscrit dans l'encadré n°3 comme suit.

Encadré n° 3:

Je bavardais en salle un jour avec une amie lorsque le professeur faisait son cours. Quand il nous a surpris, il a cessé d'expliquer le cours et me fixa pendant longtemps avant de dire : « *j'ai parfois pitié de vous les hommes. Là, tu te laisses entraîner par une étudiante alors qu'elle autre, elle est venue au monde avec sa marchandise. Et quand sa situation se compliquera, elle pourra si elle veut, vendre sa marchandise et se tirer d'affaire. Et toi, tu as quoi à vendre ? C'est toi seul qui auras les grincements de dents si tu te comportes ainsi. Continue comme ça si tu veux !* ». Aussitôt je me suis ressaisi parce que je n'ai vraiment personne sur le campus pour m'aider si j'avais des problèmes.

Propos de B. A.G., étudiant de la FAST rencontré à ILLACI.

Dans cette remontrance adressée à l'étudiant, le professeur a fait usage d'un euphémisme. En fait, c'est pour éviter l'emploi du mot « sexe » péjorativement présenté comme un « bien » vendable, que l'enseignant parle de marchandise. Au-delà de la chosification du sexe féminin qui peut offusquer n'importe quel lecteur, on peut faire le constat selon lequel le phénomène que révèle l'encadré n°3 est connu des acteurs universitaires. C'est donc sur cet angle là que la corruption en milieu universitaire touche à des « *représentations genrées* » (Garcia, 2007). Les pratiques corruptives sont parfois associées à des regards sexuellement différenciés de type : *« ce sont les professeurs de sexe masculin qui harcèlent toujours les étudiantes* » ou encore *« ce sont les étudiantes qui provoquent les enseignants afin de bénéficier des moyennes sexuellement transmissibles (MST)* ».

Aussi remarque-t-on que le discours de négociation du sexe est différent des autres énoncés. C'est ainsi que dans le jargon estudiantin de facilitation du harcèlement sexuel, il

est souvent demandé à l'étudiante en quête d'aide de « *donner la chose pour prendre la chose* » en fɔn (*sɔ́ nù jò, bó yi nù*)[49]. Cela étant, il serait plus intéressant d'échanger des informations au sujet des déterminants sexospécifiques de la corruption et les mesures différenciées à prendre (Greco, 2013) pour mieux prévenir ledit phénomène en milieu universitaire.

- **L'argent :** il est utilisé pour faire les « investissements corruptifs », perçu comme un avantage indu et échangé pour rétribuer les acteurs qui rendent des services illicites (23 % des répondants ont évoqué ce point de vue)[50]. C'est ainsi qu'on entendra un étudiant dire par exemple, « *je lui demande d'abord de faire un geste* » ou « *je lui ai donné quelque chose* ». Il s'agit là d'un investissement corruptif. En dehors de ce premier cas, l'argent assure les transactions corruptives lorsque pour éviter la file d'attente des dépôts de dossiers par exemple, certains états-majors perçoivent des sommes indues allant de 1.000francs CFA à 3.000 francs CFA. Enfin, l'argent permet de récompenser les efforts corruptifs. Les informateurs ont évoqué à ce propos les codes suivants : « *tiens, voici ton cadeau* », « c'est *maintenant* que *je suis venu vous saluer* », « *c'est pour votre crédits monsieur* », « *je ne vous paie pas, c'est juste pour prendre une bière* », etc. Après ces mots, il se manifeste souvent chez certaines personnes un refus déguisé de la rente qui s'achève pour la plupart des cas, par une acceptation.

- **Les parchemins :** pour 11 % des personnes interviewées, les parchemins constituent un véritable objet de corruption. Il s'agit des relevés de notes, des attestations et des

[49] Le nom commun ''chose'' remplace ici le sexe qui est euphémiquement exprimé.
[50] Le groupe de mots « investissements corruptifs » est employé au sens où l'entendent Blundo et Olivier de Sardan (2002 : 23). Selon ces auteurs, ladite pratique consiste à donner des « cadeaux anticipateurs » à un agent public, dont le but est de créer une sorte de dette, au moins symbolique, de ce dernier envers son « bienfaiteur ».

diplômes universitaires (licence, maîtrise, master, Diplôme d'Etudes Approfondies). Le retrait de ces parchemins prend parfois du temps au point que les demandeurs optent pour des raccourcis pour les avoir plus vite (« *ils vont voir quelqu'un pour ça* »). Dans un autre cas, c'est l'urgence d'en faire usage qui crée autour d'eux des enjeux corruptifs. On constate qu'à côté de ce qui se dit des universités russes où la corruption permettrait à plusieurs étudiants de décrocher des diplômes (Smolentseva, 2002), il est intéressant de mentionner que le processus de retrait fait aussi l'objet de corruption dans les universités investiguées. C'est notamment ce que nous fait comprendre les propos d'un secrétaire syndical qui, en apercevant l'un de ses syndiqués dans la file d'attente de retrait d'attestations, s'étonnait en ces termes : « *que fais tu là, ne peux tu pas contourner et aller les voir de l'autre côté de la porte ?* ». Or, quelles que soient l'ampleur et la forme des pratiques corruptives relatives à l'obtention des parchemins, les travaux de Rumyantseva (2005) font observer que ces irrégularités ont un effet direct sur les valeurs, les croyances et les chances d'avenir des apprenants.

- **Les Moyennes Sexuellement Transmissibles (MST) :** selon les données empiriques, les notes d'examen occupent une place importante dans les débats autour de la corruption en milieu universitaire (16% des enquêtés les citent comme une source de motivation chez les acteurs de la corruption). Comme l'ont fait observer Temple et Petrov (2004), ni les enseignants (on ajoute dans la présente recherche les moniteurs) ne demandent pas ouvertement aux étudiants de leur verser des pots-de-vin, mais les étudiants savent qu'ils peuvent obtenir de bonnes notes, sans fournir de grands efforts, simplement en versant un pot-de-vin. Ainsi, lors des travaux de secrétariat plusieurs notes d'étudiants sont falsifiées. Cette falsification n'est pas toujours

soutenue par le même motif. Pour les uns, c'est une contrainte liée aux « *réseaux sociaux* » (Degenne et Forsé, 1995) auxquels ils appartiennent : il s'agira là d'un renvoi d'ascenseur ou d'un renforcement de la sociabilité. Pour d'autre, le trucage des notes d'examen découle des contrats établis entre enseignant et étudiantes courtisée. Le dernier cas de figure repose sur la vénalité des acteurs en jeu où il nous a été rapporté que « plus la mise de l'étudiant corrupteur est importante, mieux les réseaux de trucage veillent sur son cas » ; et ceci pendant tout son cursus universitaire. C'est ce qui pourrait expliquer l'exemple donné par l'informateur N.O. qui a affirmé que « *ce qui est surprenant, c'est le fait qu'il arrive que des fonctionnaires qui ratent même certains examens, ont de notes dans ces matières non composées à l'affichage des résultats* ». A partir de quelle alchimie arrive-t-on à ces cas là ? Existerait-il une troisième session ou un rattrapage à huis clos pour cette catégorie d'étudiants ? En attendant d'approfondir les réflexions sur ces questions, on peut d'abord déduire, à partir des données empiriques, que les notes d'examen font objet de nombreux traitements irréguliers.

- **Les dortoirs :** ils sont insuffisants du point de vue de la demande qui est faite chaque année par les étudiants. Etant donné que tous ceux qui demandent ne sont pas satisfaits, il y a des acteurs universitaires qui s'appuient sur des relations personnelles pour obtenir des « *cabines* » (ces opinions sont apparues chez près de 7 % d'informateurs). Ainsi, dans la période d'attribution, « *plusieurs listes circulent dans les campus* » ; les unes allant vers les agents du COUS, les autres en direction des agents administratifs « *qui maîtrisent la boîte* »[51].

[51] Les expressions suivantes : « *plusieurs listes circulent dans le Campus* » et « *qui maîtrisent la boîte* » proviennent des entretiens individuels qui nous ont été accordés. La première renseigne sur la liste des noms que proposent les demandeurs de services tandis que la seconde qualifie la capacité qu'ont certains agents

- **Les inscriptions académiques** : elles constituent un processus qui suscite beaucoup d'enjeux, selon certains enquêtés (8 % des personnes enquêtées). Dans un premier temps, à cause des tracasseries relatives aux files d'attente qui peuvent arracher deux (2) jours à une semaine à tout étudiant qui ne vient pas matinalement s'aligner, les étudiants préfèrent des raccourcis. Dès lors, avec une commission allant de 500 à 2000 francs CFA, un étudiant peu remettre les pièces nécessaires pour la validation de son inscription et croiser les bras pour être inscrit. Or, les règles en la matière exigent une présence physique de l'étudiant avant la validation de l'inscription. Dans le second cas, les inscriptions font objet de corruption avec les étudiants qui sont sous le coup d'une sanction qu'ils n'ont pas encore épuisée. Très souvent, il s'agit des étudiants qui ne sont pas autorisés à s'inscrire durant un certain nombre d'années à cause de leurs indisciplines ou des fraudes dont ils ont été coupables, mais qui passent par la complicité des agents inscripteurs pour contourner la sanction. Dans ces conditions, il y a des étudiants sanctionnés qui intéressent les agents inscripteurs. Ces derniers leur valident l'inscription malgré l'alerte (« *l'étudiant ne peut pas être inscrit ; il est sous le coup d'une sanction disciplinaire* ») qui s'affiche lorsqu'ils cliquent sur le nom des étudiants en situation irrégulière.

En un mot, on peut déduire que les enjeux corruptifs reposent sur des variables matérielles et/ou immatérielles qui les expliquent davantage. Toutefois, la négociation de ces objets autour desquels tournent les pratiques corruptives implique la mobilisation différenciée de codes langagiers de la part des acteurs en jeu dans l'espace universitaire. Une analyse des idées formulées ou informulées permettent de dégager quatre domaines majeures d'usage des tournures ou expressions : la sollicitation, l'assurance, l'accélération

administratifs à trouver des solutions à n'importe quel problème dans les campus même ceux qui nécessitent des actions illicites.

et la reconnaissance. Les proportions liées aux objets de négociation corruptive sont présentées dans le graphique 3.

Graphique n° 3: Proportions des objets de négociation corruptive

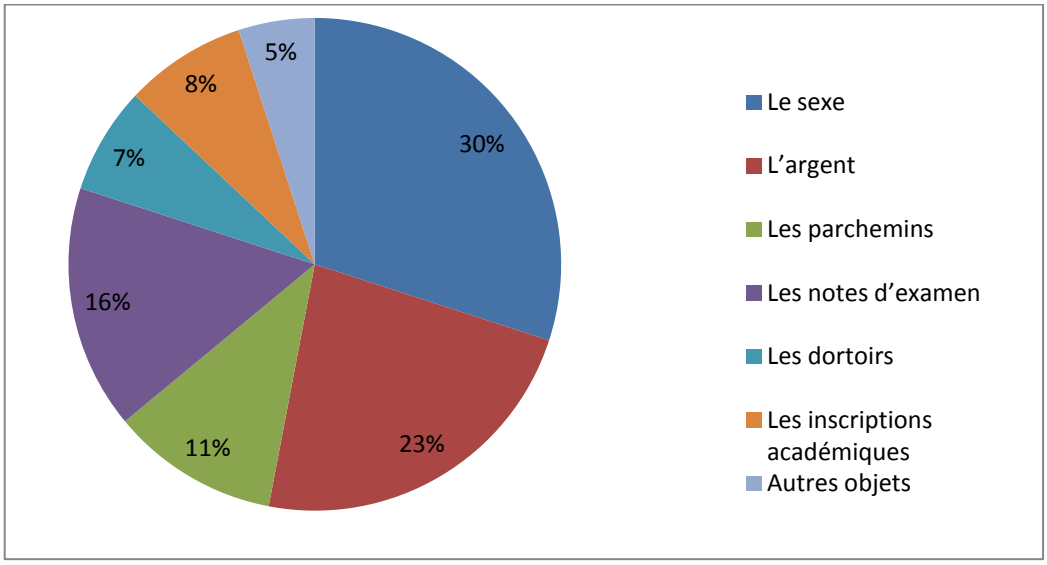

Source : données de terrain, 2015

6.4.2-Les périodes favorables à la corruption sur les campus

De l'avis des acteurs rencontrés sur les campus, les pratiques de corruption se déroulent le plus souvent, au cours de deux périodes liées au fonctionnement de ces derniers. Il faut mentionner le début de l'année académique où les activités d'intégration universitaire (les inscriptions pédagogiques, l'établissement de la carte CENOU, l'inscription pour les allocations universitaires) amènent certains usagers des campus à recourir aux pratiques corruptrices et la période de fin des semestres (1er et 2e) où les enjeux autour du passage peuvent expliquer les cas de corruption.

Cependant, il convient de mettre un accent particulier sur le fait que les pratiques de corruption sont portées par des stratégies que développent les acteurs en jeu. Elles varient d'un acteur à un autre. Le chapitre suivant renseigne sur le mécanisme de construction des

pratiques corruptives. Après avoir situé l'ancrage langagier de la corruption, il conviendrait aussi de décrire la façon dont ce phénomène se construit dans les conversations.

6.5-Les domaines d'usage des codes langagiers

L'ensemble composé des contextes de mobilisation des codes langagiers et des symboles auxquels ils renvoient, peut être présenté à partir des points suivants :

6.5.1. La sollicitation

La sollicitation est le premier domaine de mobilisation des expressions déterminatives de la corruption ici. Elle peut être le fait du corrupteur (service illicite, avantage indu), du corrompu (rétribution et/ou rente corruptive) ou du courtier de la corruption (rétribution) ; mais elles permettent après toutes d'exprimer une demande. A cet effet, les tournures mises en évidence par le corrupteur sont entre autres : « il faut me voir mon dossier », « grand frère, vous êtes le seul sur qui je compte » ou encore « peut-on faire autrement monsieur ». De leur côté, le courtier de la corruption et le corrompu diront par exemple : « ne me laisse pas comme ça », « il faut venir en venant », « fais quelque chose pour moi chef » ou « toi-même tu sais comment ça se passe déjà ? ». On retrouve dans ce même registre, les expressions qui évoquent l'idée de la sociabilité. Il s'agit entre autres de : « *c'est mon frère, prends soin de lui* », « *celui qui gagne l'amitié du singe ne doit pas avoir son bâton accroché à l'arbre* » ou encore « *on ne peut pas avoir pour ami plusieurs vodunɔn (officiant d'un vodun) et manquer du haricot* ». De la même manière, on retrouve des expressions qui renvoient à l'assurance.

6.5.2-L'assurance

La corruption est souvent perçue comme un terrain jalonné de risques tant pour l'acteur qui fait un investissement corruptif que pour celui qui anime les circuits parallèles

(un quelconque démantèlement peut leur être fatal). Pourtant, toutes les parties prenantes sont conscientes du principe de non remboursement auquel sont enclines les transactions corruptives, qui stipule qu'il n'y aura pas de procès pour quelqu'un *« qui achète de la drogue avec de faux billets* »[52]. Autrement dit, ni le corrupteur n'osera se plaindre à un tiers du fait qu'il ait enclenché un processus corruptif au bout duquel il a été escroqué ; encore moins le corrompu qui n'a pas reçu sa rétribution. Dans ce contexte où personne ne peut s'assurer de rien, il revient aux négociateurs de rassurer régulièrement leurs vis-à-vis. C'est donc autour de ce registre d'assurance que les expressions suivantes sont mises en évidence : « il détient le code sûr ou (il connaît le code) », « considère que c'est déjà fait », « il est dans le réseau », « il est dans le circuit », « il peut t'aider parce qu'il traite avec le(s) boss ici », « va le voir pour ton dossier là, il connaît (maîtrise) la maison », ou « ne t'inquiète pas, on va te voir ça ».

6.5.3-L'accélération

Au-delà de l'assurance, diverses expressions relèvent du vocabulaire de l'accélération. A ce niveau, c'est l'idée d'une dynamique qui fait la centralité du marchandage (voir son dossier évolué ; espérer que son nom soit affiché dans la liste des boursier ou secourus de la première vague, motiver pour que son attestation ou relevés soit parapher à temps…). C'est ainsi qu'on entendra un courtier de la corruption dire : « f*ais un geste pour que ton papier soit vite parapher* » ou « *sors les briques mon gars pour que ton nom sorte tôt dans la première vague* ». Les expressions ainsi mobilisées favorisent la « *corruption d'accélération* » (Stückelberger, 1999) dans les campus prospectés.

[52] Cette expression est souvent utilisée en fɔn (les acteurs-surtout les facilitateurs de la corruption en font usage) pour signifier que lorsqu'une transaction illicite échoue, le perdant n'a pas la possibilité de recourir à une voix juridique de peur de se compromettre lui-même. Car, l'utilisateur d'un faux billet est autant punissable que le vendeur de la drogue.

6.5.4-La reconnaissance

Officiellement, « *tout agent public qui a '' bien fait'' son travail sera ''remercié'' par une gratification ex-post, laissée certes à l'appréciation de l'usager, mais dont le caractère banalisé, routinier, fait penser qu'il s'agit plus d'un ''pourboire'' attendu que d'un ''cadeau'' exceptionnel* » (Blundo et Olivier de Sardan, 2002 : 19). Cette logique de reconnaissance participe de la pérennisation des relations corruptives. Ainsi, que ce soit pour effectuer un « cadeautage » (Banégas 1998 ; Kisito, 2008) ou pour récompenser un corrompu ou un courtier pour service rendu, il faut des codes pour accompagner le geste. Nous pouvons citer dans ce registre les expressions suivantes : « fais un geste pour le jeune qui t'a aidé », « *nɔ̀ fɔ́ɔ́yo gó* » (expression dendi qui signifie littéralement : « voici ta salutation »[53] ; « gba èyí ki o fi ra keedii » (« tenez ça, pour prendre des unités » en yoruba) ; « je ne peux pas vous oublier » ou encore « tenez pour votre carburation ».

A partir de ces faits, on peut donc conclure, que la mobilisation des codes langagiers de facilitation de la corruption tient largement compte d'un contexte qui repose à son tour sur les composantes suivantes : l'objet de l'échange ; le profil de l'interlocuteur en face (appartenance sociolinguistique, réseau…), l'environnement de la conversation et le but de l'émetteur (intention corruptive-désir). Cet état de choses corrobore l'hypothèse n°2 de la recherche.

6.6- Ancrages socioculturels de la corruption

La plupart des expressions métaphoriques qui décrivent la corruption sont tributaires d'un certain nombre de valeurs socioculturelles dont ils constituent l'expression. S'il est vrai que la culture vient du peuple et que la langue exprime et façonne l'esprit du peuple, l'âme de la nation dans ce qu'ils ont de plus spécifiques (Humboldt, 1974) ; alors,

[53] Cette phrase accompagne le plus souvent la remise d'un cadeau par le demandeur de service afin de motiver le prestataire de services à vite agir en sa faveur.

il ne fait pas de doute que la corruption ait des ancrages dans les manières d'agir, de penser des usagers et prestataires de service du système universitaire. Toutefois, l'étayement cette idée ne conclut pas à une « *culture de la corruption* » (Médard, 2002) mais vise plutôt à faire ressortir les facteurs et logiques qui favorisent la corruption[54]. C'est pour dire que derrière le langage de construction de la corruption, se dissimule tout un processus social de facilitation dudit phénomène. Quelles sont alors ces valeurs ?

6.6.1-Le devoir d'entraide

Plusieurs comportements langagiers liés à la corruption sur les campus se construisent autour de l'entraide comme un idéal indispensable au renforcement de la sociabilité sociolinguistique des acteurs. C'est ce qui amène la plupart des nouveaux étudiants à s'identifier à un groupe sociolinguistique ou émiquement à « la main », « au tuyau » ou à « un réseau », selon le cas. A ce titre, il serait évidemment inexact de conclure que c'est le souci d'intégration du système universitaire ou encore moins celui de chercher des repères parmi ses pairs qui conduit le nouvel étudiant à cette réaction. Il y a avant tout, avouons-le, l'idée latente de pouvoir bénéficier des avantages illicites à l'heure des moments critiques. Ainsi, avoir un parent enseignant, un aîné moniteur, un oncle chef de département ou encore un frère du village comme leader syndical dans l'espace universitaire, est un atout corruptionnel. La question reste alors de savoir si à un certain degré, la pratique de l'entraide ne commence-t-elle pas à être nuisible pour nos sociétés ou nos organisations ?

Mais au-delà des interprétations qui sont faites de cette réalité universitaire, il convient d'interroger en profondeur les pratiques qui, dès la famille, le village, pour ne

[54] Le concept de « culture de la corruption » peut être lu dans les travaux de Médard (2002) pour faire allusion aux contextes dans lesquels la corruption se généralise et devient presqu'un système. Il ne développe donc pas un aspect péjoratif de la culture. Néanmoins, ce concept ne rend pas compte de nos idées autant que le groupe de mots « facteurs socioculturels et/ou logiques socioculturelles favorables à la corruption ».

citer que celles là, conditionnent l'acteur. Sinon, n'est-t-il pas courant d'entendre des propos de nature : « *il a son frère du village dans le comité d'étude des dossiers pourtant ils ne l'ont pas retenu* » ; « *j'ai des parents là, cependant mon enfant a échoué* » ? Tous ces propos manifestent une certaine forme de ''parentalisation'' du service public où aider devient un devoir et avoir quelqu'un, un passeport culturel pour d'éventuel trucage. Cette analyse se trouve confirmée par les expressions ou les phrases suivantes : « *on ne peut pas avoir un parent sur un arbre et consommer des fruits non mûrs* » ; « *on ne pourrit pas quand on est à côté du feu*[55] », « connais-tu quelqu'un ici ? » ; « par qui es tu passé avant de venir ici ? » et l'expression « *on ne doit pas avoir les doigts et se gratter le corps avec un bâton* ».

De même, la prégnance de l'entraide dans les rapports sociaux se donne à voir à travers la construction socioculturelle de la notion de parenté chez le Béninois. Si au sens strict du terme, la notion de parenté est définie comme l'ensemble des personnes liées à d'autres par une relation de consanguinité ou d'alliance; la plupart des cultures béninoises lui donnent une connotation beaucoup plus large. En clair, l'énoncé « c'est ton enfant » ou « c'est ta sœur » peut s'utiliser en faveur d'une personne avec qui l'on n'a aucune filiation. Dans ce contexte là, plusieurs termes d'adresse empruntés à la parenté peuvent scander la négociation corruptive (Olivier de Sardan, 2001). Les expressions comme « *ɔmɔ wa ni à ní látí shéé fun un* » en yoruba (« c'est notre enfant, nous devons lui rendre le service ») ou « mè ce wè mè wílíbó n'i » en fɔn (c'est un parent, prend soin de lui) renseignent mieux sur cette réalité.

[55] - Le sens d'usage de cette expression est lié au fait qu'on ne peut pas avoir une bonne relation et ne pas pouvoir en profiter.

6.6.2-La culture de la gratification

Dans la culture béninoise, octroyer un don ou accorder une valeur à la suite d'un service rendu est une habitude sociale. Ainsi, laisser des reliquats à un enfant après lui avoir demandé un service, par exemple, apparaît comme un comportement culturellement légitimé. Or, cette façon de gratifier l'enfant le conditionne; de telle sorte qu'il attende plus tard, d'être gratifier avant d'accomplir des services liés à sa fonction. C'est d'ailleurs ce que laissent comprendre les expressions suivantes : « on ne masse pas la bosse les mains vides » ; « allons-nous rester comme cela ? » ou « donne l'argent du kola ». Ces expressions mettent en évidence une culture de la gratification.

On pourrait raisonnablement conjecturer que la gratification telle qu'elle est pratiquée, prédispose l'acteur social à la corruption. D'ailleurs, cette réalité culturelle ne se déroule pas exclusivement dans les sociétés béninoises. Comme l'a souligné Klitgaard (1995), « *les Coréens avaient une coutume bien établie : celle de remettre des cadeaux* ». Or, cette culture peut, dans certains contextes de négociation des services publics, participer aux pratiques parallèles.

6.6.3-Dùdù, wɑ̃nwanyo (le manger en fɔngbè et en dendi cinè), comme valeur encline à l'insatiabilité humaine

La nutrition en tant que fonction biologique d'absorption et d'utilisation des aliments est normale voire indispensable à l'organisme humain. Cependant, les logiques de recherche effrénée de la bouffe, approuvées dans les échanges de la vie quotidienne constituent, dans une certaine mesure, des sédiments à la corruption. Le recours excessif aux morphèmes ''ɖù'' dans ɖùɖu et wɑ̃n dans wɑ̃nwanyo, dans nos différents entretiens constitue une preuve de cette ''boulimie'' tolérée culturellement. A ce point de vue, la débrouillardise est perçue comme une pratique tolérable à travers l'expression « débrouiller n'est pas voler ». Dans la conscience collective, le débrouillard devrait être

celui qui ne croise pas les bras c'est-à-dire celui là qui cherche un peu partout. Mais, la culture du manger a fait galvauder la valeur intrinsèque de cette dynamique sociale ; à telle enseigne qu'aujourd'hui, le concept permet de voiler tout acte contre éthique à savoir : le vol, le détournement des deniers publics, la corruption sur toutes ces formes et la manducation. C'est ce que Okanla (2001) essayait de démontrer lorsqu'il évoque la débrouillardise dans les facteurs relatifs à l'environnement de la corruption au Bénin. Pour reprendre à notre compte le dicton ; ceci en guise de synthèse à l'idée développée jusqu'ici, il faut énoncer, toute proportion gardée que « débrouiller c'est corrompre ».

L'autre aspect des logiques de recherche effrénée de la bouffe amène le prestataire de service universitaire à « manger là où il est attaché » ; comme cela se dégage des expressions suivantes : « le cabri d'Allada mange l'herbe d'Allada », « l'agouti mange l'herbe qui lui a servi de refuge. », « qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ? ». On déduit de là que ces modes de penser qui, constituent en réalité des habitudes mentales et morales influencent le mode d'être des acteurs en jeu dans le système universitaire. A partir de cet instant, la recherche des intérêts personnels au détriment des autres devient légitime, tout comme les pots-de-vin qui interviennent dans les arrangements de notes chez certains étudiants, le népotisme lié à l'attribution des cabines dans la période des vacances, le piston relatif à la délivrance de carte d'étudiant, qui ont cours dans les campus et ne dérangent pas trop la conscience collective. Comme l'a mentionné un enquêté au sujet de la façon dont il perçoit les actes de corruption quand il disait que : « *si on ne profite pas de ces petits avantages, de quoi d'autre profiterait-t-on* ? » ; les pratiques corruptives sont parfois banalisées.

Enfin, toutes les expressions évoquées dans ce sous-titre mettent en avant « *la politique tu ventre* » (Banégas, 1998 ; Fayart, 1989 cité par Bastien, 1990) enchâssée dans la logique de la recherche continue d'intérêts personnels. Prosaïquement, on dira que

chacun « *cherche sa part* ». Mieux, la prégnance ou parfois la banalité avec laquelle s'utilisent certaines expressions telles que : « *est-ce que j'aurai ma part dedans* ?» ou « *si tu trouve à bouffer, ne m'oublie pas* », dans les échanges quotidiens, est la preuve que le « manger » et le « ventre » déterminent pour une large part les pratiques corruptives au Bénin.

6.6.4-Parallélisme des expressions métaphoriques liées à la corruption

Les expressions métaphoriques évoquées plus haut renseignent sur deux points distincts: le premier renvoie à la source des métaphores et le second tente de comprendre l'usage qu'en font les acteurs en jeu. En effet, excepté les énoncés conventionnels/pratiques mobilisés au sein des campus et qui sont liés au jargon estudiantin (« *avoir la main dans le campus* », « *connaître le code* », « *gérer le dossier* »…); la plupart des matériaux recueillis tirent leur origine des valeurs culturelles de chaque locuteur. En dehors donc des valeurs de sociabilité (entraide), il y a d'autres qui voudraient que le détenteur d'un poste juteux qui n'en profite pas soit considéré comme un « fou » et critiqué par son entourage (Transparency International, 2002). C'est ainsi qu'il est moralement approuvé qu'un parent bien placé quelque part (à l'Université pour l'usage qui en est fait dans ce cadre) fasse profiter les gens de sa famille comme le souligne le proverbe fɔn « *mɛ̀ mɛ̀tɔn nɔ ɖò atín jí nú é nɔ ɖù aslɔ́ xélú ǎ* » (celui qui a un parent sur un pommier sauvage ne mange pas des pommes vertes). Ce code correspond bien à ce que Lakoff et Johnson (1980) classent dans les métaphores orientationnelles : le bon fruit est au sommet de l'arbre[56]. Le choix porté sur le pommier sauvage (*aslɔ́)* pour symboliser la

[56] Le travail de Keromnes (2013) sur la traductibilité des concepts issus de la théorie de la métaphore conceptuelle de Lakoff et Johnson en allemand et français reprend de façon succincte l'explication des deux auteurs sur les métaphores orientationnelles. Selon l'auteur, elles résultent pour l'essentiel de notre configuration de primates bipèdes, qui donne en particulier une importance particulière à la verticalité à l'opposition haut/bas ; comme dans les exemples : le bonheur est en haut et le malheur en bas, l'élite est en haut et la masse en bas…

bonne position sociale peut trouver une explication dans les habitudes culinaires du locuteur fɔn. En fait, cet arbre est bien connu dans l'ère culturelle Adja-Tado pour ces nombreux atouts : non seulement son fruit est consommé et commercialisé, mais aussi sa noix constitue l'ingrédient clef entrant dans la préparation de la sauve « *aslɔ́kwin nùsúnnú* » (sauce gluante préparée à partir de la poudre du noyau de ladite pomme sauvage)[57]. Autrement dit, le mécanisme cognitif de conceptualisation de l'abstrait (position sociale) s'est appuyé sur un objet concret et présent dans la conscience collective de ce peuple. La contextualisation du proverbe dans l'espace universitaire supposerait par exemple, qu'un étudiant fainéant profite d'une bourse d'étude aux dépens d'un autre plus excellent ; qu'un auditeur soit accepté à suivre une formation doctorale quand bien même il ne remplit pas les conditions d'éligibilité ou qu'un étudiant soit inséré dans le système de monitorat juste parce qu'il a un parent dans tel département ou tel autre, etc.

On s'est également aperçu que la même expression existe en dendi et en baatɔnu. Pour le locuteur dendi de Djougou (rencontré sur le campus de Parakou) chez qui la conscience de la forêt est historiquement fixée dans la toponymie « *Zugu-zugu* » (au cœur de la forêt) le concept cible (parenté) est projeté sur le singe, un animal de la forêt[58]. Enrichis par l'expérience de la chasse, les locuteurs dendi diront que « *celui qui gagne l'amitié du singe ne peut pas avoir son bâton accroché à l'arbre* » (Bɔ̀rɔ́ kà à gónnà fɔ̀ɔ́nɔ̀ kpàási à gòbù sínkà dénì túúri g'à). Par ailleurs, le baatɔnu trouvera anormal que « *celui qui est porté sur le dos d'un éléphant ait ses pieds à terre* » (Ba kura sunu sɔ̃̀ni naasum ten gawe). Même si dans ce proverbe, le cheval (qu'on connaît à cette communauté) est remplacé par l'éléphant, cela n'exclu pas que c'est la notion de privilège qui est conceptualisée par le ''dos de l'éléphant''. Il se dégage de ces exemples que « *les valeurs*

[57] Rassinoux (2000) en fait cas dans son ''*Dictionnaire français-fon''*.
[58] Avec la colonisation, la toponymie « *Zugu-zugu* » a été « francisée » et est devenue Djougou (selon certaines sources orales).

les plus fondamentales d'une culture sont cohérentes avec la structure métaphorique de ses concepts les plus fondamentaux (Lakoff et Johnson, 1980 : 32 cité par Fastrez 1998 : 3). De même, si nous admettons que le langage n'est à l'image que de la culture qu'il transporte ; alors on est en droit d'inférer que certaines valeurs culturelles constituent des ferments de la corruption.

6.6.5-L'idéologie de la corruption

Dans une enquête réalisée par Temple et Petrov (2004 :102) dans des Etats de l'ex-Union soviétique, les deux auteurs ont soutenu que « *la corruption n'a pas pour seules causes des facteurs financiers et structurels des systèmes d'enseignement supérieur des anciennes Républiques soviétiques : elle est aussi liée à la mentalité et de la période soviétique* ». En analysant l'état d'esprit qu'ils ont évoqué comme facteur explicatif de la corruption universitaire, il a été dégagé une idéologie de la corruption découlant des discours émiques.

Dans cette perspective, les expressions sont utilisées comme des moyens qui se prêtent à l'accomplissement des pratiques de corruption. Elles puisent leur source des idées de familiarité, économique de type opportunités du cadre professionnel, de l'appartenance à un même mouvement culturel, confessionnel, et politique. Cet ensemble d'idées encourage les comportements relatifs au contournement des règles en usage et à la surestimation du principe « tout est possible » ; toutes choses qui concourent à asseoir la corruption sur les différents campus parcourus. Dès lors, l'usage quotidien de ces expressions par les usagers et prestataires de services universitaires doit nous interpeller en tant que scientifique. Car, à la lumière des élaborations phénoménologiques de Husserl (1913) et surtout les travaux de Humboldt cités par Leroux (2006), nous déduirons d'une part que les auteurs en jeu dans l'espace universitaire n'évoquent que ce qui se manifeste à

leur conscience, et d'autre part, que les codes langagiers utilisés rendent compte de leurs pensées. Mais les contextes d'évocation des expressions déterminent leurs sens, c'est-à-dire si elles sont déterminatives ou non de la corruption.

Tout compte fait, il est évident qu'il y a une corrélation entre les manières de penser et la corruption ; du moment où, toute action humaine serait la conséquence d'une intention et d'une connaissance qui lui ont précédé (Lenclud, 1995). Pour preuve, ne sommes-nous pas souvent tentés à rechercher un complice dans un système avant de postuler à quelque chose ou de nous faire évaluer? Comme le laisse entendre par exemple l'interrogation : « *Qui as-tu vu avant de venir ici* ?». Ou encore, à abuser des postes de travail en voyant dans les écarts de comportements des prérogatives professionnelles?; comme le souligne l'expression suivante : « *l'agouti mange l'herbe qui lui a servi de refuge* ». Les codes langagiers constituent le point d'interception qui dialectise le mode de penser et le mode d'action des acteurs de la corruption. Pour mieux analyser le rôle que jouent les codes langagiers dans les interactions corruptives, le chapitre 7 a été consacré à la construction de la corruption en milieu universitaire.

Chapitre 7: Construction de la corruption en milieu universitaire

Il s'agit ici, de faire ressortir d'abord le rôle que jouent les expressions, tournures et proverbes dans la construction de la corruption en milieu universitaire. Ensuite, il a été réalisé un diagnostic stratégique de l'environnement de la corruption dans les campus prospectés. Ainsi, l'accent est mis sur la monographie des échanges qui s'établissent autour du phénomène de la corruption dans le but d'apporter un éclairage sur le rôle de chaque pôle de communication, le message et les contraintes d'une telle conversation presqu'essentiellement basée sur la discrétion.

7.1. Statuts et rôles des codes langagiers dans le recours à la corruption

C'est à ce niveau de la recherche qu'il convient d'énoncer clairement, les fonctions sociolinguistiques que jouent les codes langagiers dans les pratiques de la corruption sur les campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou. En prenant à notre compte l'approche fonctionnaliste selon laquelle on ne trouve rien dans la société qui ne soit fonctionnel, deux fonctions liées aux pratiques langagières ont été mises en exergue. Il s'agit entre autres de la fonction communicationnelles des codes langagiers et de la fonction de légitimation des pratiques de corruption.

7.1.1. Fonctions communicationnelles des codes langagiers

La fonction communicative des pratiques langagières apparaît dans les négociations de l'acte corruptif où les expressions déterminatives de la corruption constituent le message autour duquel le couple émetteur/récepteur (corrupteur/corrompu) définissent les termes de leur contrat. L'échange implique de la part des deux parties un codage, un décodage et une rétroaction. A un premier niveau de ce processus communicationnel, le corrompu émet son idée à travers le message qu'il met à la disposition du corrupteur. A un

second niveau de la communication, le corrompu traduit le message reçu et réagit. Toutefois, la bonne négociation de l'acte corruptif est fonction de l'accessibilité des pratiques langagières mises en exergues lors de la communication autour de la corruption chez les deux acteurs et de la capacité du corrupteur à marquer une influence sur le corrompu. Ceci corrobore les résultats des travaux plus détaillés de Blundo et Olivier de Sardan (2002) où les auteurs ont souligné que la négociation des pratiques corruptives a un langage. Afin de saisir en profondeur les variables et les pôles de communication qui se dégagent des interactions discursives de type corruptif, nous dégagerons à la lumière des travaux de Lasswell (1948) les différentes fonctions du langage. En effet, « *Lasswell a le grand mérite d'avoir posé clairement les éléments entrant en jeu dans un processus de communication* » (Buhler, 1974 : 35). Sa question-programme fondée sur les 5W (Who says What through, What channels to Whom with What effect?) [59] permet de faire ressortir les pôles suivants: l'émetteur, le récepteur, le message, le contexte, le contact et le code. Or, à chacune des variables constitutives de la communication correspond une fonction (émotive, conative, poétique, référentielle, phatique, métalinguistique) (Martinet, 1969). Afin de mieux appliquer le modèle lasswellien à la présente recherche, il a été pris en compte la reformulation qu'a faite Braddock (1958) lorsqu'il ajoutait à la grille initiale les questions : dans quelles circonstances et avec quel but ?

7.1.1.1. Fonction émotive

Elle est centrée sur l'émetteur dont le rôle est d'émettre le message. Mais ce qui fait la particularité de cette fonction dans l'analyse de l'acte sémiologique de type corruptif, c'est le fait que le locuteur n'est pas spécifiquement le corrupteur, le courtier de la corruption ou le corrompu. Ces trois acteurs peuvent jouer dans différentes interactions discursives, le rôle de l'émetteur ou du récepteur et vice-versa. C'est plutôt l'existence de

[59] Qui dit quoi par quels canaux à qui avec quels effets.

la distinction des initiatives passives ou actives (Zagainova, 2006) qui peut permettre dans ce type de communication de fixer le pôle du destinateur. De notre point de vue, la fonction émotive relève de l'action d'un locuteur qui est comparé à un solliciteur d'avantages indus guidé par un objectif bien précis : jouir de quelque chose au moyen du contournement de la règle établie à cet effet. De la même manière, la fonction « émotive » considérée au sens de Marty (1908) se rattache à l'expressivité du demandeur d'un service illicite[60]. C'est ce qui se dégage des codes suivants : *« grand frère je suis en danger et c'est sur vous que je compte beaucoup* hein ! » du jargon estudiantin ou « *je suis venu vous voir parce que quand le feu gagne la forêt, c'est vers la rivière que les animaux courent* » en dendi. Il s'agit dans ces deux tournures du « je » qui exprime une sensation « danger ». Dans la deuxième expression surtout, l'émetteur compare sa situation à celle d'un animal à qui le feu fait perdre haleine.

7.1.1.2. Fonction conative

A ce niveau, le regard est porté sur le récepteur des codes langagiers déterminatifs de la corruption. Lorsque cette fonction met en jeu le corrupteur, elle exprime une urgence. C'est dans cette veine que s'inscrit l'expression : « *enlève la calebasse de la pierre* » pour signifier « délivre moi [61]». Par contre, s'il se rapporte au corrompu ou au courtier de la corruption, elle exprime l'autorité et requiert une obéissance de la part du corrupteur s'il tient à avoir satisfaction. On entendra dire à cet effet par exemple : « *gbé nɔ̀kan sí ōri ìwé* » en yoruba (mets quelque chose sur le papier) ou « *myɔ nukún dò mɔ́ɔ* » en torigbè (ferme les yeux là-dessus).

[60] C'est grâce aux travaux de Marty (1908) que le concept de « fonction émotive » a été adopté en linguistique au détriment du concept de la « fonction émotionnelle ».
[61] La délivrance dont il s'agit ici participe d'une pratique illicite.

7.1.1.3. Fonction phatique

Elle s'appuie sur le canal qui est dans le cas d'espèce sonore (voie et oreille). Cette fonction permet le plus souvent aux acteurs en jeu de susciter des conversations (un comportement qui est en prélude à la négociation corruptive proprement dite) ou d'augmenter sciemment la durée des échanges afin de garder l'interlocuteur à l'écoute jusqu'au moment d'évoquer la raison d'être du discours. C'est dans cette logique que certains étudiants qui sollicitent les moniteurs ou enseignants après un mauvais résultat académique, entament l'échange en ces termes: « *hum…monsieur, l'heure est grave* ». Mais c'est à compter sur l'interlocuteur qui ne pourra pas rester indifférent et quand il réagira en ces termes : « *qu'est-ce qui ne va pas* ? » ou « qu'allons-nous faire ? » (*na wɛ̀ mǐ ná basí ɖó?*, en gungbè). Ainsi, naît la conversation pouvant conduire à une transaction corruptive.

7.1.1.4. Fonction référentielle

Cette fonction répond à la question : « dans quelles circonstances ? ». Elle met en évidence le contexte des interactions et l'objet des échanges entre corrupteur et corrompu. Dans le cadre de cette recherche, il est important de souligner que les négociations se déroulent sous la forme d'une conversation libre et se réfèrent aux pratiques corruptives. Compte tenu du contexte illicite de l'objet de ces genres de conversation, deux postures sont souvent observées : choisir un cadre discret - autour d'une bière par exemple pour échanger ou coder le plus possible les propos lorsque l'environnement physique connaît la présence d'autres acteurs.

7.1.1.5. Fonction métalinguistique

Elle intervient dans la communication toute les fois que l'émetteur et/ou le destinataire jugent nécessaire de vérifier s'ils utilisent le même code (Bougnoux, 1993). Cette attitude communicationnelle se retrouve aussi chez les acteurs de la corruption qui, pour s'assurer de ce que leur interlocuteur a bien compris ce dont ils parlent, posent des questions afin de faciliter le décodage. Cet état de choses peut être perçu dans les expressions suivantes : « *a kó wlí prømiĕ dì à* ? » en fɔn[62] où « *hwɛ dé su* a tùn xóɖé *hùn* ? » (toi aussi, tu sais quelque chose, ou bien ?). Cette deuxième expression est utilisée par les acteurs universitaires lorsqu'ils veulent savoir si leur vis-à-vis est sur la même longueur d'onde au sujet de ceux dont ils traitent.

7.1.1.6. Fonction poétique

Elle fait la centralité des codes langagiers de facilitation de la corruption, en se sens qu'elle relève de ce que Blundo et Olivier de Sardan (2001) ont appelé le « double langage » c'est-à-dire le langage des normes officielles et le langage des pratiques informelles. A ce niveau, aucun mot n'est utilisé au hasard dans le marchandage et/ou courtage de l'acte corruptif car, tout dire concoure à un objectif bien défini par le locuteur. Ces acteurs en interaction discursive ont recours à l'art de dire un tout cohérent en peu de mots : c'est l' « empaquetage informationnel » (Gadet, 2010)[63]. On peut retrouver cette fonction dans l'expression suivante : « *fí jɛ̀n mì dé tɛgbɛ̀, mì yì fí dè à* » en fɔngbè

[62] Cette expression signifie littéralement : est-ce que tu as attrapé premier. Elle est utilisée pour dire dans un langage codé : « est-ce que tu as déjà compris ».

[63] L'empaquetage informationnel est utilité dans les interactions discursives pour coder le message corruptif. Il a donc l'avantage de sécuriser les communicants en leur permettant de dissimuler à l'entourage la négociation d'un acte qui est moralement condamné. Avant qu'un acteur étranger à l'échange ne décode le discours empaqueté, il aurait fallu d'abord qu'il ait au préalable des informations au sujet des situations qui ont prévalu entre les communicants, ensuite cerner l'objectif visé par le locuteur et enfin interpréter la réaction du récepteur. Or, il n'est pas aisé de réussir tout cet exercice lorsque qu'on rattrape un débat codé dont on ignore le début et surtout l'objet.

(« nous sommes toujours ici, nous n'avons jamais bougé ») qui est utilisée pour réclamer une rétribution à quelqu'un qui semble oublier de donner sa contrepartie après avoir bénéficié d'un service illicite. Dans le cas d'espèce, si l'émetteur devrait donner in extenso toutes les idées contenues dans ce code, il aurait pu dire par exemple : « nous t'avons rendu un service illicite » ; « tu sais qu'il y a une contrepartie à donner » ; « pourtant tu n'as pas respecté notre accord » ; « de plus, tu nous nous as fui » ; « mais voilà que nous sommes toujours là » ; « et tu es revenu nous voir ». Il y a, pour ainsi dire plusieurs idées qui sont intégrées dans une seule phrase, notamment celles du service illicite rendu, celle du contrat corruptif, celle du manquement au contrat, celle d'inamovibilité et l'idée relative à l'expression d'un nouveau besoin.

Dans d'autres cas, c'est la métaphore qui structure le discours des acteurs de la corruption. C'est comme dans le cas des tournures qui suivent : « *á ɡóórù* », (« pique-moi » en dendi) pour dire donne moi ma part ; « est-ce que tu as les pieds sur terre » pour demander si la personne a des relations dans le système ou encore « as-tu les pieds sur terre ?» en yoruba (*shé oní ɛsɛ̀ ní ilɛ̀* ?). Dans ces deux cas de figure, le sens commun (blesser légèrement avec un objet pointu pour le 1er cas et dans le 2e cas, se tenir sur ses deux jambes) est incorporé à un sens second (rétribution et relations sociales). De ce sens second, on tire l'idée qu'il porte une donnée de plus considérée, comme esthétique (de Pury Toumi, 1992) voire ésotérique parce que codée. Autrement dit, comment demander à celui qui est debout s'il a ses pieds à terre ou à celui qui jouit de ces deux bras s'il en a ; alors qu'on les voit bien en place ? En clair, les acteurs font usage de la figure métaphorique pour dissimuler l'objet de la négociation ou pour banaliser ce qui pourrait choquer à la morale. D'où l'usage des concepts concerts (pieds, bras, objet pointu) pour évoquer un sens abstrait (la rétribution, les réseaux de favoritisme). La fonction poétique

se trouve ainsi coprésente dans la parole de toute être humain et prend une part active dans la structuration des discours analysés ici (Jakobson, 1963a : 30 cité par Jablonka, 2001).

Il se dégage donc des fonctions communicationnelles évoquées ci-dessus, deux illustrations possibles : l'une renseigne sur les composantes de l'acte sémiologique tandis que l'autre contextualise le modèle de Lasswell. La figure 3 fait la synthèse des fonctions mises en exergue dans cette thèse.

Figure n° 3 : Communication autour de la négociation des pratiques corruptives

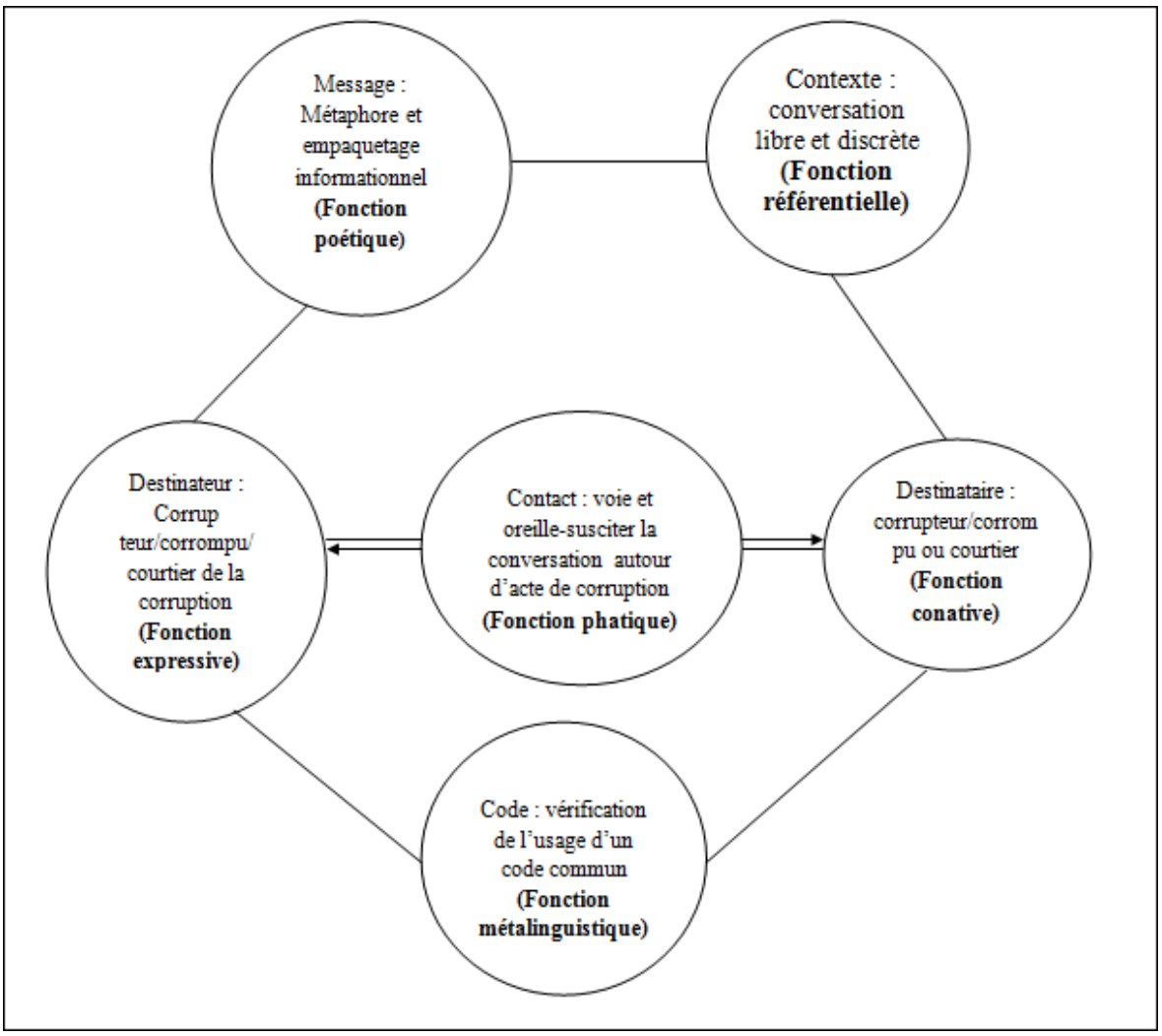

Source : **schéma de communication adapté par GAGA ; travaux de terrain 2015**

La figure ci-dessus décrit les interactions discursives qui ont cours entre les acteurs de la corruption (corrupteur, corrompu, courtier de la corruption). Dans un contexte où

l'échange doit reposer sur la discrétion parce que son objet est illicite, il devient impérieux que les acteurs maîtrisent le langage des pratiques informelles. Cette maîtrise tient aussi compte d'un choix judicieux des codes utilisés par les communicants, car non seulement il faut dissimuler le discours de la corruption mais en même temps se donner les chances d'obtenir la réaction qu'on attend du récepteur (accorder une avantage indus, ou un profit illicite). C'est ce qui justifie la mise en évidence de la métaphore et l'empaquetage informationnel (mécanisme de codage du message). Ce schéma démontre que les communications autour de la négociation de l'acte corruptif mobilisent six (06) fonctions interdépendantes (émotive, conative, phatique, référentielle, métalinguistique et poétique). De même, il favorise une contextualisation du modèle lasswellien avec lequel l'on trouve la réponse aux questions : qui dit quoi ; par quel canal à qui ; avec quel effet ?

Figure n° 4 : Contextualisation du modèle de Lasswell aux échanges corruptifs

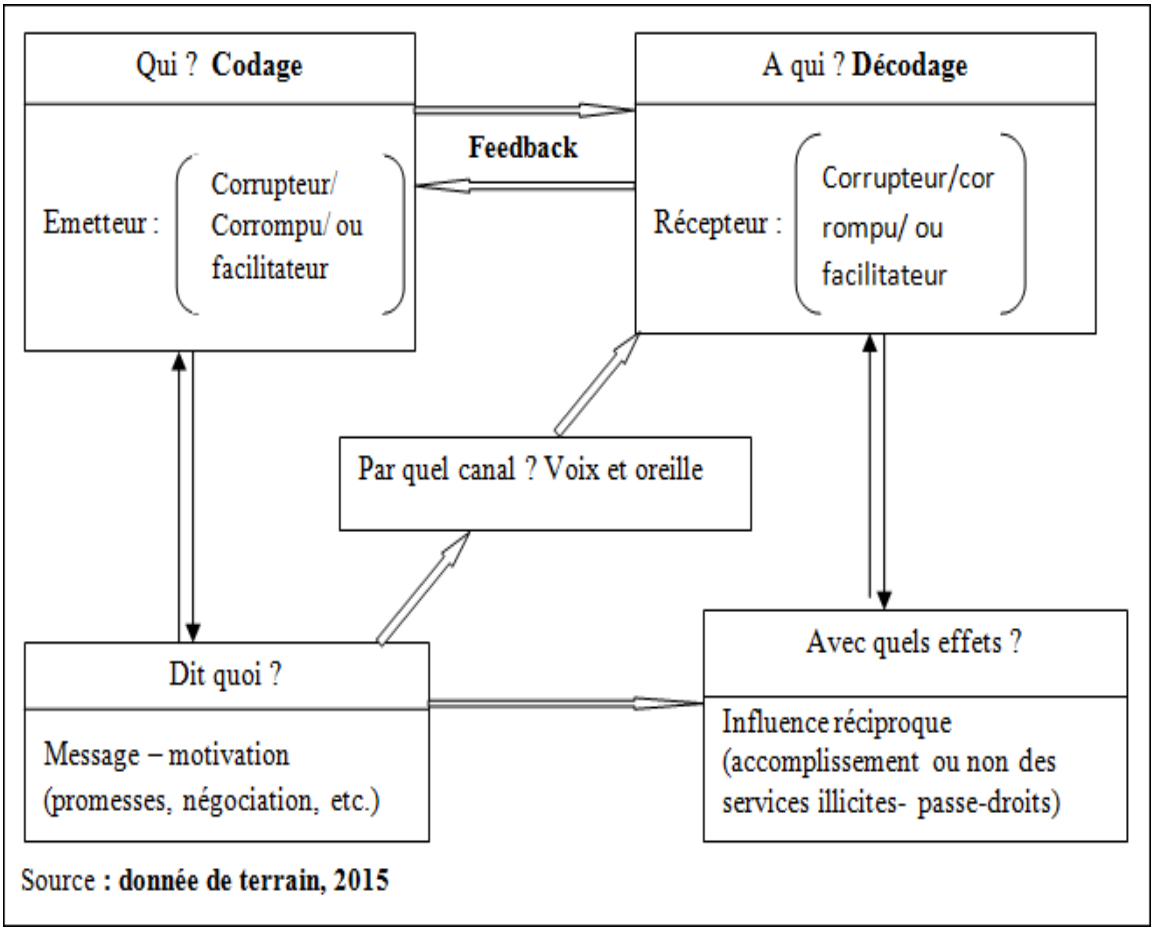

Source : **donnée de terrain, 2015**

La figure n°4 démontre que la négociation de la corruption repose sur un schéma de communication. Mais, la corruption étant active ou passive suivant le rôle que jouent les acteurs dans la transaction qui y relève, le statut de l'émetteur ou du récepteur dans chaque interaction discursive est déterminé par le solliciteur. C'est la raison pour laquelle, le statut de l'émetteur ou du récepteur n'est clairement fixé : tous les trois acteurs mentionnés dans le schéma peuvent jouer selon les circonstances, les différents rôles. Néanmoins, il est intéressant de souligner que l'émetteur (qui que ce soit) procède ici à un codage du message, compte tenu de la nature immorale de ce qui est demandé. Ces mécanismes de codage utilisés sont entre autres : « l'empaquetage informationnel » (Gadet, 2010) où le communicant assemble en peu de mots plusieurs idées et la métaphore ou ce dernier utilise des tournures ayant des sens commun pour leur donner des sens particuliers (c'est le va et vient entre le sens propre et le sens figuré). Après l'énonciation de ces codes déterminatifs de la corruption, le récepteur fait un décodage du message. A partir de ce décodage qui n'est possible que si les acteurs en présence partagent les codes communs, ce dernier réagit à l'endroit du destinateur : ce processus donne lieu à un feedback. Les effets qui découlent des négociations corruptives dépendent pour une large part, de la maîtrise du langage des pratiques informelles, de l'objet de la négociation et de la volonté du récepteur. Le schéma ci-dessus démontre que les deux effets possibles auxquels on peut aboutir à l'issue de la conversation entre corrupteur, corrompu et courtier de la corruption (dans d'autres cas), sont notamment, l'accomplissement ou le refus de l'acte corruptif.

A partir du moment où le schéma est expliqué, il est loisible de répondre aux questions de Lasswell de la façon suivante :

- qui : le corrupteur ou le corrompu voire l'entremetteur ;
- dit quoi : sollicite explicitement ou implicitement l'accomplissement ou l'abstention d'une pratique illégale ;

- ➲ avec quel canal : lors d'un échange verbal ;
- ➲ à qui : à son vis-à vis qui est le corrupteur en cas de corruption active ou le corrompu ou l'entremetteur en cas de corruption passive ;
- ➲ pour quels effets : pour un éventuel accomplissement de l'acte corruptif.

Ainsi se résume le schéma ci-dessus, inspiré de la question-programme de Lasswell (1948).

7.1.2. Fonction de légitimation des pratiques corruptives

La corruption est considérée comme un délit lorsqu'elle est définie en termes juridiques et comme une perversion lorsque la morale s'en interpelle. Cela voudra dire que le phénomène est tant sanctionné par la conscience collective que par le droit. Ainsi, pour recourir à la corruption dans le système universitaire tout en sapant la morale, les acteurs en jeu créent un espace langagier de banalisation de la pratique. Dans cet espace, ils empruntent des expressions, proverbes, bref une « *sémiologie populaire* [64]» de leurs contextes culturellement légitimés et les utilisent à des fins de marchandisation des pratiques informelles. A partir de cet instant, les actes condamnables deviennent tolérables.

Autrement dit, l'entraide qui se dégage des expressions telles que : « On ne peut pas avoir la clé d'une porte et ne pas pouvoir y entrer » en gungbè (*hɔngà mɔnɔ tò mɛsí bɔ̀ ye nɔ dɔ́ hɔnta*) ou en yoruba « on ne peut pas avoir les nôtres sous l'oranger et prendre de fruits verts » (*aìí ni ɛni iní ní àbɛ ɔsàn káà mɔ ɔsàn kikàn*), est une valeur culturelle. Mais lorsque ces expressions sont utilisées dans le cadre de la marchandisation de la corruption, elles apparaissent comme des moyens au service des échanges illicites. Elles facilitent, de ce fait, les négociations autour des pratiques informelles de telle sorte que, ce qui était

[64] Cet aspect du débat est abordé de long en large par Blundo et Olivier de Sardan (2001).

difficile à dire devient facile à dire et que ce qui nécessitait une argumentation prolixe soit évoqué à demi-mot. Par conséquent, arranger les notes d'un étudiant qui est parent à soi, accorder une bourse à une cousine médiocre aux dépens des excellents, dispenser un ami des formalités administratives pour obtenir tel ou tel autre service constituent désormais des services rendus que les acteurs en jeu banalisent à travers le registre de l'entraide.

7.1.3. Fonction protectrice

Lorsqu'un acte de corruption se déroule en présence un témoin inattendu, le corrompu est souvent amené à acheter la conscience du témoin afin que son délit ne soit pas divulgué. En dehors du fait que la première utilité des codes langagiers est de sécuriser les acteurs de la corruption, il existe de façon spécifique quelques uns qui relèvent du registre de la protection. On peut citer entre autres : « *a mɔ̀ mì wɛ̀ yà ?* » (Expression gun qui signifie en français « *est-ce que tu m'as vu ?* ») ou « *mɔ́ dáábù à gà* » (expression en langue dendi qui veut dire en français « ferme les yeux sur ça ! ». Dans l'un ou l'autre cas, si le corrompu réussi à fermer les yeux du témoin, c'est qu'il renforce la discrétion. Or, généralement ces mots sont accompagnés d'un pot-de-vin qui est proposé au témoin comme sa « part » ou le coût de son silence. C'est de cette manière que ceux qui surprennent des pratiques informelles sont obligés de se taire car, « *la bouche qui mange ne parle plus* » et « *le moulin dont l'entonnoir est rempli de maïs n'assourdit plus les oreille*s ». A ce niveau, l'interlocuteur T.C. a rapporté ce qui suit :

« lors du paiement des bourses un jour, j'ai découvert fortuitement que l'un des bénéficiaires avait pris frauduleusement cet argent avec l'aide de celui qui était au guichet. Quand j'ai interpelé le jeune homme, il a tout avoué. Mais une heure après, j'ai reçu l'appel d'un monsieur influent de la maison qui m'a accueilli dans son bureau et qui m'a donné 30.000 FCFA avant de me dire de ne rien dire de ce que j'ai vu à qui que ce soit ».

Dans une autre circonstance, le corrompu adopte une démarche anticipatoire : il se presse de proposer des avantages indus à son entourage dans le but de trouver au cas où il sera dénoncé des complices piégés qui sont obligés de protéger le principal accusé.

D'autres expressions sont mobilisées dans cette quête de protection comme par exemple : « *namú o zɔ̀n do wa?* » (comment es-tu venu?; en torigbè) ou « *alɔ̀ tata mɔnɔ dɔ̀n kpó* » (la main vide ne masse pas une bosse ; en gungbè). Ces expressions, de nature euphémique visent très souvent à neutraliser et/ou à camoufler la charge négative au travers de laquelle sont sanctionnées les pratiques corruptives.

7.2. Dimension stratégique des dynamiques corruptives

7.2.1. Utilité des stratégies d'acteurs

Les stratégies de la corruption sont développées chez chaque acteur, pour atteindre un intérêt personnel. A la lumière des travaux de Friedberg (1981), nous remarquons que la corruption découle des comportements d'un ensemble d'acteurs qui sont liés entre eux par des interdépendances stratégiques et dont les interactions forment un système et obéissent à un ordre systémique; chaque acteur a son but (le corrompu cherche des présents alors que le corrupteur des raccourcis ou des solutions illicites). Pour atteindre leurs fins, les corrompus et les facilitateurs de la corruption maîtrisent les zones d'incertitude afin d'avoir un certain pouvoir sur leurs sujets. A partir de là, montrer que les notes d'étudiants peuvent être arrangées même après les résultats définitifs ou affirmer que « *la maison nous appartient* », constituent des atouts qui rassurent les corrupteurs universitaires.

C'est toujours dans même logique que se fait l'usage stratégique des adages, proverbes et expressions (surtout en langues maternelles) dont la finalité est de désigner discrètement ce que la morale condamne. Ainsi, se construit entre les acteurs de la

corruption une sorte d'allégorie. C'est ce qui transparaît dans les phrases suivantes : *« le mouton mange là où on l'attache* » en fɔngbè ; « je veux mettre le caillou sur le papier » en torigbè (*ŭn din ná zè agăn do wémalɔ́ ji*); « o*n ne masse pas le dos les mains vides » en* dendi cinè ; « qu'est-ce que la grenouille aime, si ce n'est pas un endroit humide ? » en baatɔnum.

7.2.2. Les niveaux de corruption

Les manifestions de la corruption en milieu universitaire reposent sur trois axes : la corruption entre les usagers de l'UAC (étudiants en cycle, responsables d'étudiants) ; la corruption entre les usagers et les prestataires de services (enseignants et personnel administratif) et la corruption reliant les agents administratifs entre-eux. Mais ces trois axes sont subdivisés en six directions à savoir, la sollicitation de pratiques informelles allant de l'étudiant à un autre ; celle partant de l'étudiant vers ses responsables ; celle allant de l'étudiant vers le personnel administratif ; celle qui a lieu entre les membres du personnel administratif ; celle qui part d'un personnel administratif vers son supérieur hiérarchique et celle qui part du personnel administratif vers les étudiants. Il existe donc, à proprement parler des relations sociales qui se développent entre les acteurs de l'université ; lesquelles sont au confluent du « lien sociétaire » et du « lien communautaire » (Simmel, 1979). Car, les échanges corruptifs sont tantôt mus par des calculs et tantôt par une sociabilité de type « mécanique » (Durkheim, 1960)[65].

On peut déjà annoncer que suivant les deux pôles d'échanges (usagers et prestataires), les interactions corruptives prennent les positions verticale et horizontale,

[65] En parlant de la sociabilité de type mécanique, nous faisons allusion au devoir d'entraide et à l'assistance ethnique qui conduisent certains acteurs universitaires à accomplir des actes corruptifs. Là, c'est la dimension culturelle de la corruption qui est mise en exergue.

c'est-à-dire que la pression ou l'intérêt qui conduit à la corruption vient généralement du « bas vers le haut » et vis-versa ou se limite dans le « bas » ou dans le « haut »[66]. Lorsque qu'un étudiant-fonctionnaire vient commanditer la rédaction de son mémoire de licence ou de master par exemple auprès d'un assistant, on parlera d'une corruption verticale ; car la demande quitte le bas vers le haut. Il en est de même des enseignants qui demandent à leurs entremetteurs de leur courtiser des étudiantes (la corruption part du haut vers le bas - elle est toujours verticale).

Ces résultats corroborent ceux obtenus par Jacquemain (2006) sur le capital social. En étudiant les contours des réseaux relationnels, il est parvenu à la conclusion qu'il existe dans les liens de type « linking » c'est-à-dire des relations verticales entre plusieurs acteurs sociaux qui sont à des positions diverses dans la division des tâches, dont la finalité est de rapprocher les uns et les autres des ressources dont l'accès étaient autrefois difficiles. Tout en opposant dans la présente thèse, les liens verticaux aux liens horizontaux, on peut déduire que les acteurs qui développent des tractations corruptives au sein des sites prospectés visent d'une part à « *s'en sortir* » ou à « *progresser* » (Zagainova, 2006)[67].

7.2.3. Pouvoirs manipulés autour des mécanismes de corruption

L'université est une institution qui a pour fonction d'assurer la formation du capital humain indispensable au développement de tout pays. Mais, dans la mesure où l'université tout comme l'école doit enseigner les concepts d'intégrité, de droits de l'homme et de bien public, la manifestation de la corruption en son sein constitue une contradiction vis-à-vis

[66] Les préfixes d'origine latine à savoir, « inter » et « intra » expliquent mieux les mouvements qui partent du haut vers le bas vice versa et ceux qui ont lieu dans le même sens bas-bas/haut-haut.

[67] Selon Zagainova (2006) les liens qui visent à s'en sortir sont de type « *bonding* » alors que ceux qui visent à progresser sont de type « *bridging* ». De même, l'auteur a mentionné plus loin, dans son développement que ces relations sociales peuvent être dans une organisation au service aussi bien des pratiques licites que des pratiques illicites.

de sa mission car, cette pratique érode la confiance qui est indispensable au développement des acteurs sociaux (Transparency International, 2013). A partir de là, on peut déduire qu'il existe des multi- rationalités (Olivier de Sardan 1995)[68] : celle de l'institution qui est de former, ce qui implique les bonnes conduites et celles des acteurs de la corruption qui est relative à la satisfaction des intérêts personnels et surtout illicites. Dans ce contexte où la mission éducative des universités en tant que système se trouve parfois contrecarrée par la recherche des avantages informels, chaque acteurs suivant son but (temporaire ou pérenne) est appelé à jouer sur le pouvoir dont il dispose pour y parvenir. La corruption relèvera ainsi du domaine du pouvoir où, de l'interaction entre deux acteurs A et B, on est en mesure de constater que *« ''A'' a des chances d'imposer sa volonté…même contre une résistance de B* » (weber, 1890 cité par Simon-Ledoux, 2002).

Etant donné que le pouvoir est une relation et non pas un attribut des acteurs et qu'il est lié à la relation d'échange et de négociation (Crozier et Friedberg, 1981), on est en droit de se poser un certain nombre de question : quels sont les atouts qui accroissent les marges de manœuvre des acteurs de la corruption au sein des campus ? Quels sont les sources du pouvoir qu'ils mettent en évidence pour réussir les négociations corruptives. La réponse à ces deux questions conduit vers deux composantes intimement liées à l'analyse stratégique notamment, les zones d'incertitude et les sources du pouvoir.

7.2.4. Zones d'incertitude utilisées par les acteurs de la corruption

Il existe plusieurs zones d'incertitudes dont tirent parti les acteurs de la corruption pour optimiser leur pouvoir de réussir les pratiques illicites en milieu universitaire. En

[68] Olivier de Sardan utilise le concept de multi-rationalité pour expliquer que contrairement aux conceptions totalisantes portant sur les interventions rurales, il se manifeste dans les arènes paysannes des logiques plurielles : celles des bénéficiaires, celles de la configuration développementiste et celles des courtiers du développement. Nous avons eu recours à ce concept ici, pour démonter que le domaine de la corruption universitaire n'est pas exempté de cette multiplicité de raisons, car chaque acteur en présence à ses objectifs à atteindre en fonction desquels il développe des stratégies bien définies.

effet, ces zones d'incertitudes rendent imprévisibles les tractations « corruptogènes » (Blundo et Olivier de Sardan, 2002) et, partant, offrent un terreau à la corruption.

Une des zones d'incertitudes majeures utilisées dans les universités d'Abomey-Calavi et de Parakou tient à l'instrumentalisation de l'information. On peut dégager à ce niveau un axe important : celui qui va de l'information officieuse à l'information « sûre » et officielle. Ces différents axes créent conséquemment deux types d'acteurs notamment, les plus informés (plus informés qui bénéficient de leurs relations avec certains responsables administratifs) et les moins informés (qui sont des usagers lambda n'appartenant pas aux « réseaux » universitaires). Cet état de choses donne la possibilité de tirer profit de ces acteurs qui ont la primeur des nouvelles. Or, les acteurs de la corruption étant conscients du dicton qui postule que « *c'est celui qui détient l'information qui a le pouvoir* », alors, ils font la quête de l'information considérée comme une ressource manipulable et vendable aux autres usagers du campus. Autrement dit, les corrompus et surtout les facilitateurs de la corruption au sein de l'espace universitaire sont généralement ceux qui prétendent avoir les informations sûres. Dès lors qu'une information qui est destinée à un groupe d'acteurs est donnée de façon sélective et précoce à certains privilégiés, les tentatives de corruption se multiplient car, « *ce qui est incertitude du point de vue des problèmes est pouvoir du point de vue des acteurs* » (Crozier et Friedberg, 1977 : 24)

De ce fait, l'acteur qui détient l'information sûre et officielle mais non officialisée dans l'espace universitaire peux en profiter et corrompre ceux qui sont dans le besoin desdites informations. Le fait donc que certains étudiants soient renseignés sur des décisions prises par le collège des professeurs sur tel ou tel autre dossier; ou que certains responsables d'amphithéâtres/ syndicaux soient informés sur des réformes rectorales qui

sont en cours d'élaboration ; ou que des moniteurs connaissent des notes de certains étudiants avant l'affichage des résultats et surtout dans les écoles ; facilite les pratiques de corruption au sein des universités publiques. C'est de la même manière que les étudiants qui connaissent généralement la liste des personnes retenues pour une quelconque étude de dossiers avant la délibération des résultats, profitent de cet atout pour escroquer leurs victimes, en se faisant passer pour des démarcheurs qui orientent les personnes disqualifiées afin qu'elles négocient tôt avec les responsables avant que le verdict ne soit dit. On assiste alors, à un accès asymétrique de l'information (Cartier-Bresson, 1992) qui augmente la marge de manœuvre du corrompus et du démarcheur de la corruption et aux dépens de leurs victimes.

En dehors de la manipulation des informations comme zone d'incertitude, il ya aussi le phénomène des listes additives. Les listes additives apparaissent souvent après les travaux d'affichage des listes normales. En principe, elles permettent de restaurer les étudiants dont les notes ont été mal traitées par exemple, dans leur droit, pour ne citer que ce cas. Cependant, il faut souligner que l'attente de ces listes offre habituellement la possibilité de renforcer les manœuvres corruptives. Ainsi, les acteurs qui n'avaient pas pu « aider » les leurs en profitent pour le faire.

Il y a ainsi dans tout cela, un rapport entre le temps et les pratiques parallèles. En effet, le temps que met la gestion de certaines situations au sein du campus crée parfois des zones d'incertitude utilisables par les acteurs de la corruption. Plus les résultats d'une session (la deuxième surtout) tardent à sortir et mieux les « circuits parallèles » de ventes de notes accroissent leur liberté. En fait, lorsque certaines opérations durent, les acteurs de la corruption prennent à leur profit le suspens y afférent pour se faire des mannes. Ce sont

là des espaces ou des cercles vicieux qui renforcent le pouvoir de certains acteurs de la corruption.

7.2.5. La corruption universitaire à la frontière de la désapprobation morale et de la permissivité utilitaire

La corruption est tant condamnée que justifiée à dans les universités nationales du Bénin. Les tendances issues des entretiens montrent que 64% des informateurs condamnent la corruption comme un acte immoral. Mais, il ne faut pas s'étonner du fait que, presque la moitié c'est-à-dire 30% sur les 64 % d'acteurs ont affirmé avoir obtenu ou accordé souvent des avantages et des prérogatives particulières au sein des campus. On déduit de là que les faits taxés de corruptifs ne sont pas toujours perçus comme tels chez les courtiers et les bénéficiaires de la corruption. En outre, il a été donné de constater au cours des entretiens que les 34% d'acteurs qui disent avoir été intègres appartiennent soit à la catégorie des enseignants ou ont été victimes de la corruption.

Par contre, 36 % des acteurs (majoritairement les étudiants en cycle comme les étudiants-fonctionnaires, les courtiers de la corruption et certains responsables d'amphithéâtre ou syndicaux) avouent qu'on ne peut pas se passer de la corruption sur le campus. A ce niveau, la durée que font les étudiants dans les rangs pour la restauration ou pour le retrait des cartes d'étudiant d'une part, et le temps que mettent les agents administratifs pour délivrer les parchemins universitaires ou les autorisations pour jouir de certains services d'autre part, justifient le recours aux pratiques de corruption. Cela va sans dire que la corruption est à la fois acceptée et rejetée sur les campus observés. C'est donc le statut de victime ou d'instigateur ou encore le facteur temporel qui détermine la position des acteurs. En clair, ceux qui y profitent de la corruption tiennent un discours permissif tandis que ceux qui en sont victimes portent sur cette dernière un regard

accusateur. Le graphique 4 présente les deux grandes opinions relatives à la corruption en milieu universitaire.

Graphique n° 4: Opinions sur la corruption universitaire

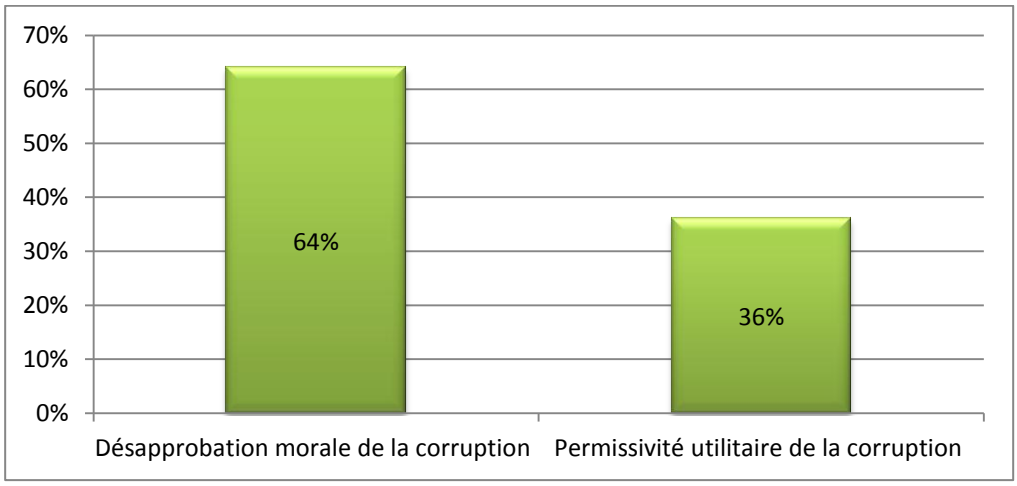

Source : données de terrain, 2015

7.2.6. La corruption comme un mécanisme social versus transactionnel

Les personnes enquêtées dans le cadre de la présente recherche reconnaissent l'existence de la corruption à l'université. Au-delà du fait que le recours à ce phénomène met en interaction plusieurs acteurs (corrompus, corrupteurs et courtiers de la corruption), les différentes représentations développées par les enquêtés prouvent que ledit phénomène repose sur la discrétion : les termes utilisés par les répondants constituent des exemples palpables. Toutefois, le recours à la corruption est différencié ; lorsque les uns (acteurs de la corruption) profitent de ce que Olivier de Sardan (Ibid.) appellera « réseau » (capital de relations sociales), les autres sont obligés de payer pour les passe-droits qui leur sont accordés dans cet espace.

En outre, dans un contexte où, les positions sociales ne sont pas les mêmes, les acteurs qui sont déjà victimes de la corruption perçoivent le phénomène comme un acte immoral ; tandis que ceux qui en ont profité pour obtenir une bonne note, une bourse, un

diplôme, pour se faire inscrire irrégulièrement, pour ne citer que ceux là, font de la corruption un moyen indispensable.

7.2.7. La corruption dans le contexte béninois: d'un héritage colonial à un ferment culturel

La corruption appelée « *nù dú dó nu mɛ̀* » par les informateurs fɔn ; *« kpántà/ banna ziba* » par les locuteurs du dendi cinɛ̀ ; « *nɔn gum tinni/ nɔ̃biru kam dim/ Nɔn gɔrɔ*» en baatɔnu ; « n*ú dù do nú mɛ̀ en torigbè ; ìmɔ tara ɛni nìkan / ìshɔwɔ́ kúdúrú/ jìbìtì* » en éɖé yoruba et « *nù dù tó nu mɛ̀* » en gungbè n'est pas d'office, un fait historico-culturel lié à nos réalités sociales, comme l'évoquent souvent nombre de réflexions[69]. D'ailleurs, deux données heuristiques confirment ce postulat : au cours de nos observations empiriques, les locuteurs du dendi, fɔn et du baatɔnu ont non seulement éprouvé d'énormes difficultés à trouver dans leurs différentes langues la dénomination qui correspondrait à la corruption, mais aussi ils ne pouvaient pas faire la distinction entre corrompus et corrupteurs dans leurs langues maternelles[70]. Il ressort donc de ces observations, que la corruption est un phénomène récent pour nos cultures qui, pour le moment sont encore à la phase d'une élaboration dénominative.

De même, dans l'organisation de leurs champs cognitifs sur le sujet, ils mettaient souvent en évidence un avatar de langage où la ''vraie corruption'', l'achat de conscience et le vol désignent tous la même réalité. Or, la science n'a-t-elle pas enseigné à partir de la

[69] Les différentes expressions désignant la corruption dans les langues maternelles trouvent leur explication dans des métaphores. 'Nùdudónumɛ signifie littéralement : manger dans quelque chose ; banna ziba veut dire en dendi, derrière la poche ; '' *Nɔn gum tinni* veut dire graisser la bouche ; Nɔ̃biru kam dim prend le sens de manger du dos de la main en baatɔnum.

[70] A la question, par quel terme désignez-vous la corruption dans votre langue maternelle, 50 enquêtés ont balbutié plusieurs mots avant de nous dire enfin de compte qu'ils ne savaient pas ; 22 personnes nous ont dit qu'ils allaient nous chercher l'appellation pour une prochaine fois ; contre 78 personnes qui nous ont fourni les appellations évoquées ci-dessus. Par ailleurs, de la pluralité des dénominations, il n'a été retenu que les plus récurrentes.

complicité existant entre le contenant et son contenu, quand l'absence d'un référent linguistique pour designer sur un fait, ce dernier n'existerait pas dans la réalité sociale ?

C'est à partir de l'avènement de la colonisation et de la monétarisation de l'économie que les cultures béninoises ont été contaminées par la corruption (Agbota, 1998)[71]. Néanmoins, il semble important de nuancer, un temps soit peu, ce point de vue historique. Ainsi, la communication de Abgota (1998) mentionnera que, contrairement aux aires culturelles baatɔnu, nagot, otammari et apparentées ; *« le phénomène de la corruption a existé dans l'aire culturelle fon du royaume du danhomè* ». Les roturiers donnaient du « *ajɔ* » (cadeaux) aux proches du roi pour bénéficier de leur faveur ou de la faveur du roi. Il est de même pour le métayer du roi qui, recevait parfois des vivres pour son compte afin d'aider le paysan à simuler une mauvaise récolte afin de réduire le taux des vivres dû au roi. En ce qui concerne le « *Ahissigan* »[72], il pouvait faire, ajoutent-ils, un commerce parallèle qui lui profitait et l'enrichissait au détriment du roi. Le ''Agoligan'' recevait des cadeaux auprès des marchands pour diminuer leurs impôts (Agbota, Ibid.). Au-delà de cet éclairage qui fait ressortir des pratiques historiques de corruption dans l'aire culturelle fɔn, il faut ajouter la contribution heuristique du professeur Anignikin qui a évoqué le cas des filles qui entrent dans les couvents vierges ou presque vierges et qui ressortaient enceintes alors qu'elles avaient déjà des fiancés auxquels elles sont destinées avant d'entrer dans ces couvents. Pour l'historien, ce que nous partageons d'ailleurs avec lui, il y a là, une forme de corruption culturelle et historique qu'il ne faut pas occulter

[71] AGBOTA G., 1998. *Education et corruption : Evaluation des ressources et méthodes traditionnelles et culturelles de lutte contre la corruption,* FONAC, Cotonou, 20p. *Au cours de la présentation en ateliers (6), la présente communication a été modérée par le Professeur IROKO Félix, Historien à l'UAC.*

[72] Le « Ahissigan » est le chef du commence dans le royaume d'Abomey.

lorsqu'on se propose de mener une recherche sur les fondements socioculturels de la corruption au Bénin[73].

Il est évident, tout de même que l'intégration de l'administration coloniale et du capitalisme dans le système sociopolitique béninois, constitue de véritables levains de la corruption au Bénin, telle qu'elle s'observe aujourd'hui dans son ampleur et ses conséquences. Cette réalité sera corroborée par les travaux de Deneault et al. (2008), qui ont démontré que le Canada a toujours entretenu une « mafiafrique » où pillages, corruptions et criminalités sont élaborés et mis en œuvre en Afrique noire.

La corruption est donc passée d'un acquis colonial à une sorte d'entretien culturel à travers certains systèmes de valeurs dont les expressions en sont les véhicules. En dialectisant les grands débats opposant les « *continuistes* » et les « *rupturistes* » (Blundo, 2007 : 6) au sujet des origines de la corruption que les uns situent au niveau de l'endogénéité (culture traditionnelle) et les autres dans l'extériorité et/ou l'étrangéité (la colonisation) des comportements corruptifs ; on déduit que la corruption est le résultat d'une synchronisation de systèmes et par ricochet de valeurs (traditionnelles/modernes). Autrement dit, sans profiter de la faille des cultures africaines (particulièrement béninoises pour ce qui nous concerne), la colonisation ne saurait s'y investir au point d'amplifier des pratiques corruptives.

7.2.8. Corruption lubrifiante et non lubrifiante : vers une conceptualisation des énoncés heuristiques

La plupart des concepts utilisés par ''les corruptologues'' pour évoquer la corruption sont étriqués et prêtent parfois à confusion ; car, ils ne rendent pas toujours

[73] Les propos du professeur Sylvain ANIGNIKIN, sont des contributions qu'apportait l'historien pour améliorer nos travaux dont les résultats ont été partiellement présentés au IV colloques de l'UAC, dans le panel Sociologie et Philosophie où le professeur a apporté son pierre à l'édifice en sa qualité de président du panel. La communication à laquelle nous faisons référence était passée 26/09/2013 à l'Amphi UEMOA-R+2 à entre 15h30 et 15h45.

compte de l'intentionnalité des acteurs en jeu, de la dynamique des acteurs, du moyen mis en œuvre et du sens de la métaphore en déploiement dans les interactions langagières, bref de « la totalité réelle en marche » selon la formule de (Gurvitch, 1962 : 5). C'est ainsi qu'on entend souvent parler : de petite et grande corruption; de corruption privée/publique, de corruption financière/politique; de corruption passive et active; de corruption épisodique, corruption législative et corruption administrative; de la corruption institutionnelle et la corruption systémique (Adoun et Awoudo, 2008). Ainsi, elles peuvent porter des limites ; du moment où, une corruption peut être apparemment petite et causer d'énormes conséquences ; tout comme une corruption peut paraître financière et avoir des fondements politiques. Mieux, une corruption systémique se manifestant au sein de la classe dirigeante peut découler d'une erreur législative, etc.

Or, les évocations de la corruption sont dans nos réalités filles de la métaphore[74]; de telle sorte que la recherche effrénée de raccourcis et de mise en œuvre de stratégies de contournement des normes procédurales (Bako-Arifari, 2006) conduit les acteurs à « passer de l'huile sur la bouche de leurs corrompus », comme il se dégage de l'homologie qu'on a pu établir entre les expressions fon et dendi et baatonum et yoruba. Pour exprimer l'idée de corrompre quelqu'un, le locuteur fon dira : « *và ɑmì ɖó nu n'i* », le locuteur dendi dira la même chose : « *á mɛ́ bɔ̀tɔ̀ jíí* » et le locuteur baatɔnu évoquera la même phrase comme suit : « *nɔn gum tinni* » et le locuteur yoruba dira « *fi ekpo kun ètè rɛ̀* ». Ce même constat avait été déjà fait dans d'autres études plus approfondies comme celle d'Olivier de Sardan (1986) où il est mis évidence les métaphores zerma : « *a miiyo ga hay* » et « *mii yo fii*

[74] Cette métaphore apparaît dans les travaux de Blundo et Van Beek (2002) où il est souligné qu'au Mali la corruption est désignée par l'expression : « **les choses de la nuit** ». Les grecs parleront de ''**fakelàk**i, un euphémisme pour signifier toute somme d'argent remise à des fins de corruption. Les arabes parlent de **Cahouna**, une métaphore qui veut dire ''**café**'' ; mais qui désigne les pots-de-vin dans les pays du Maghreb. Dans certaines régions de l'Afrique francophone, on parle quelquefois de '' **Mange mille**'' pour faire allusion aux policiers véreux qui cherchent à verbaliser à tout prix. Les journalistes camerounais parlent de ''**gombo''** pour désigner les pratiques de corruption.

sendi » qui signifie respectivement « graisser la patte » et « graisser la bouche ». Adoun et Awoudo (2002 : 85) évoqueront la même idée en parlant de « *mouiller la barbe pour ramener à la raison* ». Blundo (2007) en a fait une contribution évocatrice dont le titre est : « *graisser la barbe », mécanismes et logiques de la corruption en Mauritanie*. Klitgaard (1997) illustre encore mieux ce fait sociolinguistique lorsque l'auteur constate, en parlant du Bureau of International Revue (BIR, en 1975 aux Philippines) qu'il était fréquent qu'un contribuable « graisse la patte » d'un percepteur en échange du service, dans le but de rabaisser le taux d'imposition.

En appliquant l'analyse métaphorique à ces énoncés linguistiques, dans le but de dégager le ténor et le véhicule à la suite de Richards (1979), on déduit que l'huile est le ténor et la corruption le véhicule ; pour ne pas dire la représentation sociale et la production de sens. L'huile, comme en mécanique facilite ce qui est bloqué ou rend plus dynamique ce qui est lent. Bref, dans la réalité, elle fait taire toute conscience moralisatrice. En nous appuyant d'une part sur l'épistémologie bachelardienne mise en exergue par Gurvitch (1962), qui souligne que la science recherche ce qui est caché en construisant le fait scientifique ; et en prenant à notre compte les travaux de Lakoff et Johnson (2003) qui ont démontré que les catégories linguistiques et cognitives sont métaphoriquement structurées d'autre part, nous ébauchons une théorie de la lubrification corruptive[75].

[75] Le concept de lubrification tel que nous le manipulons a été entendu pour une première fois à un cours de sociologie politique donné par le Professeur Nassirou BAKO-ARIFARI en 3ème année de Sociologie. Le professeur utilisait ce terme dans son cours magistral pour décrire métaphoriquement les mécanismes qu'utilisaient les leaders politiques béninois pour acheter les voies à l'hémicycle. En effet, pour gagner l'adhésion d'un député à sa cause, les partis politiques n'hésitaient pas à lubrifier la bouche des députés c'est-à-dire leur graisser la bouche (corrompre). Les députés béninois parlent à ce sujet, des jeux de couloirs et de coulisses. De plus, la connotation que prend le concept « lubrification » n'est pas loin de celle que lui donnent les travaux fonctionnalistes qui ont légitimé la corruption comme étant un moyen qui permet aux hommes d'affaires de gagner du temps en évitant les lenteurs administratives (Huntington, 1968 ; Leff, 1964). La lubrification est donc un accélérateur au sens métaphorique. On lira aussi à ce propos les travaux de Gray et Kaufman (1998).

On distinguera, pour donner une forme à l'intentionnalité des acteurs en jeu, une corruption lubrifiante (où le matériel, les présents, le sexe et les promesses concourent à des pratiques corruptives) d'une corruption non lubrifiante (où les pressions sociales, psychologiques ; bref les contraintes non monétaires tels que les rapports de force, les menaces et certaines formes de reconnaissance sociale amènent l'acteur à se détourner des normes de son service). Dans le premier cas, le corrupteur passe de l'huile sur la bouche du corrompu et dans le second, il ne la lui passe pas. Cette conceptualisation permet d'éviter un babélisme auxquels on assiste dans les travaux des ''corruptologues'', lorsqu'il s'agit d'énumérer les types de corruption ; car, non seulement cette dernière distingue le lubrificateur (corrupteur) du lubrifié (corrompu), rend compte du lubrifiant utilisé (le moyen de corruption - social ou non, matériel ou non, etc.), mais elle met surtout en évidence l'intentionnalité et la métaphore que manifestent les acteurs en jeu. Cette conceptualisation, non seulement, a l'avantage d'être transversalement utilisée dans tous les secteurs de la vie socio-économique, mais permet aussi de dissiper la nébuleuse se trouvant autour de la multiplicité des terminologies qui rendent floue la compréhension du phénomène.

7.2.9. Conséquences de la corruption sur l'enseignement supérieur

La corruption dans l'arène universitaire n'appelle pas forcément à de grandes malversations comme ce qui se fait dans les domaines de la politique, de la douane ou de la justice, par exemple. Néanmoins, toute corruption s'adapte à son cadre de manifestation et engendre de conséquences pour le système dans lequel elle sévit. Les conséquences encourues ici sont entre autres : la mauvaise formation des apprenants, la mauvaise qualité de l'enseignement, la promotion non méritée, la pauvreté/ sous développement (OLC, 2009).

Au-delà de ces conséquences qui concernent tout le domaine de l'enseignement en général, il est important de mettre un accent particulier sur le fait que la corruption en milieu universitaire compromet la science et peut aussi ternir la réputation de l'institution où elle prospère. Par conséquent, les diplômes donnés à l'UAC et à l'UP pourront ne plus être acceptés dans d'autres universités ou même pour postuler à des postes de travail internationaux, s'il arrivait que ce phénomène se généralise. La corruption a donc un impact significatif sur la disponibilité et la qualité des biens et services éducatifs (Hallak et Poisson, 2009). Dans la même veine que les auteurs précédents, les travaux de Transparency International (2013) font également ressortir que la corruption affecte la qualité de l'éducation et la fiabilité des résultats des recherches universitaires.

Pourtant, c'est toujours l'éducation menacée par la corruption qui est à même de renforcer l'intégrité personnelle indispensable à la résolution dudit phénomène (ibid.). Là, réside le paradoxe qui exige qu'on réfléchisse aux perspectives de lutte contre la corruption dans le domaine de l'enseignement supérieur. Le chapitre qui suit ambitionne de partir des grands débats relatifs aux leurres des politiques anti-corruption (Eyebiyi, 2013) au Bénin pour dégager des perspectives scientifiques qui soient en phase avec le cadre de la présente recherche.

En somme, on déduit que la corruption est socialement construite et, partant reproduite (Damiba, 2008), mais qu'elle est aussi enchâssée dans les codes langagiers dont le rôle est de faciliter les transactions corruptives chez les acteurs en jeu. L'analyse de l'objet d'étude (banalisation langagière de la corruption) permet de comprendre que la corruption est un phénomène complexe voire une hydre. Partant sur ce constat, il est impérieux d'esquisser des perspectives dont le but serait non seulement de passer en revue les pistes de réflexions anti-corruption qui existent déjà, mais aussi d'évoquer les nouvelles orientations à donner aux travaux portant sur la corruption étant donné la caractéristique

dynamique dudit phénomène. Autrement dit, si l'on tient à réfléchir sur les mécanismes d'adaptation de l'espèce humaine à la corruption et/ou anti-corruption, l'abord des perspectives est prépondérant. Le chapitre 8 permet donc d'ébaucher les nouvelles pistes de réflexion sur lesquelles s'orienteront désormais nos recherches sur la banalisation langagière de la corruption.

Chapitre 8 : Perspectives sur la lutte contre la corruption en milieu universitaire

Ce chapitre vise d'abord à mettre en lumière les fondements théoriques de la lutte contre la corruption, en évoquant notamment les grands débats qui servent de sève nourricière aux politiques anti-corruption. Il repose principalement sur une approche de type « *entonnoir* » (Lamoureux, 1995 ; Loubet del Bayle, 2000 ; Vilatte, 2007) [76]qui consiste ici, à partir des perspectives les plus générales de lutte contre la corruption (prenant parfois l'allure de solutions pratiques ou d'instruments anti-corruption), avant de proposer un diagnostic stratégique et par la suite des perspectives appropriées à cette recherche. Mais pour y arriver, quelques points de vue des personnes enquêtées relatifs aux dispositifs anti-corruption seront présentés. Loin des postures septiques qui se demandent si la lutte contre la corruption vaut la peine d'être entreprise bien qu'elles admettent que le coût de la corruption soit colossal, et contrairement aux fatalistes qui rappellent des piètres échecs des politiques de traitement du phénomène (Gray et Kaufmann, 1998) ; ce chapitre a formulé des perspectives qui sont assorties d'un diagnostic stratégique. Mais avant d'aborder les perspectives, le pourquoi des échecs observés dans la lutte contre la corruption a été mis en lumière.

[76] Lamoureux (1995) a utilisé le concept d'« entonnoir » comme une analogie pour démonter que le processus de construction de la problématique part d'une conception vague à une conception plus précise. Cette même démarche transparaît dans les travaux de Loubet del Bayle (2000) et Vilatte (2007) qui ont souligné qu'en situation de collecte, l'enquêteur peut passer des questions anodines aux questions importantes afin d'aller aux questions fondamentales. Nous empruntons à leurs écrits le concept « entonnoir » car la posture qui a déterminé le développement des idées dans le présent chapitre est allée crescendo.

8.1. Diagnostics et perspectives face à la lutte contre la corruption

8.1.1. De l'échec des luttes contre la corruption

Ce sous-titre postule que si la corruption persiste un peu partout, c'est parce que les acteurs qui font la lutte n'ont pas pu rendre efficace les outils de travail qui, pour Favarel-Garrigues (2009) est un tout composé de mesures institutionnelles, de bonnes pratiques professionnelles et mesures de répression. S'interrogeant ainsi sur les raisons de l'échec des agences de lutte contre la corruption, de Speville (2000) présente le résultat d'un diagnostic en douze (12) points ; ce qui éclaire davantage sur cette question que l'on se pose sempiternellement. Il sera intéressant de présenter ici, les douze points dans l'encadré suivant.

Encadré n° 4: Pourquoi les agences de lutte contre la corruption échouent-elles ?

Elles peuvent échouer pour les raisons suivantes.

- Une faible volonté politique.
- Le manque de ressources par manque d'appréciation et du fait qu'une agence efficace nécessite un financement convenable.
- Des interventions politiques. L'agence ne peut alors faire son travail de manière indépendante ni enquêter sur les hauts fonctionnaires ou les plus hautes personnalités de l'Etat.
- La peur des conséquences. Un manque d'engagement et une certaine complaisance par rapport au statu quo conduisent les agents à perdre leur indépendance ou leurs ressources, voire les deux.
- Des espérances irréalistes. Combattre la corruption endémique est un exercice de longue haleine.
- Une dépendance excessive par rapport à la mise en application des lois. Les réelles capacités de prévention de l'agence ne sont pas entretenues.
- Des lois inadéquates. Sans des lois efficaces et pouvant être mises en vigueur, une agence est paralysée.
- Devoir supporter le poids du passé. Une nouvelle agence, habituellement petite et en cours d'installation, peut se retrouver surchargée en héritant du travail inachevé des précédentes agences et de se voir paralysée.
- Une incapacité à faire participer la communauté par un manque de campagne de sensibilisation.
- Une perte de motivation de la part du personnel lorsque la population perd confiance en l'agence.
- Une responsabilisation insuffisante.
- L'agence elle-même devient corrompue.

Adapté par Bertrand de Speville, « Pourquoi les agences de lutte contre la corruption échouent » Vienne, Autriche, avril 2000.

Source : **Extrait de Transparency International (2002 : 253)**

Dans l'encadré ci-dessus, l'auteur a procédé à un diagnostic de l'échec des agences de lutte contre la corruption dans une approche globale. L'auteur a le mérite

d'avoir proposé une réponse aux multiples questions que se posent généralement ceux qui s'intéressent à l'éradication de la corruption. Le dernier point de cet encadré confirme bien les conclusions du FONAC (1998 : 57), où on peut lire que : « *les organes chargés d'effectuer les enquêtes préliminaires ne sont épargnés non plus par le fléau de la corruption […]. Au niveau des commissions ad'hoc, rien a priori ne permet d'affirmer que leurs membres sont immunisés contre la corruption* »[77]. Ces constats qui expliquent les raisons de l'insuccès de la lutte contre la corruption complexifient la lutte contre ledit phénomène ; d'où l'importance d'élargir les réflexions qui se rapportent au diagnostic.

Qu'est-ce qui fait la spécificité de notre cadre de recherche ? La réponse à cette question implique qu'un diagnostic stratégique de la corruption soit posé à partir des variables issues des entretiens, des lectures et des observations qui ont eu cours dans les universités investiguées.

8.1. 2. Diagnostic stratégique

Il a été mis en évidence neuf (09) variables notamment les faits porteurs, les acteurs, les tendances lourdes, les incertitudes critiques, les stratégies, les forces, faiblesses, les opportunités et les menaces. Ces variables seront présentées en fonction de la matrice l'ESPECT, c'est-à-dire à partir des domaines suivants : économie, social, politique environnement, culture, technologique et genre.

8.1.2.1. Matrice de diagnostic stratégique relative à la corruption universitaire

Elle est présentée sous la forme d'un tableau de synthèse à double entrée. A travers ce tableau, l'ensemble des données relatives à l'évolution de la corruption au sein des

[77] FONAC (1998) est une synthèse des communications présentées dans le cadre du forum national de mobilisation de la société civile contre la corruption au Bénin.

campus parcourus, aux rapports de pouvoir entre les différents acteurs, aux jeux, aux enjeux et aux défis de la lutte contre ledit phénomène est appréhendé.

Tableau XVI : Matrice de diagnostic stratégique liée au système corruptif

variables / ESPECTS/G	Faits porteurs	Acteurs	Incertitudes critiques	Tendances lourdes	Stratégies	SWOT			
						Forces	faiblesses	Opportunités	Menaces
Economique	- Développement des infrastructures universitaires ; -Allocations universitaires ; -Intégration de l'Ecobank au versement des frais d'inscription et au paiement des allocations universitaires.	-Ecobank ; -Rectorat ; -Services de comptabilité du Rectorat ; -Etudiants ; -Corrompus et corrupteurs ; Courtiers de la corruption.	- Capacité des acteurs administratifs à assurer le développement des campus ; - Capacité des campus à mobiliser les ressources économiques ; -commercialisation des fascicules de cours	-Débrouillardise économique.	-Investissements dans la réfection des infrastructures universitaires par l'équipe rectorale.	- Structuration des mécanismes de transaction financière au sein des campus ;	-Services universitaires rendus de façon lente et par relation de clientélisme ; - non prise en compte financière de travail fourni par les moniteurs	.Institutionnalisation d'une journée nationale contre la corruption ; ;	-Existence de réseaux mafieux et de blanchissement d'argents sur le plan national ; -Tendance juvénile à se réaliser par la voie de la facilité ; -Recherche de gain facile ; -Banalisation des grands dossiers de corruption sur le plan national ; - multitude d'affaires de détournement classées sans suite ;
Social	-Investisse-ment du gouvernement dans l'éducation ; -Gratuité de l'inscription dans les facultés classiques; -Amélioration du statut des	-Centre des Œuvres Universitaires et Sociales ; -Etudiants ; -Agents de sécurité ; - Agents inscripteurs ; -Responsables d'amphithéâtre ; -Concierges	- Capacité du système à contrôler les activités illicites ; -Qualité des étudiants formés aux CAC,CUA, CUP. -Qualité de l'enseigneme	-Chômage ; - Activités malhonnêtes grandissantes ; -Inadéquation entre formation/emploi ; -Accroissement rapide des usagers du Campus.	- Pressions sociales. -Courtage lié aux activités illicites ; -Codification et discrétion autour des pratiques malhonnêtes chez les acteurs de la corruption ; - Existence du	-Disponibi-	-Biens et services alloués en fonction des relations de copinage ; - existence de relations de copinage entre enseignants et enseignés ; -clientélisme universitaire	-Institutions publiques et privées de lutte contre la corruption ; -Possibilité de communication autour des politiques anti-corruption ; -existence d'un comité en	-Impunité dans le traitement des grandes affaires de corruption au niveau national ; -Insécurité nationale ;

	enseignants du niveau supérieur.	-corrompus et corrupteurs -Courtiers de la corruption	nt supérieur.		CADES (Comité d'Action pour le Développement de l'Ethique et du Social); -Condition-nement psychologique par les corrompus ou coutiers de la corruption.	lité des enseignants formés sur les questions de la corruption ; - Disponibilit é de la presse université à Parakou et à Abomey-Calavi		charge des victimes du harcèlement sexuel au ministère de l'enseigne-ment supérieur.	
Politique	-Conférence Nationale des forces vives de la nation de Février 1990 ; -Lois anti-corruption mises en vigueur ; -Affirmation du syndicalisme ; -volonté de la société civile de lutter contre les pratiques illicites	-Fédérations Nationales des Etudiants du Bénin ; -Union Nationale des Scolaires et Etudiants du Bénin ; -Union Nationale des Etudiants du Bénin ; -Conseil de Discipline ; -Doyens ; -Chefs de département ; -Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.	-Avenir de la collaboration entre les acteurs au sein des campus ;	-Absence de vision de lutte contre la corruption universitaire.	-Amélioration du système de communication ; -Usagers des codes langagiers déterminatifs de la corruption.	-Système ouverts aux suggestions ; - Sanction des acteurs accusés dans les fraudes perpétrées à l'UP en 2007. -Système rigoureux dans l'application des décisions liées au fonctionne-ment du Campus ; -les distinctions honorifiques reçues par	-Patronage généralisé dans l'élection des responsables d'amphithé âtre -Absence d'organe interne spécialisé dans le traitement des cas de corruption ; - désintérêt des acteurs administratif au mal de la corruption ; -implication de certains prestataires de services dans les circuits parallèles ; - impunité au niveau des dossiers dans lesquels certains enseignants sont cités ; - inexistence d'un organe interne de lutte contre la corruption mis en place par l'administration rectorale et le corps professoral ; - absence d'une politique	-Marche verte de lutte contre la corruption ; -Liberté d'expression ; -Promulgation de conventions internationales de lutte contre la corruption ;	-Inefficacité des structures d'application des sanctions relatives aux actes corruptifs au niveau national ; -Politisation des dossiers de corruption introduits en justices ; - Dépendance politique ; -Inapplication des lois anti-corruption ; - politisation des affaires de corruption ; - existence d'une institution nationale de lutte contre la corruption à pouvoir et

						l'UAC ces 5 dernières années (l'UAC est récompensée pour avoir été classée 8ème sur 974 universités, etc.) ; - démantèlement et sanctions des réseaux d'escroque-rie et de tricherie ; Invalidation des diplômes obtenus informellement par le rectorat ; -UP, jeune université capable d'entreprendre des réformes novatrices.	interuniversitaire de contrôle des acteurs sanctionnés pour pratiques illicites commises dans l'une des universités de la place ; - absence d'un numéro vert téléphonique de dénonciation des cas de corruption dans l'espace universitaire ; -listes des personnes sanctionnées restant souvent secrètes et non disponibles à tous les usagers des universités publiques		moyens limités ;
Environnement	- Aménagement de l'espace universitaire ;	-Enseignants, -Etudiants ; Agents d'entretien ; -Administration.	-Avenir de l'aménagement de l'espace universitaire.	-Gestion de l'électricité au sein du Campus (UAC).	-Modernisation de l'espace universitaire	-Situation géographique favorable ;	-Cohabitation des administrations avec des salles de cours à la FLASH ;	-Urbanisation mal contrôlée.	-Dépendance énergétique du Bénin.
Culture	-Diversité linguistique ;	-Fédérations estudiantines ; Front des Etudiants pour le Développement du	- Avenir des valeurs morales fondées sur la recherche de	-Conscience sociolinguistique plus forte et latente.	-Promotion des réseaux estudiantins d'affaires au niveau ;	.Hétérogénéité linguistique à l'UAC et à l'UP;	- Culture de la gratification.	-Us et coutumes ;	-Déliquescence des valeurs morales ; - Absence d'éthique et

		Nord ; Artistique et Culturelle des Etudiants (EACE).	raccourcis.		.Délivrance de certains biens et services influencés l'appartenance sociolinguistique et politique.				perte des repères sociales ; -Recherche effrénée du matériel ; -disparition progressive de l'entraide.
Technologie	-Innovation technologique autour de la gestion des données ;	-Enseignants ; -Etudiants ; -Corrupteurs -Corrompus ; -Courtiers de la corruption ; -personnel administratif	-Adéquation entre la mission de l'équipe rectorale et les moyens technologiques.	-Insuffisance des outils technologiques adaptés à la lutte contre les pratiques illicites au sein des campus.	-Implication des usagers des campus dans la gestion des inscriptions et de certaines bases de données ; -Informatisation des inscriptions.	-Disponibilité des outils élémentaires liés au TIC ; - surveillance informatisée de l'application des cas de sanctions prononcées dans l'espace universitaire	-Absence de base de données sur la corruption ;	-Disponibilité des nouvelles technologies sur le marché.	-Insuffisance de créations technologiques ;
Genre	-Lois sur la protection de la femme.	-Enseignants ; -Enseignantes Etudiantes /Etudiants.	-Equité des rapports entre acteurs.	- Désarmement psychologique des étudiantes dans les situations de corruption	-Manipulation des étudiantes comme moyen de négociation de faveurs auprès des enseignants -Usage des atouts féminins comme instruments dans la demande de faveurs.	-Amélioration des mécanismes d'évaluation ; -Existence des enseignantes bien formées et épanouies.	-Absence de textes internes de lutte contre le harcèlement sexuel dans l'espace universitaire.	- Existence des associations et structures de réflexion sur les questions du genre et corruption ; -Rencontres scientifiques autour des débats du genre et trafic d'influence.	-Mondialisation culturelle.

Source : **données de terrain, 2015**

8.1.2.2. Les variables majeures

Après avoir mis sur pied la matrice de diagnostic stratégique, il est important de dégager les variables majeures qui sont susceptibles d'influencer la lutte contre la corruption en milieu universitaire. Autrement dit, c'est sur ces dernières qu'une perspective appropriée pourra se fonder. Dans le cadre de cette thèse, trente cinq variables clés permettent de mieux cerner les variables internes et externes.

- **Les variables internes**

  - ✓ **Variables économiques :**

- absences de dispositions économiques et financières d'accompagnement des moniteurs ;
- existence d'une banque dans l'espace universitaire ;
- le clientélisme professionnel chez certains prestataires de services (commercialisation des fascicules de cours dans l'espace universitaire).

  - ✓ **variables sociales:**

- fonctionnement du Comité d'Action pour le Développement de l'Ethique et du Social (CADES) ;
- boom des inscriptions universitaires à l'UAC et à l'UP;
- amélioration des programmes de formation ;
- volonté des équipes rectorales de l'UAC et de l'UP à faire progresser leurs établissements ;
- durée des cycles de formation classiques ;
- biens et services rendus sur la base des relations de copinage ;
- escroquerie et courtage lors des processus d'admission dans les écoles ;
- tricherie et escroquerie ;
- existence de personnes modèles dans le monde éducatif.

✓ **Variables politiques** :

- patronage des élections au niveau des amphithéâtres et mouvements syndicaux ;
- Punition des acteurs liés aux fraudes lors des examens de 2007 à l'UP ;
- simplification des opérations de prestation de services au sein du système ;
- augmentation des distinctions honorifiques reçues par l'UAC (l'UAC est récompensée pour avoir été classée 8ème sur 974 universités au le plan mondial, par exemple) ;
- existence des réseaux clandestins de délivrance de services à l'UAC.

✓ **Variables environnementales** :

- dynamisme des réseaux sociolinguistiques et politiques ;
- Contexte parrainage et favoritisme de certains usagers des universités nationales du Bénin.

✓ **Variables culturelles** :

- déliquescence de valeur liée au travail bien fait ;
- culture de la gratification ;
- harcèlement et traitement fantaisistes de travaux académiques ;
- persistance des fuites d'informations et d'épreuves ;
- avenir de l'éducation ;
- existence de la presse (parlée et écrite) dans l'espace universitaire.

✓ **Variables technologiques** :

- faible informatisation de certaines filières favorisant le contournement des règles chez les étudiants indélicats ;
- dépendance énergétique de l'UAC.

✓ **Variables relatives au genre** :

- utilisation des étudiantes comme appât dans la négociation des faveurs avec les enseignants ;
- banalisation du rôle des entremetteurs qui courtisent des étudiants pour des professeurs ou qui prestent lors des trucages de notes.

■ **Variables externes** :

- banalisation des faits de corruption;
- politisation des dossiers de corruption au plan national ;
- forte mobilisation de la société civile dans la lutte contre la corruption ;
- existence d'une loi de la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 de lutte contre la corruption au Bénin ;
- chômage des jeunes ;
- existence de l'Autorité Nationale de Lutte Contre la Corruption au pouvoir et moyens limités.

8.1.2.3. Croisement des variables internes et externes

La démarche suivie ici consiste à croiser les variables susceptibles d'avoir un impact direct sur celles dont les conséquences peuvent être significatives. Cet exercice s'inscrit donc dans le but de proposer des orientations stratégiques sur lesquelles viendra s'asseoir les perspectives. Pour chaque problème favorable à la corruption en milieu universitaire, il est envisagé des pistes de réflexion qui servent d'orientation. Ainsi, il conviendrait :

- de s'appuyer sur les organes de presse universitaire (le Héraut, journal Akôwé de Parakou, le révélateur à l'UAC, la Radio Univers…) pour informer les usagers des

universités nationales du Bénin sur les opérations qui se font à l'intérieur du système afin de réduire les cas d'escroquerie et de rendre publiques les sanctions d'acteurs corrompus dans une perspective dissuasive ;

- de profiter de l'existence du Comité d'Action pour le Développement de l'Ethique et du Social (CADES) pour démanteler les « réseaux » de trucage de notes des examens et des « circuits » de tricherie ;
- de créer un conseil d'éthique de l'Université à Parakou comme à Abomey-Calavi (tel que le permet l'article 99 du décret n°2010-024 du 15 févier 2010 ; confère annexe n°10)[78] en mettant à profit la disponibilité et l'expérience des institutions externes de lutte contre la corruption pour sensibiliser le corps professoral et sanctionner effectivement les enseignants qui s'impliquent dans des affaires illicites sur les campus ;
- de réduire les contacts qui se créent lors des opérations de paiement de frais en transférant la majorité des opérations vers la banque officiellement installée dans l'espace universitaire (Ecobank) ;
- de faire une veille citoyenne sur l'organisation des activités universitaires (cours, délivrance des parchemins, attributions des dortoirs et allocations…) en mettant à contribution la volonté manifeste des différentes équipes rectorales de faire progresser l'UAC et l'UP. A ce propos, les déférentes distinctions honorifiques reçues par l'Université d'Abomey-Calavi peuvent constituer une source de motivation pour les uns (l'UAC) à maintenir les performances leur ayant permis de les avoir et aux autres (l'UP) de chercher à s'identifier aux universités qui sont souvent distinguées ;

[78] Le décret n° 2010-024 du 15 février 2010 porte sur les statuts particuliers des corps des personnels enseignants des universités nationales du Bénin.

- de saisir la disponibilité des personnes ressources et des modèles des universités publiques pour réduire le harcèlement, le traitement fantaisistes de travaux académiques, la déliquescence des valeurs et le favoritisme ;
- de vulgariser et d'opérationnaliser la loi n°2011-20 du 12 Octobre 2011 afin de réduire chez les acteurs universitaires les comportements tels que l'immixtion dans les élections des responsables d'étudiants ou des secrétaires généraux et la commercialisation frauduleuse des fascicules de cours ;
- d'utiliser l'atout relatif à l'amélioration des programmes de formation pour renforcer le capital humain afin de faire face aux phénomène de banalisation des faits de corruption, de politisation des dossiers de corruption, de chômage des jeunes et la culture de la paresse ;
- de mettre en exergue le boom des inscriptions et la simplification des prestations de services pour créer des équipes de contrôle au sujet des examens, des inscriptions, de la gestion des dortoirs et des allocations universitaires. Cet état de choses permettra de réduire le clientélisme professionnel chez certains prestataires de services (commercialisation de documents dans l'espace universitaire) ;
- de s'appuyer sur la volonté des différentes équipes rectorales pour améliorer les conditions financières des moniteurs (attachés de recherche) dans les établissements en étude.

Au regard de ces pistes d'orientation stratégiques, on aboutit à la conclusion selon laquelle la lutte contre la corruption en milieu universitaire devrait se fonder sur les axes tels que : l'internalisation des textes anti-corruption dans le système éducatif ; la redéfinition des curricula envisagés par l'éducation universitaire ; la répression ; la volonté politiques des équipes dirigeantes de l'UAC et de l'UP; l'optimisation du capital humain et la circulation des informations. Ces points ne peuvent pas être atteints, si un accent

particulier n'est mis sur la dimension sociale de la lutte contre la corruption. Il ne suffit pas que les universités élaborent des textes de loi ou créent un comité d'éthique pour enrayer la corruption, car c'est toujours des hommes que dépendent l'application des règles et le fonctionnement des organes anti-corruption. A partir de cet instant, l'homme en tant qu'acteur motivé rationnellement (Weber, 1922) ou en tant qu'agent individuel versus acteur rationnel (Lautman, 1980) doit mettre en jeu sa liberté, car le succès des mobilisations contre la corruption relève avant tout du domaine de la volonté. Que pensent alors les informateurs au sujet des stratégies à mettre en œuvre pour éradiquer ce « *noyautage* » (Komtsindi, 2004) des avantages communs par des intérêts particuliers qu'est la corruption ? La réponse à cette question s'attache à mettre en évidence quelques propositions de stratégies à adopter, issues des entretiens individuels.

8.1.3. Propositions d'actions venant des informateurs

Face à la menace que constitue la corruption pour le système éducatif, les personnes interviewées n'ont pas manqué de faire des propositions d'actions d'éradication. Globalement, leurs opinions ont tourné autour de la répression et de l'éducation. Les séquences correspondant aux propositions d'actions sont présentées dans les encadrés n° 5, 6, 7, 8.

Encadré n° 5: La nécessité de sanctionner et d'être vigilant

Nous sommes dans un Etat où le goût pour la facilité est devenu un sport national. Et si notre pays doit trouver des relèves dans un cadre où le favoritisme, l'escroquerie, la tricherie… sont répandus ; alors c'est absolument grave. Malheureusement, la corruption existe à l'Université d'Abomey-Calavi et l'on retrouve parfois des enseignants qui sont complices dans les pratiques de corruption. Face à cette perfidie qui menace le secteur de l'éducation, il faut :

- que l'Université dispose d'une institution d'application des sanctions pour bien traiter les cas de corruption surtout s'il s'agit de ceux qui impliquent des acteurs externes ;
- rappeler à tout le monde les textes et les appliquer avec la dernière rigueur et sans état d'âme. Comme cela, chacun d'entre nous saura qu'il est sur surveillance et qu'il peut être aussi sanctionné. Car, la peur du gendarme est le début de la discipline.

Cependant, vu que les corrupteurs et les corrompus innovent en stratégies, il faut rester vigilant.

Propos du 1er Vice-Recteur chargé des affaires académiques de l'Université d'Abomey-Calavi, rencontré dans son bureau (au rectorat annexe).

L'encadré n°5 met l'accent sur deux points essentiels comme domaine d'actions de lutte contre la corruption : la sanction et sensibilisation. En ce qui concerne la sanction, l'informateur l'associe à la création d'une institution habilité au sein de l'Université d'Abomey-Calavi qui faciliterait l'application des textes. La sensibilisation permettra de son côté à informer les acteurs du système universitaire sur l'hydre qu'est la corruption tout en vulgarisant les règles anti-corruption.

Toutefois, si avant la création d'une institution de sanction, il ne précède pas des mécanismes de dénonciation des cas de corruption en milieu universitaire, surtout les coups dans lesquels sont impliqués certains enseignants, routinier sera ce projet[79]. Dans

[79] Si nous étions dans une recherche appliquée, nous aurions proposé que la mise en fonction d'un numéro « vert » de dénonciation des cas de corruption précède la création d'une institution de sanctions de la corruption à l'université. Car, c'est plus facile de dévoiler un dossier informel dans l'anonymat afin qu'une enquête établisse la véracité des faits que de le faire ouvertement. Dans un contexte où c'est la personne de celui qui a dénoncé qui intéresse tout le monde plus que la faute qui a été commise (« *c'est l'ennemi de x ou y qui l'a dénoncé* »), le dénonciateur gagne plus à rester incognito.

une semblable idée, la position du Doyen de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) dont l'essentiel est résumé dans l'encadré n°6 rejoint le deuxième volet abordé par le vice-recteur.

Encadré n° 6 : L'éducation peut réduire le mal

Je ne me prononce pas sur la corruption en milieu universitaire parce que la FLASH est l'entité la plus corrompue! Les faits de corruptions sont souvent communs à toute l'Université. Des réseaux de démarcheurs de filles pour les enseignants aux réseaux de démarcheurs de notes, personne n'est à l'abri sur le campus. Mais je ne dis pas que les faits de corruption sont inexistants à la FLASH. Nous ne sommes pas blancs comme la neige, loin de là !

Même si l'université est le reflet de la société, c'est regrettable que le domaine de l'éthique et de formation des modèles connaisse la corruption. Et ce qui est pire, c'est le fait qu'il est difficile de trouver des solutions à ce mal : est-ce que la répression peut faire l'affaire?

Je pense que non et la meilleure des choses c'est l'éducation. Nous avons beau dire : « ne faites pas ceci ou cela, il aura toujours des actes délictueux ». Est-ce que nous avons des organes de justice crédibles ? En plus, si vous êtes trop durs, tout le monde vous déteste ; et quand vous menez le combat seul, l'on vous dira que vous serez bientôt fatigués et que vous cesserez d'ici à là, votre combat. Alors, il faut prioriser l'éducation pour inculquer aux populations les bonnes valeurs. Ce sont ces valeurs qui empêcheront les hommes d'avoir fréquemment recours à la corruption.

Propos du Doyen de la FLASH/UAC et Coordonnateur du projet portant sur les Etudes Linguistiques et Juridiques de lutte contre la Corruption (ELIJUC).

Dans l'encadré n°6, notre interlocuteur a commencé par un constat : les faits de corruption ne sont pas l'apanage de telle ou telle autre entité. C'est après ce constat qu'il propose l'éducation comme le moyen qui pourra objectivement lutter contre la corruption. A ce propos, il va dans le même sens que le 3 ème Vice Président du FONAC, qui ira au-delà d'une proposition pour suggérer la démarche à adopter en la matière.

Encadré n° 7: Il faut donner des exemples à suivre

La corruption existe sur les campus et chacun devrait voir le danger venir. En effet, il faut qu'un accent particulier soit mis sur le comportement des uns et des autres dans une institution comme l'UAC par exemple, comportant plus de 100.000 intellectuels qui devraient penser le développement du pays. Si nous continuons à banaliser ce phénomène qui freine le développement, c'est l'avenir du Bénin qui sera hypothéqué car ceux là qui doivent porter les idées de développement et impulser les processus qui y concourent développent des gestes fondés sur l'injustice et le manque d'intégrité. Ainsi, il est important de prendre le problème à bras le corps. Cela veut dire qu'il faut :

- donner une bonne éducation et des exemples à suivre. A cet effet, les enseignants doivent se considérer comme des éducateurs et servir de repères aux étudiants ; parce qu'après tout c'est tel enseignant, tel étudiant ;
- élaborer des textes de lutte contre la corruption adaptés aux réalités du monde universitaire, puisque le rectorat à la possibilité de prendre des actes administratifs qui puissent contenir ce phénomène ;
- revoir les curricula et intégrer un volet éducation civique, transversal à tous les programmes de formation. Ainsi, si un enseignant constate des faits répréhensibles, il peut prendre 5 à 10 minutes pour éduquer ;
- faire, enfin une étude approfondie avec les universitaires pour trouver des solutions efficaces à ce problème.

Après tout cela, il convient d'avoir dans le traitement des cas de corruption en milieu universitaire, une démarche qui consiste à aller de cause par cause afin de trouver des solutions pertinentes.

Propos du 3ème Vice Président de la croissance et du Développement du Bureau du conseil d'Administration du FONAC (Front des Organisations Nationales Anti Corruption), interviewé le 03/03/2015 à Ganhi

Dans l'encadré n°7, l'informateur attire notre attention sur les conséquences de la corruption avant de proposer des mécanismes de lutte. Ces mécanismes reposant eux même sur une démarche : aborder la question de la corruption dans le milieu universitaire, cause par cause.

Par ailleurs, le point de vue des étudiants sur les mesures de traitement de la corruption ne diffèrent pas outre mesure de ce qui est dit jusque là. C'est ce que démontre

l'entretien accordé au Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Etudiants de l'Université de Parakou (FNEUP).

Encadré n° 8: Corriger la corruption à la base

L'Université de Parakou rassemble plusieurs étudiants venus du nord, du centre et même du sud. Cela signifie que, ce qui passe dans les grandes universités comme celle d'Abomey-Calavi a cours également ici : je veux parler des fuites d'épreuves ; des escroqueries lors des inscriptions et dépôts de dossiers pour les secours et bourses et l'aide portée à certains étudiants afin qu'ils réussissent.

Tout compte fait, les étudiants qui profitent de la corruption à l'université, sont nuls sur le marche de l'emploi car ils n'étaient pas aguerris lors de leur formation. Ils sont habitués à la facilité et aux jeux sales. Mais, pour lutter contre la corruption dans le domaine de l'éducation, il faut :

- sensibiliser sur les conséquences de ce phénomène ;
- mettre des textes à la disposition des étudiants et responsables d'étudiants ;
- appliquer la loi ;
- aller surtout au niveau du cours primaires pour insérer des unités d'enseignement dans les guides et programmes scolaires afin de renforcer la connaissance des enfants sur ce problème. Si les enfants prennent conscience des risques liés à la corruption et les valeurs qu'un bon citoyen doit avoir face à cette dernière, on est sûr d'avoir des étudiants plus responsables.

Propos de C.A.J.L., interviewé le 15/04/2015 à l'Université de Parakou.

Le Secrétaire Général de la Fédération Nationale des Etudiants de l'Université de Parakou a insisté sur quatre variables dans son intervention : la sensibilisation, internalisation des textes de loi, l'application des lois et l'insertion des enseignements mettant en exergue la corruption au niveau des cours scolaires.

Toutefois, dans un contexte universitaire où le principe de réciprocité des réseaux (ethnique, politique, religieux…) en place est affirmé, où le devoir d'entraide sans mesure s'incrustant très souvent dans les pressions familiales est d'actualité, dans le contexte sociolinguistique où le sens de la parenté voudrait que tous ceux qu'on vous amène pour demander un service soient vos frères et sœurs envers lesquels vous ne pouvez vous

empêcher d'agir ; est-ce que la sensibilisation, la moralisation, la dénonciation et l'élaboration des lois suffisent pour lutter efficacement contre la corruption ? Si la réponse à cette question devrait être positive, on ne parlerait plus de la corruption au Bénin en général et à l'université en particulier. Autrement dit, ces mesures auraient pu réduire de façon drastique le mal. A partir de là, le problème des politiques anti-corruption se pose toujours. C'est dans cette logique que nous avons mis en évidence à la fin de cette thèse, la perspective de la professionnalisation[80] de la lutte contre la corruption. Par ailleurs, si les administrations connaissent aujourd'hui un « *fonctionnement informel généralisé* » (Blundo et Olivier de Sardan, 2007), où les intérêts du *« public primordial* » ont pris le dessus sur ceux liés au « *public civique* » (Ekeh, 1975)[81], c'est beaucoup plus vers une systématisation de la lutte anti-corruption qu'on devrait tendre afin de mener un combat objectif.

8.2. La professionnalisation de la lutte contre la corruption

Le domaine de la lutte contre la corruption est une « *arène* » (Bailey, 1969 cité par Koné, 1991) dans laquelle « *les soldats de la vertu* » (Eyebiyi, 2012) sont confrontés à d'autres acteurs d'intérêts divergents, qui leur créent des obstacles multiformes (sociaux, financiers, juridiques et techniques)[82]. Partant de là, qu'est-ce qui peut expliquer le fait que

[80] L'idée de réfléchir sur la formation comme moyen de la lutte contre la corruption nous a été suggérée par le Professeur FOURN Élisabeth qui, après la présentation de notre point thèse en octobre 2014 où elle était membre du jury, a conseillé (dans la coulisse) de réfléchir à la création d'un institut dans les perspectives de la thèse compte tenu de la persistance de la corruption au Bénin. Les réflexions ont été muries à notre niveau et sont présentées sous le titre de la ''professionnalisation de la lutte contre la corruption'' au Bénin.

[81] Ekeh (1975) décrit cette tendance africaine qui consiste à privilégier d'abord en termes de devoir moral l'espace composé des amis de la même promotion, de la famille et des membres d'une même ethnie (public primordial) aux dépens de l'espace administratif où les rapports sont en principe dépersonnalisés (public civique).

[82] Dans sa thèse de doctorat, Eyebiyi (2012) désigne par soldat de la vertu tous les acteurs de lutte contre la corruption (personnes physiques ou morale). Par ailleurs, le concept d' « arène » signifie dans les travaux de Bailey (1969) un espace (physique ou immatériel) où s'affrontent les acteurs compte tenu de la divergence des logiques et des intérêts qui les motivent. Ce concept équivaut à ce que Bourdieu (1966) appelle « champ » dans ses écrits. Les deux termes mettent en évidence les notions suivantes : acteurs, conflit, rationalités, concurrence, marché, etc.

la plupart des actions venant de ces mobilisations anti-corruption ne sont que des coups d'épée dans l'eau ?

8.2.1. Contexte de justification de la professionnalisation de la lutte contre la corruption

L'analyse croisée des constats, lectures et entretiens ont permis d'inventorier un certain nombre de déterminants qui inhiberaient ce genre de combat. Il est question ici d'établir les constats qui justifient la nécessité de professionnaliser la lutte anti-corruption au Bénin. Ces déterminants sont présentés dans les sous-titres suivants :

- **la lutte contre la corruption au Bénin est une lutte fortement personnalisée** : on retrouve ici des acteurs qui entreprennent de façon individuelle des croisades. Quand bien même, ces derniers sont à la tête d'une organisation anti-corruption, c'est leur personne ou leur nom qui est présenté comme '' l'ennemi'' des ''hommes malhonnêtes''. La position du FONAC, de l'ANLC ou de l'ONG ALCRER, sera ainsi associée exclusivement à la personne de leur président. A partir de cet instant, le combat devient un jeu fondé sur la règle d'« un contre tous », car les porteurs des initiatives moralisatrices sont souvent craints. Ils sont perçus comme des ''juges'' dont les actes nuisent à la tranquillité des indélicats. Or, dans un contexte socioculturel où le « vrai béninois » ne fait pas un pas sans le ''*bo*'' (gri-gri) pour attaquer, se défendre ou accroitre sa chance (Apovo, 1995), la peur d'être nui émousse l'ardeur des « soldats de la vertu ». Dès lors, la dépersonnalisation de ce genre de lutte s'impose. En clair, quand la lutte contre la corruption cesse d'être l'affaire d'une seule personne pour devenir la « chose » de plusieurs spécialistes, la croisade ainsi menée est désormais acéphale. Et s'il n'y a plus une seule tête en vue à nuire pour freiner la lutte contre la corruption, la règle

habituelle constituant un goulot d'étranglement aux interventions anti-corruption au Bénin c'est-à-dire le « *un contre tous* » se transforme en « *tous contre un* ». Au lieu que le soldat de lutte contre la corruption soit seul devant les corrompus et corrupteurs, c'est désormais le corrompu ou le corrupteur qui fera face aux spécialistes de la lutte. Ainsi, chaque administration aura un spécialiste de la lutte contre la corruption tout comme les postes de secrétariat, de comptabilité sont indispensables au fonctionnement des services publics.

- **Les actions de mobilisation civile de lutte contre la corruption sont limitées dans le temps** : il est constaté que les actions menées par ces organisations sont élaborées en de projets. Pour preuve, nous pouvons citer ELIJUC (projet d'Etudes Linguistiques et Juridiques de lutte Contre la corruption qui fini en 2016), le projet Pro-regar qui porte sur la reddition de compte, pour ne citer que ceux là. Or, un projet par définition est un ensemble d'actions précises ayant une durée bien déterminée. Dans ce contexte, comment pourrait-on enrayer un mal aussi vieux que le monde (la corruption) à partir des interventions brèves ou à court et à moyen termes ? Là se trouve une réflexion temporelle à mener. Il serait conseillé de pérenniser les interventions.

- **Les approches moralistes sont de plus en plus inefficaces :** aujourd'hui, plusieurs organes de la lutte contre la corruption focalisent leur attention sur l'approche moraliste. Ainsi, ils font des sensibilisations et préfèrent parfois éduquer. Mais, s'il est vrai qu' « *on ne redresse pas un bois sec* » dira un dicton populaire, il n'en demeure pas moins même que l'enfer sur lequel reviennent constamment les évangélisations chrétiennes de type dissuasif n'empêche pas

les fidèles de pécher. Autrement dit, les actions éthiques touchent généralement les âmes sensibles ou bien éduquées. Loin d'avoir une vision pessimiste de cette approche, nous pensons que les organisations (FONAC, ALCRER, etc.) de lutte contre la corruption devraient aller au-delà et poser des actes qui peuvent réellement impacter. Quand bien même l'approche moraliste participe à l'œuvre que Savadogo (2007) appelle le « *renouvellement éthique* », il est communément admis que les combats éthiques produisent plus d'effet quand ils sont employés dans une démarche préventive plutôt que curative.

- **Les travaux intellectuels ayant pour finalité la lutte contre la corruption sont généralement rangés dans les tiroirs** : on enregistre par an une multitude de rencontres scientifiques dont le but (implicite ou explicite) est d'éradiquer la corruption (colloques, symposiums, ateliers de formations…). Malgré la richesse des contributions qui découlent de ces rencontres, leurs résultats sont rarement opérationnalisés. Les efforts de lutte se ramènent ainsi à un mythe de Sisyphe volontaire ou à l'entreprise de Pénélope consistant à tisser une toile et à la défaire le lendemain : c'est un éternel recommencement, pour ainsi dire. C'est ainsi qu'au lieu d'expérimenter les données en créant par exemple, un organe de mis en application de ces genres de réflexion, les acteurs sociaux se lancent toujours à la recherche de nouvelles solutions face à un problème qui leur échappent souvent parce qu'ils sont inscrits plus dans la « théorie » la de lutte que dans la « pratique » de la lutte. Il importe tout de même, de ne pas être péremptoire à ce propos, du moment où sans les moyens financiers, techniques (capacité de poursuivre les présumés et d'avoir accès aux informations publiques) et politiques (liberté d'agir), aucune organisation anti-corruption ne

saurait réussir sa lutte. En revanche, plus les acteurs de lutte contre la corruption réussiront à réduire les immixtions politiques qui freinent leurs interventions, mieux ils seront efficaces. Il se pose de ce fait, un problème de capitalisation des acquis en matière de lutte anti-corruption qui ne favorise pas ledit combat.

- **Les acteurs de lutte contre la corruption ne sont pas souvent des techniciens :** si la corruption est devenue aujourd'hui une profession (Lenglet, 2007) où la méticulosité opérationnelle qui y relève et les élans stratégiques constituent la force des acteurs de la corruption, ceux qui sont appelés à les contrecarrer devraient être formés pour le métier du « lutteur » contre la corruption. Or, généralement, les acteurs de la lutte contre la corruption n'ont pas le profit d'un technicien formé pour cette cause. Une lecture de leurs profils sociaux nous renseigne sur le fait qu'ils viennent majoritairement de la société civile et ont eu à militer parfois dans une centrale syndicale où proviennent du secteur de la justice. Pourtant, l'ampleur et la complexité de la corruption ne pourraient pas être contenir par un acteur a qui il a été donné une formation essentiellement « rapide » pour faire face à la corruption. Pour reprendre à notre compte une question cruciale de Spitz (1995), on se demandera : de même que la guerre est un sujet trop important pour être confié à des militaires, la corruption est-elle une chose moins sérieuse pour être donnée au contrôle des acteurs qui n'y sont pas professionnellement destinés ? Dans la réalité, autant il ne suffirait pas d'être un intellectuel pour faire office de spécialiste de lutte contre la corruption, autant il n'aurait pas suffit d'être juriste pour être en mesure d'appréhender la corruption dans sa totalité (plans économique, social, cultuel, politique, juridique etc.) ; mieux il vaut de faire cette croisade avec des

professionnels. Car, non seulement la répression n'est pas l'unique dimension de la lutte qu'il convient de mener contre cette hydre, mais aussi, il n'y a pas encore au Bénin des juges formés spécialement pour traiter les cas de corruption. Or, le domaine de la prévention et du traitement de la corruption est dominé depuis quelques années par une systématisation de ses politiques (Klitgaard, 1997, Montigny 2006)[83]. Cela veut dire que, « *la formation est donc une étape majeure dans la réussite d'une politique de prévention de la corruption* » (Montigny, ibid. : 325)

8.2.2. Création d'un institut de lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption, si elle ne se fonde pas sur des acteurs professionnels, elle peut demeurer routinière et inefficace. De ce point de vue, pour capitaliser les réflexions perpétuellement menées sur la corruption, se libérer de la pression politique, pérenniser les interventions anti-corruption, optimiser les approches existantes (moralisation, dénonciation …) et former des spécialistes de la lutte contre la corruption ; il faudrait créer un Institut des Hautes Etudes de Lutte contre la Corruption. Ainsi, à l'image du soldat qui est formé au camp militaire pour tenir une arme et aller au front, le « soldat anti-corruption » recevra des formations spécifiques à son métier dans un institut approprié.

[83] Nous faisons allusion à cet effet des nombreuses formules de Klitgaard (1997, 2002) élaborées pour calculer le coût de la corruption et la diagnostiquer ainsi que la stratégie « 12345 » de Montigny pour prévenir ledit phénomène dans les entreprises (**1** : un engagement formulé au plus haut niveau ; **2** : deux précautions à prendre, **3** : trois dilemmes à résoudre ; **4** : quatre actions à définir ; **5** : cinq étapes de mise en œuvre). Leurs travaux permettent de comprendre que la lutte contre la corruption requiert de l'art, de la méthode et des compétences appropriées.

CONCLUSION

Cette partie a examiné le lien entre la corruption, le langage et les politiques anti-corruption. Il ressort de l'analyse des données, que la corruption est légitimée et banalisée dans les interactions discursives qui se développent autour des pratiques illicites. Aussi remarque-t-on que les codes langagiers utilisés ont un caractère métaphorique et/ou euphémique, dont le but est de camoufler à tout témoin ''inattendu'' ou ''indésirable'', l'objet des échanges corruptifs. C'est l'une des raisons de la codification relative à la négociation des pratiques parallèles.

En revanche, il est important de souligner que les expressions, tournures ou proverbes analysés dans le cadre de cette thèse ne sont pas toujours déterminatifs de la corruption par nature. Il y en a qui préparent à la corruption en jouant un rôle de facilitateur (ces expressions préparent l'acteur en face à une négociation corruptive). Dans ce contexte, ils s'appuient sur les valeurs d'entraide, de sociabilité et de gratification. Par ailleurs, on retrouve d'autres qui évoquent directement la corruption. Mais en termes de synthèse, on déduit que c'est le contexte d'élocution qui peut permettre de déterminer la fonction corruptive ou non de ces codes langagiers. Autrement dit, certaines tournures sont à même de prendre un autre sens lorsqu'elles sont utilisées dans un autre contexte.

La corruption constitue un problème sempiternel qui fait l'objet de plusieurs réflexions scientifiques sans qu'on lui trouve une solution adéquate. C'est la raison pour laquelle la présente thèse s'est orientée dans ce dernier chapitre vers une professionnalisation de la lutte contre la corruption. Les perspectives sont centrées alors sur la formation des acteurs (privés et publics) engagés dans la lutte anti-corruption.

CONCLUSION GENERALE

La corruption en tant que phénomène faisant obstacle aux politiques de développement nationales et internationales, a souvent fait l'objet d'amples débats dans la littérature grise et universitaire ainsi que dans d'autres enquêtes. Dans ces travaux l'attention est souvent portée sur les conséquences socio-économiques du phénomène, les perspectives juridiques anti-corruption et dans une moindre mesure, sur ses potentiels effets liés au capital social. De ce fait, on retrouve peu de recherches s'intéressant à la dimension sociolinguistique de la corruption ; alors que cette dernière pouvait permettre d'appréhender les ressorts socioculturels et les mécanismes neurolinguistiques de construction dudit phénomène. C'est donc pour combler ce vide tout en éclairant les dynamiques discursives en cours dans cette problématique, que la présente thèse s'est focalisée sur la banalisation langagière de la corruption dans les universités nationales du Bénin où la formation du capital humain est fortement significative.

En effet, elle a mis en évidence le lien qu'il y a entre les comportements langagiers des usagers et prestataires de services universitaires et le phénomène de la corruption. Ainsi, elle s'est proposée de comprendre comment la corruption se construit dans les interactions discursives. Pour atteindre ce but, une hypothèse générale a été formulée. Elle postule que les dynamiques langagières liées à la corruption en milieu universitaire dépendent, pour une large part, des besoins communicationnels éprouvés par les acteurs en jeu, des enjeux avoués ou latents et des représentations sociales du phénomène. Pour soumettre cette hypothèse à l'épreuve des faits, il s'est agi d'abord d'inventorier les pratiques langagières qu'utilisent les usagers et prestataires de services universitaires pour banaliser les pratiques parallèles ; ensuite de répertorier les stratégies communicationnelles que développent les acteurs du système universitaire pour corrompre ; et enfin de

catégoriser les codes langagiers de facilitation de la corruption à partir de l'objet des négociations corruptives et des enjeux visés par les acteurs en interaction.

Sur le plan théorique, les données recueillies dans le cadre de cette thèse, ont été analysées à la lumière de trois théories à savoir : le modèle d'analyse stratégique emprunté à Crozier et Friedberg (1981) qui a permis de mettre la lumière sur les rapports de pouvoir et les jeux qui se développent entre le corrupteur, le corrompu et le courtier de la corruption en milieu universitaire ; l'approche linguistique de la métaphore (Lakoff et Johnson, 1980)[84] ayant permis de faire l'analyse sociolinguistiques des matériaux et le modèle de Lasswell (1948) à partir duquel le mécanisme communicationnel de type corruptif a été bien cerné. L'analyse des différentes interactions qui naissent autour des prestations de services universitaires démontre que la corruption est favorisée, dans une large mesure, par des codes langagiers qui banalisent et légitiment ledit phénomène. L'inventaire de ces différents codes qui ne sont rien d'autres que des expressions issues des langues nationales et transportées en français ou des tournures propres au jargon estudiantin, renseigne sur le fait que le phénomène de la corruption est le résultat d'une construction sociolinguistique. A partir de ce qui précède, l'hypothèse n°1 conjecturant l'existence des expressions de facilitation de la corruption en milieu universitaire se trouve confirmée.

En mettant un accent particulier aux stratégies discursives, on comprend que le codage du discours corruptif procède de deux opérations linguistiques : l'empaquetage informationnel et la métaphore. La première forme de codage constitue chez l'émetteur à tenir un discours court en peu d'énoncés cohérents dans lequel il intègre plusieurs informations. La métaphore, en ce qui la concerne, permet aux acteurs en jeu de camoufler

[84] Pour Lakoff et Johnson (1980), nos catégories linguistiques et cognitives sont métaphoriquement structurées. En termes clairs, les mots que nous utilisons pour rendre compte de nos expériences sociales sont liés à des métaphores.

l'objet de leur échange en faisant régulièrement un va et vient entre le sens propre et le sens figuré des expressions utilisées.

En termes clairs, on dira qu'afin d'obtenir des avantages illicites, corrompus, corrupteurs et courtiers de la corruption mettent en exergue des stratégies de corruption (discursives et non discursives). Au nombre des stratégies discursives, on peut noter : l'astuce de l'informateur sûr, les civilités et générosités piégées, l'interférence linguistique choisie, le conditionnement psychologique. Quant aux stratégies non discursives, on retrouve ce qui suit: la stratégie de la ''bière de négociation'', le don d'enveloppe à l'aveuglette, la stratégie de la ficelle maintenue et la stratégie de la toile d'araignée. Il est aussi intéressant de souligner que l'évocation des codes déterminatifs de la corruption tire parti de certains systèmes de valeurs culturels comme par exemple le devoir d'aide (sociabilité, la gratification, la débrouillardise, etc.). De même, portés par la volonté de tirer profit des enjeux individuels (avoir 11,51 de moyenne pour bénéficier de la bourse universitaire ; avoir 12 de moyenne pour ne pas reprendre l'année académique dans les écoles ; retirer urgemment ses parchemins pour postuler à un concours dont la date butoir de la fermeture est proche ; avoir 14 de moyenne au DEA/Master pour être éligible en thèse au niveau de certaines entités…), certains usagers des campus choisissent de faire un usage différencié des tournures relatives à la corruption. Autrement dit, les codes qui servent par exemple à réclamer une rétribution corruptive et ceux qui s'enchâssent sur la sociabilité afin de négocier des faveurs illicites, ne sont pas de la même nature. De ce point de vue, l'hypothèse n°3 est corroborée par les données empiriques.

Au sein des campus prospectés, les faits de corruption ne sont pas souvent perçus chez les enquêtés (surtout chez certains étudiants), comme des actes corruptifs, mais plutôt comme des aides portées ou des services rendus. On a pu donc dégager à partir des entretiens, les pratiques suivantes : le piston, le harcèlement, le patronage, le trafic

d'influence et le favoritisme. Ces pratiques sont portées par des stratégies qui varient d'un acteur à un autre. Mais pour être efficace, chaque acteur doit maîtriser les zones d'incertitude qui jalonnent les pratiques illicites. C'est à cette fin que les codes langagiers démonstratifs du phénomène deviennent le véhicule de l'intention corruptive chez les acteurs.

Pour lutter donc contre ledit phénomène, il faut d'abord commencer par prendre conscience de son existence; ensuite considérer ce dernier comme un système; et enfin s'engager dans des mesures avant-gardistes. Ces manières d'agir pourront, toute proportion gardée, pallier les facteurs institutionnels favorables à la corruption dans les systèmes universitaires. Pour une lutte efficace contre la corruption, il faut d'abord réfléchir aux logiques socioculturelles de légitimation des pratiques qui y relèvent. S'il est vrai que la corruption relève du domaine de la discrétion parce qu'elle est fortement chargé de normativité (pratique injuste et immorale) obligeant ses acteurs à ne pas se faire démasquer, il n'en demeure pas moins que la mobilisation des concepts utilisés dans les universités parcourues s'inscrit dans une logique euphémique. Pour ainsi dire, on ne corrompt pas au Campus d'Abomey-Calavi, au Centre universitaire d'Adjarra et à l'Université de Parakou, mais selon les données émiques, on « *rends service à quelqu'un* » ou on « *aide quelqu'un* ».

A côté du caractère fondamental de cette recherche qui n'autorise pas forcément de proposer des solutions, le dernier chapitre du document a accordé du prix aux perspectives susceptibles d'éclairer les politiques anti-corruption. En effet, si certains comportements liés à la sociabilité (entraide, gratification…) sont admis, il n'en est pas moins que les limites dans lesquels ces derniers cessent d'être profitables à la société soient désormais repensées. Dans cette perspective, les organisations anti-corruption pourraient étendre leurs travaux vers les codes langagiers favorables à la corruption. Il serait donc intéressant

qu'au-delà des approches économiques, juridiques et politiques et surtout moralistes de lutte qui, jusque là n'ont pas pu enrayer ledit phénomène, l'on puisse travailler à concevoir des outils sociolinguistiques de rééducation de nos sociétés, car nos expériences sociales se mettent généralement en œuvre dans le langage[85]. Cette orientation s'appuiera sur l'approche durkheimienne qui voudrait qu'on traite le social par le social ; c'est-à-dire qu'on puise pour ce qui nous concerne, dans le langage de la corruption des solutions pour traiter la corruption. Il s'agit d'analyser aussi profondément que possible les données discursives favorisant la corruption afin de dégager de là des matériaux empiriques et transversaux de lutte contre la corruption.

Par ailleurs, il a été donné de comprendre que dans le processus de mobilisation des expressions ci-dessus évoquées, les acteurs en jeu ont recours à la fois à des proverbes bien connus et à un jargon typiquement estudiantin. Cette combinaison fait la spécificité des codes langagiers utilisés en milieu universitaire. Evoquant le caractère généralisé de la corruption sur le plan national et de sa banalisation langagière en milieu universitaire, les personnes enquêtées, ont préconisé dans la majorité le recours à l'éducation comme un remède efficace à la lutte contre la corruption. En revanche, pour peu qu'on fasse une observation systématique des actions menées par les mobilisations anti-corruption au Bénin, suffirait de conclure de l'inefficacité des sensibilisations et de activités éducatives. C'est dans ce contexte que le présent travail oriente les débats vers une professionnalisation de la lutte contre la corruption qui s'appuiera sur les acquis des universités d'Abomey-Calavi et de Parakou. Cette perspective exclut donc toute posture pessimiste. Dans un pareil élan, la politique du singe ne pourra faire école : ne rien voir, ne rien entendre et ne rien dire. Autrement dit, à trop vouloir fermer les yeux, les oreilles et la

[85] Il conviendrait par exemple d'établir à cet effet, un catalogue de codes anti-corruption c'est-à-dire défavorables à la lutte contre corruption afin de renforcer les politiques de sensibilisation et d'éducation ou de rééducation. Or, un tel projet ne pourrait partir que des recherches à visée sociolinguistique.

bouche au sujet de ce problème qui se généralise à telle enseigne qu'il menace la qualité de la formation du capital social dans les universités (Seka, 2013), les acteurs sociaux finissent par opter pour la passivité.

Or, la passivité dira Godet (2001) nous rend esclave du changement. C'est l'attitude contraire qui est souhaitée. Toutefois, la question demeure de savoir dans quelle perspective il faut agir pour que les actions de lutte contre la corruption ne se soldent pas par l'effet d'une épée dans l'eau c'est-à-dire un échec. Ce qui semble plus prépondérant à nos yeux ; en examinant la problématique abordée jusqu'ici, c'est la question relative à l'avenir du capital humain. En clair, il serait important de réfléchir désormais dans une approche prospective sur le type d'homme à former pour faire face à la forte monétarisation des rapports sociaux dont les conséquences sont en autres, la déliquescence des valeurs (une marche vers une anomie certaine[86]), la corruption généralisée, les détournements massifs, les tueries dans les pays…

L'essentiel à présent est que l'approche sociolinguistique développée dans cette thèse permet d'améliorer nos connaissances sur la corruption. Néanmoins les recherches prospectives orientées vers la construction des curricula adaptés à la résolution des problèmes liés aux dynamiques sociétales d'aujourd'hui, constituerait une approche complémentaire et une nouvelle piste de recherche. Un tel projet théorique se corrobore par les travaux de Klitgaard (1997 : 227) où il est démontré que : « *l'acceptation de la corruption a crée une situation intéressante.[Car] Tout le monde se sent pris dans le cercle vicieux de la corruption. On ne parle que d'argent. On peut obtenir tout ce qu'on veut, il suffit de garder de quoi payer* ». C'est donc là, le constat qui interpelle et suscite la question suivante : quel serait alors le rôle du scientifique, si malgré tous ces échafaudages,

[86] C'est sûrement d'anomie que parlerait Durkheim s'il était amené à observer les sociétés modernes où les valeurs sociales ne sont plus la priorité et sont foulées aux pieds au détriment du matériel.

la corruption arrivait à persister dans le monde, de telle sorte que tous les hommes soient désormais condamnés à vivre avec elle ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1- AGBOTA G., 1998. « Education et corruption : Evaluation des ressources et méthodes traditionnelles et culturelles de lutte contre la corruption » in *FONAC*, Travaux de l'atelier n°6, Cotonou, 20 p.

2- AHODEKON S. C. C., 2010. « L'importance de la communication en langue (s) nationale (s) dans le contexte de la décentralisation au Bénin : cas de la commune de Ouidah », *Langage et devenir*, L & D, n° 17, décembre, Cotonou, pp. 154-173

3- AKOUN R. et ANSART P., 1999. *Dictionnaire de sociologie : Le Robert*, Paris, Seuil, 581 p.

4- ALT E. et LUC I., 1997, *La lutte contre la corruption*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

5- ANLC T-TI, 2004. *La corruption dans l'enseignement supérieur : les perceptions du public*, Bulletin des Organisations de la Société Civile n°6. www.transparency.org

6- ANTONIUS R., 2007. *Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse*, Montréal : Département de sociologie, UQAM, Version non définitive du 26 juillet 2007, 21 p.

7- AWOUDO F. et ADOUN W., 2008. *Bénin : une démocratie prisonnière de la corruption*, Cotonou, Editions COPEF, 386p.

8- AYADI K., 2014. *Les préalables à une politique avant-gardiste de lutte contre la corruption*, [en ligne].Disponible sur «http : www.tribune-economique.com/index.php/contribution/166 », consulté le 24/09/2013.

9- BACHELARD G. 1967. *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à une psychanalyse de la connaissance objective*, Paris : Librairie philosophique J. VRIN, 5e édition, 257 p.

10- BADA M.D., 2009. « Développement et adaptation des langues béninoises aux savoirs modernes », in *Langues et politiques de langues au Bénin*, n°5, éd Ablodè, pp.89-103

11- BAKO-ARIFARI N., 2001. « La corruption au port de Cotonou : douaniers et intermédiaires », *Politique africaine*, vol 3, N° 83, p. 38-58

12- BAKO-ARIFARI N., 2006. *La corruption quotidienne au Bénin*, Niamey-Parakou, Laboratoire d'études et recherches sur les dynamiques sociales et le développement local (LASDEL), Etudes et Travaux n° 43, 47 p.

13- BANEGAS R., 1998. « Marchandisation du vote, citoyenneté et consolidation démocratique au Bénin », In *Politique africaine*, Karthala, pp.75-88.

14- BASTIEN F., 1990. « Bayart (Jean-François), L'Etat en Afrique. La politique du ventre, Paris, Fayard, ("L'espace du politique"), 1989 », In: *Politix*. Vol. 3, N°9. Premier trimestre. pp. 94-96.

15- BEAUD M., 1998. *L'art de la thèse. Comment préparer et rédiger une thèse de doctorat, un mémoire de D.E.A. ou de maîtrise ou tout autre travail universitaire*, éd. La Découverte, Paris, 178 p.

16- BERGER, P. et LUKMANN T. 1996. *Construction sociale de réalité*, [En ligne].Disponible sur le site : www.cnam.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils. Lecture Fichiergw, *consulté le 30/02/2013.*

17- BERNSTEIN B., 1975. Langage et classes sociales. *Codes socio-linguistiques et contrôle social*, Paris, Éditions de Minuit, pp. 191-222.

18- BIO TCHANE A. et MONTIGNY P., 2000. *Lutter contre la corruption. Un impératif pour le développement du Bénin dans l'économie internationale*, Paris, L'Harmattan, 321 p.

19- BLUNDO G., 2000, (dir.). *Monnayer les pouvoirs : espaces, mécanismes et représentation de la corruption, les nouveaux cahiers de l'IUED*, Paris, PUF, 347 p.

20- BLUNDO G. et OLIVIER de SARDAN, J-P., 2001. Sémiologie populaire de la corruption, Editions Karthala, *Politique africaine*, 3 (83), pp.98-114

21- BLUNDO G. et OLIVIER de SARDAN, J-P., 2002 (sous dir.). *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest Approche socio-anthropologique comparative : Bénin, Niger et Sénégal*, Rapport final de l'étude financée par la Commission des Communautés européennes et la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC), Marseille, 282 p.

22- BLUNDO, G.et VAN BEEK, W. E. A., 2002. « Synthèse de l'atelier "Corruption et bureaucratie" », *Bulletin de l'APAD* [En ligne] 23-24 |mis en ligne le 15 décembre 2006, Consulté le 06 novembre 2011. URL : http://apad.revues.org/173

23- BLUNDO G. et OLIVIER de SARDAN, J-P., 2003. *La corruption au quotidien en Afrique de l'Ouest. Approche socio-anthropologique comparative : Bénin, Niger et Sénégal*, Mainz, Institut für Ethnologie und Afrikastudien, Johnennes Gutenberg – Universität, 282 p.

24- BLUNDO G. et OLIVIER de SARDAN J-P., 2007. *Etat et corruption en Afrique. Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Bénin, Niger, Sénégal)*, Paris, APAD-Karthala, 371 p.

25- BLUNDO G., 2007b. « Graisser la barbe ». Mécanismes et logiques de la corruption en Mauritanie, Note de synthèse établie à l'intention de la Délégation de la Commission européenne en Mauritanie (version finale), 49 p.

26- BOUGNOUX D., 1993. « Sciences de l'Information et de la Communication », *Larousse*, Paris pp.138-146.

27- BOURDIEU P., 1966. « Champ intellectuel et projet créateur », *Les Temps Modernes*, 246, pp.865-906

28- BRADDOCK R., 1958. « An Extension of the Lasswel Formula », in *Journal of Communication*, n°8, pp.88-93.

29- CAHUC P., 1993. *La nouvelle microéconomie*, Paris, La Découverte, 124 p.

30- CARTIER-BRESSON J., 1992. « Eléments d'analyse pour une économie de la corruption », *Revue Tiers-Monde*, t.XXXXIII, Vol. 131 (3), pp. 581-609

31- CLATOS T., 2011. *Crises de société et mouvements sociaux : étude des mouvements estudiantins au Campus Universitaire d'Abomey-Calavi (de 1990 à nos jours)*, Mémoire de maîtrise, FLASH, Département de Sociologie-Anthropologie, 99 p., ms.

32- COUVREUR, A. et LEHUEDE, F., 2002. *Essai de comparaison de méthodes quantitatives et qualitatives à partir d'un exemple : le passage à l'euro vécu par les consommateurs*, CREDOC, CAHIER DE RECHERCHE N°176, 95p. ULR : www.credoc.fr/pdf/rech/c176 pdf

33- CROZIER M. et FRIEDBERG, E., 1981. *L'acteur et le système : les contrainte de l'action collective*, Paris, Seuil, 500p.

34- DAMIBA Y., 2008. *Les ''entreprises'' anti-corruption au Burkina-Faso. Trajectoires, représentations et conflits*, Mémoire de Master en études du développement intégré dirigé par Françoise Grange, IHEID, Genève, 1078 p. ms.

35- DANTIER, B., 2008. "Des organisations sociales aux organisations linguistiques: Basil Bernstein, Langage et classes sociales, URL: « http :classiques.uqac.ca/collection_méthodologie/hall_edward_html, consulté le 16/05/2014.

36- de PURY TOUMI S., 1992. « Devinettes et métaphores nahuatl : essai de comparaison », *AMERINDIA* n°17, pp. 31-45.

37- DEGENNE A. et FORSE M., 1995. « Les réseaux sociaux », In *Flux* n°20, pp. 56-59.

38- DENEAULT A. et al, 2008. *Noir Canada. Pillage, corruption et criminalité en Afrique*. Editions Ecosociété, 332 p.

39- DESLAURIERS J-P., 1991. *Recherche qualitative. Guide pratique*, Montréal, McGraw-Hiel, 142 p.

40- DJOB-LI-KANA E. C. 2013. *Langage métaphorique et corruption de la pensée dans le discours social camerounais*, [enligne]. Disponible sur internet, URL :« http://www.revuesignes.info/document.php.wwwrevue.signes.info/.php », consulté, le 05/12/2013.

41- DOMMEL D., 2003. *Face à la corruption, Peut-on l'accepter ? Peut-on la prévenir ? Peut-on la combattre ?,* Paris, Karthala, 287 p.

42- DOUMBIA, T., 1992. « Corruption, culture et pauvreté dans le secteur du transport en Côte d'Ivoire », *Sociologies* [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 01 juin 2010, consulté le 03 novembre 2013. URL : http://sociologies.revues.org/3133

43- DUBOIS J. et al., 2001. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 514 p.

44- BUHLER M., 1974. « Schémas d'études et modèles de communication », In: *Communication et langages*. N°24, pp. 31-43.

45- DURKHEIM E., 1960. *De la division du travail social*, Paris, PUF, 10ème éd., 296 p.

46- EKEH P., 1975. « Colonialism and the Two Publics in Africa. A theoretical Statement », in *Comparative Studies in Society and History* 17, pp.86-99

47- EYEBIYI E. P., 2012. *La réinvention de la lutte contre la corruption. Les mobilisations civiles de la lutte contre la corruption et la construction de l'Etat au Bénin (1990-2012)*, doctorat en Sociologie-Anthropologie, soutenu à la FLASH, 335p.

48- EYEBIYI, E., 2013. "Leurres et lueurs de la lutte contre la corruption au Bénin.", EspacesTemps.net, Travaux, 14.01.http://www.espacestemps.net/articles/ leurres-et-lueurs-de-la-lutte-contre-la-corruption-au-benin/, consulté le 18/05/2014

49- EZOUA P., 1999. *Résistons à la corruption.* Abidjan, Centre de Publications Evangéliques, 111p.

50- FASTREZ P., 1998. Fiche de lecture : G. Lakoff &M. Johnson, les métaphores de la vie quotidienne, [enligne]. Disponible sur le site : «http://sites.uclouvain.be/grems/pdf/Reviews/fastrez_lakoff-johnson1980.pdf, consulté le 02/07/2013

51- FAVAREL-GARRIGUES G., 2009a. La lutte anticorruption, de l'unanimisme international aux priorités intérieures, Dossier, *Droit et société*, 2009/2 n°72

52- FAVAREL-GARRIGUES G., 2009b. « Présentation », In *Droit et société*, N°72, éd. juridiques associées, p.273-284.

53- FLATTERS F. & MacLEOD W., 1995. «Administrative corruption and taxation», *International Tax and Public Finance*, n°2, pp. 397-417.

54- FONAC, 1998a. Education et corruption : *évaluation des ressources et méthodes traditionnelles et culturelles de la lutte contre la corruption*, Rapport de communication, Atelier 6, Cotonou 28 Mars, 21 p.

55- FONAC, 1998 b. *Corruption en situation électorale*, Cotonou, Rapport des travaux du forum national pour la mobilisation de la société civile contre la corruption, 10p.

56- FONAC et PNUD, 1999. *Synthèse des communications et recommandations du FONAC*, Cotonou, 103 p.

57- FONAC, 2006. *Renforcement de la lutte contre la corruption et institutionnalisation de la journée nationale contre la corruption*, Rapport du projet FONAC/RTI, Cotonou, 13 p.

58- FORMARIER M. et POIRIER-COUTANSAIS G., 1986. « Le cadre conceptuel dans la recherche », *Recherche en soins Infirmier*, N°4, pp.73-78

59- FREEDMAN J. et FRASER S., 1966. « Compliance without pressure: the foot-in-the-door technique », in Journal of personality and social psychology, n°4, pp.195-202

60- GADET F., 2010. « Enjeux de langue dans l'analyse de discours », Semen [En ligne], mis en ligne le 01 avril 2010, consulté le 24 février 2015. URL : http://semen.revues.org/8812

61- GAGA A. et OUASSA KOUARO M., 2014. « Stratégies de corruption développées par les usagers et prestataires de services à l'Université d'Abomey-Calavi » *IMO – IRIKISI*, Vol.6 (2), 2e Semestre, FLASH – UAC, pp. 241-247

62- GARCIA M-C., 2007. ''Représentations « genrées » et sexuation des pratiques circassiennes en milieu scolaire'', *Sociétés & Représentations*, 2 (24), pp.129-143

63- GODET M., 2001. *Manuel de prospective stratégique, Tome 2 : l'art et la méthode*, Paris, Dunod, 359 p.

64- GRAWITZ M., 1993. *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 870 p.

65- GRAY C.W. et KAUFMANN D., 1998. « Corruption et développement », in Finances et Développement, pp. 7-10

66- GRECO, 2013. *Les dimensions de genre dans la corruption*, [enligne]. Disponible sur internet,URL : « http://www.coe.int/t/dghl/monitoring/greco/meetings

/Concept%20Corruption%20Rouge%20FRA.pdf», (consulté, le 20/02/2015).

67- GUILLIEN R., et al., 2003. *Lexique des termes juridiques*, Paris, Dalloz, 619 p.

68- GURVITCH G., 1957. *La vocation actuelle de la Sociologie*, Paris, PUF, 8è éd., 607p.

69- GURVITCH G., 1962, *Dialectique et sociologie*, Paris, Flammarion, 233 p.

70- HALLAK J., POISSON M., 2009. *Écoles corrompues, universités corrompues : que faire ?*, Paris, UNESCO 2009, 353 p.

71- HEIDENHEIMER A. J., 1970. « Political corruption: Readings in comparative Analysis, *New Brunswick: Transaction Books*, pp.18-28.

72- JABLONKA F., 2001. « Contact de langues et fonction poétique du changement linguistique », In *Revue Tranel* (Travaux neuchâtelois de linguistique), pp.131-139.

73- JACQUEMAIN M., 2006. « Le capital social : une introduction », in Jacquemain M. et Houard J. (eds) *Capital social et dynamiques régionale*, Bruxelles, De Boeck, 256 p.

74- JEANNENEY J-N, 2001. La république des affaires : argent, politique et corruption, In L'*Histoire*, n°251. Disponible sur le site http://www.histoire.presse.fr/dossiers/la-republique-des-affaires/argent-politique-et-corruption-01-02-2001-6358 (Consulté, le 23/11/2014).

75- KEROMNES Y., 2013. Les métaphores-et leur traduction-dans la vie quotidienne, in *Septet*, 5, pp.68-87.

76- KISITO M. A., 2008. *Devenir maire en Afrique. Décentralisation et notabilités locales au Bénin*, Paris, L'Harmattan

77- KLITGAARD R., 1997. *Combattre la corruption*, Manille, Nouveaux Horizons, 227p.

78- KLITGAARD R. et al, 2002. *Villes corrompues. Du diagnostic aux remèdes*, Paris, Nouveaux HORIZONS, 152 p.

79- KOMTSINDI N. V., 2005. *La corruption. Une lecture systématique*, Chennevières-sur-Marne, éd Dianoïa, 110 p.

80- KONÉ M., « Stratagems and spoils : a social anthropology of politics, par F.G Bailey, Oxford, Basil Blackwell, 1969, traduction française par J.Copans : Les règles du jeu politique : une étude anthropologique. Paris : PUF 1971. », *Bulletin de l'APAD [En ligne]*, 1 | 1991, mis en ligne le 07 juin 2006, URL : http://apad.revues.org/315 (Consulté le 21/03/2015).

81- KONRAD ADENAUER STIFTUNG, 2009. *Commentaire de la Constitution béninoise du 11 décembre 1990 : esprit, lettre, interprétation et pratique de la Constitution par le Bénin et ses institutions*, Cotonou, COPEF, 320 p.

82- KRÜCK M-P., 2011. *Discours de la corruption dans la Grèce classique, Thèse pour l'obtention du grade de docteur en philosophie*, Université de Toronto, 296 p.

83- LAKOFF G. & JOHNSON, M., 1980. *Metaphors we live by*, Chicago: University of Chicago Press, 250 p.

84- LAMBSDORFF J., 2003. « How corruption affects productivity », *Kyklos*, 56 (4), pp. 457-474

85- LAMOUREUX A., 1995. Recherche et méthodologie en sciences humaines, Montréal : Éditions Études Vivantes, 403 p.

86- LASSWELL H.D., 1948. «The Structure and Function of Communication Society», in *L. BRYSON: The Communication of Ideas* (New York, Harper and Row, 1948, p. 37-51), p. 37-51.

87- LASSWELL H. D., 1973. « Structure et fonction de la communication dans la société », In *Francis BALLE et Jean-Guy PADIOLEAU (Dir.), Sociologie de l'information textes fondamentaux*, Paris, Larousse, 372 p., p. 31-41

88- LAUTMAN J., 1980. « Boudon Raymond, La logique du social. Introduction à l'analyse sociologique », In *Revue française de sociologie*, 21-3. pp. 448-451.

89- LAVALLEE E. et al., 2008. *Les mécanismes à l'origine de la corruption : une analyse sur micro-données africaines*, Document de travail DIAL, Paris, 22 p.

90- LAZEGA E., 1994. « Analyse de réseaux et sociologie des organisations », *Revue Française de Sociologie*, XXXV, 293.

91- LE HERAUT, 2014. *De l'audace au jubilé d'argent, le parcours du combattant*, ISBN : 978-99919-1-741-2, Edition 2014, 337 p.

92- LE MEUR, P-Y., 2000. « Monnayer les pouvoirs. Espaces, mécanismes et représentations de la corruption. Giorgio Blundo (dir.), 2000, Nouveaux Cahiers de l'IUED 9, Paris Genève : PUF IUED, 347 p. ISBN 2 88247 033 9. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 20 |, mis en ligne le 10 avril 2006, Consulté le 03 octobre 2013. URL : http://apad.revues.org/267

93- LENCLUD G., 1995. « Les incertitudes de la notion de science appliquée », in *Les applications de l'anthropologie*, Paris, KARTHALA, pp.51-53, (sous la direction de BARE J-F).

94- LENGLET R., 2007, *Profession corrupteur*, Paris, Ed Jean-Claude Gawsewitch, 313 p.

95- LEROUX J., 2006. « Langage, et pensée chez Von Humboldt », *Philosophiques*, vol. 33, n°2, pp.379-390

96- LOUBET DEL BAYLE J-L., 2000. *Initiation aux méthodes des sciences sociales*, Paris, L'Harmattan, 272 p.

97- MACHIAVEL, N., 2002. *Histoire de Florence* (Extraits), Édition électronique réalisée dans ‘’Les classiques des sciences sociales’’, www.uqac.uquebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales,consulté le 18/11/2013.

98- MALAMOUD C., 1971. L’œuvre d’Emile Benvéniste : une analyse linguistique des institutions indo-européennes (notes critique), *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, 26e année, N.3-4, pp. 653-663

99- MARTINET A., 1969. « Fonctions du langage et linguistique appliquée », In *Communication et langages,* N°1, pp. 9-18.

100- MARTY A., 1908. Uniersuchungen zur Grundlegung der allgemeinen Grammatik und Sprachphilosophie, [en ligne] Disponible sur le site : http://plato.stanford.edu/entries/marty/, (consulté le 04/03/2015).

101- MAURO P., 1995. « Corruption and Growth »,in *Quarterly Journal of Economics*, 110 (3), pp. 681-712

102- MEDARD J.-F., 2002. « Corruption in the Neo-Patrimonial States of Sub-Sahara Africa », in *A. J. Heidenheimer & M. Johnston*, eds Political Corruption. Concept & Contexts, New Brunswick-London, Transaction, pp.379-402.

103- MENY Y., 1992. *La corruption de la République*, Paris, Fayard, 351 p.

104- MEUNIER, D., 2007. Circulations et codes langagiers dans la cour de récré’, in *Diversité*, pp. 113-119 [en ligne]. Disponible sur le site : http://www.revues plurielles.org/uploads/pdf/82/151 (consulté le 06/05/2014).

105- MONTIGNY P., 2006. *L’entreprise face à la corruption internationale*, Paris, Ellipses, 771 p.

106- MOSCOVICI S. et BUSCHINI F., 2003, (s d.). *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF, 442 p.

107- MUKAMURERA J. et al., 2006. « Des avancées en analyse qualitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques », in *Recherches qualitatives*, Vol. 26 (1), pp.110-138

108- NANSOUNON O.Z.C., 2001. *Problématique de la corruption entre agents de contrôle routier et conducteurs de Parakou*. Mémoire de maîtrise, FLASH, Département de Philosophie et Sociologie-Anthropologie, 84 p.

109- NATIONS UNIES, 2004. Convention des Nations Unies contre la corruption,[en ligne].. Disponible sur «http://www.unodc.org/documents /treaties/UNCAC/ Publications, /(consulté le 15/10/2013).

110- OGOUWALE E. et al., 2014. *Guide du chercheur et lignes directrices pour l'évaluation d'un mémoire ou d'une thèse en sciences humaines*, Cotonou, Brifas, 132 p.

111- OKANLA M., 2001. La lutte anti-corruption dans les textes et la pratique, [en ligne].Consulté le 31/05/2013 sur le site htt://www.unpan1.un.org/intradoc/groups /public/documents/.../unpan005705.pdf

112- OLC, 2009. *Livre blanc sur l'état de la corruption au Bénin*, Cotonou, Ed MARCOS-TOUR, 140 p.

113- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995a. *Anthropologie et développement : Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, Karthala, 221 p.

114- OLIVIER DE SARDAN J-P., 1995b. « La politique du terrain », *Enquête* [En ligne], 1 |, mis en ligne le 10 juillet2013, consulté le 06 novembre 2014. URL : http://enquete.revues.org/263 ; DOI : 10.4000/enquete.263

115- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1996. « L'économie morale de la corruption », Politique Africaine, 63, p. 97-116.

116- OLIVIER DE SARDAN J.-P., 2003. *L'enquête socio-anthropologique de terrain : synthèse méthodologique et recommandations à usage des étudiants*, Niamey, LASDEL, Etudes et Travaux n°13, 59 p.

117- PLATON, 2009. *Apologie de Socrate*, Ed. Flammarion, Paris, 187 p.

118- RASSINOUX J., 2000. *Dictionnaire français-fon*, Madrid, Société des Missions Africaines, 389 p.

119- REPUBLIQUE DU BENIN, 1986. *Le statut général des agents permanents de l'Etat*, Cotonou, 92 p.

120- REPUBLIQUE DU BENIN, 2000. *Etude Nationales de Perspectives à long terme. Bénin 2025*, Cotonou, 226 p.

121- REPUBLIQUE DU BENIN, 2006. *Loi n° 2005-30 du 10 avril 2006 relative à la protection du droit d'auteur et de droits voisins en République du Bénin : droit et lois*, Cotonou, Sokemi, 40 p.

122- REPUBLIQUE DU BENIN, 2008. *Convention collective du travail applicable au personnel administratif, technique et service contractuel de l'UAC*, Abomey-Calavi, UAC, 29 p.

123- REPUBLIQUE DU BENIN, 2011. *Loi n°2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin, et la Décision DCC 11-064 du 30 septembre 2011 de la Cour Constitutionnelle*, Cotonou, OLC, 150 p.

124- REPUBLIQUE DU BENIN, 2014a. *Université de Parakou. Bilan : gestion de l'équipe rectorale 2012-2014*, Parakou, Ed. Université de Parakou, 80 p.

125- REPUBLIQUE DU BENIN, 2014b. *Guide d'orientation des nouveaux bacheliers, édition 2014*, Cotonou, 84 p.

126- RUMYANTSEVA N.L., 2005. « Taxonomy of corruption in higher education », in *Peabody Journal of Education*, 80 (1), 81-92. Mahwah, N.J. (EU): Lawrence Erlbaum Associates, Inc.

127- SANSEAU P-Y., 2005. « Les récits de vie comme stratégie d'accès au réel en sciences de gestion : pertinence, positionnement et perspectives d'analyse », in *RECHERCHES QUALITATIVES*, VOL.25 (2), pp. 33-57.

128- SAVADOGO M., 2007. *Pour une éthique de l'engagement*, Namur, Presses Universitaires de Namur, 115 p.

129- SAVOIE-ZAJC L., 2007. Comment peut-on construire un échantillon scientifiquement valide ? *Recherches qualitatives*, Hors séries, n°5, pp 99-111

130- SEKA R. P., 2013. « Corruption, croissance et capital humain : quels rapports? », in *Afrique et développement*, Vol. XXXVIII, Nos 1&2, pp. 133-150

131- SIMMEL G., 1979. « Digressions sur l'étranger », in Grafmeyer Yves et Joseph Isaac (dir.), *L'école de Chicago. Naissance de l'écologie urbaine*, Edition du Champ Urbain, 1979, pp. 53-59

132- SIMON-LEDOUX E., 2002. *Sociologie*, Paris, Vuibert, 148 p.

133- SMOLENTSEVA, A., 2002. « Reforming Admissions in Russian Higher Education », in *International Higher Education*, no 29, p. 17-18.

134- SPITZ B., 1995. *La morale à zéro. Pour une reconquête civique*, Paris, Seuil, 398 p.

135- STUCKELBERGER C., *Fighting corruption*. An Urgent Task for Aid Agencies, Missionaray Societies and Churches, Bread for all, Impulse 5/99, Bern, 36 p.

136- STÜCKELBERGER C., *La Bible au sujet de la corruption*, ,[en ligne]. Disponible sur le site www.globethinet, consulté le 05/09/2014.

137- SVENSSON J., 2005. « Eight Questions about Corruption », In *Journal of Economic Perspectives*, 19(3), pp.19-42.

138- TEMPLE P. et PETROV G., 2004. « La corruption dans l'enseignement supérieur : enseignements tirés de la situation des Etats de l'ex-Union soviétique », in *Politique et gestion de l'enseignement supérieur*, n°1 16, pp. 93-111

139- THIBEAULT E., *A propos de la méthodologie des entretiens de groupe focalisés* [en ligne]. Disponible sur le site http://www.adjectif.net/spip/spip.php?article58/ (consulté le 15/12/2014).

140- THOMI I., 2013. « L'articulation morale de la petite corruption à la grande dans les discours populaires grecs », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. X, mis en ligne le 10 mai 2013, consulté le 05/09/2013. URL : http://champpenal.revues.org/8472 ; DOI : 10.4000/champpenal.8472

141- TINGBE-AZALOU A., 1987. *Le nom individuel chez les Ajá-fɔ̀n du Bénin (Une sociologie de l'anthroponymie),* Thèse pour l'obtention du Doctorat d'Anthropologie Sociale et Sociologie Comparée (nouveau régime), Université Paris V ''René DESCARTES'', Sciences Humaines-Sorbonne, 470 p.

142- TINGBE-AZALOU A., 2010. « La lutte contre la pauvreté à l'épreuve des OMD au Bénin : un autre regard sur l'impact des stratégies mises en œuvre », *IMO-IRIKISI*, 2 (1), pp. 233-253

143- TRANSPARENCY INTERNATIONAL, 2002. *Combattre la corruption. Enjeux et perspectives*, Paris, Editions KARTHALA, 356 p.

144- TRANSPARENCY INTERNATIONAL, 2013. *Rapport mondial sur la corruption : L'éducation,* Ed Transparency International, 172 p.

145- TREISMAN D., 2000. « The causes of corruption : a cross-national study », in *Journal of Public Economics*, 76 (3), pp. 399-457

146- UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI, 2014. *Rapport de gestion académique 2014*, [en ligne]. Disponible sur le site http://www.uac.bj/public/document/ Rapport_Rectorat_UAC_ , consulté le 12/02/2015.

147- UNIVERSITE DE PARAKOU, 2008. *Actes du 2ème séminaire sur la recherche à l'Université de Parakou*, Parakou, ISBN 678-99919-62-55-9, 104 p.

148- VILATTE J-C., 2007. *Méthodologie de l'enquête par questionnaire*, Grisolles, Laboratoire Culture et Communication, Université d'Avignon, 54 p.

149- WANLIN P., 2007. « L'analyse de contenu comme méthode d'analyse qualitative d'entretiens : une comparaison entre les traitements manuels et l'utilisation de logiciels », in *RECHERCHES QUALITATIVES* – Hors Série – numéro 3, Actes du colloque, Bilan et Prospectives de la Recherche Qualitative, pp. 243-272

150- WEBER M., 1922. *Economie et Société*, Paris, Plon, tome I, 424 p.

151- YOLA KPARA M., 2014. *Guide de transcription et de lecture du dendi cinɛ*, Cotonou, IPC Group, 53 p.

152- ZAGAINOVA A, 2012. *La corruption institutionnalisée : un nouveau concept issu de l'analyse du monde émergent*, Thèse soutenue au sein de l'Ecole Doctorale ''Sciences Economiques'' de l'Université de Grenoble, 452 p.

153- ZIMA P., 1994. *Lexique Dendi (Songhay) : (Djougou, Bénin) ; avec index français-Dendi*, Köln, Köppe, 321 p.

ANNEXES

Annexe n° 1 : Les outils de collecte de données

1- Guide d'entretien à l'endroit des usagers et prestataires de services des campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou

I- Identité de l'enquêté (e)

Nom :

Prénom :

Sexe :

Filière :

Ethnie :

Age :

Niveau d'instruction :

Zone de collecte d'information au sein du campus :

II- Définitions et perceptions sociales du phénomène de corruption

- Connaissance du concept de corruption ;
- Dénominations de la corruption dans le jargon estudiantin ;
- Dénominations de la corruption dans la langue nationale ;
- Discours sur la corruption (les causes, manifestations et conséquences) ;
- Signes et/ou symptômes de la corruption ;
- Représentations sociales du phénomène (comparaisons ou images, mises en exergue) ;
- Ampleur des pratiques parallèles;
- Typologie des acteurs de la corruption en milieu universitaire ;

- Période (s) favorable (s) à la corruption.

III- Pratiques et stratégies mises en œuvre pour corrompre ou se faire corrompre

- Codes langagiers favorables à la corruption ;
- Système de valeurs favorables à la corruption ;
- Stratégies mises en œuvre pour faciliter les pratiques de corruption ;
- Dynamique des acteurs corrompus et corrupteurs autour de la négociation des faveurs illicites ;
- Moyens utilisés lors des pratiques de corruption ;
- Appréciation du phénomène (accepté ou rejeté) ;
- Connaissance des textes de loi au niveau national et sectoriel luttant contre la corruption ;
- Appréciation des actions de répression des cas de corruption enregistrés au sein des universités nationales du Bénin;
- Institutions de lutte contre la corruption à l'intérieur des campus comme à l'extérieur.

IV- Domaines de mobilisation des codes langagiers déterminatifs de la corruption

- Diversité des enjeux dans l'espace universitaire ;
- Objets des échanges autour des pratiques illicites ;
- Environnement des négociations corruptives ;
- Modalités d'usage des proverbes et tournures liés à la sollicitation des faveurs indues.

V- Corruption et développement

- Niveau d'appréhension de la corruption en milieu universitaire chez les acteurs institutionnels;
- Relation entre corruption et sous-développement ;
- Etats des lieux du phénomène de corruption sur les campus prospectés;
- Conséquences socio-économiques dudit phénomène sur les acteurs du système universitaire ;
- Conséquences de la corruption sur la formation du capital humain dans les universités investiguées ;
- Pratiques langagières de lutte contre la corruption ;
- Mécanismes endogènes de lutte contre la corruption (prévention et répression de la corruption);
- Perspectives de la lutte contre la corruption.

2- Guide d'entretien à l'endroit du personnel administratif de l'Universitaire d'Abomey-Calavi, de Parakou et les acteurs institutionnels de la lutte contre la corruption externes

I- Identité de l'enquêté (e)

Nom :

Prénom :

Sexe :

Institution d'appartenance :

Ethnie :

Age :

Statut professionnel :

II-Connaissance du phénomène

- Définition de la corruption ;
- Signes relatifs à la corruption ;
- Typologie et profils sociaux des acteurs impliqués dans la corruption ;
- Stratégies de corruption ;
- Codes langagiers utilisés par les acteurs de la corruption ;
- Formes de corruption ;
- Connaissance des mobilisations civiles de lutte contre la corruption au Bénin ;
- Causes et conséquences de la corruption en milieu universitaire sur le développement du Bénin ;

- Ampleur du phénomène dans les différents secteurs de la vie publique ;
- Période d'amplification du phénomène.

III-Facteurs institutionnels favorable à la corruption et actions entreprises par les acteurs de lutte contre la corruption

- Pratiques socioculturelles favorables à la corruption ;
- Rôle de l'institution à laquelle appartient l'enquêté dans la lutte anti-corruption;
- Politiques de lutte anticorruption ;
- Stratégies mises en œuvre dans la lutte contre ledit phénomène ;
- Formes et faits de corruption passés ou d'actualité à l'Université d'Abomey-Calavi et à l'Université de Parakou;
- Causes et conséquences du phénomène sur l'évolution des systèmes étudiés ;
- Inventaires des actions de lutte contre la corruption menées dans le domaine de l'éducation en général et l'enseignement supérieur en particulier ;
- Fonctionnement des organes de lutte contre la corruption à l'UAC et à l'UP (ou à l'extérieur du Campus pour les acteurs externes) ;
- Coopération (s) entre l'Université d'Abomey-Calavi, l'Université de Parakou et les institutions externes de la lutte contre la corruption ;
- Diagnostic des efforts consentis par les différents acteurs en jeu :
    - ❖ Forces ;
    - ❖ Faiblesses ;
    - ❖ Opportunités ;
    - ❖ Menaces.

- Suggestions/perspectives pour endiguer le phénomène de la corruption dans les universités publiques.

3-Focus group avec les acteurs universitaires (étudiants, responsables d'amphithéâtre, moniteurs et enseignants)

I- **Connaissances sur la corruption**

1- Qu'est ce que la corruption selon vous?

- les différentes formes ;
- les activités académiques favorables ;
- les mécanismes mis en exergue par les acteurs universitaires ;
- les moments les plus favorables au phénomène sur les campus d'Abomey-Calavi et de Parakou;
- les expressions favorables les plus répandues ;
- ses manifestations en milieu universitaire ;
- les acteurs de la corruption ;
- les principales victimes.

II- **Déterminants de la corruption**

2- Quels sont les facteurs qui favorisent la corruption à l'université ?

- causes au niveau des enseignants, des étudiants, des responsables syndicaux, des assistants, des acteurs « invisibles » (agents d'entretien, de sécurité…) ;
- causes liées aux facteurs institutionnels ;
- causes liées au personnel administratif ;
- causes liées au fonctionnement du pays.

III- Conséquences de la corruption

3- Selon vous, quels sont les acteurs les plus touchés par la corruption aux campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou ;

4- Quels sont les effets négatifs de la corruption sur le fonctionnement des campus investigués ?

- ❖ sur le plan la formation du capital humain ;
- ❖ sur l'avenir des campus investigués ;
- ❖ sur le développement du pays.

IV- Les actions anti-corruption

5- Quelles sont les actions menées au sein des universités publiques pour lutter contre la corruption ?

6- Qui sont les acteurs de cette lutte ?

7- Les mécanismes de lutte anti-corruption sont-ils efficaces ?

8- Quelles sont les variables stratégiques sur lesquelles les moyens de lutte doivent être orientés désormais ?

4-**La grille de lecture**

Tableau XVII : Grille de lecture

Titre du document exploité	**Les principaux centres d'intérêt développés par l'auteur**	**Passages clés et /ou citations**	**Résumé du document**
▪ Auteur (s) ▪ Année de publication ▪ Ville de publication ▪ Maison d'édition ▪ Nombre de pages ▪ Autres information			

Source: GAGA, 2014

5-La grille d'observation

Tableau XVIII : Grille d'observation

Objectifs	**Indicateurs à observer**
Objectif N°1	- Pratiques langagières de construction de la corruption ; - Les prestations de service au sein des campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou; - Interactions entre usagers et prestataires de service du système universitaire.
Objectif N°2	- Stratégies communicationnelles de corruption ; - Réactions des différents acteurs en jeu ; - Période ou circonstances favorables aux pratiques parallèles.
Objectif N°3	- Enjeux poursuivis par les acteurs de la corruption ; - Fonctions sociolinguistiques des codes langagiers ; - Diversité des expressions déterminatives de la corruption en lien avec le service demandé ; - Contexte d'élocution des codes langagiers.

Source : GAGA, 2014

Annexe n° 2 : **Déclaration de l'Intersyndicale des Universités Nationales du Bénin sur la gouvernance du pays, affichée dans les locaux de la FLASH à l'Université d'Abomey-Calavi**

Intersyndicale des Universités Nationales du Bénin

SNES	SYNARES	SYNHUB	SECUP
Syndicat National de l'Enseignement Supérieur	Syndicat Autonome de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur	Syndicat National des Hospitalo-Universitaires du Bénin	Syndicat des Enseignants et Chercheurs de l'Univers de Parakou
66867832	97603526	95864240	97762036

DECLARATION

De la gouvernance en question.

Depuis quelque temps, malgré les leçons de choses données au monde entier par les évènements du Burkina, la gouvernance de notre pays est au plus mal : sur fond d'un mal-vivre général qui se traduit par une succession permanente de mouvements de grève qui n'épargne aucun secteur, y compris celui de la justice et des magistrats. Des problèmes politiques graves se posent et affectent toutes les classes et couches de notre société, ne laissant personne indifférente.

Après les gros scandales économico-sociaux : affaire CEN-SAD, avion présidentiel, machines agricoles, turbines à gaz d'Allègléta, construction du siège de l'Assemblée nationale, ICC-services, affaires dans lesquelles des centaines de milliards de nos francs sont dilapidés, ce sont maintenant des scandales politiques marqués par des violations flagrantes et permanentes de la Constitution et des droits qu'elle confère au citoyen : violation de la liberté de presse et d'expression, violation du droit de grève et intention manifeste de la supprimer aux travailleurs, et après les douaniers, tentatives avortées de la supprimer aux magistrats.

Le pouvoir central se comporte comme ouvertement hostile aux travailleurs et au peuple et on assiste à des provocations grossières des thuriféraires du pouvoir dans les slogans du genre « Après nous, c'est nous ! » pour laisser entendre que :

- Ou bien la Constitution sera révisée et le Président Boni YAYI sera toujours là,
- Ou bien alors, par la machine à fraudes que constitue la LEPI, un des gars du système YAYI sera là.

On eût dit que tout est fait pour diviser les peuples de chez nous, les opposer les uns aux autres, à des fins qui ne trompent guère !

Dans ces conditions, nos valeurs cardinales et l'éthique universelle sont mises à mal. Les âneries sont prises pour des vertus !

Des maires et des élus locaux illégaux avec des mandats échus depuis, des députés indignes osent tenir le haut du pavé !

Il y a comme une division du travail savamment faite entre la Cour Constitutionnelle, les Institutions de l'Etat et l'Exécutif, une répartition des rôles qui finit de tout embrouiller, mais avec un seul objectif : empêcher d'avoir des élections transparentes, ou bien même n'en avoir pas du tout. Le COS-LEPI, inexorablement, continue d'engouffrer des milliards tout en donnant l'assurance qu'on n'aura pas les

élections à bonne date. La « classe politique » dans le même temps bavarde et divertit.

Avec sa décision du 09 janvier 2015 par laquelle le Président de la Cour Constitutionnelle fixe la date des échéances électorales, ordonne de s'en remettre à la LEPI 2011 (!!), se mettant ainsi au-dessus du gouvernement et du Président de la République, tout semble indiquer que la messe est dite. Vive la République Bananière (RB) !

Voila où l'on en est aujourd'hui dans notre pays.

L'Intersyndicale des UNB estime que trop c'est trop ! Ça suffit !

Elle considère la situation nationale suffisamment grave et interpelle la communauté universitaire dans ses différentes composantes. Comme en 1989 lorsqu'il a s'agit de rompre avec l'UNSTB et la domination du PRPB, parti-Etat, ou comme en 2005-2006 avec les louvoiements de KEREKOU III et sa volonté d'empêcher la candidature de...YAYI Boni, la communauté universitaire est appelée à jouer sa partition.

Enseignants, personnels administratif et de services, étudiants, nous devons nous mobiliser pour barrer la voie à l'imposture qui se joue sous nos yeux. Il faut comprendre que de graves dangers pèsent sur la démocratie, sur nos conquêtes démocratiques que nous avons acquises au prix de lourds sacrifices. Nous devons en avoir conscience ! L'expérience du peuple Burkinabé devrait finir de nous donner la confiance que nous pouvons vaincre l'imposture.

Aujourd'hui, l'espoir est permis puisque les travailleurs, les peuples de chez nous luttent. La gouvernance à la YAYI est partout décriée. Partout des rassemblements se font et un pôle se met en place. Notre devoir est de nous déterminer et d'y aller, fermement, résolument.

Non à la République Bananière !

En avant pour la défense de la démocratie !

Abomey-Calavi, le 12 janvier 2015.

Ont signé :

SG/SNES
Vincent S. HOUNDEDAKO

SG/SYNHUB
Eugène ZOUMENOU

SG/SYNARES
Fulgence AFOUDA

Source : **Cliché GAGA, 2015**

Annexe n° 3 : **Affiche de sensibilisation des usagers de l'Université de Parakou sur la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance (sur le tableau d'affiches se trouvant juste derrière la scolarité de ladite Université)**

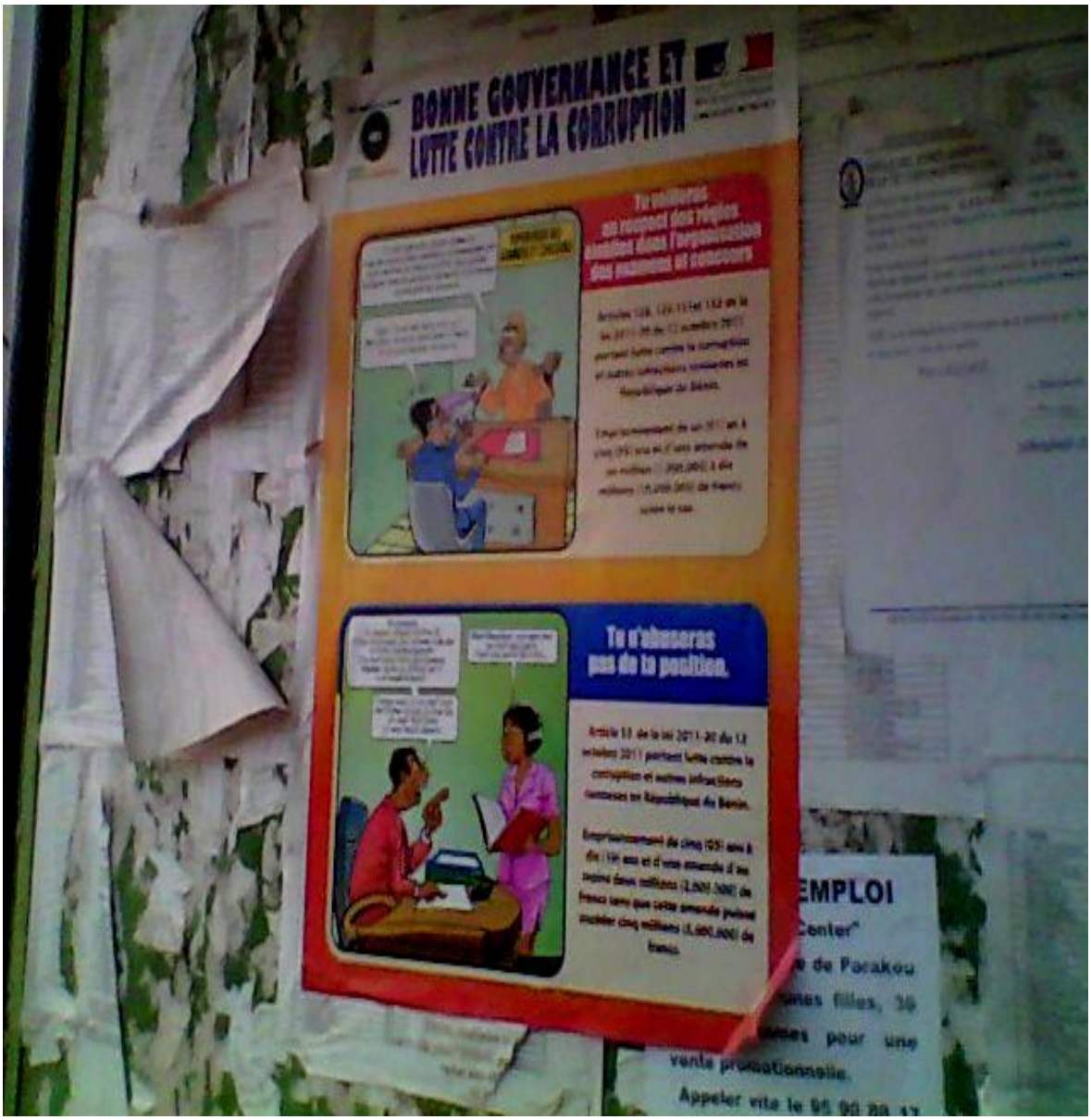

Source : **cliché GAGA, 2015**

Annexe n° 4 : **Interdiction de vente des polycops**

20

République du Bénin

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)

Excelsior Semper Excelsior

Abomey-Calavi, le 22 avril 2014

Cabinet du Doyen

U. A. C. / FLASH
Département de Sociologie-Anthropologie
ARRIVÉE N°401 du 22/4/14
Heure ... Emreg Sec

Le Doyen

A

Tous les enseignants/FLASH -UAC

N°407- 2014/FLASH/UAC/D/VD/SGE

Lettre de Rappel

Objet : Interdiction de vente

Chers Collègues,

Il m'est revenu de constater que certains collègues continuent de vendre les polycops de cours ou autres documents édités aux étudiants tout en exigeant que cela est indispensable à leur réussite.

Je voudrais ici rappeler que de telles pratiques sont prohibées par la déontologie de la fonction enseignante et ne nous honore guère.

Par conséquent, j'invite les récidivistes à renoncer à cette pratique révolue et à une prise de conscience car ils répondront désormais de leur forfait.

Je compte sur la compréhension de tous pour le respect de notre maison commune.

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI FLASH FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES LE DOYEN

Professeur Flavien GBETO

Ampliations

Recteur (ATCR)	01
VR-AARU (Pour info)	01
D/FLASH	01
VD/FLASH	01
SGE/FLASH	01
SP/Doyen	01
C/Départements	11
BUE	01
Archives	01

Université d'Abomey-Calavi- Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH)
☎ : +229 21360074 ✉ : 526 Cotonou, République du Bénin

Source : **Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 2014**

Annexe n° 5 : **Rappel à l'ordre du Doyen de la FLASH au sujet de certaines pratiques illicites**



République du Bénin
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)
Excelsior Semper Excelsior



Abomey-Calavi, le 26 septembre 2014

Cabinet du Doyen

N°351 - 2014/FLASH/UAC/D/VD/SGE

Le Doyen
A
Tous Chefs de Département
(Pour large diffusion)

Lettre de rappel

Il nous est revenu que certains collègues, malgré nos différents rappels à l'ordre, continuent d'exiger des étudiants des dons en espèces ou en nature pour leur faciliter, soit le passage en année supérieure, soit l'obtention d'un diplôme (en l'occurrence la rédaction ou la soutenance d'un mémoire).

D'autres collègues continuent de harceler les étudiantes pour les mêmes raisons.

Nous voudrions rappeler que ces pratiques, qui ne respectent ni la déontologie ni l'exemplarité que tout enseignant doit manifester sur le plan éthique, n'honore pas notre métier.

En conséquence, tous les collègues concernés par ces délits sont invités encore une fois à respecter les textes en vigueur qui gouvernent notre profession.

L'équipe décanale dégage sa responsabilité en cas de récidive.

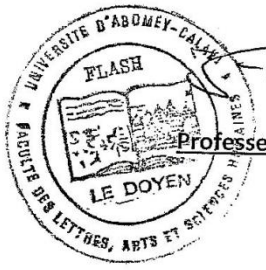

Professeur Flavien GBETO

Ampliations

Recteur (ATCR)	01
VR-AARU (Pour info)	01
D/FLASH	01
VD/FLASH	01
SGE/FLASH	01
Comptable FLASH	01
SP/Doyen	01
Chrono	01

Source : **Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 2014**

Annexe n° 6: **Dénonciation du BUE/FADESP des phénomènes d'arnaque et d'escroquerie qui ont cours dans cette faculté**

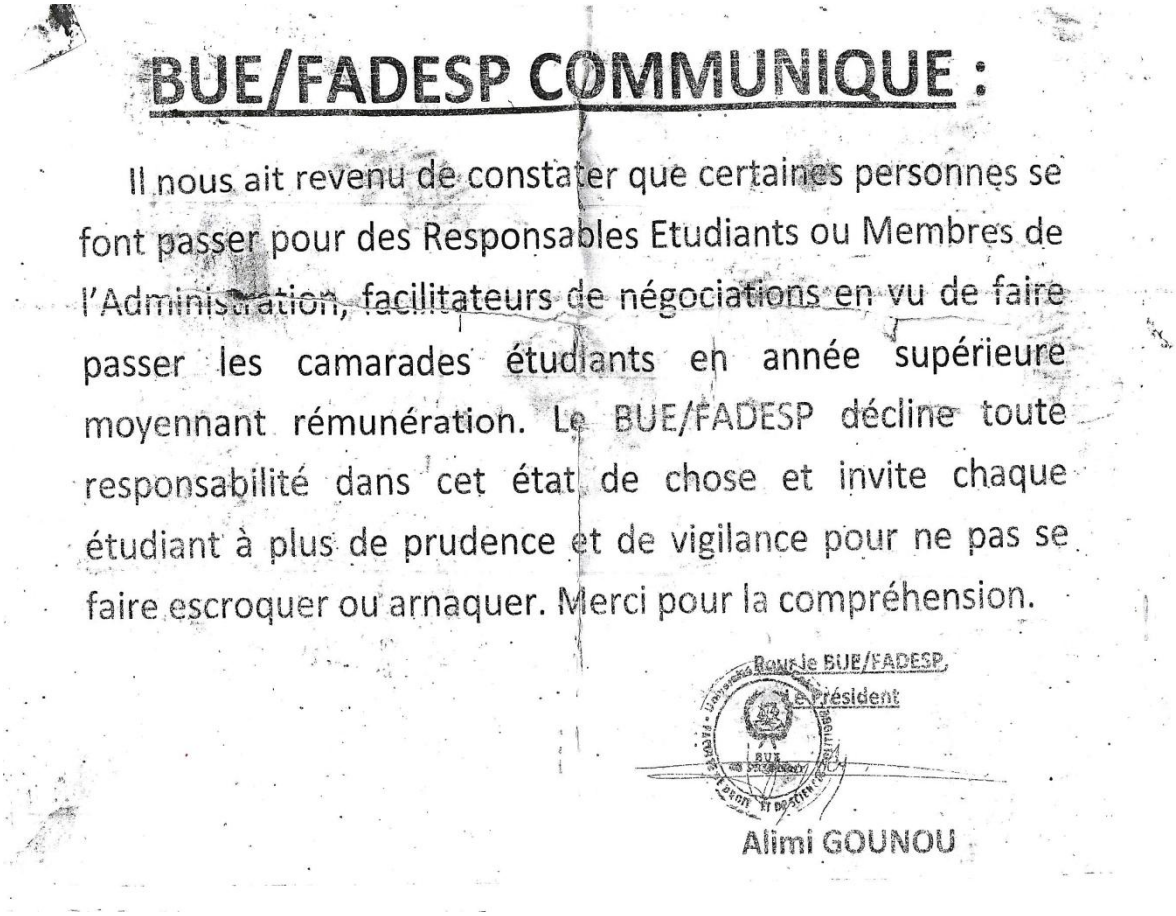

BUE/FADESP COMMUNIQUE :

Il nous ait revenu de constater que certaines personnes se font passer pour des Responsables Etudiants ou Membres de l'Administration, facilitateurs de négociations en vu de faire passer les camarades étudiants en année supérieure moyennant rémunération. Le BUE/FADESP décline toute responsabilité dans cet état de chose et invite chaque étudiant à plus de prudence et de vigilance pour ne pas se faire escroquer ou arnaquer. Merci pour la compréhension.

Pour le BUE/FADESP,
Le Président

Alimi GOUNOU

Source : **Bureau du BUE/FADESP, 2014**

Annexe n°7 : **Procès verbal de l'assemblée générale des enseignants de la FLASH dénonçant les mauvaises pratiques qui ont cours dans ladite faculté**

République du Bénin
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES
(FLASH)
Excelsior Semper Excelsior

Cabinet du Doyen

N°888-2013/UAC/FLASH/D/VD/SGE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ENSEIGNANTS DE LA FLASH (Séance du 28/05/2013)

L'an deux mil treize et le mardi 28 mai a eu lieu l'Assemblée Générale des Enseignants, dans l'Amphithéâtre de la FLASH.
Cette réunion a été présidée par le Doyen **Flavien GBETO**, assisté du Vice-Doyen **Mme Odile V. DOSSOU GUEDEGBE** et du Doyen de la FLASH d'Adjarra, Monsieur **Léonard KOUSSOUHON**.

Etaient présents les enseignants et les Chefs de Département (liste de présence en annexe).

Deux points essentiels sont inscrits à l'ordre du jour :

- Informations sur les examens ;
- Divers

Premier point : Information sur les examens

Le premier point :

- a fait l'état des lieux des examens du premier semestre et présente le calendrier du second semestre ;
- a analysé la faisabilité d'examen de rattrapage pour les étudiants de la 1ère année, inscrits dans le système LMD ;
- a évoqué les mauvaises pratiques en cours à la FLASH notamment : la question de plagiat, de rédaction de mini-mémoires contre paiement d'argent, d'utilisation des signes sur les feuilles d'examen montrant leur provenance ;
- a présenté les résultats du conseil pédagogique du 19/04/2013 érigé en conseil de discipline.

Deuxième point : Divers

Le Centre Universitaire d'Adjarra est érigé en Faculté à caractère spécial : un doyen fut nommé.

Selon le Professeur HOUSSOU Christophe, évaluer par semestre est bon mais le problème fondamental est au niveau de la DBSU qui attend les résultats finaux de fin d'année. Le Décanat doit penser au format des résultats pour une uniformisation au niveau des départements. Il a aussi abondé dans le sens du rattrapage pour dire son accord du fait que les conditions ne sont pas vraiment remplies pour le système LMD.

Les Professeurs SOTINDJO Sébastien, AKOGBETO Patrice, N'DAH Didier, AGBOÏGBA François, GIBIGAYE Moussa, TOKO Ismaïla, MEDEGNON Désiré et MEDEHOUEGNON Pierre ont aussi plaidé pour la session de rattrapage.

Pour le Professeur MEDEHOUEGNON Pierre, les modalités pratiques des UE sont discutées et il ne reste qu'à les valider par le Recteur. Il suggère qu'une relecture des offres de formation soit faite afin d'avoir un meilleur résultat.

Le Professeur TCHITCHI Toussaint exhorte chacun à lire attentivement les articles de l'arrêté 710-2012 qui règlent tous les problèmes.

Les Professeurs ANTONIO Bienvenu, GBAGUIDI Julien et TENTE Brice sont contre la session de rattrapage. Ils proposent que chaque département analyse et apprécie dans quelle mesure elle peut racheter les étudiants.

Après débat et analyse de la situation, la session de rattrapage a été acceptée pour les étudiants de la 1ère année.

NB : Il a été retenu qu'avec l'entrée en vigueur du système LMD, les examens devront se dérouler sans la session de rattrapage.

1.3 MAUVAISES PRATIQUES EN COURS A LA FLASH ET PRESENTATION DES RESULTATS DU CONSEIL DE DISCIPLINE

Le Doyen a évoqué les mauvaises pratiques en cours à la FLASH notamment : la question de plagiat, de rédaction de mini-mémoires contre paiement d'argent, d'utilisation des signes sur les feuilles d'examen montrant leur provenance ; etc…

Le débat a été court en ce qui concerne ce sous-point. Il s'agit :

- de donner zéro à l'étudiant qui fait un signe particulier sur sa copie et de le passer au conseil de discipline.

- pour la question de plagiat et de rédaction (de mini-mémoires contre paiement d'argent) de faire des enquêtes et de sanctionner les contrevenants aux textes en vigueur.

Le Doyen donna ensuite la parole à Madame le Vice-Doyen pour présenter le compte-rendu du conseil de discipline du 1er semestre concernant les 13 cas de tricherie.
Ces cas ont été présentés en fonction des délits et des sanctions.

2. PAR RAPPORT AUX DIVERS

Les divers concernent :

- la mise à disposition de 4 agents par le Rectorat. La répartition a été faite et le besoin n'est pas encore satisfait.
- le centre d'Adjarra a été érigé en faculté à caractère spécial. Le Vice-Doyen KOUSSOUHON Léonard chargé de cette faculté est nommé Doyen d'Adjarra.
- Certains collègues ne font pas leurs cours selon l'information reçue par le Doyen. Cette attitude a été déplorée par le Doyen qui rappelle que chacun des enseignants a une lettre de mission qu'il se doit d'exécuter. Dans le cas contraire, il sera responsable de ses actes.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance débutée à 9h40mn a pris fin à 13h.
Ci-joint :

- le point des résultats par département
- la liste de présence.

La Secrétaire Générale d'Entité	Le Doyen
Mme TAYO Sabine épse CHABI	Professeur Flavien GBETO

Source : **Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines, 2013**

Annexe n°8 **: Affaire falsification de diplômes à la Direction des Bourses et Secours Universitaires (DBSU)**

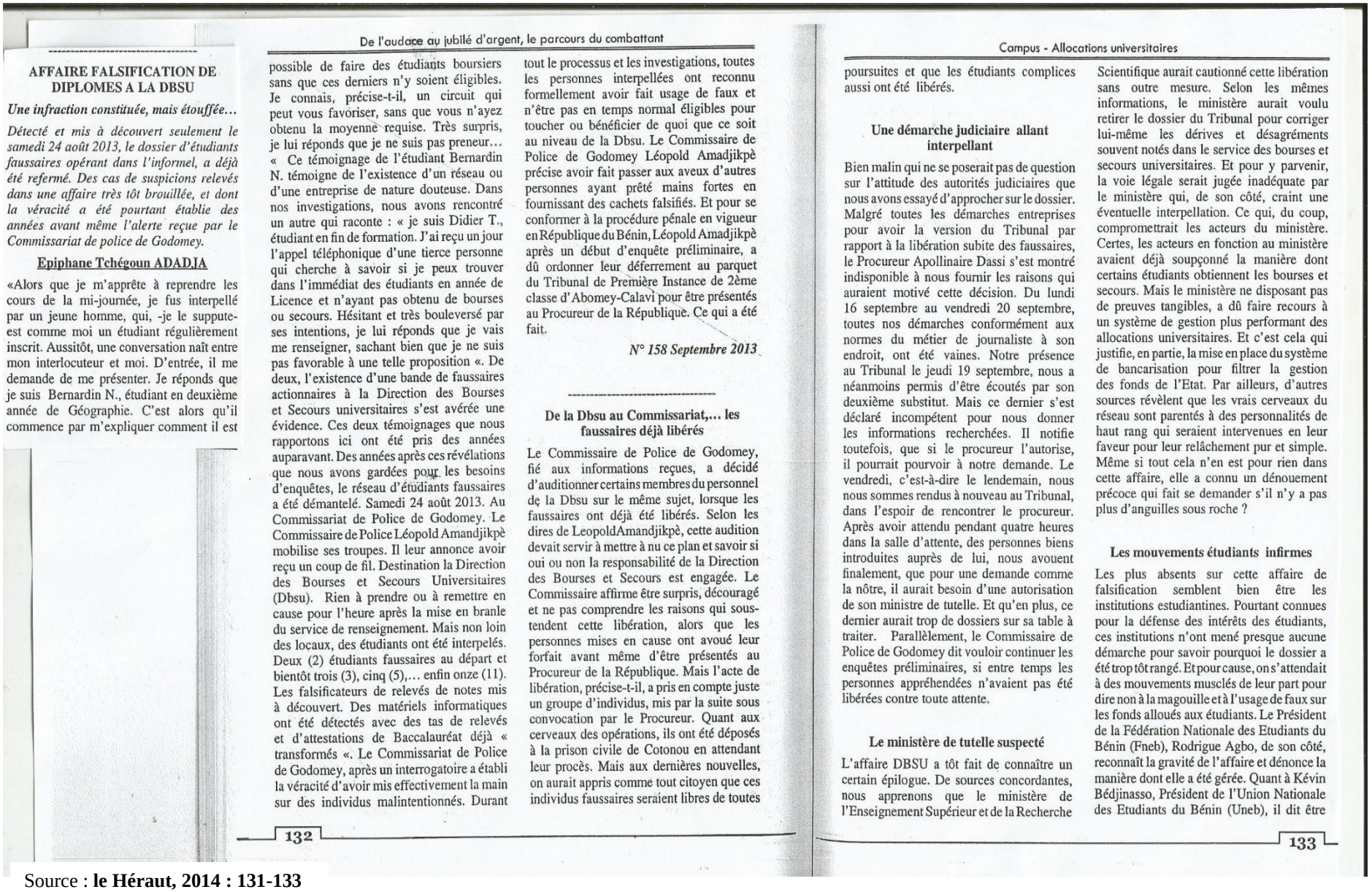

AFFAIRE FALSIFICATION DE DIPLOMES A LA DBSU

Une infraction constituée, mais étouffée…

Détecté et mis à découvert seulement le samedi 24 août 2013, le dossier d'étudiants faussaires opérant dans l'informel, a déjà été refermé. Des cas de suspicions relevés dans une affaire très tôt brouillée, et dont la véracité a été pourtant établie des années avant même l'alerte reçue par le Commissariat de police de Godomey.

Epiphane Tchégoun ADADJA

«Alors que je m'apprête à reprendre les cours de la mi-journée, je fus interpellé par un jeune homme, qui, -je le supputeest comme moi un étudiant régulièrement inscrit. Aussitôt, une conversation naît entre mon interlocuteur et moi. D'entrée, il me demande de me présenter. Je réponds que je suis Bernardin N., étudiant en deuxième année de Géographie. C'est alors qu'il commence par m'expliquer comment il est possible de faire des étudiants boursiers sans que ces derniers n'y soient éligibles. Je connais, précise-t-il, un circuit qui peut vous favoriser, sans que vous n'ayez obtenu la moyenne requise. Très surpris, je lui réponds que je ne suis pas preneur… « Ce témoignage de l'étudiant Bernardin N. témoigne de l'existence d'un réseau ou d'une entreprise de nature douteuse. Dans nos investigations, nous avons rencontré un autre qui raconte : « je suis Didier T., étudiant en fin de formation. J'ai reçu un jour l'appel téléphonique d'une tierce personne qui cherche à savoir si je peux trouver dans l'immédiat des étudiants en année de Licence et n'ayant pas obtenu de bourses ou secours. Hésitant et très bouleversé par ses intentions, je lui réponds que je vais me renseigner, sachant bien que je ne suis pas favorable à une telle proposition «. De deux, l'existence d'une bande de faussaires actionnaires à la Direction des Bourses et Secours universitaires s'est avérée une évidence. Ces deux témoignages que nous rapportons ici ont été pris des années auparavant. Des années après ces révélations que nous avons gardées pour les besoins d'enquêtes, le réseau d'étudiants faussaires a été démantelé. Samedi 24 août 2013. Au Commissariat de Police de Godomey. Le Commissaire de Police Léopold Amandjikpè mobilise ses troupes. Il leur annonce avoir reçu un coup de fil. Destination la Direction des Bourses et Secours Universitaires (Dbsu). Rien à prendre ou à remettre en cause pour l'heure après la mise en branle du service de renseignement. Mais non loin des locaux, des étudiants ont été interpelés. Deux (2) étudiants faussaires au départ et bientôt trois (3), cinq (5),… enfin onze (11). Les falsificateurs de relevés de notes mis à découvert. Des matériels informatiques ont été détectés avec des tas de relevés et d'attestations de Baccalauréat déjà « transformés «. Le Commissariat de Police de Godomey, après un interrogatoire a établi la véracité d'avoir mis effectivement la main sur des individus malintentionnés. Durant tout le processus et les investigations, toutes les personnes interpellées ont reconnu formellement avoir fait usage de faux et n'être pas en temps normal éligibles pour toucher ou bénéficier de quoi que ce soit au niveau de la Dbsu. Le Commissaire de Police de Godomey Léopold Amadjikpè précise avoir fait passer aux aveux d'autres personnes ayant prêté mains fortes en fournissant des cachets falsifiés. Et pour se conformer à la procédure pénale en vigueur en République du Bénin, Léopold Amadjikpè après un début d'enquête préliminaire, a dû ordonner leur déferrement au parquet du Tribunal de Première Instance de 2ème classe d'Abomey-Calavi pour être présentés au Procureur de la République. Ce qui a été fait.

De la Dbsu au Commissariat,… les faussaires déjà libérés

Le Commissaire de Police de Godomey, fié aux informations reçues, a décidé d'auditionner certains membres du personnel de la Dbsu sur le même sujet, lorsque les faussaires ont déjà été libérés. Selon les dires de LeopoldAmandjikpè, cette audition devait servir à mettre à nu ce plan et savoir si oui ou non la responsabilité de la Direction des Bourses et Secours est engagée. Le Commissaire affirme être surpris, découragé et ne pas comprendre les raisons qui sous-tendent cette libération, alors que les personnes mises en cause ont avoué leur forfait avant même d'être présentés au Procureur de la République. Mais l'acte de libération, précise-t-il, a pris en compte juste un groupe d'individus, mis par la suite sous convocation par le Procureur. Quant aux cerveaux des opérations, ils ont été déposés à la prison civile de Cotonou en attendant leur procès. Mais aux dernières nouvelles, on aurait appris comme tout citoyen que ces individus faussaires seraient libres de toutes

poursuites et que les étudiants complices aussi ont été libérés.

Une démarche judiciaire allant interpellant

Bien malin qui ne se poserait pas de question sur l'attitude des autorités judiciaires que nous avons essayé d'approcher sur le dossier. Malgré toutes les démarches entreprises pour avoir la version du Tribunal par rapport à la libération subite des faussaires, le Procureur Apollinaire Dassi s'est montré indisponible à nous fournir les raisons qui auraient motivé cette décision. Du lundi 16 septembre au vendredi 20 septembre, toutes nos démarches conformément aux normes du métier de journaliste à son endroit, ont été vaines. Notre présence au Tribunal le jeudi 19 septembre, nous a néanmoins permis d'être écoutés par son deuxième substitut. Mais ce dernier s'est déclaré incompétent pour nous donner les informations recherchées. Il notifie toutefois, que si le procureur l'autorise, il pourrait pourvoir à notre demande. Le vendredi, c'est-à-dire le lendemain, nous nous sommes rendus à nouveau au Tribunal, dans l'espoir de rencontrer le procureur. Après avoir attendu pendant quatre heures dans la salle d'attente, des personnes biens introduites auprès de lui, nous avouent finalement, que pour une demande comme la nôtre, il aurait besoin d'une autorisation de son ministre de tutelle. Et qu'en plus, ce dernier aurait trop de dossiers sur sa table à traiter. Parallèlement, le Commissaire de Police de Godomey dit vouloir continuer les enquêtes préliminaires, si entre temps les personnes appréhendées n'avaient pas été libérées contre toute attente.

Le ministère de tutelle suspecté

L'affaire DBSU a tôt fait de connaître un certain épilogue. De sources concordantes, nous apprenons que le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique aurait cautionné cette libération sans outre mesure. Selon les mêmes informations, le ministère aurait voulu retirer le dossier du Tribunal pour corriger lui-même les dérives et désagréments souvent notés dans le service des bourses et secours universitaires. Et pour y parvenir, la voie légale serait jugée inadéquate par le ministère qui, de son côté, craint une éventuelle interpellation. Ce qui, du coup, compromettrait les acteurs du ministère. Certes, les acteurs en fonction au ministère avaient déjà soupçonné la manière dont certains étudiants obtiennent les bourses et secours. Mais le ministère ne disposant pas de preuves tangibles, a dû faire recours à un système de gestion plus performant des allocations universitaires. Et c'est cela qui justifie, en partie, la mise en place du système de bancarisation pour filtrer la gestion des fonds de l'Etat. Par ailleurs, d'autres sources révèlent que les vrais cerveaux du réseau sont parentés à des personnalités de haut rang qui seraient intervenues en leur faveur pour leur relâchement pur et simple. Même si tout cela n'en est pour rien dans cette affaire, elle a connu un dénouement précoce qui fait se demander s'il n'y a pas plus d'anguilles sous roche ?

Les mouvements étudiants infirmes

Les plus absents sur cette affaire de falsification semblent bien être les institutions estudiantines. Pourtant connues pour la défense des intérêts des étudiants, ces institutions n'ont mené presque aucune démarche pour savoir pourquoi le dossier a été trop tôt rangé. Et pour cause, on s'attendait à des mouvements musclés de leur part pour dire non à la magouille et à l'usage de faux sur les fonds alloués aux étudiants. Le Président de la Fédération Nationale des Etudiants du Bénin (Fneb), Rodrigue Agbo, de son côté, reconnaît la gravité de l'affaire et dénonce la manière dont elle a été gérée. Quant à Kévin Bédjinasso, Président de l'Union Nationale des Etudiants du Bénin (Uneb), il dit être

Source : **le Héraut, 2014 : 131-133**

Annexe n° 9 **: Corruption du militantisme estudiantin**

responsabilité de consolider le mouvement et assurer sa pérennité. Nous vous remercions tout en vous souhaitant longue vie et moins de difficultés au journal « Le Héraut »

Réalisation : Brice HOUSSOU & René VODOUNON - DJEGNI

N° 029 Février - Mars 1995

DELIQUESCENCE DU MILITANTISME ESTUDIANTIN

Les mouvements syndicaux : la honte des étudiants

Les universités de Parakou et d'Abomey-Calavi ont été marquées ces dernières années par des tensions soit entre étudiants, entre associations d'étudiants ou entre associations d'étudiants et autorités qu'elles soient rectorale, de la Dbsu ou du Cenou. Cette guerre d'intérêts et de personne qui a occulté les réels problèmes des universités n'a fait que fragiliser la lutte syndicale pour un mieux-être de l'étudiant Béninois.

Lucien Batcho et David Degbey

Sanctuaire du savoir, le campus est aussi connu pour le lieu par excellence où se bouillonnent des idées, se manifeste la libre pensée et la culture démocratique. Au Bénin, la défense des intérêts de la communauté universitaire est assurée par trois mouvements. D'abord, il y a eu la Fédération nationale des étudiants du Bénin (Fneb) qui, depuis toujours assurait à elle seule la défense des intérêts des étudiants. A la faveur du renouveau démocratique, le gouvernement du président Soglo dans sa volonté de contrôler le bastion électoral sur le campus a orchestré la création de nationale des étudiants du Bénin (Uneb), pour diviser et fragiliser le mouvement. Toujours dans le souci de contribuer à mener une lutte saine, et d'éviter les récupérations politiques dont les deux premières se rendaient toujours coupables, l'Union nationale des scolaires et étudiants du Bénin (Unseb), a vu le jour. Malgré les objectifs et les moyens de lutte, ces mouvements n'inspirent toujours pas confiance surtout avec les tournures actuelles que prennent leurs revendications, les dissensions et contestations qui naissent souvent des consultations pour le renouvellement de leur instance dirigeante respective.

Mouvements de ventre et de promotion personnelle

La défense des intérêts de la communauté universitaire est prévue pour être assurée normalement par ces trois «syndicats». Mais leurs actions manquent de visibilité, faute de coordination. Pas de calendrier établi, pas d'assemblées générales pour recueillir les doléances de la masse des étudiants, pas de transparence dans la gestion, pas de plate-forme revendicative digne du nom ni de gestion concertée pour la résolution des crises. Tout se passe dans une opacité sans nulle pareille, et pour emprunter le terme d'un étudiant, on dirait des couvents. Des couvents car, pas de compte rendu fidèle ni d'obligation de résultats. Ils sont les seuls à décider, et à remettre en cause. Les luttes souvent orientées vers des revendications ridicules, se résument à l'augmentation de la quantité des plats servis au restau, l'augmentation des allocations, plus de résidences, le rattachement du ministère de tutelle à la présidence. Pendant ce temps, des milliers d'étudiants manquent de salles de cours, de laboratoires pour les travaux pratiques, de bibliothèques modernes et bien fournies pour réussir à s'affirmer afin d'être compétent et compétitif sur le marché de l'emploi de plus en plus exigeant. Les vrais problèmes devant permettre l'essor des universités sont laissés au profit des fêtes dont ces mouvements raffolent. L'autorité qui les finance se rend aussi coupable du moment où elle ne vérifie pas comment ces fonds sont gérés (dilapidés ou utilisés à bon escient). C'est de là que tous les coups sont permis pour accéder aux commandes de ces mouvements. Le

Source : **le Héraut, 2014 : 84-85**

souci n'est plus la défense des intérêts des étudiants, mais l'achat de moyen roulant, le défilé des demoiselles, bref le bien-être personnel. La poche est plus visée et les problèmes des camarades sont sacrifiés au profit des promesses individuelles faites par les autorités. Conséquence, des trahisons, des suspensions des mouvements de grève avec des justificatifs non raisonnables et des affrontements de tout genre.

De l'argent pour tuer les grèves

Le palais de la présidence est devenu par excellence, le lieu des solutions magiques aux crises universitaires. La fameuse et fumante histoire de millions qui a mis fin à la grave crise qui a secoué l'Université d'Abomey-Calavi en 2007 et qui revient à l'esprit comme si c'était aujourd'hui, a donné du confort au rapace de mouvement pour que désormais les négociations élisent domicile à la Marina. Qui a pris, qui n'a pas pris ? C'est au partage que le monde universitaire, comprendra que ses représentants ont brisé l'élan de la grève pour des espèces sonnantes et trébuchantes. Des situations similaires, il y en a eu et il y en aura tant que le mouvement gardera sa forme actuelle. Des responsables étudiants sont prêts à sacrifier l'intérêt de toute une génération, pour des promesses de bourse extérieure ou d'emploi. Si ce n'est pas le cas, alors c'est à des affrontements entre camp opposé ou dans le même camp qu'on assiste. Le mal est si profond que, même au cours de leur mandat des dissidences s'observent. Le président et son financier qui se mettent ensemble pour dilapider les fonds alloués à l'organisation d'une rentrée syndicale. Pire, on fait croire aux proches collaborateurs qu'il n'y a pas eu de financement alors que c'est à des fins inavouées que cet argent a été utilisé. Chaque activité menée est souvent l'occasion de partage de sous ou de tension car des accusations de mauvaise gestion et de détournement de fonds sont soulevées. Les directions voire présidences des mouvements sont devenues des postes très convoités. Aujourd'hui les élections font l'objet de toutes les attentions et de toutes les convoitises.

Des campagnes faramineuses pour des résultats contestés

Si à l'Unseb, la désignation des instances dirigeantes se fait au cours d'un congrès, à la Fneb et à l'Uneb, c'est par un scrutin de liste uninominale avec convocation de la communauté estudiantine, que se font les élections des responsables. Si le souci est de garantir une légitimité, et une meilleure représentativité avec une légalité aux yeux de la communauté estudiantine, les actes montrent que notre maturité à ce niveau est à revoir. Des étudiants qui se font payer pour élire leur responsable, pour troubler le déroulement normal du vote, pour contester leur défaite, organisent des troubles, cassent et pillent, ils ne sont pas dignes de représenter l'espoir. Que dire des candidats qui partagent l'argent ? Qui les financent ? Sont- ils dignes s'ils ne sont pas capables d'engager des débats et de pouvoir convaincre par des arguments solides pour mériter la confiance de leurs électeurs ? Derrière ces incapables de prétendants se cachent le plus souvent des forces politiques qui espèrent les exploiter afin de pouvoir contrôler le bastion électoral et la boîte à suffrage que constitue le campus au cours des élections nationales. L'illustration est la malheureuse crise que traverse actuellement l'Uneb. Après les séries d'élections à polémique, ce mouvement a versé dans une tension qui a occasionné la violence du 1eroctobre dernier où plusieurs sympathisants sont blessés, et le saccage des bureaux de la même institution le 16 octobre passé.

Ce que les étudiants pensent de la lutte syndicale

La lutte syndicale à l'université, doit être revue. Les trois syndicats doivent s'entendre beaucoup plus, à défaut de se fusionner sur des questions précises et vitales pour mener

Annexe n° 10 : **Décret autorisant la création d'un comité d'éthique dans les Universités Nationales du Bénin**

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2010-024 DU 15 FEVRIER 2010

portant statuts particuliers des corps des personnels enseignants des Universités Nationales du Bénin.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi n° 86-013 du 26 février 1986 portant Statut Général des Agents Permanents de l'Etat modifiée par la décision - loi n°89-06 du 12 avril 1989 et par la loi n°2004-27 du 31 janvier 2005 ;

Vu la loi n° 2002-014 du 27 août 2002 portant conditions d'admission à la retraite des enseignants permanents de l'enseignement supérieur et des chercheurs ;

Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;

Vu le décret n°2009-260 du 12 juin 2009, portant composition du Gouvernement;

Vu le décret n°2006-268 du 14 juin 2006 fixant la structure-type des Ministères ;

Vu le décret n°2006-408 du 10 août 2006 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Travail et de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2007-442 du 02 octobre 2007 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;

Vu le décret n° 2008 - 111 du 12 mars 2008 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de l'Economie et des Finances ;

Vu le décret n° 2005-386 du 23 juin 2005 portant statuts particuliers des corps du personnel enseignant des universités nationales du Bénin;

Vu le décret n° 2001-365 du 18 septembre 2001 portant création et organisation de deux Universités Nationales en République du Bénin ;

2) à un maître de conférences appelé à d'autres fonctions, après avoir été maître de conférences de l'établissement concerné pendant au moins huit (08) ans.

Article 95 : Le titre de professeur titulaire honoraire d'un établissement des universités nationales du Bénin peut être conféré :

1) à un professeur titulaire admis à la retraite ;
2) à un professeur titulaire appelé à d'autres fonctions, après avoir été professeur titulaire de l'établissement concerné pendant au moins huit (08) ans.

Article 96 : Les titres de maître de conférences honoraire et de professeur titulaire honoraire d'un établissement des universités nationales du Bénin sont conférés par décret pris en Conseil des Ministres sur proposition du ministre chargé de l'enseignement supérieur, après recommandation du Conseil d'Etablissement et avis favorable du Conseil Scientifique de l'université concernée.

Article 97 : Les maîtres de conférences honoraires et les professeurs titulaires honoraires participent à l'Assemblée des enseignants ou au Conseil de l'Etablissement concerné avec voix consultative.

Ils figurent sur l'annuaire de l'établissement. Ils sont invités aux cérémonies et peuvent participer aux activités académiques, à la demande de l'institution.

CHAPITRE IV

De la discipline

Article 98 :Les enseignants des universités nationales du Bénin sont passibles des sanctions disciplinaires prévues à l'article 131 du Statut Général des Agents Permanents de l'Etat.

Article 99 : Indépendamment des dispositions de l'article 131 du Statut Général des Agents Permanents de l'Etat, les enseignants des universités nationales du Bénin également sont passibles de sanctions attachées à leur qualité d'enseignants du supérieur.

L'appréciation des sanctions prévues à l'alinéa 1er ci-dessus relève du Conseil d'éthique de l'université concernée.

Un arrêté conjoint des ministres chargés de l'enseignement supérieur et de la fonction publique fixe la composition et le fonctionnement du Conseil d'éthique prévu à l'alinéa 2 ci-dessus et précise la nature des fautes et les sanctions correspondantes.

Source : **République du Bénin, 2010**

23

Annexe 11 : **Pratiques irrégulières en période de composition**

au climat très chaud et à l'inadaptation aux mets béninois.» « Nous percevons 65000 FCFA le mois, ajoute-t-il, pour faire face à toutes nos charges et je trouve cela vraiment insuffisant. » Ganty Ronald en 1ère année à la Fss trouve qu'«aller suivre les cours à Cotonou, c'est déjà un problème. Il faut payer le coût très cher du transport et à cela s'ajoute la fatigue due à la distance.» De plus, il affirme avoir accusé un retard sur les autres étudiants. Mais, malheureusement, « il n'y a pas de séance de cours de rattrapage pour les compositions. Je compose dans les mêmes conditions que ceux qui ont commencé les cours trois mois avant moi ; ce n'est pas facile. » En ce qui concerne Abélard Claude Endrell, étudiant en 1ère année à la Faseg, « ...suivre les cours à la Faseg, ce n'est pas facile. Il faut se bagarrer tous les matins pour avoir une place assise en amphi. Ce à quoi nous ne sommes pas habitués.» Malgré ces nombreuses difficultés qui les assaillent maintenant, ils sont très satisfaits de l'accueil à eux réservé et reconnaissent que l'hospitalité des étudiants béninois facilite l'intégration dans le milieu estudiantin.

Optimistes mais des craintes subsistent...

D'après les clauses qui régissent leurs conditions d'étude, tout échec suppose le retour immédiat en Haïti. Pour cela, EstiverneFrantzceau, Coordinateur adjoint des étudiants haïtiens au Bénin n'a pas hésité à dire : «... je suis optimiste, mais l'honnêteté me pousse à dire que les conditions dans lesquelles nous vivons et suivons les cours ne peuvent pas annuler la probabilité d'échec ». Plus encore, le retard accusé par certains camarades inscrits dans les écoles pourrait avoir des répercussions sur leur rendement. Il faut aussi souligner, qu'il y a des asthmatiques parmi nous, continue-t-il, donc les coupures d'eau sont très défavorables à leur santé. Face à leurs craintes liées de paiement des frais de location de logements dont ils disent ignorer le montant, Sonia Couao-Zotti répond qu'ils seront soumis aux mêmes conditions que les étudiants béninois qui versent eux aussi un forfait de 2500 Fcfa le mois au Centre des œuvres universitaires et sociales. Au-delà de tout, ils se réveillent chaque jour dans l'espoir que le soutien financier sera davantage consistant et que les engagements pris seront tenus à la lettre. Ceux qui sont en attente de démarrage des cours passent leur temps à « jouer au football, au basketball ou naviguer sur internet sur les ordinateurs». Vivement que les rêves que caressent ces 100 têtes ne se muent en fantasme, et que surtout cette aventure ne se transforme en mésaventure.

LE CAMPUS EN PÉRIODE DE COMPOSITION

Les étudiants prêts à tout pour réussir

L'obligation de résultats que chaque étudiant se fixe au cours de l'année universitaire, fait que les périodes de composition se distinguent facilement des autres moments. Les étudiants toujours occupés, pressés par le temps, sont prêts à tout pour atteindre cet objectif. Les périodes d'examen deviennent donc un casse-tête pour les étudiants. Elles s'annoncent toujours difficiles pour toutes les catégories d'étudiants. Mais faut-il, seulement transcender ces difficultés pour passer en année supérieure ou y a-t-il d'autres moyens pour aboutir aux mêmes fins.

David Denis HOUNGUE, Romeo ASSI & Mimosette KODJO

« Il faut tout faire pour réussir », disent souvent les parents à leurs enfants. Les périodes étant très sensibles pour une année académique réussie, le sérieux se remarque chez l'étudiant. Kossi Koumassi, affirme être assidu aux travaux dirigés, et aux cours de rattrapage de dernières minutes. Les étudiants sont respectueux envers les professeurs, plus nombreux dans le jardin et dans les balcons pour réviser leurs cours. Ils sont plus nombreux à se faire embaucher

dans les résidences universitaires ou dans le village universitaire. Car entre eux, ils doivent reprendre les exercices et traiter les épreuves des sessions passées. Louis Adégbé, enseignant vacataire dit que c'est le moment pour lui de rechercher les cours, se faire expliquer ce qu'il n'a pas compris. Les nuits blanches passées dans les salles d'études sont fréquentes. Malheureusement, d'autres étudiants laissent tous ces efforts de côté. Ils passent par les moyens déconseillés pour réussir. Depuis un certain nombre d'années, des cas de tricherie se font régulièrement enregistrer sur le campus lors des différentes séries de composition. Les étudiants comptent par ce moyen pouvoir acquérir de bonnes notes qui leurs donneront les diplômes qu'ils espèrent obtenir. Quels que soient les moyens, l'essentiel et le primordial pour eux, c'est d'arriver à décrocher les diplômes. Parvenir à réussir, que ce soit aux dépens des efforts ou par des manières illicites, cela n'importe guère.

Origines chroniques du mal

Elles sont multiples et diverses selon chacun des acteurs. Pour celles imputables aux étudiants eux-mêmes, elles varient d'un étudiant à un autre. Pour certains, l'envie de réussir coûte que coûte, la paresse d'étudier, le suivisme, les mauvaises compagnies, la mauvaise éducation, les échecs répétés en faculté, la curiosité et la volonté de quitter la pauvreté en cherchant de réussir avec mention pour décrocher la bourse ou tout au moins le secours. Du côté des autorités, on note des conditions de formation très défavorables pour une bonne compréhension des cours dispensés par les professeurs, la qualité et la forme des épreuves proposées par les professeurs qui obligent et encouragent les étudiants au " busching " de même que la densité et le nombre élevé des matières enseignées aux apprenants ; plus de vingt matières dans certaines entités. L'autre volet est la moralité des surveillants. Ceux-ci sont complices de réseaux gigantesques de tricherie lors du déroulement des compositions. A la recherche du gain facile. Ils échangent leur devoir contre les pièces et billets pour laisser les étudiants tricher. La corruption, le copinage, les liens d'amitiés qui sont au cœur du choix desdits surveillants favorisent largement la tricherie.

Bombe ou pétrole, le nom importe peu

Les formes de tricherie varient d'un étudiant à un autre et se désignent sous plusieurs dénominations. Pour certains, ils s'asseyent les uns derrières les autres ou les uns à côté des autres de manière à former une ligne. Ils s'entendent pour scinder le cours en des parties à apprendre par chaque membre du groupe. Sur la base de l'apport de chacun d'entre eux, les compositions sont mieux affrontées. Cette méthode est appelée dans le jargon étudiant "défense en ligne". Pour les autres, le port de cartouches dans les poches ou dans les soutiens-gorge connus sous les noms de bombe, grenade, pétrole ; les coups d'œil sur la copie d'autrui, l'échange des copies lors des compositions sont aussi d'autres formes de tricherie utilisées. Pour Flavien Gbeto, Vice Doyen de la Flash, on ne doit pas parler des formes de tricherie pour ne pas donner de la matière à exploiter aux nouveaux. Il reconnait, que les nouvelles technologies de communications favorisent beaucoup la tricherie.

Quel avenir pour les champions en la matière?

A court terme, on peut dire que la tricherie profite aux plus habiles, car elle leur permet d'obtenir les diplômes qu'ils veulent. Mais au regard des inconvénients auxquels elle conduit à long terme, on ne saurait affirmer qu'elle profite vraiment aux acteurs. Les inconvénients de la tricherie se résument selon Pascal Agbandjaï au chômage, à l'incompétence sur le plan professionnel et à la promotion de la médiocrité. Au vue de tout ceci, la tricherie est un acte vilain qui va jusqu'à empoisonner la vie de toute personne qui s'y adonne sans vergogne. Il va falloir aux abonnés de ce fléau se défaire autant

Source : **le Héraut, 2014 : 150-151**

Chronogramme et tableau de correspondance

12-Chronogramme

Cette rubrique résume l'organisation du temps qui sera consacré à la recherche. Les différentes activités à mener se configurent de la façon suivante :

Tableau XIX: Organisation du temps de la recherche

Activités	Avril 2014	M.	J.	J	A.	S.	O.	N.	D.	Janvier 2015	F.	M.	A.	M.	J.	J.	A.	S.	O.	N.	Décembre 2015
Formulation du sujet et recherche documentaire																					
Enquête exploratoire																					

Problématique																				
Rédaction du protocole																				
Enquête de terrain																				
Dépouillement et analyse des données																				
Correction et dépôt																				
Attente des pré-rapports																				

Source : **GAGA, 2014**

Tableau XX: Tableau de bord et/ou de correspondance

<table>
<tr><td>Sujet :</td><td colspan="2">Codes de banalisation langagière de la persistance des pratiques corruptives dans les universités nationales du Bénin</td></tr>
<tr><td>Question de départ :</td><td colspan="2">En quels termes se négocient les pratiques de corruption dans les universités nationales du Bénin ?</td></tr>
<tr><td>Problème :</td><td colspan="2">Banalisation langagière de la corruption dans les universités nationales du Bénin.</td></tr>
<tr><td>Question de recherche :</td><td colspan="2">Comment les facteurs sociolinguistiques véhiculent-ils des enjeux et des dynamiques favorables aux pratiques corruptrices dans les universités nationales du Bénin ?</td></tr>
<tr><td>Hypothèse générale :</td><td colspan="2">Les pratiques corruptives en milieu universitaire béninois sont déterminées par des facteurs contextuels, politiques, économiques et socioculturels porteurs d’enjeux pour les acteurs en présence dont les codes de dissimulation langagière constituent des supports expressifs.</td></tr>
<tr><td>Hypothèse 1 : la corruption en milieu universitaire est banalisée par des pratiques langagières qui procèdent des proverbes béninois et d’un jargon estudiantin;</td><td>Hypothèse 2 : les acteurs en jeu développent des stratégies communicationnelles favorisant la fréquence des faits de corruption ;</td><td>Hypothèse 3 : la mobilisation des codes langagiers de facilitation de la corruption varie en fonction de l’enjeu discursif des acteurs;</td></tr>
<tr><td>Objectif général</td><td colspan="2">Cette recherche vise à analyser les caractéristiques, les fondements et les implications de la corruption en milieu universitaire au moyen des codes langagiers qui la facilitent chez les acteurs en jeu.</td></tr>
</table>

Objectif spécifique 1 : inventorier les pratiques langagières qu'utilisent les usagers et prestataires de services universitaires pour banaliser la corruption;	**Objectif spécifique 2 :** répertorier les stratégies communicationnelles que développent les acteurs du système universitaire pour corrompre ;	**Objectif spécifique 3 :** catégoriser les codes langagiers de facilitation de la corruption à partir de l'objet des négociations corruptives et des enjeux visés par les acteurs en interaction ;
Indicateurs : la régularité des énoncés déterminatifs de la corruption ; les perceptions sociales de la corruption ;	**Indicateurs :** la nature et l'importance des interactions illicites au sein des campus d'Abomey-Calavi, d'Adjarra et de Parakou; la présence des acteurs de la corruption ;	**Indicateurs :** la pluralité des services universitaires ; existence de plusieurs acteurs ; usage différencié des codes langagiers.
Variables : terminologies liées aux faits corruptifs ; proverbes de facilitation de la corruption ; phrases codées (interrogatives ou affirmatives) de sollicitation et d'agrément des services immérités ; connaissance du phénomène de la corruption, images descriptives issues des discours d'acteurs ; contexte d'énonciation des codes langagiers déterminatifs de la corruption ; cadre des interactions discursives.	**Variables :** stratégies communicationnelles développées par les acteurs de la corruption ; les logiques corruptionnelles ; mécanismes de négociation des avantages indus ; jeux et enjeux des acteurs en présence ; les rapports de pouvoir entre corrompus, corrupteurs et courtiers de la corruption ; moyens utilisés dans les échanges corruptifs.	**Variables :** la variation géographique des codes langagiers ; la diversité des services rendus au sein des universités investiguées ; l'enjeu de chaque acteur universitaire et la finalité des échanges.
Technique de collecte des données : l'entretien semi-directif	**Techniques de collecte des données :** l'observation directe ; l'entretien semi-directif ; le	**Techniques de collecte des données :** la revue documentaire ; l'entretien semi-directif ; le focus

	récit de vie ;	group ; le récit de vie.
Outils de collecte des données : le guide d'entretien.	**Outils de collecte des données** : le guide d'entretien ; la grille d'observation ; le guide d'entretien du récit de vie.	**Outils de collecte des données :** la grille de lecture ; le guide d'entretien ; le guide d'entretien du récit de vie.
Site de collecte des données : Université d'Abomey-Calavi (Campus d'Abomey-Calavi et d'Adjarra) et l'Université de Parakou	**Site de collecte des données :** Université d'Abomey-Calavi (Campus d'Abomey-Calavi et d'Adjarra) et l'Université de Parakou.	**Site de collecte des données :** Université d'Abomey-Calavi (Campus d'Abomey-Calavi et d'Adjarra) et l'Université de Parakou
Unités de recherche : elle sera retenue à la suite d'une saturation empirique.	**Unités de recherche :** retenue à la suite d'une saturation empirique.	**Unités de recherche :** retenue à la suite d'une saturation empirique.
Techniques d'analyse des données : analyse de contenu ; analyse sémantique des codes langagiers ; analyse métaphorique des expressions déterminatives de la corruption.	**Techniques d'analyse des données :** analyse stratégique ; analyse descriptive des données.	**Techniques d'analyse des données :** Synthèse et comparaison des documents ; analyse de contenu ; analyse sémantique.
Nature de la recherche :	Essentiellement qualitative	
Paradigme de développement :	Développement Humain (DH)	
Approche:	Transversale touchant à la sociologie, la linguistique et l'anthropologie	
Modèle d'analyse :	Le modèle d'analyse stratégique emprunté à Crozier et Friedberg (1981), le modèle métaphorique de Lakoff et Johnson (1980) et le Modèle de Lasswell (1948).	

Champ d'analyse :	La présente recherche se veut être à l'interface de la sociolinguistique et de la socio-anthropologie du développement.

Source : **GAGA, 2014**

TABLE DES MATIERES :

SOMMAIRE 3

DEDICACE 5

REMERCIEMENTS 6

DEFINITION DES SIGLES ET ACRONYMES 8

LISTE DES TABLEAUX 10

LISTES DES CARTES, FIGURES ET GRAPHIQUES 11

LISTE DES PHOTOS 12

RESUME 13

ABSTRACT 14

FAAJIKUMANTƐ (DENDI CINƐ) 15

XÓSƐ̀SINXWÈ NA (FƆNGBÈ) 16

INTRODUCTION GENERALE 17

PREMIERE PARTIE : Considérations théoriques, méthodologiques et caractéristiques des espaces de recherche 27

INTRODUCTION PARTIELLE 28

Chapitre 1 : Considérations théoriques 29

1.1. Problématique 29

1.1.1. Constats 29

1.1.2. Problème 31

1.2. Les hypothèses 35

1.2.1. Hypothèse générale 36

1.2.2. Hypothèses spécifiques 36

1.3. Les objectifs 36

1.3.1. Objectif général 36

1.3.2. Objectifs spécifiques 36

1.4. Délimitation thématique 38

1.5. Clarification conceptuelle et cadre conceptuel de la corruption en milieu universitaire 39

1.5.1. Clarification conceptuelle 39

1.5.2. Cadre conceptuel de la corruption en milieu universitaire 44

1.6. Etat de la question 47
1.6.1. Revue de littérature 48
1.6.2. Originalité de la recherche 66
1.7. Justification du sujet et du cadre de la recherche 67
1.7.1. Le choix du sujet 67
1.7.2. La densité morale et l'attractivité de l'UAC et de l'UP comme critère de choix du cadre de la recherche 68
Chapitre 2 : Considérations méthodologiques et présentation du cadre de la recherche 71
2.1. Nature de la recherche 71
2.2.1. Les techniques de collectes des données 72
2.2.1.1. La revue documentaire 72
2.2.1.2. L'observation directe 73
2.2.1.3. L'entretien semi-directif 74
2.2.1.4. Le récit de vie 74
2.2.1.5. Le focus group 75
2.2.2. Les outils de collecte des données 76
2.3. Echantillonnage et techniques de traitement des données 76
2.3.1. Groupe cible 76
2.3.2. Technique d'échantillonnage 78
2.3.3. Méthodes de traitement et d'analyse des données 82
2.4. Modèle d'analyse 83
2.5.1. La conception 86
2.5.2. Le terrain 86
2.6. Présentation du cadre de la recherche 87
2.6.1. Historique de l'Université d'Abomey-Calavi 87
2.6.2. Monographie du Campus Universitaire d'Abomey-Calavi 88
2.6.2.1. Organes de gestion de l'UAC 90
2.6.2.2. Les établissements du campus d'Abomey-Calavi 91
2.6.2.3. Les données sociodémographiques 91
2.6.2.3.1. Quelques statistiques sur le flux des entrées et sorties d'étudiants 91
2.6.2.3.2. Regroupements estudiantins et mouvements syndicaux dans l'espace universitaire 92
2.6.2.4. Typologie des demandes et offres de services universitaires 94
2.6.3. Monographie du Centre Universitaire d'Adjarra 95
2.6.4. Monographie de l'Université de Parakou 99
La carte 6 situe les zones où les données ont été collectées au Campus de Parakou. 102
CONCLUSION PARTIELLE 103

DEUXIEME PARTIE : Monographie de la corruption en milieu universitaire 104

INTRODUCTION PARTIELLE 105

Chapitre 3 : Codes langagiers déterminatifs de la corruption 106

3.1. Les codes langagiers de légitimation de la corruption selon le groupe sociolinguistique des enquêtés 106

3.1.1-Les codes langagiers chez les enquêtés fɔn 107

Le tableau III présente les codes langagiers de facilitation de la corruption collectées en langue fɔn. 107

3.1.2-Les codes langagiers chez les enquêtés baatɔnu 112

3.1.3-Les codes langagiers chez les enquêtés dendi 114

3.14-Les codes langagiers chez les enquêtés gun 117

3.1.5-Les codes langagiers chez les enquêtés tori 120

3.1.6-Les codes langagiers chez les enquêtés yoruba 122

3.1.7-Le jargon estudiantin (en langue française) 125

3.2-Modalités d'usage des codes langagiers 130

Chapitre 4 : Manifestations de la corruption en milieu universitaire 132

4.1-Les représentations sociales et logiques d'acteurs autour de la corruption en milieu universitaire 132

4.1.1. Représentations sociales des acteurs 132

4.1.2. Champ sémantique de la corruption en milieu universitaire 134

4.1.2.1. La corruption universitaire comme un « domino » 134

4.1.2.2. La corruption comme une « main » 135

4.1.2.3. La corruption vue comme un « code » 135

4.1.2.4. La corruption représentée comme un « dossier » 136

4.2. La morale anti-corruptrice à l'épreuve des faits à l'université 136

4.2.1. Quelques faits de corruption liés au site du Campus d'Abomey-Calavi 137

4.2.1.1. Au niveau des résidences universitaires 138

4.2.1.2. Au niveau du ''restaurant universitaire (Restaurant ''U'') 139

4.2.1.3. Faits de corruption au niveau des inscriptions universitaires 139

4.2.1.4. Au niveau de la FLASH 141

4.2.1.5. Au niveau de l'amphi A1000 FASEG 144

4.2.1.6. Faits généraux à toutes les entités du campus 145

4.2.2. Quelques faits de corruption liés au Centre Universitaire d'Adjarra 148

4.2.3-Pratiques corruptives à l'Université de Parakou 152

4.3. Les cas de corruption 154

4.3.1. Le quitus conditionné 154
4.3.2-Abus de pouvoir dans la direction d'un mémoire 155
4.3.3. Indice de perception de la corruption adapté aux campus prospectés 160
Chapitre 5 : Stratégies de corruption développées par les acteurs universitaires 164
5.1. Causes et ampleur de la corruption selon les enquêtés 164
5.1.1. Les causes de la corruption 164
5.1.2. Facteurs institutionnels favorables à la corruption 166
5.1.2.1. Dispositif de traitement des cas de corruption 167
5.1.2.2. Le favoritisme dans la manière d'employer 167
5.1.2.3. La file des usagers 168
5.1.2.4. Traitement des moniteurs des différents départements 170
5.1.2.5. Le « privilégisme » ou corruption légalisée entre personnel administratif et responsables d'étudiants 170
5.1.2.6. Processus de recrutement des nouveaux enseignants à l'université 172
5.1.3. Ampleur de la corruption 173
5.2. Acteurs, logiques et stratégies de corruption 173
5.2.1. Les acteurs en jeu autour du phénomène corruptif 173
5.2.1.1. Les courtiers de la corruption dans le système universitaire 173
5.2.1.2. Les corrupteurs 174
5.2.1.3. Les corrompus 175
5.2.2. Logiques d'acteurs 175
5.2.2.1. Logiques des courtiers de la corruption 175
5.2.2.2. Logiques des corrupteurs 176
5.2.2.3. Logiques des corrompus 176
5.3. Stratégies corruptives 176
5.3.1. Les stratégies discursives 177
5.3.1.1. L'astuce de l'informateur sûr 178
5.3.1.2. Civilités et générosités piégées 178
5.3.1.3. L'interférence linguistique choisie 180
5.3.1.4. Conditionnement psychologique 181
5.3.2. Les stratégies non discursives 182
5.3.2.1. Stratégie de la ''bière de négociation'' 182
5.3.2.2. Le don d'enveloppe à l'aveuglette 182
5.3.2.3. Stratégie de la ficelle maintenue 183
5.3.2.4. La stratégie de la toile d'araignée 184
CONCLUSION PARTIELLE 186

TROISIEME PARTIE : Dimensions sociolinguistiques de la corruption 188

INTRODUCTION PARTIELLE 189

6.1-Transcription et traductions des codes langagiers de banalisation de la corruption utilisés dans l'espace universitaire 190

6.1.1. Les codes langagiers fɔn 191

6.1.2-Les codes langagiers baatɔnu 193

6.1.3-Les codes langagiers dendi 195

6.1.4-Les codes langagiers en torigbè 197

6.1.5-Les codes langagiers en gungbè 199

6.1.6-Les codes langagiers en éɖé yoruba 200

6.2-Catégorisation des codes langagiers et contextes d'élocution 202

6.2.1. Sémantique des codes langagiers 202

6.2.2-Contextes d'élocution des codes déterminatifs de la corruption 203

6.3-Diversité des enjeux 204

6.3.1. Les inscriptions universitaires 205

6.3.2-L'admission 207

6.3.3-Réception des allocations universitaires 207

6.3.4-La soutenance d'un mémoire 208

6.4- Objets et périodes favorables à la négociation des pratiques corruptives 209

6.4.1-Objets de négociation des activités illicites 209

6.4.2-Les périodes favorables à la corruption sur les campus 215

6.5-Les domaines d'usage des codes langagiers 216

6.5.1. La sollicitation 216

6.5.2-L'assurance 216

6.5.3-L'accélération 217

6.5.4-La reconnaissance 218

6.6- Ancrages socioculturels de la corruption 218

6.6.1-Le devoir d'entraide 219

6.6.2-La culture de la gratification 221

6.6.3-Dùdù, wɑ̃nwanyo (le manger), comme valeur encline à l'insatiabilité humaine 221

6.6.4-Parallélisme des expressions métaphoriques liées à la corruption 223

6.6.5-L'idéologie de la corruption 225

Chapitre 7: Construction de la corruption en milieu universitaire 227

7.1. Statuts et rôles des codes langagiers dans le recours à la corruption 227

7.1.1. Fonctions communicationnelles des codes langagiers 227

7.1.1.1. Fonction émotive 228
7.1.1.2. Fonction conative 229
7.1.1.3. Fonction phatique 230
7.1.1.4. Fonction référentielle 230
7.1.1.5. Fonction métalinguistique 231
7.1.1.6. Fonction poétique 231
7.1.2. Fonction de légitimation des pratiques corruptives 236
7.1.3. Fonction protectrice 237
7.2. Dimension stratégique des dynamiques corruptives 238
7.2.1. Utilité des stratégies d'acteurs 238
7.2.2. Les niveaux de corruption 239
7.2.3. Pouvoirs manipulés autour des mécanismes de corruption 240
7.2.4. Zones d'incertitude utilisées par les acteurs de la corruption 241
7.2.5. La corruption universitaire à la frontière de la désapprobation morale et de la permissivité utilitaire 244
7.2.6. La corruption comme un mécanisme social versus transactionnel 245
7.2.7. La corruption dans le contexte béninois: d'un héritage colonial à un ferment culturel 246
7.2.8. Corruption lubrifiante et non lubrifiante : vers une conceptualisation des énoncés heuristiques 248
7.2.9. Conséquences de la corruption sur l'enseignement supérieur 251
Chapitre 8 : Perspectives sur la lutte contre la corruption en milieu universitaire 254
8.1. Diagnostics et perspectives face à la lutte contre la corruption 255
8.1.1. De l'échec des luttes contre la corruption 255
8.1. 2. Diagnostic stratégique 257
8.1.2.1. Matrice de diagnostic stratégique relative à la corruption universitaire 257
8.1.2.2. Les variables majeures 263
8.1.2.3. Croisement des variables internes et externes 265
8.1.3. Propositions d'actions venant des informateurs 268
8.2. La professionnalisation de la lutte contre la corruption 273
8.2.1. Contexte de justification de la professionnalisation de la lutte contre la corruption 274
8.2.2. Création d'un institut de lutte contre la corruption 278
CONCLUSION PARTIELLE 279
CONCLUSION GENERALE 280
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 287
ANNEXES 303

TABLE DES MATIERES : 334